QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12110 **DERNIÈRE ÉDITION** – MARDI 3 JANVIER 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 8,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 8,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Nouvelle offensive de la guérilla au Salvador

LIRE PAGE 5

Les auteurs du putsch au Nigéria entendent lutter contre la corruption

Une leçon décourageante

Une fois de plus, des militaires africains ont décidé de retirer à des civils qu'ils jugent incompétents et corrompus l'exercice du pouvoir. Dans le cas du Nigéria, leurs critiques ne sont pas sans fondement. Depuis leur retour au pouvoir, voilà quatre ans, les autorités élues de cette grande Fédération n'avaient su ni enrayer une grave crise économique ni assainir des mœurs politiques assez dépravées. Le général Buhari, qui, jusqu'à nouvel ordre, semble être le principal instigateur du coup d'État, peut donc, sans risque de déplaire, prôner davantage de prudence et de rigueur dans la gestion de cette mosaïque de peuples que constitue le géant de l'Afrique occidentale.

Mais la leçon ainsi donnée par les généraux nigérians n'en est pas moins décourageante. Tout d'abord parce que, en 1979, les militaires avaient remis le pouvoir aux civils en prenant assez de précautions pour éviter toute effusion de sang, réussissant ainsi une opération qui avait considérablement contribué à rehausser le prestige de leur pays. Ensuite parce que le gouvernement de M. Shagari n'avait pas que des torts. Il était parvenu à maintenir la paix civile et à organiser de nouvelles élections, l'été dernier, même si la régularité de ces scrutins a été contestée.

Surtout, rien ne dit que les militaires nigérians, qui en sont à leur quatrième putsch réussi, sont de meilleurs gestionnaires que les civils. Leur treize années passées au pouvoir ne l'ont pas prouvé. Il est vrai que les plans d'austérité de M. Shagari n'ont pas, non plus, produit les résultats escomptés. Les dernières mesures prises par le pouvoir civil, tout en étant très impopulaires, n'avaient cependant pas été jugées suffisantes, faute d'une dévaluation, par le Fonds monétaire international, qui avait refusé à Lagos un nouveau prêt.

En tout état de cause, l'explication de ce dernier coup d'État par la corruption et l'incompétence est peut-être un peu courte. Il est vrai que la population, en ne réagissant pas au changement de pouvoir, paraît ainsi manifester sa désaffectation à l'égard du régime déchu. Mais, d'un autre côté, il est difficile d'imaginer que d'autres intérêts ne soient pas en jeu, tant le putsch semble avoir été préparé avec minutie. Apparemment, le général Buhari et ses acolytes n'ont pas agi sur un simple coup de tête. Il se pourrait même qu'ils aient tablé sur une réaction favorable des milieux financiers occidentaux afin d'asseoir leur pouvoir. Entre-temps, qu'ils soient militaires ou civils, les gérants de la puissance pétrolière d'Afrique noire n'ont toujours pas démontré leur capacité à sortir le pays de l'ornière.

La crise économique a eu raison du régime civil instauré il y a quatre ans

Le calme semble régner à Lagos après l'instauration d'un gouvernement militaire qui a dénoncé « l'incompétence et la corruption » de l'administration Shagari. Toutes les communications demeurent cependant coupées avec la capitale fédérale.

L'image mythique de la plus grande « démocratie » du continent africain vient de s'effondrer, brutalement, à la suite d'un communiqué lu sur les ondes de la radio nationale, par un général de brigade.

En Afrique, où la quasi-totalité des pays sont gouvernés par des régimes militaires ou des autocraties civiles, l'« expérience » nigériane était exemplaire depuis le 1er octobre 1979, date à laquelle M. Shehu Shagari avait été élu premier président de la seconde République fédérale, à l'occasion d'un scrutin mettant fin, avec leur accord, à la présence, pendant treize ans, des militaires au pouvoir.

Pendant un peu plus de quatre ans, ce pays d'environ 90 millions d'habitants – soit le cinquième de la population du continent – aura fait figure de modèle, tant par un multipartisme authentique que par la nature de ses institutions ou la liberté – relative – de sa presse. Une vraie démocratie en effet, « à l'africaine », sans doute, mais la plus proche à bien des égards de la forme que donnent généralement à ce concept les Occidentaux.

Elu de justesse en 1979 – il ne disposait que de 700 000 voix d'avance sur son rival, le chef Awolowo, – le président Shagari, paradoxalement, était plus fort au moment où il est tombé.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 3.)

Le gouvernement envisage une négociation sur l'ensemble de l'industrie automobile

Les discussions porteraient sur les mutations technologiques et leurs répercussions sur l'emploi mais ne remettraient pas en cause les licenciements chez Talbot

En faisant évacuer l'usine Talbot de Poissy, le gouvernement a « respecté » l'accord passé le 17 décembre avec la direction de Peugeot. Mais le premier ministre, qui a reçu une délégation de la C.F.D.T., le samedi 31 décembre, s'est engagé à préparer une discussion sur la situation de l'ensemble de l'industrie automobile entre les constructeurs, les syndicats et les pouvoirs publics. Tous les grands groupes industriels du secteur se trouvent en effet concernés par le problème des sureffectifs et la nécessité d'une modernisation.

Les discussions porteraient sur l'avenir de la branche, les mutations technologiques et leurs répercussions sur l'emploi. Au cours de ces discussions, pourraient être examinées les possibilités de réduction du temps de travail pour préparer la mutation de cette industrie. C'est ce que réclament en tout cas les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. pour Talbot Poissy. Mais les licenciements décidés dans cette usine ne seraient pas remis en cause.

Ces indications sur les intentions gouvernementales ont eu relativement peu d'écho. La C.F.D.T. a exprimé sa *« très nette déception »*, malgré le chiffrage de l'aide au retour aux immigrés qui le souhaitent à un minimum de 40 000 francs. Elle a continué à réclamer *« l'annulation des licenciements par la réduction massive du temps de travail »*, les départs volontaires et une formation *« sans rupture du contrat de travail »*.

La C.F.D.T. a demandé aux ouvriers de venir dans l'usine lundi 2 et mardi 3 janvier *« pour continuer la lutte »*. *« Les interventions de la police n'ont jamais résolu les conflits du travail »*, a souligné la fédération C.F.D.T. de la métallurgie, *« les revendications, les licenciés restent. »*

Il est difficile de prévoir la réaction des ouvriers de Talbot, notamment des immigrés, lors de la réouverture de l'usine, annoncée pour mardi. Les syndicats, en général, ont très vivement protesté contre l'expulsion des grévistes mais n'ont pris, jusqu'à présent, que des décisions d'action très modérées.

La C.G.T. a condamné *« fermement »* l'intervention de la police *« acte inadmissible »* et *« faute politique »* lors d'une conférence de presse samedi 31 décembre, et demandé au gouvernement d' *« agir avec tous les moyens dont il dispose pour s'employer à substituer des négociations au comportement de droit divin »* de Peugeot et du patronat en général. Mais elle a simplement appelé les ouvriers de Talbot à participer mardi 3 janvier à des assemblées générales d'information dans l'usine de Poissy, et organise une manifestation en ville en début d'après-midi.

La confédération Force ouvrière, de son côté, avait réaffirmé que *« seule une négociation sans exclusive avec les parties concernées peut permettre d'envisager une solution »*.

(Lire la suite page 26 ainsi que l'article de MICHEL NOBLECOURT : « Talbot, ce n'est pas fini... ».)

Les attentats de la Saint-Sylvestre viseraient la politique française au Proche-Orient

Les pouvoirs publics renforcent les mesures de sécurité et tentent d'enrayer l'engrenage de la peur

Les auteurs des deux attentats meurtriers, qui ont eu lieu samedi 31 décembre aux environs de 20 heures, à la gare Saint-Charles de Marseille, et dans le T.G.V. Marseille-Paris, n'étaient toujours pas identifiés lundi en fin de matinée. Dans l'entourage du ministre de l'intérieur, on laisse entendre que ces actes visent la France pour sa politique au Proche-Orient.

Le double attentat aveugle du 31 décembre n'est pas une surprise et, cependant, il était imparable. Cette affirmation paradoxale résume, à elle seule, le trouble qu'inocule, dans nos sociétés démocratiques relativement stables, cette guerre sans nom.

Le piège est tendu : s'attachant à ce que l'attentat n'ait plus de sens, d'autre signification que le seul crime, ses auteurs ou commanditaires ne laissent plus qu'un bouc émissaire : l'Etat. C'est alors la litanie des questions en forme d'accusation : que fait la police ? Pourquoi n'a-t-on rien pu empêcher ? Or il faut savoir que l'« impuissance » de la France face au terrorisme n'est que relative et reconnaître que des résultats notables ont été obtenus par les services de police.

Que faire, donc ? La lutte antiterroriste ignore le flagrant délit, sauf à compter sur la chance. Tout se joue en amont, dans un travail lent et patient, rien moins que spectaculaire. Après la vague de l'été 1982, la priorité politique en la matière, symbolisée par une intervention télévisée du président de la République en août, s'est manifestée à trois niveaux.

Le premier mêle la diplomatie au contre-espionnage. Puisque le terrorisme dans l'Hexagone est, en grande part, une extension du théâtre proche-oriental, il faut essayer de peser sur les pays et les organisations, qui, peu ou prou, l'alimentent ou le tolèrent. Ce fut la tâche, discrète, de M. François de Grossouvre, chargé de mission auprès de M. Mitterrand. Il y eut ainsi des contacts avec l'Irak et la Syrie, deux pays dans lesquels s'abrita alternativement Abou Nidal, dissident palestinien et prestataire de services en terrorisme international. Il y eut aussi des rencontres, notamment en décembre 1982 et à Paris, avec Abou Iyad, numéro deux du Fath, fidèle de Yasser Arafat.

Le second niveau est purement policier. Caches d'armes découvertes, longues filatures de Toulouse à Paris, trente arrestations : en janvier 1982, les services de police peuvent, à juste titre, estimer avoir neutralisé la mouvance Action directe qu'ils disent alors avoir *« pratiquement démantelée »*.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 7.)

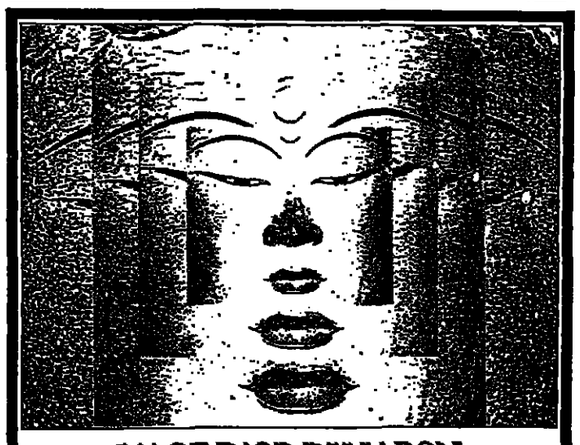

L'AGE D'OR DU JAPON

L'époque Heian 794-1192.

Par Rose Hempel

L'époque Heian (794-1192) retracée dans cet ouvrage est considérée comme la plus japonaise de toute l'histoire de l'Empire du soleil levant. Une étude magistrale, abondamment illustrée. 200 illustrations dont 40 en couleurs.

puf

Collection "L'âge d'or des civilisations". 254 pages - 450 F.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

AU JOUR LE JOUR

Guerre

Le terrorisme moderne, on l'a dit, est une forme de guerre non déclarée. Les combats qu'il livre ne peuvent l'être que dans l'ombre de l'anonymat.

Quand un peuple est, de la sorte, attaqué, il doit se défier même de ses émotions. Rien ne saurait plus satisfaire l'ennemi qu'une nation affolée, terrorisée : c'est son but. Dans cette guerre, pour le peuple attaqué, la dignité, cela peut donc aller jusqu'à encaisser l'horreur.

Le champ de bataille, c'est celui de la psychologie des Français. La peur serait une trahison.

BRUNO FRAPPAT.

Annulation et dissuasion : deux méthodes du Conseil constitutionnel pour défendre les libertés

Lire page 6 le point de vue d'OLIVIER DUHAMEL

Une loi va réglementer l'expérimentation des médicaments sur l'homme

Lire page 8 l'article de JEAN-YVES NAU

Les marchés financiers en 1983

Lire pages 15 à 18 le dossier établi par FRANÇOIS RENARD, ANDRÉ DESSOT et SERGE MARTI

RÉTROSPECTIVE A LA CINÉMATHÈQUE

Le Japon en cinq cents films

Sans fanfares ni même l'accueil d'une délégation officielle, la Cinémathèque française s'apprête à inaugurer la plus importante rétrospective jamais consacrée à un seul pays : cinq cents films japonais seront projetés dans les salles de Chaillot et du Centre Georges-Pompidou, à partir du mercredi 4 janvier 1984 et jusqu'à fin juin 1985. Hiroko Govaers, déléguée permanente du cinéma japonais à Paris, en assure la coordination.

Tout a commencé vraiment avec la visite à Tokyo, en mars 1982, de M. François Mitterrand, qu'accompagnait M. Jack Lang, ministre de la culture. Puisqu'il est convenu de développer les échanges culturels entre les deux pays, le cinéma doit figurer en bonne place.

Après le Festival de Cannes, la même année, Costa-Gavras, président de la Cinémathèque française, Mme Kashiko Kawakita (directrice du Japan Film Council Library, qui, en trente ans d'une activité prodigieuse, a fait connaître le cinéma japonais au monde entier), plus des représentants du ministère des relations extérieures et d'Unifrance Film, ainsi qu'Hiroko Govaers, se réunissent à Paris pour définir les grandes lignes de cet échange cinématographique franco-nippon.

La France présente d'abord à Tokyo un choix de films français des années 30-40, en deux tranches. La première a été montrée en septembre et en octobre 1983, la seconde est prévue pour février-mars 1984. Un catalogue illustré de 168 pages est publié à l'occasion, avec le générique complet de chaque film dans notre langue.

La rétrospective japonaise à Paris va prendre, elle, des dimensions inusitées. Dès le départ, Hiroko Govaers suggère deux cents titres. Il faut voir grand : *« En cherchant en Europe, aux Etats-Unis, au Japon surtout,* dit-elle, *nous constatons qu'en fait cinq cents titres sont disponibles et devraient être retenus pour une rétrospective digne de ce nom. Pour les films réalisés avant 1945, nous programmons tous ceux dont il existe encore des copies, ils ne sont pas tellement nombreux. »*

Ce panorama s'étalera donc sur dix-huit mois et sera réparti sous trois rubriques qui parfois se chevaucheront en fonction de la disponibilité des copies, mais respecteront en principe un plan précis.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 19.)

AU TCHAD

M. Hissène Habré s'attend à une attaque de ses adversaires

LIRE PAGE 30

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Les richesses de la société de communication

par ANDRÉ DANZIN (*)

L'HOMME, riche de ses sondes spatiales et marchant sur la Lune, maître du feu nucléaire, doué d'ubiquité par l'aviation à réaction et les télécommunications, l'homme lecteur et rédacteur des messages biologiques qui conditionnent la vie, retrouve la méditation de Pascal sur sa petitesse. Ce constat d'humilité pourrait nous amener au désespoir et au nihilisme, à moins que nous ayons choisi de renouveler le célèbre pari de Pascal sur l'existence d'une force de création qui serait la main invisible derrière toutes ces transformations, animée de la volonté de conduire l'évolution vers l'émergence de l'esprit.

Sans aborder ce versant métaphysique de la réflexion — auquel, cependant, nul ne peut échapper — il est permis de rester dans le droit fil de la pensée scientifique moderne pour dire que nous pouvons aujourd'hui enrichir l'idée d'évolution par plusieurs observations du domaine expérimental. Elles contiennent beaucoup d'espérance.

Tout se passe, en effet, comme si l'évolution du monde minéral, du monde vivant, et, depuis l'apparition de l'homme, de la société, était le produit d'un jeu entre le hasard et la nécessité, comme disait Jacque Monod. Mais, selon nos concepts nouveaux, ce jeu aurait un sens, une direction et une signification (1). Contrairement à ce que croyait Einstein, il se confirme bien que « *Dieu joue aux dés* » mais « *il connaît la règle et sait qu'il va gagner* » (2). La règle, c'est l'accumulation constante de l'information, c'est la croissance de la néguentropie. A partir d'un certain état d'information de la nature minérale, vivante et sociale, le temps s'écoule en augmentant la quantité d'informations fixée sur la matière grâce à l'apport d'énergie (3).

Le phénomène s'accomplit lentement, à notre échelle de temps, mais combien puissamment, dans la formation des galaxies et des planètes, et il s'accélère lorsque apparaît la vie ; il atteint sa pleine puissance avec l'accumulation du savoir par l'homme grâce aux inventions successives du langage articulé, de l'écriture, de l'imprimerie, et, tout récemment, de l'électronique, des télécommunications et de l'informatique.

Un immense espoir

La crise que connaît aujourd'hui l'humanité se décrypte alors comme une poussée nouvelle de complexification (4), et comme un appel vers plus de conscience, plus de responsabilité, plus de solidarité.

Cette crise doit être comprise comme les douleurs de l'enfantement d'une nouvelle civilisation, la « société de la communication » dans laquelle la matière principale sera — est déjà dans les pays les plus avancés — l'information, la connaissance, le savoir. Une société où prédomineront les consommations de nature immatérielles qui sont le propre de l'homme et qui débouchent sur l'annonce d'une nouvelle croissance, car il n'y a pas de borne aux activités de caractère esthétique, intellectuel et spirituel.

Il y a là un immense espoir pour les pays en voie de développement, car les caractéristiques de cette « civilisation de la communication », qui renouvelera notre culture, recoupent et amplifient les modèles de représentation et les valeurs qui font partie de l'héritage spirituel de l'humanité la plus ancienne. « L'âge de l'information » est culturellement plus proche de « l'âge agraire et artisanal » que de « l'âge industriel » si traumatisant pour les traditions et les mentalités des pays du Sud.

Il faut donc souhaiter que les pays du Nord aillent jusqu'au bout de leur conversion, qu'ils franchissent vite et complètement la frontière qui sépare les aspirations portées essentiellement vers les consommations matérielles des besoins préférentiels en consommations de nature immatérielles. Mais ces considérations d'ordre philosophique ont aussi beaucoup d'applications pratiques pour les pays qui aspirent au développement, y compris pour la couverture de leurs besoins matériels élémentaires.

Puisque nous reconnaissons la prépondérance des facteurs culturels, il faut procéder par des greffes nombreuses et diffuses dont le rejet n'a pas de gravité et dont la réussite peut se propager, beaucoup plus que par de grandes opérations spectaculaires dont les effets pervers peuvent être désastreux. Cette remarque donne toute son importance à la politique des microréalisations. La propagation des succès et la connaissance précoce des échecs appellent la mise en œuvre d'une politique de réseaux régionaux et sous-régionaux. Dans beaucoup de régions d'Afrique ou d'Amérique latine, la dimension des Etats est trop réduite pour donner aux expériences leurs chances d'amplification. En effet, le développement humain n'échappe pas au mécanisme d'essai-sélection, mais ce mécanisme ne fonctionne pas lorsque le nombre des acteurs est insuffisant.

En conclusion, sortir du sous-développement exige certes un « plan Marshall du financement », un « plan Marshall du partage de la connaissance » mais aussi « un plan général de microréalisations » appuyé sur des réseaux d'échanges et sur des organisations régionales ou sub-régionales pour la catalyse des initiatives et la généralisation des réussites. Bien entendu, les regroupements d'Etats qui sont nécessaires à cette politique d'organisations régionales n'impliquent pas d'abandon des identités nationales, mais ils nécessitent des mises en commun de moyens et de jugements sur les mesures à prendre, et ces collaborations doivent être cimentées par l'homogénéité culturelle des associés.

Mais faire sortir les trois quarts de l'humanité du sous-développement implique aussi une conversion des pays riches, cette conversion à laquelle semblent nous obliger les nouvelles technologies de l'information dont l'explosion des applications est le grand phénomène de notre temps. Saurons-nous le comprendre ? Ou bien, nous séparant de l'espérance, absorberons-nous toutes nos forces dans des antagonismes militaires qui ne résolvent aucun problème ?

(1) Prigogine (prix Nobel).
(2) M. Eigen.
(3) Brillouin.
(4) Teilhard de Chardin, J. Ruffié.

(*) Vice-président de la Commission de la République française pour l'UNESCO, membre du comité exécutif du Club de Rome.

LETTRES AU Monde

Les maronites et l'islam

Dans l'article consacré à Mgr Georges Khodr, archevêque grec-catholique du Mont-Liban (*le Monde* du 21 décembre 1983), une phrase me paraît de nature à faire passer les maronites pour ennemis de la coexistence islamo-chrétienne : « *les maronites respectent Mgr Khodr mais ne l'aiment guère car il entretient de bons rapports avec les musulmans* ». Interrogé par nos soins à l'UNESCO le 21 décembre, Mgr Khodr a répondu : « *J'ai de très nombreux amis maronites.* » Il faut savoir aussi qu'au Liban, de tout temps seuls les chrétiens, et notamment les maronites, ont partagé leurs villages avec les musulmans. En revanche, les trois principales communautés mahométanes (chiites, sunnites et druzes) n'ont jamais cohabité entre elles dans les villages. De même, nombre d'écoles chrétiennes — notamment maronites — accueillent une majorité d'élèves musulmans, comme le rappelait à Beyrouth le curé de la paroisse Saint-Ephrem après le plastiquage de son église le 13 décembre.

YVETTE GABRIEL.
(Paris.)

Diplômes et chômage

Au lendemain de l'échec du sommet européen d'Athènes, *le Monde* a publié (14 décembre 1983) le courrier d'un professeur d'histoire-géographie faisant part de la réaction de ses élèves face à cet événement, réaction fort saine au demeurant semble-t-il. Ce qui l'est moins, c'est le commentaire que Mme Lucy Dumas-Soula a cru devoir ajouter pour expliquer la « logique » de ses élèves : « *...Elle n'est pas gaie leur jeunesse. Elle est même triste d'un bac pour être chômeur* ».

Tristes les jeunes aujourd'hui ? Allons donc. Ont-ils des raisons plus graves d'être tristes que les jeunes des années 50 face à la guerre d'Algérie ou que ceux des années 30 face à l'état du monde de l'époque ? A-t-on jamais connu un monde idyllique qui puisse justifier que, par comparaison, la jeunesse actuelle soit « triste » ?

Oui, mais aujourd'hui, il y a le chômage ! Comment une enseignante peut-elle reprendre à son compte le discours démoralisateur et honteux « *d'un bac pour être chômeur* » ? Il suffit de regarder les statistiques pour constater que les risques de chômage pour les jeunes sont d'autant plus élevés qu'ils sortent tôt ou (et) sans diplôme du système éducatif.

Quant au baccalauréat d'enseignement général, il n'a jamais été un diplôme préparant à l'entrée directe dans la vie active (premier diplôme d'enseignement supérieur) mais il permet des formations supérieures qui sont encore les meilleures assurances contre le chômage : 90 % des jeunes sortant du système éducatif avec une formation supérieure courte ont un emploi.

Alors, un « *bac pour être chômeur* » ? Non, surtout pas sous la plume d'une enseignante, mais un bac pour réussir car ce discours démoralisateur, chez qui trouve-t-il le plus d'écho ? Chez les élèves issus des catégories les plus modestes où l'on ne voit déjà pas toujours l'intérêt des études pour les enfants alors que, pour réussir, il ne suffit pas d'être intelligent, il faut aussi être motivé par son milieu familial et par ceux qui ont en charge la jeunesse !

J.-C. GAUDIN.
professeur, Saint-Brieuc.

Polygamie et assurances sociales

Il y a opposition entre la loi civile (française) et la loi islamique dans plusieurs domaines : testaments, héritage, mariage, divorce, congés, enterrements, etc. En fait, cette loi civile n'est adaptée qu'au christianisme — et imposer la première est tout simplement enfreindre la Constitution qui stipule la liberté religieuse. Il serait donc souhaitable que nos responsables prennent conscience de cette persécution légale et accordent enfin l'autonomie à la deuxième communauté religieuse de France (citoyens français convertis inclus), à l'exemple de l'autonomie dont jouissent les chrétiens (et les Français en général) dans les pays d'islam. Malvenue est l'insistance de l'Eglise pour que les chrétiennes, épouses ou concubines de musulmans, élèvent les enfants dans leur religion à elles, au mépris de la loi islamique qui interdit cela, et fait obligation aux époux d'éduquer leurs enfants dans l'islam.

Concernant la polygamie, elle est autorisée par la loi islamique (quatre épouses simultanées au maximum), avec la condition pour le mari de subvenir aux besoins de ses épouses. Il est incroyable qu'un Etat laïc, et surtout en cette époque de déNatalité et de surnombre des femmes, continue à discriminer les familles polygames, tenant celles-là pour nulles quand elles existent de fait, et refusant leur légalisation civile. Le pouvoir devrait donc se résoudre à entériner les lois et actes de l'islam (il entérine bien le concubinage) ; de plus, comme tout droit ou toute liberté sont illusoires sans les moyens financiers de l'exercer ou d'en jouir, ce pouvoir devrait rapidement et logiquement verser les allocations familiales à ces familles (musulmanes) élargies et les faire bénéficier de la Sécurité sociale, ainsi que d'allocations logement élargies, elles aussi, aux besoins nouveaux.

MOUBARAK LABARRIÈRE.
(Pantin.)

[N.D.L.R. — Si les étrangers résidant en pays islamique ne sont pas soumis en général au statut personnel musulman, ils y sont en revanche tenus de respecter certaines dispositions matrimoniales, alimentaires ou autres (en Arabie les femmes ne conduisent pas), contraires à leurs propres usages ; quant aux chrétiens locaux, sauf au Liban, ils sont généralement soumis à la loi coranique sauf en matière de mariage et de répudiation. Or cette loi, notamment dans le domaine judiciaire et testamentaire, va à l'encontre des traditions chrétiennes (J.-P. P.-H.).]

Retour au pays et structures d'accueil

La demande (qui a paru surprendre) de travailleurs étrangers de l'usine Talbot menacés de perdre leur emploi d'une indemnité leur permettant un retour chez eux va aboutir à un élargissement des avantages susceptibles de leur être offerts. Il est urgent que l'octroi d'une telle indemnité soit complété par des accords avec les pays d'émigration, visant à mettre sur pied des structures, à la fois techniques et financières, d'aide aux projets de ces migrants, à titre expérimental d'abord (il se trouve que beaucoup de ces travailleurs sont des Marocains de la même région), puis en les généralisant peu à peu.

Au cours des dernières années, on a appris :

— Que la plupart des migrants, même de longue date, souhaitent en fait rentrer chez eux ;

— Que la plupart des retours sont des échecs du point de vue d'une réinsertion productive ;

— Que le milieu d'origine n'est pas nécessairement accueillant aux initiatives des migrants rentrant chez eux, pour des raisons économiques, mais aussi parfois culturelles et politiques ;

— Que, dans les pays d'immigration comme la France, où l'on parle volontiers à la fois de coopération pour le développement et de dettes et de devoirs vis-à-vis des migrants, on répugnait jusqu'à présent, pour des raisons variées, à proposer des politiques audacieuses venant lier l'un et l'autre aspect ;

— Qu'il n'y aura pas de politique commune efficace des retours qui ne tienne d'abord compte de la situation délicate et des ambitions des anciens migrants.

C'est en particulier ce qu'a appris le secrétariat de cette commission à l'occasion de diverses initiatives lancées au cours des dernières années, en direction notamment de l'Algérie et du Maroc, et qui, si elles n'ont pas été sans rencontrer un écho plus que bienveillant, n'ont pu jusqu'ici entraîner ce pour quoi elles étaient faites.

Les peuples du monde sont actuellement engagés dans une étrange aventure, dont relèvent également le développement économique, la croissance des populations, les migrations et aujourd'hui les crises de reconversion. La difficile développement des zones de départ des migrants est la clé qui doit permettre d'enrayer un processus explosif et fermer ainsi le cercle amorcé par les premières transformations de nos pays. Saura-t-on, dans un véritable esprit de coopération, faire l'effort nécessaire pour mettre en place les seules véritables solutions ?

PHILIPPE J. BERNARD,
secrétaire général de la commission nationale pour les études et les recherches interethniques.

« Nous sommes trahis par le progrès »

Oui, c'est à cause du très mauvais acheminement du journal « *le Monde* », que je n'ai pas renouvelé mon abonnement. Payer pour être lésé est contre nature ; recevoir un quotidien à retardement est une anomalie qui justifie une protestation. Nous sommes au siècle du T.G.V., des satellites, de l'électronique. Toutes les familles spirituelles proclament les droits de l'homme et la volonté de ne perdre aucun des avantages acquis.

Or, paradoxalement, c'est dans la convergence de toutes les possibilités que le lecteur moyen est le plus mal servi, y compris à Lyon, y compris dans les organismes desservis par Cedex.

Personne ne me fera croire qu'il s'agit seulement d'une carence technique occasionnelle et d'une juste revendication syndicale. Je le dis comme je le pense : nous sommes trahis par le progrès, et plus encore par la convoitise non maîtrisée d'un progrès illusoire et menteur. J'ai passé neuf années de ma vie de prêtre en Afrique noire : j'ai pu voir de mes yeux le sous-développement et j'ai pu lui donner l'interprétation personnelle que voici : le sous-développement est en premier lieu moral ; en second lieu, il est intellectuel. Et ce n'est qu'en troisième lieu qu'il est économique.

Rien jusqu'à ce jour n'a démenti pour moi cette interprétation. Je ne compte plus les témoignages de désenchantement sur une programmation uniquement technique du développement, et je constate que, en France, nous sommes arrivés au sous-développement moral, celui que manifeste la décadence de la conscience professionnelle. Cette maladie est très grave : elle casse les services, elle casse la société et tout le monde est perdant.

Le mauvais fonctionnement des P.T.T. prend son origine au-delà des surcharges des agents ou de quelques anomalies de service. Ce n'est pas faire un sermon à la guimauve grincheux que de dire haut et clair : il y a un mal qui mine le cœur de l'homme et qui viole les règles du jeu de la société. En ne renouvelant pas mon abonnement personnel, je veux dire que je me refuse à un dérèglement.

Abbé CHARLES CHOSSONERY.
Rédacteur en chef de Lumière du monde
(Lyon.)

« Je me bats depuis vingt ans... »

Je viens de recevoir une lettre de l'attaché financier auprès de l'ambassade de France à Tunis. J'ai, en Tunisie, en compte capital la somme de 9 440 dinars et en compte d'attente la somme de 2 004,110 dinars.

Malgré les accords franco-tunisiens d'octobre 1980, je n'arrive pas, avec quitus fiscal et tous justificatifs d'origine des fonds, à transférer les malheureux 2 000 dinars auxquels j'ai droit, et je me demande quand je pourrai récupérer la totalité des fonds. J'ai soixante-deux ans, je pointe à l'ASSEDIC depuis le 15 avril dernier et j'ai à ma charge trois étudiants nés en 1961, en 1962 et en 1963. L'attaché financier m'avait réclamé, si possible, un certificat de non-imposition ; je lui ai adressé photocopies de mon inscription à l'A.N.P.E. et à l'ASSEDIC. Nous vivons sur le salaire de ma femme (qui, heureusement, est fonctionnaire) : dois-je divorcer pour obtenir à mon nom un certificat de non-imposition ?

Comment parler de construire l'avenir « fraternellement » quand on est en butte à des mesures de rétorsion, que la situation n'évolue pas, et qu'un minimum de réciprocité ne joue pas ?

Je ne suis pas un indigent, mais il est urgent que je rentre dans mes fonds ; depuis vingt ans, je ne fais que me battre... sans résultat.

PAUL HOVELACQUE.
(Lorient.)

LU

DEUX LIVRES DE JEAN-LOUIS QUERMONNE, PIERRE AVRIL ET JEAN GICQUEL

La Ve République à la loupe

POUR le professeur Jean-Louis Quermonne, il n'y a évidemment pas eu en 1981 changement de régime institutionnel en France. Tout simplement changement de majorité politique. Le professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, président honoraire de l'université des sciences sociales de Grenoble, estime, dans son ouvrage sur *le Gouvernement de la France sous la Ve République*, que l'alternance survenue il y a deux ans a même permis d'élargir l'assise de la Ve République.

La démonstration est en tout cas faite pour le moment de la capacité des institutions fondées en 1958 à fonctionner « *au service de deux tendances différentes* ». La Constitution élaborée par de Gaulle a ainsi démontré sa souplesse et sa faculté d'adaptation. Aussi, selon M. Quermonne, dans un régime démocratique où les institutions sont communément acceptées, l'élaboration par le pouvoir d'une nouvelle Constitution serait « *une perte de temps pour qui veut réellement améliorer et transformer la société* ».

Ce livre constitue une étude exhaustive du fonctionnement des divers pouvoirs, y compris depuis l'accession de la gauche aux responsabilités. Il intègre chaque fois à côté de la description juridique des fonctions le contexte politique dans lequel elles se sont exercées. Cet ouvrage sera d'autant plus utile qu'il comporte en annexe les textes constitutionnels qui nous régissent et les extraits des principaux discours prononcés par les responsables nationaux sur le fonctionnement des institutions.

Deux autres professeurs de droit, MM. Pierre Avril et Jean Gicquel viennent, avec leurs « *Chroniques constitutionnelles françaises* », d'établir un véritable dictionnaire précis, complet, maniable et tout à fait précieux. Il s'agit d'une façon objective de montrer quelle fut la pratique des institutions de 1976 à l'été 1982, c'est-à-dire pendant une période qui couvre trois législatures, cinq gouvernements et deux présidences de la République.

A l'intérieur de chaque rubrique (il y en a quatre-vingts), les décisions prises sont classées par ordre chronologique, permettant ainsi de mesurer les évolutions ou de constater la continuité. Pour chaque rubrique, les auteurs se réfèrent non seulement aux décisions du pouvoir exécutif mais aux lois votées, aux réponses des ministres aux questions des parlementaires et également aux discours des responsables, aux articles de doctrine juridique ainsi qu'aux prises de position politiques des partis et aux commentaires de presse, sans oublier les arrêts des juridictions administratives.

C'est dire combien, sous une forme relativement concise, cet ouvrage est un bon instrument qui permet de se reporter aisément aux documents originaux. On redécouvre par exemple qu'en 1977 M. Mitterrand envisageait un référendum sur l'armement nucléaire, qu'en 1976 les communistes et les socialistes souhaitaient la levée du secret fiscal et du secret bancaire pour enquêter sur les affaires aéronautiques de M. Marcel Dassault. Il est vrai qu'ils étaient alors dans l'opposition.

Ces deux ouvrages passent en quelque sorte la Ve République à la loupe.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Le Gouvernement de la France sous la Ve République*, de Jean-Louis Quermonne. Dalloz, 699 pages, 182 F.

★ *Chroniques constitutionnelles françaises*, de Pierre Avril et Jean Gicquel. PUF, 489 pages, 250 F.

LE GRAND ESPACE DE L'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE A MONTPARNASSE.
RYO
GRANDES ENTREPRISES, PME, PMI, ADMINISTRATIONS, PROFESSIONS LIBÉRALES, TOUS CEUX QUE L'INFORMATIQUE PERSONNELLE CONCERNE.
L'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE ÇA S'ÉCOUTE D'ABORD.

RYO VOUS ÉCOUTE ET VOUS TROUVE LA MEILLEURE SOLUTION.
RYO. 94, Bd du Montparnasse 75014 Paris. Tél. : 328.46.36 / 42, rue de Paris 59000 Lille. Tél. : (20) 30.63.11.

هكذا من الأصل

Le Monde **étranger**

LE COUP D'ÉTAT AU NIGÉRIA

PRÉSIDÉ PAR LE GÉNÉRAL BUHARI

Le « Conseil suprême militaire » a suspendu la Constitution et interdit les partis politiques

Quarante-huit heures après le coup d'Etat militaire qui a renversé, samedi matin 31 décembre, le président Shehu Shagari, la situation paraissait calme dans l'ensemble du Nigéria, notamment à Lagos où, après la lecture à la radio nationale, par le général Sana Abacha, d'un communiqué annonçant le renversement du régime civil, les nouvelles autorités ont rendu publique la constitution d'un *« gouvernement fédéral militaire »* présidé par le général de division Mohammed Buhari, nouveau chef de l'Etat et commandant en chef des forces armées. Le général Abacha a d'autre part annoncé l'instauration d'un couvre-feu nocturne, la fermeture des ports, des aéroports et de toutes les frontières terrestres. Ces mesures étaient toujours observées lundi matin 2 janvier, l'aéroport de Lagos demeurant interdit à tout trafic, et les communications avec l'extérieur étant toujours coupées. Le « Conseil suprême militaire », instance dirigeante du nouveau gouvernement, a également annoncé la suspension de la Constitution de 1979 et l'interdiction des partis politiques.

Le général Abacha a ordonné à tous les responsables de l'ancien régime, ministres, gouverneurs et hauts fonctionnaires, *« de libérer leurs résidences officielles, de rendre tous les biens du gouvernement en leur possession et de se présenter dans les sept jours au poste de police le plus proche »*.

Quelques heures après le coup d'Etat, Radio-Lagos a précisé que les commandants de brigade seront responsables de l'administration des Etats de la fédération sous leur contrôle opérationnel, en attendant la nomination de gouverneurs militaires. On ignorait toujours avec précision, lundi matin, le sort du président Shagari mais, selon des informations concordantes, l'ancien chef de l'Etat, qui se trouvait à Abuja, où doit être édifiée la nouvelle capitale fédérale, aurait été arrêté, ainsi que le vice-président et les présidents de la Chambre des représentants et du Sénat. Ces trois dernières personnalités seraient internées dans un camp militaire de la capitale.

Dans un message à la nation, diffusé samedi à minuit sur Radio-Lagos, ainsi que sur les radios locales de quatre Etats, le général Buhari a déclaré que le coup d'Etat avait *« pour objectif principal de sauver le Nigéria de l'effondrement »*. Il a ajouté que les fonctions de chef de l'Etat et de commandant en chef des forces armées lui avaient été transmises après consultation de celles-ci, et qu'il les avait acceptées *« avec humilité et un profond sens des responsabilités »*. Le changement, a-t-il précisé, *« était devenu nécessaire pour remédier à une crise économique et à une sérieuse crise de confiance »*. Le Nigéria, a-t-il ajouté, *« maintiendra et renforcera les relations diplomatiques existantes avec les autres Etats et avec les organisations internationales tels l'Organisation de l'unité africaine, les Nations unies et ses organismes, la communauté économique des Etats ouest-africains, l'OPEP et le Commonwealth »*. La radio a, par ailleurs, lancé plusieurs appels au calme, invitant la population à *« respecter la loi »*. *« Quiconque sera pris en train de troubler l'ordre public se verra traiter sommairement »* et le gouvernement militaire n'hésitera pas à proclamer la loi martiale dans les Etats ou régions où des troubles se produiraient. Tous les militaires ont, d'autre part, été invités à rejoindre leurs casernes.

Il semble bien que ce putsch se soit déroulé sans effusion de sang. Seuls, quelques coups de feu ont été entendus aux abords de la radio, proche de la présidence, ainsi qu'au siège de la télévision. Samedi, avant l'aube, des camions militaires avaient pris position autour des résidences officielles du vice-président et du président de la Chambre des représentants. Les étrangers résidant à Lagos n'ont pas été inquiétés, le gouvernement précisant d'ailleurs que leur sécurité sera assurée et qu'ils seront *« protégés de manière adéquate »*.

Les capitales étrangères n'avaient pas encore réagi officiellement ce lundi matin 2 janvier, bien que dans diverses capitales ouest-africaines la surprise et la consternation semblent dominer dans les milieux gouvernementaux. La presse britannique, notamment le *Times* et le *Guardian*, estime, dans ses éditions de lundi, que les accusations de corruption portées par le nouveau régime contre l'administration civile renversée sont fondées. Aux Etats-Unis, le *Washington Post* déplore le coup d'Etat, estimant que l'expérience nigériane aurait pu *« inciter d'autres pays d'Afrique de l'Ouest à relâcher les rênes dans leurs Etats à parti unique et leurs dictatures militaires »*. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

LE CONSEIL MILITAIRE SUPRÊME

La composition du nouveau Conseil militaire suprême, dirigé par le général Mohammed Buhari, chef du « gouvernement fédéral militaire » et chef des forces armées, a été rendue publique dimanche 1er janvier dans la soirée par Radio-Lagos :

— Ministre de la défense : général D.Y. Bali.

— Chef d'état-major général des forces armées nigérianes : général Sintia Isiako.

— Chef d'état-major de l'armée de terre : général Ibrahim Babangida.

— Chef d'état-major de l'armée de l'air : maréchal Ibrahim Alfa.

— Chef d'état-major de la marine : commodore Augustin Aykomo.

Les généraux Maman Vatsa, Mohamed Magoro, Sanni Abacha, Ola Oni, M.G. Nasko, Y.Y. Kue, le colonel Salihu Ibrahim et M. S.N. Iyang figurent également au sein de ce conseil.

Le chef de l'Etat, le général Buhari, a, d'autre part, approuvé la nomination de M. G.A.E. Longe au poste de secrétaire du « gouvernement fédéral militaire » et celle de M. Alhaji Mohammed à celui d'inspecteur général adjoint de la police.

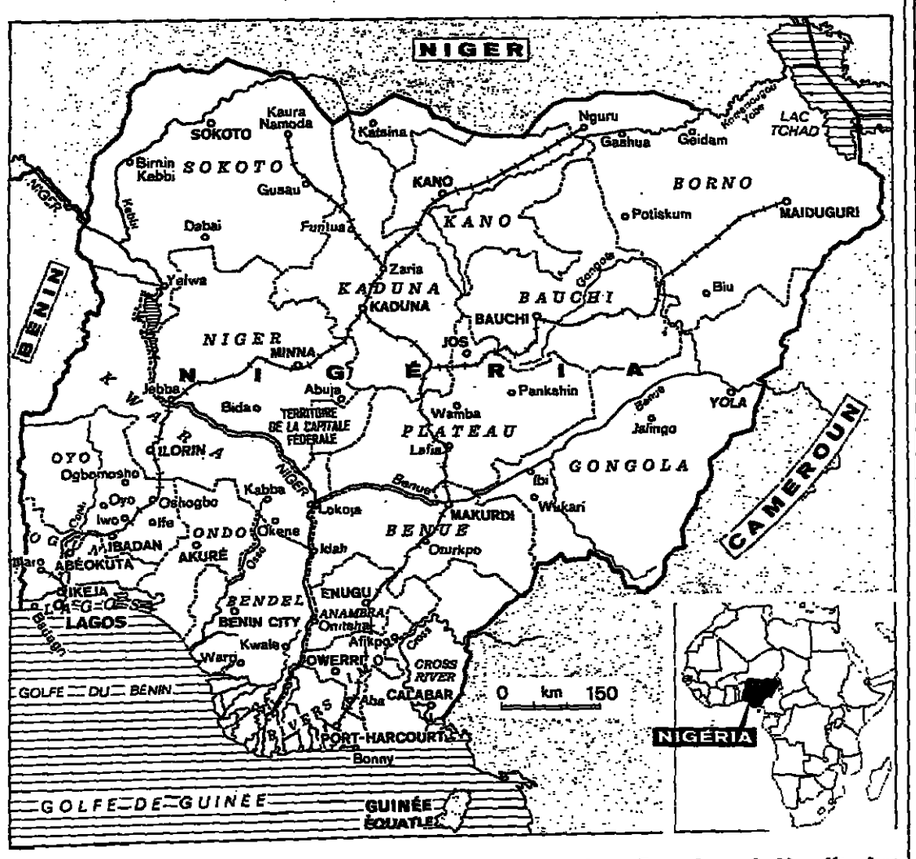

La Fédération du Nigéria est un des *Etats* les plus étendus de tout le continent africain. Elle couvre 923 768 kilomètres carrés, soit une superficie à peu près égale à deux fois celle de la France.

Sa population, qui comptait 55 600 000 habitants en 1963, est actuellement estimée à 90 millions. Ce pays possède deux villes de plus de un million d'habitants : Lagos, la capitale fédérale, et Ibadan, longtemps considérée comme la plus grande ville noire du globe. La population nigériane comprend une mosaïque de groupes ethniques extrêmement divers, les trois groupes dominants étant les Haoussas dans le Nord, les Yoroubas dans le Sud-Ouest et les Ibos dans le Sud-Est.

D'après le recensement de 1963, le pays comptait 26 millions de musulmans et 19 millions de chrétiens. L'islam est surtout implanté dans le Nord, alors que le Sud est fortement christianisé, la partie occidentale étant en majorité anglicane et protestante, la partie orientale, en majorité catholique.

Le Nigéria dispose de l'un des réseaux de transports routiers, ferroviaires et fluviaux les plus importants du continent. Les voies navigables s'étendent sur plus de 6 000 kilomètres.

Le potentiel économique nigérian, malgré la grave crise économique qui l'atteint, reste considérable, surtout à l'échelle du continent africain. Ses ressources sont très diversifiées. Situé dans le peloton de tête des pays africains producteurs de pétrole (ses réserves s'élèvent à 2 251 millions de tonnes), le Nigéria détient également 1,5 % des réserves prouvées de gaz naturel. Il produit 80 % du minerai de colombite extrait dans le monde, de l'étain (huitième producteur mondial) et du charbon. L'agriculture nigériane s'est peu à peu dégradée, la Fédération important, par exemple, 700 000 tonnes de riz en 1981, contre 1 700 tonnes en 1970. La production de cacao, dont le Nigéria était le deuxième producteur mondial il y a une dizaine d'années, a considérablement régressé (200 000 tonnes en 1976, 16 500 tonnes en 1977), tout comme la production d'huile de palme (55 000 tonnes en 1976, 47 000 tonnes en 1977). Le Nigéria dispose néanmoins d'une bonne industrie textile et sidérurgique.

Les putschistes entendent lutter contre la corruption

(Suite de la première page.)

Réélu pour un nouveau mandat de quatre ans, le 10 août 1983, il distançait cette fois son même challenger de plus de quatre millions de voix, réussissant même à faire progresser son score de 12 % à 38 % dans le bastion de son rival, l'Etat de l'Oyo.

Politiquement, il avait les coudées plus franches, puisque le parti présidentiel, le N.P.N. (National Party of Nigeria) contrôlait, à l'issue des élections des gouverneurs, douze des dix-neuf Etats que compte la fédération, contre sept précédemment.

Cette structure fédérale, inspirée de celle des Etats-Unis (tout comme la Constitution de type présidentiel, selon laquelle le chef de l'Etat, assisté d'un vice-président, doit, pour certaines de ses décisions politiques, obtenir l'aval d'un Parlement composé de la Chambre des représentants et du Sénat), est féconde de pratiques démocratiques, dans la mesure où une certaine dose d'autonomie et de décentralisation ne permet pas au président et au parti majoritaire de bafouer les aspirations ethniques et politiques régionales. Mais elle est aussi terriblement pesante pour le pouvoir central, car elle encourage les féodalités et les potentats locaux. Ce n'est pas sacrifier au paradoxe que de dire que le président Shagari a gouverné un pays sans doute ingouvernable.

La nation nigériane est en effet une réalité fragile. Les rivalités régionales, nées des différences ethniques et économiques, sont toujours vivaces, en dépit et à cause sans doute de la tentative sécessionniste de la région Sud-Est, le Biafra, dans les années 1967 à 1970, qui fut durement réprimée.

C'est pour écarter les menaces d'éclatement qui pesaient sur l'entité nigériane que le général Gowon, qui gouverna le pays de 1966 à 1975, découpa les quatre régions en une structure fédérale de douze Etats. C'est pour les mêmes raisons que le général Obasanjo (chef de l'Etat de 1976 à 1979) créa sept Etats nouveaux, et c'est toujours avec le même souci de « casser » les monopoles régionaux que le président Shagari, sensible aussi aux revendications locales, avait promis la création de vingt-et-un nouveaux Etats. Cette promesse, électorale, n'a pas été tenue. Il est vrai que ses plus chauds partisans avaient souvent pour objectif de constituer de nouvelles féodalités.

LE GÉNÉRAL BUHARI UN ANCIEN MINISTRE DU PÉTROLE

Le nouvel homme fort du Nigéria, le général de division Mohammed Buhari, qui est âgé de quarante et un ans, est un officier de l'armée de terre formé en Grande-Bretagne. Il est diplômé de l'école militaire d'Aldershot (Angleterre) et de l'Académie militaire nigériane. Sous le gouvernement militaire du général Gowon (1966-1975), il avait été nommé gouverneur militaire de l'Etat de Borno, dans le nord-est du pays, limitrophe du Tchad.

En 1976 et 1977, alors lieutenant-colonel, il fit partie du conseil militaire suprême qui renversa le général Gowon, et en devint l'un des membres les plus influents. Il exerça ensuite les responsabilités de ministre du pétrole et de l'énergie. De 1976 à 1978, le général Buhari exerça les fonctions de commissaire fédéral aux ressources pétrolières avant d'être nommé président de la Société nationale des hydrocarbures (N.P.C.). Le général Buhari, qui commençait la quatrième division de l'armée sous le gouvernement Shagari, passe pour un homme intègre et un gestionnaire expérimenté.

Violence et corruption

Pourtant, malgré les crises multiples qui ont secoué le pays, la structure fédérale perdure, faisant la preuve de son efficacité. Cette organisation politique et administrative a peut-être permis de forger, peu à peu, un sentiment national nigérian, ce qui n'est pas contradictoire avec des explosions sporadiques de violence, qui ont ou non leur source dans des problèmes ethniques.

La vague d'élections, d'août à octobre derniers, s'est soldée par plus de cent morts (surtout dans les Etats de l'Oyo et de l'Ondo), ce qui n'est pas, pour le Nigéria, anormal. Cette violence « ordinaire » permet sans doute de discerner à Lagos, la capitale, le titre de ville la plus dangereuse du monde, tant le banditisme et la criminalité y sont monnaie courante. C'est parce que Lagos est devenue à proprement parler invivable qu'une nouvelle capitale fédérale s'édifie près d'Abuja.

Cette violence et la corruption généralisée, devenue un mode de fonctionnement de la vie publique, ne sont pas près de disparaître. Elles n'ont, en tout cas, pas détourné les investisseurs étrangers. Il n'empêche : l'image de marque du Nigéria à l'extérieur s'est, depuis un an, considérablement dégradée, notamment aux yeux des autres pays africains. En décidant d'expulser brutalement, en février 1983, près de deux millions de travailleurs étrangers, les autorités n'ont sans doute pas pris la mesure de la perte de prestige subie en Afrique. Les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce gigantesque exode ont montré de manière éloquente que la « démocratie » nigériane n'était plus une terre hospitalière, ce qu'elle avait été auparavant.

Le « géant » du continent noir, puissant par sa population, par ses ressources, son économie et son armée (*moderne*), protecteur de certains Etats, craint par d'autres, n'était pas si exemplaire. Le coup d'Etat militaire qui vient de mettre fin au régime civil de M. Shagari est en réalité un coup de grâce qui fait retomber le Nigéria dans le lot commun des Etats ballottés au gré des changements autoritaires de régime. Dans une certaine mesure, ce qui arrive au Nigéria est grave non seulement pour lui-même, mais aussi pour l'Afrique dans son ensemble.

Cet aboutissement était, sinon prévisible, du moins précédé de signes de dégradation interne. L'économie du Nigéria traverse, en effet, une grave crise. Le pétrole est la principale richesse du pays, représentant près de 90 % des rentrées de devises et 80 % des recettes de l'Etat. La baisse de la production et celle du prix de référence du « brut » imposées par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) en raison des fluctuations à la baisse du marché pétrolier mondial, ont atteint le Nigéria de plein fouet.

Un chômage croissant

Dès lors, incapable de faire face à des créances internationales, le Nigéria, dont la dette extérieure à court terme est d'environ 5 milliards de dollars, voit son économie dépendre peu à peu du bon vouloir du Fonds monétaire international pour obtenir le rééchelonnement de sa dette et contracter de nouveaux emprunts, comme tant d'autres pays du continent africain. Les revenus de l'Etat devraient s'élever à 14,5 milliards de dollars en 1984, contre 11,3 milliards en 1983.

Endetté auprès des organismes internationaux, le Nigéria l'est aussi à l'égard de compagnies privées étrangères, et le gouvernement doit des sommes importantes aux industriels du pays. L'inflation, qui pourrait se situer, selon les estimations, à un taux de 25 à 40 %, croît à un tel rythme que l'on voit mal comment une dévaluation de la monnaie nationale, le naïra, pourrait être évitée. Cette dégradation de la situation économique, explicable par la chute des cours mondiaux du pétrole, est aussi le résultat d'une gestion malsaine, reconnue comme telle par tous les experts.

Les autorités nigérianes peuvent, à juste raison, estimer que les prodigieuses richesses en gaz naturel du pays (les réserves sont estimées à environ 6 000 milliards de mètres cubes) prendront le relais du pétrole. Mais, outre le fait que cet objectif ne sera pas atteint avant plusieurs années, il ne constitue qu'un palliatif.

Comme le Gabon, autre Etat pétrolier du continent, le Nigéria a misé pour l'essentiel de son développement sur l'exploitation de l'« or noir », au détriment de ses ressources traditionnelles. L'agriculture, largement délaissée depuis le « boom » pétrolier des années 70, n'occupe plus aujourd'hui que 35 % de la population, contre le double en 1960.

Important de plus en plus de denrées alimentaires, le Nigéria connaît un chômage croissant que la vague d'expulsions de février, contrairement aux espoirs des autorités, n'a pas permis de réduire, bien au contraire. Bon nombre d'emplois occupés par les étrangers qui ont dû quitter le territoire n'ont pu être pourvus par les nationaux, soit parce que ceux-ci manquaient de qualification, soit parce que les emplois laissés vacants présentaient des contraintes jugés insupportables.

Outre qu'elle a engendré un gonflement démesuré des villes par un prolétariat attiré par un argent réputé « facile », et donc une augmentation de la criminalité, la manne pétrolière a provoqué une évolution des mentalités, peu tournées vers l'effort. A cela s'ajoute un autre phénomène : l'expatriation des diplômés.

Si le rétablissement d'une gestion économique saine est la justification de ce coup d'Etat militaire, comme semble l'indiquer la déclaration radiodiffusée du général Sana Abacha, il est à craindre que les militaires aujourd'hui au pouvoir seront tentés, dans la mesure où ils pourront contrôler la situation, de prendre des mesures autoritaires pour mettre d'abord fin à l'anarchie d'une société civile victime du « mirage pétrolier ».

LAURENT ZECCHINI.

HUMIDITÉ GRIMPANTE: LE REMÈDE DÉFINITIF EXISTE.

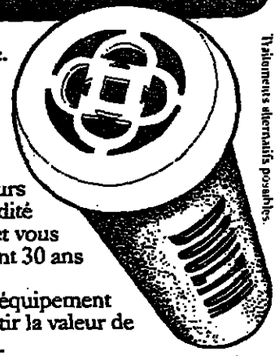

Finie l'humidité grimpante. Fini le salpêtre. Après 30 ans de résultats en Angleterre, Murprotec vient au secours de vos murs.
– Simple : Des tubes de céramique introduits dans vos murs boivent intégralement l'humidité grimpante qui monte du sol et vous préservent du salpêtre pendant 30 ans au moins.
– Indispensable : Cet équipement vous aide à garantir la valeur de votre maison.
– Pratique : C'est une installation qui ne nécessite pas de travaux importants.
– Efficace : C'est LA solution d'assainissement DÉFINITIVE.
– Sans surprise : Murprotec vous propose un diagnostic et un devis gratuits sur simple demande.

Traitements alternatifs possibles.

L'EFFET DE CE PRODUIT EST GARANTI 30 ANS.

TEST GRATUIT
Mesure le degré d'humidité de votre maison.

Bon pour une documentation gratuite.
Je désire recevoir gratuitement et sans aucun engagement une documentation complète sur le procédé MURPROTEC.
Nom (majuscules) _____
Adresse complète _____
_____ *Tél.* _____
☐☐ *N° du département de la maison concernée par le problème d'humidité.*
Renvoyez ce bon à : Murprotec, 75-77, rue Dr Vaillant 78210 St-Cyr-l'Ecole

MURPROTEC
Anti-salpêtre. 30 ans de garantie

Brochure explicative gratuite.

MURPROTEC
Bureaux à Paris, Arras, Rennes, Agen.
MON 04

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

Le centre culturel français de Tripoli a été détruit par une charge explosive

Les Français ont encore *une fois été* la cible de deux attaques terroristes au Liban. Ce lundi 2 janvier, un tir de lance-roquettes R.P.-6-7 a eu lieu contre la résidence des Pins à Beyrouth, siège de l'état-major français, sans toutefois faire de victimes. *Dimanche 1er janvier, une charge* explosive de 7 kg avait détruit, peu avant 3 heures, le centre culturel français de Tripoli, au nord du Liban, *sans faire de victimes.* Le centre, situé dans la zone du port, non loin de la Croix-Rouge, se trouvait au premier *étage d'un immeuble qui* a été légèrement endommagé. Le directeur du centre, M. Courant, s'est rendu dimanche matin chez M. Rachid Karamé, ancien président du conseil et principal notable de la ville, qui a dénoncé l'attentat, lequel n'a été revendiqué par aucune organisation.

Le général René Imbot, chef d'état-major de l'armée de terre, et le général Jean Brette, commandant de la 11e division parachutiste, ont passé la nuit de la Saint-Sylvestre au Q.G. du contingent français à Beyrouth, en compagnie du général François Cann, *son commandant. Ils* ont accueilli samedi soir le président Amine Gemayel, qui a rendu visite aux différents contingents de la *force multinationale* stationnée à Beyrouth.

Malgré quelques obus qui sont tombés dans la banlieue est de Beyrouth, la journée du nouvel an a été *calme dans la capitale libanaise,* contrairement à ce qui s'était produit à Noël. En revanche, la tension a été grande au sud du Liban, qui *est resté* coupé du reste du pays pour la troisième journée consécutive. Les forces israéliennes avaient maintenu *fermés les points* de passage qui se trouvent à quelque 40 km au sud de Beyrouth, à la suite d'explosions qui se sont produites aux abords de Saida, à proximité d'une position de l'armée. En outre, une charge explosive de 20 kg munie d'un système de mise à feu automatique a été désamorcée dimanche au sud de Tyr. Les forces israéliennes ont toutefois rouvert les ponts Awali et Bisri *ce lundi matin.*

Quelque quatre cents Libanaises ont *organisé dimanche une nouvelle* manifestation assise dans la mosquée Zaatari, où les forces israéliennes étaient intervenues vendredi *durant la prière* hebdomadaire, pour protester contre « *les exactions israéliennes* ». Une charge qui a explosé dimanche matin à Nabatiyeh *au passage* d'un véhicule militaire israélien a blessé trois civils libanais. Selon un bilan publié à Jérusalem, plus de cinq cents attentats ont été *commis en* 1983 contre l'armée israélienne au Liban, faisant soixante-treize morts et deux cent soixante blessés parmi *les militaires.*

Enfin, le camp de détention israélien d'Ansar, au sud du Liban, fermé il y a un mois et demi à la suite de la libération des cinq mille personnes qui y étaient détenues, a été rouvert, a annoncé l'agence de presse libanaise. Le camp abriterait actuellement huit cents nouveaux détenus libanais et palestiniens, dont certains originaires de Saida. — *(A.F.P.)*

M. Walter Mondale et trois anciens directeurs de la C.I.A. demandent le rapatriement des « marines »

Washington *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.).* — Dans son allocution de nouvel an, le président Reagan a affirmé, samedi 31 décembre, que des « *progrès* » *avaient été* accomplis au Liban et que « *ces progrès auraient été impossibles sans la présence des* « marines » *et des autres contingents de la force multinationale de paix* ». M. Reagan s'est félicité que des conversations se soient engagées en vue d'élargir la base du gouvernement Gemayel. « *La tâche n'est pas facile,* a-t-il ajouté, *les progrès sont douloureusement lents, mais ils sont en cours.* »

Cependant, après la publication du rapport du Pentagone sur les circonstances de l'attentat du 23 octobre contre les « marines » à Beyrouth, *constituant une dénonciation* par l'armée elle-même des conditions de l'engagement américain, les pressions sont de plus en plus fortes en faveur du retrait du *contingent* des Etats-Unis. La semaine dernière, deux membres influents du Congrès avaient pris position dans ce sens. Samedi et dimanche, ce fut le tour de M. Walter Mondale, ancien vice-président et candidat à l'investiture démocrate dans la course à la Maison-Blanche, et de trois anciens directeurs de la C.I.A.

M. Mondale a invité le président Reagan à rapatrier les « marines » *dans un délai de quarante-cinq* jours en consultation avec les trois autres pays de la force multinationale (France, Grande-Bretagne, Italie). Il s'est cependant prononcé *pour le maintien,* au large des côtes libanaises, de la force navale américaine, qui « *a montré son efficacité* ». Il propose de transférer la responsabilité de la défense de l'*aéroport de Beyrouth* des « marines » à l'armée libanaise, d'accroître les « *pressions diplomatiques* » sur la Syrie pour obtenir le retrait de ses troupes du Liban et de « *raffermir* [les] *relations politiques et stratégiques avec Israël* ». L'ancien vice-président de M. Carter a accusé M. Reagan de *mener* au Proche-Orient une politique « *de flottement et d'illusion* » et il a estimé que le gouvernement américain avait perdu l'initiative *au profit de la Syrie* et de l'U.R.S.S.

Trois anciens directeurs de la C.I.A. ont pris — séparément — une position analogue : « *Les « marines » ne sont pas une force de maintien de la paix,* a déclaré M. William Colby. *Si le but est de soutenir le gouvernement Gemayel, il faut un système d'aide militaire et de conseillers, non des « marines ». « Il n'est pas sage de laisser les « marines » là-bas alors que leur position est devenue de plus en plus vulnérable à mesure que la situation politique se détériorait* », a dit l'amiral Turner. Enfin, M. James Shlesinger a estimé que la plus mauvaise politique était de permettre à la Syrie de « *jouer au chat et à la souris* » *avec les forces américaines.*

LE PASTEUR JACKSON A RENDU VISITE AU PILOTE AMÉRICAIN PRISONNIER EN SYRIE

Damas, *(A.F.P.-A.P.).* — Le pasteur Jesse Jackson, candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle américaine, espérait rencontrer, ce lundi 2 janvier, le président syrien Hafez el Assad. M. Jackson se trouve à Damas pour essayer d'obtenir la libération de Robert Goodman, pilote américain fait prisonnier par les Syriens, le 4 décembre dernier, après la destruction de son appareil au-dessus du Liban.

Après un entretien avec M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, le pasteur a déclaré que Damas liait la libération de M. Goodman à l'arrêt des vols de reconnaissance américains au-dessus des positions syriennes. Dans un premier temps, les Syriens avaient posé comme condition le retrait du contingent américain du Liban.

M. Jackson a ensuite rendu visite au pilote prisonnier dans un bâtiment de l'armée. Il lui a remis trois messages adressés par sa mère, sa fille et le commandant des forces aéronavales américaines. Selon lui, M. Goodman a qualifié « *d'excellentes* » les conditions de sa détention — il peut lire des livres anglais et écouter les émissions en anglais de Radio-Damas, — mais il a déclaré qu'il avait besoin d'une seule chose : « *un billet de retour* ».

Le président Pertini se prononce à nouveau pour un retrait du contingent italien

De notre correspondant

Rome. — Le message de fin d'année du président Pertini, et en particulier les passages attendus sur l'engagement italien au Liban, suscitait *depuis plusieurs jours* bien des polémiques. Avec le souci de clarté et la sincérité qui font sa popularité, le président italien y a mis un terme samedi 31 décembre. Rappelant que selon lui les forces italiennes ne doivent pas être impliquées dans une guerre, même locale, qui ne les concerne pas, M. Pertini a déclaré : « *Si s'installent des conditions telles qu'un conflit devient inévitable, l'Italie devra retirer son contingent et ne laisser à Beyrouth que son hôpital militaire.* » Le président de la République a toutefois ajouté : « *Ceci est mon opinion personnelle et je n'entends pas exercer une influence quelconque sur le gouvernement.* »

C'est une opinion analogue que M. Spadolini, ministre de la défense, qui a passé le 31 décembre en compagnie des soldats italiens à Beyrouth, a fait valoir lors de ses entretiens avec le président Gemayel. M. Spadolini a notamment parlé d'une « *redéfinition* » et d'une « *restructuration* » de la force de paix italienne au Liban, sans toutefois indiquer quels en seront le calendrier et les modalités. « *Notre engagement pour la paix a une limite, précisément la paix* », devait préciser plus tard M. Spadolini, qui a en outre critiqué l'absence de coordination entre les commandements composant la force multinationale.

Le président Pertini a également consacré une grande partie de son message à la paix, se prononçant pour un « *désarmement total et contrôlé* », tout en se disant conscient de ce qu'il peut avoir d'« *absurde* » pour les hommes politiques, et défendant les pacifistes contre ceux qui voudraient ne voir en eux que des protestataires « *manipulés* ».

Les menaces qui pèsent sur la paix ont également été au centre du message de Jean-Paul II, le 1er janvier, place Saint-Pierre. D'une manière inhabituelle, le pape a d'ailleurs tenu à exprimer publiquement son estime au président de la *République italienne* pour les paroles qu'il avait prononcées la veille. Jean-Paul II a appelé à une reprise dans les plus brefs délais des négociations de Genève. Il a également souligné l'écart qui se creuse entre le Nord et le Sud, c'est-à-dire entre riches et pauvres, soulignant que, selon la F.A.O., chaque jour quinze mille personnes meurent de faim ou de malnutrition (un thème qu'avait également développé M. Pertini).

PHILIPPE PONS.

Libye

Le colonel Kadhafi invite les jeunes chrétiens à lire le Coran

Tripoli (Jana). — « *Je ne peux vous inciter à la paix en 1984, car c'est vous qui la menacez. Je ne voudrais pas vous inciter à l'amitié, car c'est vous qui incarnez la haine pour les autres au point d'avoir inventé les méthodes les plus ignobles de massacres collectifs et d'extermination contrairement aux enseignements de Jésus-Christ.* » Tel est le message de Nouvel An que le colonel Kadhafi a formulé à l'intention « *des chefs d'Etat chrétiens membre du pacte atlantique* », selon l'agence de presse libyenne Jana.

Soulignant que « *le monde chrétien régresse et commence à se dissoudre* », il a invité « *les nouvelles générations du monde chrétien à lire le Coran et à engendrer une révolution culturelle* » pour modifier sa façon de penser. Le Guide de la révolution affirme aussi que « *l'Ancien et le Nouveau Testament que l'on trouve actuellement sont falsifiés, déformés et amputés sciemment du nom de Mohammed et de plusieurs autres choses* ».

Le colonel Kadhafi retrace la vie de Jésus, son message prophétique et ses miracles et déclare : « *Tout cela, nous l'avons su par le Coran, le Coran que vous n'avez pas lu et auquel vous ne croyez pas du fait de votre chauvinisme aveugle et de votre fanatisme national à l'égard de la nation arabe, du fait de la propagande israélienne mystificatrice et du fait de l'ignorance qui vous empêchait de vous rendre compte de la réalité de l'histoire du prophète Mohammed.* »

• *Attentat contre les bureaux d'El Al à Rome.* — Une bombe, de petite puissance, a explosé samedi soir 31 décembre, vers 23 heures, devant les bureaux romains de la compagnie aérienne israélienne El Al, brisant la vitrine et endommageant la porte d'entrée. L'attentat n'a pas été revendiqué. — *(A.F.P.)*

• *MM. Nimr Saleh et Ahmad Jibril en Libye.* — M. Nimr Saleh (Abou Saleh), l'un des principaux chefs des dissidents du Fath, et M. Ahmad Jibril, secrétaire général du F.P.L.P.-commandement général, également opposé à M. Arafat, sont arrivés samedi 31 décembre à Tripoli. Ils ont été reçus par le commandant Jalloud (numéro deux libyen) et par le lieutenant-colonel Abou Bakr Younes Jaber, commandant général des forces armées libyennes. — *(A.F.P.)*

PARFUMERIE, COSMÉTIQUE, SAVONNERIE, PLASTIQUES
matériel de fabrication et de conditionnement
(neuf - occasion revisée - installations)
Sté STUDEX 52, rue Saint-Germain 27000 EVREUX
Tél., Evreux : (32) 38-17-56 ou Paris : 585-85-86
Télex 770-581 F

LA REUNION DU COMITE CENTRAL DU FATH A TUNIS

M. Arafat annonce une intensification de la résistance dans les territoires occupés

De notre correspondant

Tunis. — La nouvelle stratégie qui s'impose à l'O.L.P. après l'expulsion de ses forces du Liban du Nord, est examinée par le comité central du Fath réuni à Tunis sous la présidence de M. Arafat depuis le samedi 31 décembre, avant de l'être ensuite par le comité exécutif de l'organisation palestinienne.

Au cours de cette session, les dirigeants du Fath, tous présents à Tunis, doivent aussi entendre les explications de M. Arafat sur les raisons qui l'ont amené à effectuer une visite au Caire après son évacuation de Tripoli, et être informé de la teneur de son entretien avec le président égyptien Hosni Moubarak. Cette initiative, qui a suscité de très vives réactions de la part de plusieurs mouvements palestiniens, fera également l'objet d'un débat au sein du comité exécutif de l'O.L.P. En marge des délibérations de la direction du Fath, depuis son retour à Tunis (*le Monde* daté 1er et 2 janvier), M. Arafat n'a pratiquement pas cessé de recevoir des cadres civils et militaires de l'O.L.P. et des représentants des organismes socio-professionnels palestiniens.

Dans un message au peuple palestinien diffusé dimanche à partir de Tunis, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire du déclenchement de la lutte armée, le président de l'O.L.P. a réaffirmé son rejet du plan de paix américain, et du plan d'autonomie qui en découle. « *Ce plan,* a-t-il déclaré, *supprime les droits du peuple palestinien et ignore ses aspirations nationales.* » M. Arafat s'est référé aux décisions du conseil national palestinien *tenu en février* 1983 à Alger pour évoquer une éventuelle confédération avec la Jordanie, qui ne peut voir le jour, a-t-il rappelé, qu'une fois créé un Etat palestinien indépendant. Il s'est aussi livré à une sévère critique de la politique américaine au Proche-Orient, dénonçant « *le complot américano-israélien* », qui, selon lui, a pu se développer « *à la faveur des hésitations, de la faiblesse et du silence arabes* ».

L'année 1984, a proclamé encore M. Arafat, sera celle « *de la volonté révolutionnaire et de la décision indépendante* » de l'O.L.P. Elle verra, a-t-il dit, l'intensification de la résistance dans les territoires occupés « *par tous les moyens, y compris la lutte armée* ».

MICHEL DEURÉ.

Israël

M. Shamir s'engage à ne pas « geler » les implantations juives en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Chacun sait que je ne serai jamais le chef d'un gouvernement préconisant un coup d'arrêt aux implantations.* » Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a balayé en ces termes, dimanche 1er janvier, les spéculations faisant état d'un éventuel projet de gel temporaire de la colonisation juive dans les territoires occupés (*le Monde* du 30 décembre).

On prêtait au ministre des finances, M. Cohen Orgad, l'intention de prôner une telle mesure dans le cadre du prochain budget (avril 1984 - mars 1985). M. Shamir a mis fin à ces spéculations en apaisant les craintes de la droite favorable à l'annexion des territoires, « *Je ne resterais pas au gouvernement si les choses n'étaient pas clarifiées sur ce point* », lança M. Neeman, ministre des sciences et chef du parti Tehya (Renaissance) ; et M. Shamir de le rassurer : « *Moi non plus.* »

Alors, beaucoup de bruit pour rien ? Tout est une question de nuances, mais dans un domaine aussi sensible, ces nuances ont évidemment leur importance. Selon le porte-parole du gouvernement, M. Dan Meridor, les compressions budgétaires approuvées dimanche par le conseil des ministres « *ralentiront* » la colonisation mais ne la « *gèleront pas* ». M. Meridor évalue ces restrictions à 1 milliard de dollars, alors que la presse cite le chiffre plus modeste de 600 millions.

La marge de manœuvre de M. Cohen Orgad semble plus étroite que jamais. Son plan d'austérité n'a pas fait l'unanimité au sein du gouvernement. Le ministre des affaires sociales, M. Uzan, s'y est opposé, tandis que trois de ses collègues ont refusé de participer au vote, dont le vice-premier ministre, M. David Lévy, et le ministre de l'énergie, M. Itzhak Modaï. Leurs objections portent sérieusement atteinte à l'autorité du grand argentier. Celui-ci souhaitait, par exemple, pouvoir examiner avec les hauts fonctionnaires de chaque ministère les sacrifices qu'il attend d'eux, mais les ministres ont exigé d'être directement et collectivement associés aux marchandages, et le gouvernement lui a, en outre, demandé de présenter un plan d'assainissement monétaire et fiscal.

Une émigration sans précédent

M. Lévy, qui se veut le porte-parole de l'électorat populaire du Likoud, a obtenu de M. Cohen Orgad qu'il s'engage à entamer des discussions globales sur les prix et les salaires avec la centrale Histadrout et le patronat, ce qu'il n'envisageait pas de faire avant le printemps, c'est-à-dire une fois le budget voté par la Knesset. La Histadrout a rejeté dimanche le principe d'un tel contrat global qui permettrait de fixer les nouvelles règles du jeu social. Elle a rappelé son hostilité au blocage des salaires.

Finalement, le budget 1984-1985 sera égal, en termes réels, à celui de cette année, et l'austérité n'affectera que des projets et non des opérations en cours. Les chiffres publiés dimanche par le bureau des statistiques devraient pourtant inciter le gouvernement à une rigueur accrue. Le P.N.B. n'a augmenté en 1983 que de 1 %, le déficit de la balance commerciale a représenté 5,1 milliards de dollars, l'inflation a atteint 194 %. Les importations ont crû de 16 % et les exportations de 1 % seulement. Deux seuls chiffres sont encourageants : l'essor du tourisme (1,2 million de visiteurs) et la vente des diamants, en nette progression.

Les prédictions ne sont pas plus favorables. Ainsi, le vice-ministre de l'immigration, M. Dov Smilansky, a annoncé dimanche que 1984 serait une année record pour l'émigration : le chômage et l'inflation inciteront près de cinquante mille Israéliens à aller vivre à l'étranger, soit trois fois plus qu'actuellement. Ce phénomène est idéologiquement intolérable pour un gouvernement qui ne cesse d'exhorter les juifs de la Diaspora à venir s'installer en Israël.

En attendant, les arrêts de travail en signe de protestation contre l'érosion des revenus se multiplient ici et là, notamment dans la fonction publique. Au point que le journal *Haaretz* publie lundi à l'usage de ses lecteurs un petit guide intitulé : « *Qui est en grève ?* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● TRENTE-NEUF PERSONNES TUÉES EN 1983 DANS DES CONFLITS POUR LA TERRE EN AMAZONIE. — Trente-neuf personnes sont mortes en 1983 en Amazonie lors d'affrontements entre des paysans et des hommes de main de propriétaires terriens, a affirmé samedi 31 décembre à Brasilia la commission pastorale de la terre (C.P.T.). 632 personnes ont en outre été menacées de mort et 148 ont été détenues durant la même période dans cette région où les conflits pour la possession de la terre sont très durs. Les heurts ont été particulièrement violents dans le secteur de Conceiçao-do-Araguay, où 23 personnes ont été assassinées. Dans cette même région, 361 familles ont été expulsées. La C.P.T. rend le pouvoir central et les gouvernements provinciaux responsables de la montée de cette violence et les accuse de ne rien faire pour trouver une solution au problème de la terre.

Chine

● PEKIN ET LA REUNIFICATION DE LA CHINE. — Une haute personnalité de Pékin a invité, dimanche 1er janvier, les autorités de Taiwan à faire des suggestions sur les moyens de réunifier la Chine. Mme Deng Yingchao, veuve de l'ancien premier ministre Chou Enlai et membre du bureau politique du P.C., a invité les Taiwanais à venir travailler ou étudier sur le continent et a ajouté : « *Nous sommes toujours prêts à écouter l'opinion des autorités et de la population de Taiwan sur la manière de réaliser une réunification pacifique du pays, sur celle d'améliorer nos suggestions et de les mettre en pratique petit à petit, et sur des consultations et les discussions qu'il faudrait avoir ainsi que sur les mesures qu'il faudrait prendre.* » Elle a réitéré, selon *Chine nouvelle,* l'assurance que Taiwan pourrait garder son système actuel et jouir d'une demi-autonomie en tant que « *région administrative spéciale* ».

Comores

● REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — Le président Ahmed Abadallah a annoncé, dimanche 1er janvier, un remaniement du gouvernement dont M. Ali Mroudjae conserve la direction. M. Said Hassan Said Hachim est nommé ministre d'Etat délégué à la présidence de la République et chargé des relations avec l'Assemblée fédérale. M. Abou Moustakim, ancien ministre de la santé publique et de la population, devient ministre de la justice. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● ATTAQUE CONTRE L'AMBASSADE DU MEXIQUE AU GUATEMALA. — Un groupe d'inconnus a attaqué l'ambassade du Mexique à Guatemala le 31 décembre à l'aube. Il n'y a pas eu de blessés, malgré l'utilisation de grenades par les assaillants. Une semaine plus tôt, un groupe d'extrême droite se dénommant Solidarité avec la contre-révolution avait attaqué l'ambassade du Nicaragua dans la même capitale. — *(U.P.I.)*

Italie

● LE CONFLIT DANS LES PRISONS. — Six détenus de la prison de Bad'e Carros, en grève de la faim depuis le 7 décembre, ont cessé leur mouvement samedi 12 décembre, peu après avoir été hospitalisés dans un état de grande faiblesse. Une trentaine d'autres prisonniers des quartiers de haute sécurité poursuivent la même action, en acceptant toutefois de boire du lait. Les prisonniers, anciens membres des Brigades rouges, réclament l'abrogation du statut spécial qui leur est imposé. Ce statut a été prorogé vendredi 30 décembre par le ministre de la justice, mais pour trois mois seulement et avec certains assouplissements concernant notamment l'isolement carcéral. *(A.F.P.)*

Pérou

● SENTIER LUMINEUX PLONGE LIMA DANS LE NOIR. — La capitale péruvienne a été plongée dans une obscurité totale pendant la nuit du samedi 31 décembre au dimanche 1er janvier à la suite du dynamitage de pylones à haute tension, un attentat sans doute provoqué par un commando du Sentier lumineux.

هكذا من الأصل

هكذا من الإميل

EUROPE

Grande-Bretagne

« Big Sister » ou l'erreur de George Orwell

De notre correspondant

Londres. — « *George Orwell avait tort.* » Dans un message de Nouvel An, adressé au parti conservateur, Mme Margaret Thatcher a porté ce jugement ironique pour prédire que 1984 serait « *une année d'espoir et de liberté* ». Elle a, bien sûr, voulu souligner ainsi que la situation en Grande-Bretagne ne ressemble en rien à la sinistre description qu'en fit George Orwell, voici trente cinq ans, dans *1984*.

A l'évidence, le Royaume-Uni n'a pas sombré dans le totalitarisme, sous l'empire tout-puissant de Big Brother. Si cette fiction est devenue réalité et si Orwell a eu raison, c'est ailleurs... Comme Mme Thatcher, les Britanniques, dans leur ensemble, s'en félicitent, quand bien même ils ne partagent pas les vues et l'optimisme du premier ministre. Dans leurs échanges de vœux, lors des réveillons familiaux ou dans la joyeuse et traditionnelle bousculade de Trafalgar Square, beaucoup n'ont pas manqué de se congratuler en répétant, à l'envi, la condamnation du taciturne romancier, oubliant — comme Mme Thatcher — que *1984* n'était pas une prophétie mais une « *mise en garde* ».

Cette vague d'autosatisfaction n'a pas été perturbée par l'impressionnant déploiement de police dans les rues de Londres. Il est vrai que cela ne pouvait en rien rappeler le système de haute surveillance imaginé par Orwell. La mobilisation exceptionnelle de milliers de policiers et les multiples contrôles de la circulation n'avaient pour but que de tenter d'empêcher de nouveaux attentats de l'IRA et... la conduite en état d'ivresse.

Depuis des semaines, l'Angleterre redécouvre George Orwell, ce qui se traduit, dans les médias, par un véritable « matraquage » auquel il est impossible de se soustraire. Orwell doit se retourner dans sa tombe. Le voilà devenu presque aussi omniprésent que son terrible héros, Big Brother. La presse, la radio et la télévision ne cessent d'évoquer sa vie et son œuvre, sous toutes les formes. Pour un homme qui avait voulu se retirer du monde, au point de s'exiler dans une lointaine île d'Ecosse, quelle dérision ! Son portrait s'étale partout, en poster et sur les T-shirts. On s'arrache le droit de mettre Orwell et *1984* à toutes les sauces. Le légataire de l'écrivain doit se montrer vigilant. Il a déjà refusé l'idée d'un film, façon « Guerre des étoiles », et celle d'une comédie musicale d'un goût douteux. Mais il devrait accepter d'autres projets pour le grand écran ou la scène, notamment ceux du National Theatre et de la très respectable Royal Shakespeare Company.

« Un cadeau familial »

Orwell se vend très bien. Ses éditeurs se frottent les mains et semblent n'avoir pas pris le temps de relire ce qu'ils publient... Penguin, en effet, vient de lancer une campagne publicitaire sur le thème : « 1984, *le cadeau familial de l'année* ». Or, dans l'un des principaux passages du roman, un porte-parole de la dictature annonce la destruction du couple et de la famille en expliquant qu'il ne peut y avoir d'autre amour que celui de Big Brother. Il n'est pas certain que les agents de Penguin aient voulu se livrer ainsi à une plaisanterie au second degré.

D'autres Anglais n'en conservent pas moins leur sens de l'humour. Une preuve savoureuse vient d'en être donnée par les rédacteurs d'un faux exemplaire du vénérable *Times*, qui relate l'actualité comme si Orwell, dans *1984*, avait réellement prédit l'avenir. En gros titre : l'abolition de la monarchie. L'article qui suit nous apprend que cette incroyable décision a été prise par la « dame de fer » qui, désormais, doit obligatoirement être appelée Big Sister...

FRANCIS CORNU.

Belgique

De violentes manifestations ont suivi la nomination officielle du bourgmestre francophone des Fourons

De notre correspondant

Bruxelles. — M. José Happart, vainqueur incontesté à l'automne 1982 des élections municipales dans la circonscription des Fourons, où une majorité francophone se trouve enclavée dans le territoire flamand, a été officiellement nommé bourgmestre le vendredi 30 décembre.

C'est la conclusion normale et démocratique, mais, depuis bien des années, cette enclave a été l'objet d'affrontements très violents et parfois même sanglants entre la population francophone et des manifestants venus de Flandre dans le but d'imposer la « loi du sol » sur un territoire irrédentiste qui préférerait être rattaché à la province de Liège.

Au début de l'année, le gouvernement a failli éclater lorsqu'il s'est agi de nommer M. Happart. Un compromis intervint *in extremis* pour gagner du temps : il fut convenu que le vainqueur des élections fouronnaises ne serait officiellement nommé au poste de bourgmestre qu'à la fin de l'année, ce qui devait, en principe, lui permettre d'apprendre la langue néerlandaise.

C'est donc dans une atmosphère très tendue que l'on voyait venir les derniers jours de 1983. Les réjouissances de fin d'année ont permis aux autorités d'organiser à la sauvette la prestation de serment de M. Happart. La cérémonie a eu lieu sans avoir été annoncée et à huis clos à Hasselt, qui est le chef-lieu de la province flamande du Limbourg. Respectant la législation linguistique en vigueur, le bourgmestre a prononcé son serment en langue flamande. Conformément à cette même législation, le conseil municipal de la région fouronnaise devra promulguer toutes ses décisions en flamand même si personne ne peut empêcher les édiles de se concerter préalablement en français.

M. Happart a déclaré que sa nomination ne devait pas être considérée comme une « *défaite de la Flandre* », mais comme une victoire de la démocratie. Il a cependant ajouté qu'il n'abandonnerait pas son combat pour le rattachement des Fourons à la province voisine — et francophone — de Liège.

Aussi les réactions n'ont-elles pas tardé. Des manifestants flamands ont envahi la bourgade des Fourons dès dimanche matin. Des bagarres violentes ont eu lieu entre francophones et flamingants malgré la présence d'importantes forces de police.

Les organisations flamandes ont d'autre part demandé au Conseil d'Etat l'annulation de la nomination du bourgmestre.

JEAN WETZ.

Espagne

LE PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT AUTONOME BASQUE RENONCE A BRIGUER UN NOUVEAU MANDAT.

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea, membre du parti nationaliste basque (P.N.V., démocrate-chrétien), a provoqué une énorme surprise en refusant, le vendredi 30 décembre, la nomination de son parti pour briguer un nouveau mandat lors des élections régionales qui doivent avoir lieu à la fin du mois de février ou en mars.

Cette décision, annoncée au cours d'une assemblée nationale du P.N.V. à Zarauz (près de Saint-Sébastien), s'explique par les divergences politiques de plus plus sérieuses qui l'opposent à la direction de son parti.

Le candidat du P.N.V. au poste de président du gouvernement autonome basque ne devant être désigné que le samedi 7 janvier au cours d'une nouvelle assemblée nationale, on ne peut pas totalement écarter l'hypothèse d'une manœuvre de M. Garaikoetxea pour obtenir une plus grande liberté vis-à-vis de l'appareil de son parti.

Son retrait, s'il se confirmait, pourrait modifier les données des prochaines élections régionales et la stratégie du P.N.V., M. Garaikoetxea, président depuis 1980, jouissant d'un prestige considérable. Le P.N.V. dispose actuellement de vingt-cinq des soixante sièges dans le Parlement issu des élections de mars 1980, contre neuf à son principal rival, le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E. au pouvoir à Madrid). Selon certaines enquêtes, il pourrait remporter la majorité absolue des sièges aux élections, malgré la poussée des socialistes.

(Intérim.)

Pologne

M. Adam Michnik refuse de s'exiler pour échapper à la prison

Neuf membres d'une organisation clandestine Solidarité-Instituteurs ont été arrêtés, vendredi 30 décembre, à Czestochowa, dans le sud de la Pologne, par la police politique, a annoncé, samedi, la télévision polonaise. D'autre part, plusieurs prisonniers politiques, militants du syndicat dissous Solidarité poursuivraient une grève de la faim commencée début décembre dans le pénitencier de Strzelin, petite localité située à une trentaine de kilomètres de Wroclaw, pour exiger de meilleures conditions de détention.

Cependant, quelque deux mille personnes se sont rassemblées dans la nuit de samedi à dimanche sous les fenêtres de M. Lech Walesa, à Gdansk, pour souhaiter au président de Solidarité une année « *victorieuse* ». M. Walesa est apparu trois fois à la fenêtre pour saluer la foule et lui souhaiter en retour une année 1984 « *meilleure que la précédente* ».

Un millier de militants clandestins de Solidarité ont profité de l'amnistie promise par les autorités à ceux qui se rendraient avant le 31 décembre. Toutefois aucun dirigeant important n'a répondu à cet appel. Dans une lettre datée du 10 décembre et envoyée au ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, M. Adam Michnik, en prison depuis deux ans, refuse la « liberté » dans l'exil. Des extraits de cette lettre ont été publiés, ce lundi, par *Libération*.

Après avoir décrit les brimades auxquelles il est soumis de la part des autorités de la prison et avoir déploré que le ministre de l'intérieur se dise impuissant à y mettre fin, M. Michnik écrit : « *En revanche, vous avez été assez* [compétent] *pour me faire une proposition assez particulière : aller passer les fêtes sur la Côte d'Azur, sinon un procès et de nombreuses années d'emprisonnement m'attendaient (...) Vous reconnaissez ainsi que je n'ai rien fait qui puisse permettre au parquet de formuler les accusations selon lesquelles je* « prépare le renversement du régime par la force » (...) *Vous reconnaissez que le jugement est fixé bien avant le procès (...) Vous reconnaissez que le but est de débarrasser l'élite du pouvoir d'opposants gênants* ».

Le co-fondateur avec M. Jacek Kuron du KOR (Comité de défense des ouvriers), qui attend d'être jugé en même temps que M. Kuron et deux dirigeants de Solidarité, répond à la proposition du général Kiszczak : « *Je ne vous ferai pas ce plaisir (...) La valeur de notre combat se trouve non dans ses chances de victoire mais dans la cause au nom de laquelle nous avons entrepris ce combat.* »

M. Michnik ne se fait aucune illusion sur le résultat de sa lettre : « *Je sais que vos subordonnés vont essayer de me faire prendre pleinement conscience de toutes les possibilités qu'offre le régime des prisons dans un pays qui construit le communisme.* »

ASIE

Brunei

LE SULTAN BOLKIAH ET LES MEMBRES DE SA FAMILLE CUMULENT LES PRINCIPAUX POSTES GOUVERNEMENTAUX.

Kuala-Lumpur *(A.F.P.)*. — Le sultan de Brunéi, Sir Muda Hassanal Bolkiah, a annoncé, dimanche 1er janvier, qu'il exercerait les fonctions de premier ministre, ministre des finances et de l'intérieur, dans le premier gouvernement du Brunéi indépendant. Selon l'agence malaisienne Bernama, trente mille personnes ont assisté dans la nuit de samedi 31 décembre à dimanche 1er janvier, dans la capitale Bandar-Seri-Begawan, à la cérémonie officielle de proclamation d'indépendance *(le Monde daté 1er-2 janvier)*.

Dans un discours diffusé à la radio et à la télévision nationales, le sultan a annoncé que son père, Omar Ali Saifuddin, prenait le portefeuille de la défense, son frère, Mohamad Bolkiah, celui des affaires étrangères, son autre frère, Jefri Bolkiah, celui de la culture, de la jeunesse et des sports.

Par ailleurs, l'ancien attorney général de Brunéi devient ministre de la loi et ministre de la communication, tandis que l'ancien chef intérimaire du gouvernement local, Datuk Abdul Aziz Par Omar, prend le portefeuille de l'éducation et de la santé.

Dans son discours, le sultan a affirmé que Brunéi resterait « *un Etat monarchique islamique malais souverain, démocratique et indépendant* ».

L'indépendance du Brunéi (5765 kilomètres carrés), enclave dans le Sarawak, en territoire malaisien, sur la côte nord-ouest de l'île de Bornéo, comptant environ deux cent vingt mille habitants, met fin à près de cent ans de protectorat britannique. L'économie prospère du nouvel Etat tient essentiellement à ses ressources pétrolières.

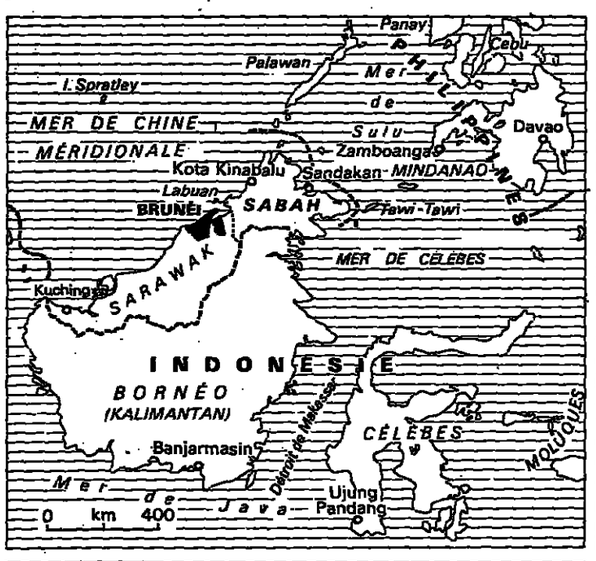

Afghanistan

LE SERVICE MILITAIRE DEVIENT OBLIGATOIRE A PARTIR DE DIX-HUIT ANS

Islamabad, (A.F.P.). — Le gouvernement afghan a décrété, dimanche 1er janvier, le service militaire obligatoire pour tous les jeunes gens, à partir de dix-huit ans, et leur a ordonné de se faire recenser dans les plus brefs délais, a rapporté Radio-Kaboul captée à Islamabad. Ceux qui ne répondraient pas à l'appel risquent de sévères sanctions, a précisé un communiqué du ministère de la défense cité par la radio.

L'âge du service militaire obligatoire — d'une durée actuelle de trente mois qui peut éventuellement être prolongée — était jusqu'à présent de vingt et un ans.

La nouvelle loi de conscription touche également les étudiants, qui bénéficiaient jusqu'à présent de sursis. Tous ceux qui ont échoué aux concours d'entrée dans diverses institutions gouvernementales ainsi que ceux qui ont terminé leurs études doivent se faire recenser. Les jeunes Afghans ayant déjà effectué leur service militaire doivent pouvoir présenter un certificat attestant de leur passage sous les drapeaux. Une enquête sera menée dans tout le pays pour recenser tous les jeunes mobilisables.

Le nombre des désertions a considérablement augmenté depuis la mise en place, en 1979, du régime pro-soviétique de Kaboul. Selon des sources officielles afghanes, les effectifs de l'armée seraient tombés, depuis lors, de 90 000 à moins de 30 000.

AMÉRIQUES

El Salvador

La guérilla a remporté d'impressionnants succès militaires en quarante-huit heures

San-Salvador *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Les guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) ont commencé l'année 1984, an V de la guerre civile au Salvador, par un nouveau et impressionnant succès militaire. Quarante-huit heures après leur attaque victorieuse contre la caserne stratégique d'El-Paraiso, à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale, ils sont parvenus, au terme d'un vif engagement contre les gouvernementaux, à détruire le pont Cuscatlan, le plus important du pays, par lequel la route panaméricaine franchit le rio Lempa, mettant en communication San-Salvador avec les provinces orientales.

Un nombre indéterminé de guérilleros du F.M.L.N. s'étaient infiltrés durant la nuit de la Saint-Sylvestre dans la zone proche du pont et du barrage de San-Lorenzo, l'un et l'autre inaugurés il y a un peu plus de trois mois. Un fort détachement de gouvernementaux gardaient les installations. Des rebelles ont déclenché des tirs de mortier, tandis que d'autres dynamitaient les piles du pont. L'ouvrage d'art a été rendu totalement inutilisable.

En octobre 1982 déjà, un autre pont sur le rio Lempa, le puente de Oro, avait été détruit par la guérilla. La capitale et l'est du pays ne sont plus désormais en communication que par un pont de chemin de fer et une route empruntant la crête du barrage de San-Lorenzo.

Le vendredi 30 décembre, ce sont environ huit cents guérilleros qui avaient attaqué au mortier de 81 mm la caserne d'El-Paraiso, dans le département septentrionnal de Chalatenango. Cette installation avait été récemment construite selon des plans américains et était considérée par certains experts militaires comme une forteresse à peu près imprenable. Cinq autres casernes de ce type existent dans le reste du pays.

Le F.M.L.N. a donc remporté là un succès impressionnant, surtout s'il se confirme que les quelque trois cent cinquante gouvernementaux qui défendaient El-Paraiso ont presque tous été mis hors de combat. Selon une source militaire salvadorienne, il y aurait eu quarante et un tués, dont deux colonels. En outre, des rumeurs font état de cent trente-cinq soldats prisonniers et de nombreux blessés. Les rebelles se sont aussi emparés d'un petit arsenal et ont totalement détruit le matériel roulant et les installations avant de repartir. Un officiel américain a qualifié l'affaire de « *très grave* ».

Cette recrudescence d'activités de la part du F.M.L.N. pourrait confirmer certaines indications de source américaine selon lesquelles la guérilla entendrait intensifier sa pression en vue de saboter les élections générales de mars 1984. En outre, les observateurs sont sensibles au fait que l'attaque contre El-Paraiso ait été menée par trois groupes de guérilla différents mais sous commandement unique. Cela démontrerait, en particulier, que les Forces populaires de libération (F.P.L.), qui ont récemment connu une scission, ont, en partie au moins, surmonté leur grave crise interne.

Argentine

L'ÉVÊQUE DE LA RIOJA AURAIT BIEN ÉTÉ ASSASSINÉ EN 1976 PAR DES MILITAIRES

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — L'ancien chef de la police de la province de Buenos-Aires, le général Ramon Camps, a été cité à comparaître ce lundi 2 janvier devant le juge chargé de l'enquête sur la disparition d'un chercheur de l'Institut argentin de technologie industrielle, M. Alfredo Giorgi. D'autres responsables, en particulier l'ancien président Reynaldo Bignone, ont également été convoqué pour la même affaire.

Le général Camps est accusé par des organisations de défense des droits de l'homme d'être responsable de plusieurs milliers de « disparitions » de 1976 à 1979.

L'accident de voiture dans lequel est mort, en 1976, Mgr Enrique Angelelli, évêque de la province de Rioja, était « *intentionnel* », a déclaré, d'autre part, le gouverneur de cette province, M. Carlos Menem, qui a porté l'affaire devant la justice, en demandant qu'elle soit rapidement traitée. Plusieurs membres de l'armée et de la police seraient impliqués dans cet « accident ». Selon la version officielle de l'époque, Mgr Angelelli avait péri dans un accident de la route alors qu'il regagnait son diocèse. L'évêché de la province avait toutefois affirmé en 1983 que le prélat avait été assassiné par des inconnus qui l'avaient tiré hors de sa voiture pour l'achever à coups de poing. L'évêque était en possession, lors de l' « accident », d'un dossier avec des preuves irréfutables sur des assassinats politiques et comprenant notamment une liste de personnes à liquider sur laquelle il figurait.

Enfin, la police a démenti la découverte, annoncée vendredi 30 décembre, du corps d'Hector Hidalgo Sola, ancien ambassadeur d'Argentine au Venezuela, « disparu » en 1977 à Buenos-Aires.

UN SUPPLÉMENT DE LA REVUE « ESPRIT »

« Amériques latines à la une »

Le très riche supplément de la revue *Esprit* (1) consacré à l'Amérique latine est dédié à la mémoire de Louis Mercier Vega, syndicaliste et auteur méconnu, *trop tôt et tragiquement disparu. Un « éclaireur hors pair »*, ainsi que le qualifie Gilles Bataillon, et qui a effectivement été l'un des premiers à dénoncer, et avec quelle vigueur, tous les totalitarismes, de droite et de gauche. Ses réflexions, ses jugements, par exemple, sur le péronisme ou sur les guérillas, ont aujourd'hui encore une singulière résonance.

C'est dire que l'esprit, au sens propre, qui anime ce supplément est celui d'une volonté de démystification, d'une remise en cause des simplifications abusives, des aveuglements passionnels ou volontaires. Avec le souci, louable mais difficile, de faire place « *à une Amérique latine existant dans toutes ses dimensions, culturelles, économiques, politiques et sociales* ». S'il est vrai que les médias, d'une façon générale, sont, par principe et par nécessité, limités dans leur approche et ont naturellement tendance à privilégier l'« événement », les réflexions d'ensemble, spatiales ou historiques, des universitaires n'échappent pas toujours à une globalisation discutable.

Beaucoup d'analyses très fouillées, de remises en ordre et à jour de thèmes actuels ou permanents dans un sommaire dont les têtes de rubrique principales sont : le voyage au bout de l'Amérique centrale, le tiers-mondisme et ses religions, les parenthèses militaires (Chili, Argentine et Uruguay), du populisme à l'autoritarisme, le développement à perte. Certains textes souffrent sans doute d'avoir été rédigés il y a plusieurs mois, et des méditations de haut niveau, comme le texte du Mexicain Octavio Paz sur « l'Amérique latine et la démocratie » voisinent avec de petits règlements de comptes ou des coups de patte à certains romanciers latino-américains, trop « engagés » dans un seul sens.

Mais l'ensemble est de qualité et force la réflexion, ce qui est bien l'objectif premier des auteurs. « *La brutalité imbécile de Washington ne peut servir de prétexte à une justification du caractère aujourd'hui totalitaire du régime castriste* », écrivait Louis Mercier Vega en 1976. Olivier Mongin souligne une difficulté actuelle : « *Au nom de la critique du totalitarisme qui modifie la perception du conflit Est-Ouest (l'opposition capitalisme-socialisme a laissé la place à celle de la démocratie et du totalitarisme), les conflits de type Nord-Sud (rapport développement-sous-développement) ne sont plus que des projections du rapport Est-Ouest.* »

A propos de l'Amérique centrale, Gilles Bataillon, qui analyse d'autre part l'évolution du régime sandiniste depuis 1979, dénonce justement les doubles simplifications. « *C'est sans doute cette incapacité à prendre en compte la diversité des situations locales qui rend si explosifs recherches et débats sur la situation centre-américaine.* » On peut en dire autant de toute l'Amérique latine, complexe, multiple et riche à tous les niveaux.

M. N.

(1) *Amériques latines à la une*, un supplément à la revue *Esprit*, avec des textes de Leonardo Boff, Gérard Chaliand, Cabrera Infante, Luciano Martins, Jean-Claude Masson, Jean Mayer, Philippe Burin des Roziers, Olivier Mongin, Daniel Pecaud, etc. 320 pages, 64 francs.

Le Monde

politique

LES VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

Le prix de l'effort

« La politique de rigueur n'est qu'une épreuve de vérité », disait M. François Mitterrand, le 31 décembre 1982, en présentant ses vœux aux Français pour l'année nouvelle. La vérité, en l'occurrence, s'appelle réalisme ; et le réalisme, en temps de crise, appelle le douleur.

Une année s'est écoulée. Le 31 décembre 1983, le président de la République n'a promis *« rien d'autre à personne que la poursuite, sans faiblesse, de l'effort de redressement national où nous sommes engagés »*.

Voilà deux rudes années, l'une passée, l'autre à venir, auxquelles il faut ajouter les premiers mois d'application, en 1982, *du premier plan* de rigueur. L'exercice traditionnel des vœux aux Français est souvent cruel, dans sa vérité pour demain comme dans les espoirs déçus d'hier. Le 31 décembre 1981, qui a ponctué *«l'année du changement»*, paraît si lointain que l'on a oublié la promesse d'un monde toujours meilleur. *«En tout cas, la reprise est là»*, déclarait ce jour-là le chef de l'Etat; *c'est la première réponse à nos efforts communs.»*

Pourtant, les *«deux obstacles»* majeurs au redressement du pays — inflation et vieillissement de l'appareil industriel — étaient déjà considérés comme tels dans le discours présidentiel. Il y a deux ans, le chef de l'Etat estimait que 1982 ne répondrait pas aux espoirs de la gauche si ses représentants au pouvoir ne parvenaient pas à faire reculer l'inflation et le chômage. Il parlait aussi de la nécessaire réforme des structures industrielles de la France.

Ces deux thèmes sont devenus des constantes de son discours, des obsessions même. A la fin de 1982 — *« produire plus, produire mieux »*, — M. Mitterrand plaçait l'entreprise parmi les quatre objectifs prioritaires (jeunesse, famille, solidarité en étaient aussi) de l'année 1983 et constatait que la France avait réduit son inflation, mais *« plus tard que les autres »*, et *« pas assez »*. Quant aux résultats du commerce extérieur, ils étaient reconnus comme franchement mauvais.

A la fin de 1983, le chef de l'État se félicite que la France ait battu, ces derniers mois, le *« record absolu »* de ses ventes à l'étranger. Mais les deux obstacles majeurs sont toujours là : inflation et vieillissement de l'appareil industriel. Il faut en passer par la réduction accrue de l'une, la cure de jouvence de l'autre et par la réalisation d'une ancienne promesse — réduction en 1985 des prélèvements obligatoires, sociaux et fiscaux — pour relancer l'activité économique.

La perspective tracée par le président de la République — création d'emplois durables, revalorisation du pouvoir d'achat des salaires, construction d'une France moderne — est lointaine. La gauche n'est pas assurée de recueillir les bénéfices d'une réussite, tant le prix à payer est lourd à court et moyen terme. La *revalorisation du pouvoir d'achat* passe, pour l'instant, par sa réduction ou, au mieux, sa stagnation. La création d'emplois durables passe, pour l'instant, par des suppressions d'emplois dans les secteurs industriels atteints par le vieillissement.

Il y a un prix à payer pour tout. C'est aussi vrai de la politique extérieure de la France. Si l'on veut aider à la recherche de la paix, c'est que d'autres veulent la guerre et, puisqu'ils la veulent, s'efforcent d'anéantir ceux qui cherchent à l'écarter. On l'a vu au Liban. C'est peut-être aussi le cas à Marseille.

« Il n'est pas question de laisser la violence parler à la place de la raison », a dit M. Mitterrand en adressant ses vœux aux habitants des départements et territoires d'outre-mer. Cela vaut pour tous, sans doute. Mais les attentats du 31 décembre ont montré que ce n'est pas la France qui fixe le prix de la raison.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Je ne promets rien d'autre que la poursuite de l'effort de redressement national »

M. François Mitterrand a adressé ses vœux aux Français, samedi soir 31 décembre, à la télévision. Voici le texte de son intervention :

« Mes chers compatriotes,

» A vous qui êtes réunis en famille, et avec vos amis, et à vous qui, ce soir, *êtes seuls* ou malades, j'adresse mes vœux de bonne année.

» Celle qui s'achève a été rude, cruelle même pour beaucoup. Ma pensée va vers les parents et les proches de nos soldats tombés au Liban, vers ceux qui ont, comme eux, perdu un être cher, vers ceux qui *souffrent* d'une séparation, vers ceux qui connaissent le drame du chômage. A tous, je souhaite que l'an nouveau donne des raisons d'espérer.

» 1984. Bien qu'à de nombreux signes on voit notre pays sortir peu à peu de la crise, je ne promets rien d'autre à personne que la poursuite, sans faiblesse, de l'effort de redressement national où nous sommes engagés.

» Ce qui a été fait dans ce sens l'a été grâce à vous qui croyez en la France. C'est encore grâce à vous que nous venons de battre ces derniers mois le record absolu de nos ventes à l'étranger. Quel succès pour nos producteurs et nos exportateurs et quel exemple pour nous tous !

» Mais, ne nous y trompons pas, nous avons devant nous deux obstacles majeurs : le premier s'appelle l'inflation qu'il faut encore réduire, et ce n'est pas facile, pour affronter victorieusement la concurrence ; le deuxième, c'est le vieillissement d'une partie de notre appareil industriel qu'il faut adapter au changement prodigieux et accéléré des techniques en formant femmes et hommes aux emplois qu'exigent ces techniques.

» Et comme l'État entend réaliser en 1985 le nécessaire allègement des impôts et des charges, c'est ainsi et pas autrement que nous relancerons l'activité économique, que nous créerons des emplois durables, que nous revaloriserons le pouvoir d'achat des salaires et que nous ferons de la France un grand pays moderne.

» A condition, évidemment, qu'une politique sociale de solidarité et de dialogue inspire et accompagne la politique économique. Elles sont, pour moi, inséparables.

» A l'extérieur, la France est parfois combattue mais toujours respectée.

» Au Liban où nous faisons notre devoir, c'est de nous que l'on attend, de part et d'autre, la sauvegarde des vies humaines, sauvegarde rendue possible en plusieurs circonstances — départ des Palestiniens, échanges des prisonniers, aide à la population de Beyrouth — par la présence de nos soldats auxquels j'adresse ici mes vœux.

» Au Tchad, c'est de nous que l'on attend les chances de la paix et de l'indépendance dans une Afrique rassurée. Il appartient maintenant, et dans ces deux pays, aux nationaux *eux-mêmes* de s'entendre et aux instances internationales d'assurer le relais. Alors, mission remplie, nos soldats rentreront chez nous.

» Vous avez suivi cette année, souvent avec *anxiété*, le débat sur les euromissiles, ces armes nucléaires installées en Europe et qui ne visent que l'Europe. J'ai, en votre nom, soutenu et je soutiendrai demain qu'il *devait* y avoir équilibre des forces et au plus bas niveau possible, si l'on voulait servir la paix. Puissent les Russes et les Américains se décider à négocier utilement.

» *Enfin*, 1984 sera l'année de l'Europe, pour le meilleur ou pour le pire. Deux rendez-vous sont déjà pris. En juin, on élira les députés européens et la France présidera, dès ce 1er janvier, aux destinées de la Communauté.

» Première dans le monde sur le plan commercial, il manque à l'Europe une volonté politique, c'est-à-dire la conscience de ce qu'elle vaut, de ce qu'elle peut. La France, qui est européenne, ne veut pas rater cette chance.

» Mes chers compatriotes, voilà pour nous de grandes tâches. Sans oublier les autres : plus de sécurité, des banlieues rénovées et plus d'enfants dans nos familles.

» En dépit de leurs divergences, je ne me lasserai jamais d'espérer — ni de vouloir — que les Français s'unissent quand il s'agit de l'essentiel. Bonne année à tous. Vive la République. Vive la France. »

AUX DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

« Il n'est pas question de laisser la violence parler à la place de la raison »

Voici le texte des vœux adressés par le président de la République aux habitants des départements et territoires d'outre-mer :

« Mes chers compatriotes des départements et territoires d'outre-mer,

» Comme nous le faisons en famille, entre amis, je vous souhaite une bonne année.

» Celle qui vient de s'achever a été difficile, difficile pour nous tous, difficile pour le monde, encore traversé par une crise dramatique, mais pour vous plus encore, pour des raisons multiples que vous connaissez comme moi. A la fois parce que votre économie n'a pas été préparée à supporter ce choc. Elle devrait vivre, comme on dit, sur l'autosuffisance, ce qui n'est pas le cas. Elle a supporté bien des calamités naturelles. Je pense à la sécheresse, je pense aux cyclones, et, en dépit de l'aide rapide et forte apportée par la métropole, j'imagine aisément les souffrances et les inquiétudes que vous avez dû supporter. Aussi une année nouvelle est-elle l'occasion de marquer solennellement la volonté de solidarité qui doit aujourd'hui occuper nos esprits, ou que nous soyons et qui que nous soyons.

» Pendant l'année 1983 bien des réformes ont été proposées. Certaines vont bientôt entrer dans les faits. Des réformes qui, à la fois, permettent à chacun des départements et à chacun des territoires de mieux s'adapter à son environnement, de mieux affirmer son identité tout en demeurant dans l'ensemble français qui est le nôtre.

» Je pense au statut de la Polynésie, je pense au statut, sur lequel nous travaillons, de la Nouvelle-Calédonie ou de Saint-Pierre-et-Miquelon, sans oublier bien entendu la réforme régionale, la mise en place des institutions qui vous permettront, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, de vous adapter, de vous insérer mieux encore dans votre environnement régional.

» Oh, je sais que les difficultés accumulées pendant des décennies provoquent, surtout dans la jeunesse, des colères et parfois des violences. Il faut que chacun sache que nous avons tous intérêt à demeurer ensemble, liés, à affronter ensemble les difficultés, à dominer ensemble les périls, et puis, c'est la loi commune, c'est la loi de la nation française dans sa diversité.

» Il n'est donc pas question de laisser la violence parler à la place de la raison. Simplement, il faut que vous sachiez qu'à Paris, dans notre capitale, les pouvoirs publics, et particulièrement le président de la République, pensent à leurs concitoyens lointains.

» Mes chers compatriotes, 1984, c'est demain, et nous allons vivre une action continue pour le redressement national rendu si nécessaire par la crise mondiale qui nous frappe depuis dix ans.

» Mais revenons à nous, revenons à vos familles et à vos soucis personnels, à vos enfants, à vos espoirs.

» Oui, je le répète du fond du cœur : bonne année à vous tous. »

● *Un sondage défavorable à M. Pierre Mauroy.* — Selon un sondage, réalisé par l'IPSOS et publié par le *Journal du dimanche* du 1er janvier, 42 % des personnes interrogées ont une opinion défavorable de M. Pierre Mauroy. 43 % s'estiment éloignées des idées politiques du premier ministre, alors que 29 % s'en sentent plutôt proches. 50 % des personnes interrogées ne font pas confiance à M. Mauroy pour sortir la France de la crise économique, et 68 % ne souhaitent pas que M. Mauroy soit élu président de la République. Enfin, 28 % des personnes interrogées pensent que M. Mauroy restera premier ministre jusqu'aux élections européennes de juin 1984. 24 % estiment qu'il conservera ses fonctions au-delà de cette date. Ce sondage a été réalisé du 8 au 10 décembre 1983, sur un échantillon de neuf cent vingt personnes.

Lisez Le Monde dossiers et documents

● RECTIFICATIF. — Dans le bilan de l'évolution de l'opinion, dressé par M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la *SOFRES*, publié dans *le Monde Dimanche* daté 1er-2 janvier, une erreur s'est glissée dans le tableau retraçant la popularité des dirigeants de la gauche et le souhait de leur voir jouer un rôle dans l'avenir. M. Rocard était crédité de 68 % en juillet 1983 dans ce tableau au lieu des 61 % qu'il a obtenus en réalité. Le ministre de l'agriculture a donc perdu six points (il est aujourd'hui à 55 %) depuis cette date et non treize points.

● ERRATUM. — Une erreur de composition s'est glissée dans le portrait de M. Chalandon (*le Monde* daté 1er-2 janvier). Au lieu de : *« M. Chalandon (...) a présidé d'août 1977 à juin 1983 la société ELF-Aquitaine, réussissant (...) à maintenir son pouvoir en dépit du changement de majorité et justifiant sa réputation de conseiller des primes »*, il fallait lire : *« conseiller des princes »*.

● *Les Jeunes giscardiens et le pacifisme.* — Le Mouvement des jeunes giscardiens, que préside M. Patrick Gérard, a décidé de lancer une campagne d'information pour dénoncer le pacifisme. Cette campagne commencera par le lancement, dans toute la France, d'une affiche tirée à cent mille exemplaires, portant le slogan suivant : *« A l'Est, les SS-20 protègent les goulags ; à l'Ouest, les pacifistes protègent les SS-20 »*.

IMAGE, IMAGE

M. Marti, miroir du président

La cote du président descend. La cote du président remonte. D'une élection à l'autre l'évolution du pourcentage fatidique ponctue désormais la vie politique. Son origine : les sondages, évidents et... insondables ; aujourd'hui solidement installés dans leur rôle de mesure de l'opinion publique. L'enjeu : l'image du président.

Les sondages fluctuants dessinent l'image. L'image nourrit les sondages. L'image est aussi le miroir. Les photographies successives — à moins que ce ne soient des portraits-robots — sont indissociables du cadre où elles viennent de superposer.

N'importe. L'image, il faut donc la soigner pour que l'étiage du yoyo-fétiche aspire toujours aux hauteurs, quelles que soient ses fluctuations. Gare aux miroirs brisés, aux cadres désarticulés. Une idée s'est progressivement imposée : pas de bonne image sans communication efficace. Ce dernier maître-mot a ses industries. Il a aussi, précisément, ses maîtres, ses spécialistes. M. Mitterrand devra-t-il de « remonter », de « tenir », grâce au sien, M. Claude Marti ?

Absence

Les cartes de cette nouvelle donne de la communication présidentielle ont été distribuées en mai 1983. Le Vaudois Claude Marti s'y est pris avec la ruse de ce diable que son compatriote Ramuz mit en scène pour son ami Stravinski dans l'Histoire du soldat. Une main (bien intentionnée ?) met sous les yeux du président, en voyage à Pékin, un article fort critique rédigé, entre autres, par Claude Marti et paru dans le quotidien parisien le Matin.

La communication du président, y est-il expliqué en substance, ça ne marche pas. Parasitée et brouillée par trop de voix discordantes (les ministres et autres responsables politiques) ou inutiles (le porte-parole gouvernemental), elle révèle une énorme absence : celle de M. Mitterrand lui-même. Le changement s'impose.

Le président ne se le fera pas dire deux fois. Ou plutôt, de retour à Paris, il appellera le 10 mai (ô symbole) M. Claude Marti pour se l'entendre dire et expliquer de vive voix.

Convaincu et peut-être ravi d'avoir entendu ce qu'il voulait entendre, M. Mitterrand accepte d'être guidé dans le labyrinthe de la bonne communication par M. Marti. Foin de toute mesquinerie : l'homme qui a fait l'image de M. Michel Rocard depuis près de dix ans et lui reste fidèle sera aussi l'homme de la nouvelle image présidentielle.

Père et patron

Le travail — déjà plus de sept heures d'entretiens en tête à tête et une attention aux mille détails qui « colorent » la « bonne » image et la rendent efficace, aux mille et une occasions qui la « fabriquent » — a déjà porté ses fruits. Deux fois le président a crevé l'écran : le 15 septembre à TF 1 lors de l'émission « l'Enjeu », puis le 16 novembre à Antenne 2 pour « l'Heure de vérité ».

Deux prestations, deux affirmations simples et bien démontrées « en situation » : l'entreprise-France a un patron moderne, réaliste, tourné vers l'avenir ; la famille — France a un père bienveillant, vigilant et ferme, qui sait châtier, à l'occasion.

De bonnes et saines généralités, dira-t-on, mais faut-il vraiment aujourd'hui aux hommes politiques des spécialistes pour les traduire, les « faire passer » ? L'image, en un mot, peut-elle être proposée, apportée sur un plateau, par un homme de l'art ? N'est-ce pas à l'homme politique de se la proposer à lui-même puis de l'imposer aux autres ?

La réponse, qui est à la fois oui et non, fait toucher du doigt l'ambivalence du rôle de l'homme de communication. Qu'il apporte une connaissance technique des médias et de leur bon usage est indubitable. Mais, pour le reste, fait-il autre chose que proposer et mettre en forme de plan, de stratégie, pour le responsable politique ce que ce dernier a déjà dans la tête ?

Le miroir du politique, pour le coup, c'est l'homme de la communication. Vérité aussi importante que les bonnes performances télévisées, que les signes — voulus — de présence présidentielle « sur le terrain » en diverses occasions. Si de plus l'homme de métier », comme M. Marti, le cœur vraiment à gauche, une admiration sans borne et, à sa manière, « une certaine idée de la France » ; si, par surcroît, le tout est couronné d'un bon sens forgé au contact de la réalité des affaires et trempé dans toutes les demandes explicites ou muettes de ceux qui l'ont sollicité pour faire ou accompagner leur chance, alors, en plus d'un sens, il s'impose.

Il faut croire que M. Marti est crédible dans ce rôle de moderne banquier du charisme. Le P.S. s'intéresse à lui pour sa campagne des prochaines élections européennes. M. Badinter l'a récemment écouté avec attention. D'ici à ce qu'il soit consulté par une manière de super-confrère nommé Georges Fillioud...

MICHEL KAJMAN.

POINT DE VUE

LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SUR LES PERQUISITIONS FISCALES

Annulation et dissuasion : deux méthodes complémentaires pour les libertés

par OLIVIER DUHAMEL (*)

LE 29 décembre 1983, le Conseil constitutionnel a suivi l'opposition en considérant que l'article 89 de la loi de finances pour 1984 n'était pas conforme à la Constitution : l'administration des impôts ne pourra effectuer des perquisitions à domicile pour opérer des contrôles fiscaux.

Ceux qui pensent que les droits de l'homme sont inséparables de la démocratie se réjouiront de cette « sauvegarde de la liberté individuelle sous tous ses aspects et notamment celui de l'inviolabilité du domicile » (5e considérant de la décision).

Déclarer contraire à la Constitution un article de la loi dangereux pour les libertés est assurément la méthode la plus directement efficace. Le Conseil constitutionnel n'existe que parce qu'il est capable d'annuler un texte indépendamment des affinités variées entre ses membres et ceux qui nous gouvernent.

La contribution du Conseil au perfectionnement de notre Etat de droit ne saurait pourtant être mesurée à la seule aune de ses annulations. On peut certes calculer les pourcentages des décisions de non-conformité, constater que le Conseil a contredit le législateur dans 30 % de ses décisions entre 1974 et 1980, mais 50 % entre mai 1981 et janvier 1983. Le socialiste jacobin en conclut que cette institution freine l'alternance par conservatisme, le libéral démocrate objecte qu'il est des droits dont la conservation mérita de tempérer le changement, et le juriste politologue suggère que, s'il y a augmentation de l'importance, du nombre et du rythme des réformes, il s'en déduit nécessairement un accroissement des motifs d'annulation. Mais, au-delà de ce débat, le temps est peut-être venu de tenter une appréciation plus précise du rôle du Conseil constitutionnel ; en clair, de repérer en quoi sa seule présence produit des effets en amont qui rendent parfois l'annulation inutile.

Ainsi, dans l'exemple des perquisitions fiscales, même si le Conseil n'avait pas annulé l'article 89, le simple risque de l'annulation avait déjà provoqué des améliorations protectrices des libertés. Dans la première version du projet de loi, l'administration fiscale pouvait choisir le juge auquel elle demandait l'autorisation de perquisitionner (président du tribunal de grande instance ou juge d'instruction ou juge du tribunal d'instance). Autrement dit, la garantie de l'intervention du juge paraissait des plus réduites.

Mais, redoutant probablement une annulation du Conseil constitutionnel, l'Assemblée nationale, en accord avec le gouvernement, a supprimé, au cours de la discussion au Parlement, ce libre choix du juge et ajouté l'obligation pour le contrôleur fiscal de perquisitionner en présence d'un officier de police judiciaire et de témoins. Si le Conseil avait accepté cette ultime version du texte, elle eût en toute hypothèse offert davantage de garanties au citoyen que le texte initial et, *a fortiori*, que les pratiques antérieures (1). La dissuasion a bien joué.

Pourquoi, alors, avoir annulé ? Parce que les garanties sont apparues insuffisantes au Conseil constitutionnel à un triple titre. La notion d'infraction susceptible d'autoriser ces perquisitions n'était pas assez précisée, la loi n'assignait pas clairement au juge de *« vérifier de façon concrète le bien-fondé de la demande qui lui est soumise »* et enfin elle ne précisait pas le contrôle du juge sur le déroulement de ces opérations (6e considérant). Mais peut-être, plus profondément, a-t-il annulé parce que la dissuasion constitutionnelle a, pour être efficace, besoin parfois que la menace soit exécutée.

Reste alors la question des conséquences. Les fraudeurs se frotteront les mains ? Quelques fraudes peuvent être le prix à payer pour la préservation de l'Etat de droit et, par exemple, du respect du domicile. Mais, en l'espèce, les fraudeurs ne devraient pas s'enthousiasmer trop vite. La décision du 29 décembre 1983 énonce que *« l'exercice des libertés et droits individuels ne saurait en rien excuser la fraude fiscale ni en entraver la légitime répression ; qu'ainsi dans leur principe les dispositions de l'article 89 ne peuvent être critiquées »*. Seuls les mécanismes prévus par ce texte ont été estimés dangereux. Rien n'interdit donc la mise au point d'une nouvelle loi qui permettrait de poursuivre la fraude fiscale. Elle devrait simplement respecter la décision du 29 décembre, en multipliant et précisant les garanties qu'offre l'intervention du juge — sous peine d'une nouvelle annulation. Où l'on retrouve la dissuasion.

L'affaire des perquisitions illustre bien la complexité des effets du contrôle de constitutionnalité des lois. Nos traditions juridiques et politiques l'ont refusé de 1789 à 1958, étroitement limité jusque vers 1971-1974. Nous en découvrons lentement les avantages et les subtilités. Il faut maintenant apprendre à apprécier son influence en amont, au cours de l'élaboration des lois. Ces recherches sont difficiles, ne serait-ce que par le secret qui entoure les délibérations gouvernementales et avis du Conseil d'Etat. Néanmoins, les travaux parlementaires peuvent y aider — que l'on songe à l'exemple des discussions en cours sur la presse, dans lesquelles M. Jean-Pierre Michel, député, socialiste, et même CERES, mais rapporteur de la commission des lois, n'hésite pas à invoquer évidemment la menace de l'inconstitutionnalité pour améliorer le texte. Ainsi chaque pouvoir est conduit à mieux remplir ses fonctions. Et à la limite, un gouvernement parfait tiendrait tellement compte du Conseil constitutionnel que ce dernier n'aurait plus jamais à annuler...

(*) Professeur à l'université de Franche-Comté, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) Voir *le Monde* du 31 décembre 1981.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

société

Sécurité renforcée après les attentats du week-end

L'attentat commis, samedi 31 décembre, dans la salle des consignes manuelles, à la gare Saint-Charles de Marseille, a causé la mort de deux personnes et en a blessé trente-quatre dont neuf grièvement.

Seul l'un des deux morts a pu être identifié : il s'agit de M. Mausche Malouf. La plupart des blessés sont des Nord-Africains résidant à Marseille. L'attentat du T.G.V. a causé, lui aussi, la mort de deux personnes, des jeunes filles, dont l'identité n'avait pas été communiquée lundi en fin de matinée. Parmi les nombreux blessés, quatre sont grièvement touchés.

Les mesures de sécurité immédiatement prises par le gouvernement s'ajoutent à celles qui avaient été adoptées aux mois d'octobre et de novembre après le double attentat de Beyrouth. On souligne au ministère de l'intérieur qu'un dispositif renforcé a été mis en place sur l'ensemble du territoire national.

Il s'agit essentiellement de rondes effectuées aussi bien par des policiers que par des gendarmes autour des gares S.N.C.F. et des établissements publics. D'autres mesures, qui n'ont pas été rendues publiques, ont été ordonnées par le ministère de l'intérieur. Les forces de l'ordre ont à nouveau reçu des consignes de vigilance toutes particulières. A Paris, les différents ministères ainsi que les lieux publics sont l'objet de précautions spéciales.

Les deux attentats commis samedi ont d'autre part provoqué des inquiétudes parmi la population. De fausses alertes à la bombe ont également eu lieu. Ainsi, la gare de Nice a-t-elle dû être entièrement évacuée dimanche en début de soirée. Ses responsables ont fait appel aux artificiers qui ont fouillé en vain les locaux. La gare de Grenoble a dû être évacuée, elle aussi, et fouillée dimanche, vers vingt-trois heures, ainsi que le car-ferry qui a transporté les concurrents du rallye Paris-Alger-Dakar.

Des actions de « professionnels » selon les enquêteurs

Le premier des deux attentats qui ont été commis dans la soirée du samedi 31 décembre 1983 a eu lieu dans le T.G.V. Marseille-Paris. Le train à grande vitesse, qui avait quitté la gare de Marseille-Saint-Charles à 17 h 29, traversait la commune de Tain-l'Hermitage, dans la Drôme, à une quinzaine de kilomètres au nord de Valence. L'engin explosif, placé selon les premières constatations dans une soute à bagages, a éventré les deuxième et troisième wagons à 19 h 42. *« Nous avons eu l'impression, brusquement, que le train venait de franchir une marche »*, a déclaré un passager qui voyageait en tête du train. *« Le conducteur*, a indiqué M. Jean Mingasson, commissaire de la République de la Drôme, *a eu une excellente réaction qui a évité le pire. Sa décélération a été progressive pour éviter une catastrophe. »*

Les secours se sont très rapidement organisés autour du train. Plusieurs personnes prisonnières de l'amas de tôles brûlées et de fauteuils arrachés ont pu être rapidement dégagées. Les sauveteurs découvraient néanmoins les corps de deux jeunes filles tuées par l'explosion et une vingtaine de blessés, dont quatre grièvement.

Aucune piste solide

Selon M. René Rouveure, maire de Tain-l'Hermitage, certains éléments ont contribué à atténuer les conséquences qu'aurait pu avoir cet attentat : *« L'explosion*, a-t-il précisé, *s'est produite dans la longue ligne droite qui précède l'entrée de la gare. De ce fait, le train, malgré sa vitesse élevée (120-140 km/h) n'a pas déraillé. De plus, il n'y avait que trois ou quatre passagers dans la deuxième voiture en ce soir de fête. »* D'autre part, le T.G.V. venait heureusement de croiser, depuis 45 secondes, un convoi en provenance de Paris.

Moins d'une vingtaine de minutes plus tard, à 20 h 09, une violente explosion avait lieu dans la salle des consignes manuelles de la gare Saint-Charles, à Marseille. De nombreux voyageurs attendaient, à proximité, l'arrivée de parents ou d'amis. La force de l'explosion a provoqué la formation d'un cratère d'un mètre de profondeur. Des gravats ont été projetés sur une centaine de mètres. Une quarantaine de personnes se trouvaient alors dans la salle. Deux d'entre elles seront déchiquetées par la bombe, plus de trente autres blessées. A Marseille comme à Tain-l'Hermitage, les secours (infirmiers, médecins et pompiers) s'organisent vite.

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et maire de Marseille, s'est rendu dans la soirée sur les lieux de l'attentat pour marquer son émotion à propos d'un acte qu'il qualifie de *« lâche et cruel »*. Dimanche matin, M. Charles Fiterman, ministre des transports, s'est rendu à Tain-l'Hermitage et a fait part de son *« dégoût » à propos d'attentats dont il indique qu'ils n'intimideront pas la France.*

Les enquêteurs de la police judiciaire de Lyon et de Marseille ne disposent, pour l'instant, d'aucune piste solide. Ils se sont efforcés, dans un premier temps, d'enregistrer le plus grand nombre de témoignages et de recueillir des débris des explosions, autour de la voie ferrée et dans la salle des consignes. De Paris, des spécialistes en explosifs les ont rejoints.

Dans l'attente des analyses de laboratoire, les policiers se contentent d'indiquer que les deux bombes utilisées par les terroristes étaient de forte puissance — environ dix kilos d'explosif brisant — et *« vraisemblablement munies d'un système de mise à feu à retardement »*. Les enquêteurs précisent aussi que la bombe du T.G.V. a probablement été placée dans la soute à bagages en gare de Marseille.

L'ensemble des indices dont dispose la police lui fait envisager une action concertée, *« assez sophistiquée »*, qui exclut l'action d'un groupe sans appui, *« non professionnel »*, nous indique notre correspondant à Marseille. Dans ces conditions, la police considère que les différentes revendications (groupe Occident, Révolution arabe, Djihad islamique, etc.) parvenues aux journaux régionaux sont fantaisistes. Aucune, apparemment, n'apporte d'éléments susceptibles de leur accorder du crédit.

UNE ANNÉE DE TERRORISME

Outre les nombreux attentats liés à la politique intérieure (mouvements autonomistes, groupuscules révolutionnaires, etc.) commis en Corse, au Pays basque et dans les départements d'outre-mer, des actions terroristes diverses ont été perpétrées en 1983, sans toujours être revendiquées.

● **LE 26 FÉVRIER.** — Un engin explosif est désamorcé à Marseille, dans les locaux d'un établissement où devait avoir lieu une fête de la communauté israélite.

● **LE 28 FÉVRIER.** — Un attentat revendiqué par l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) détruit le siège d'une agence de voyages parisienne spécialisée dans le tourisme en Turquie, causant la mort d'une jeune secrétaire française.

● **LE 13 MARS.** — Un enfant d'une famille d'immigrés, âgé de onze ans, est tué par un engin explosif dans le quartier de la Cayolle, à Marseille.

● **LE 15 JUILLET.** — Un attentat revendiqué par l'ASALA provoque, à l'aéroport d'Orly, la mort de huit personnes.

● **LE 7 AOUT.** — Un gendarme est tué dans les Landes au cours d'une fusillade avec des militants basques.

● **LE 13 SEPTEMBRE.** — Pierre-Jean Massimi, secrétaire général du département de la Haute-Corse, est assassiné près de Bastia.

● **Le 30 SEPTEMBRE.** — Une bombe explose au Palais des congrès de Marseille, provoquant la mort d'un homme de trente et un ans.

LE 19 NOVEMBRE. — Une explosion criminelle au restaurant parisien l'Orée du bois blesse trente-trois personnes.

● **LE 23 DÉCEMBRE.** — Douze personnes sont blessées, dont deux grièvement, dans l'attentat par explosif dirigé contre le restaurant le Grand Véfour, à Paris.

La piste islamique

Ce 31 décembre marque peut-être le début d'une époque nouvelle : celle d'un terrorisme plus efficace parce que plus masqué, inquiétant parce que moins lié aux modèles de référence connus. Davantage caractérisé, surtout, par ce que redoutaient les spécialistes occidentaux ces derniers mois : un maximalisme froidement recherché, une obsession à privilégier les cibles à fort effet psychologique, à atteindre les démocraties en des points où l'écho des meurtrissures se répercute loin. Un terrorisme, aussi, qui systématise sa fréquentation de la France, reconnue comme une victime d'excellente tenue du point de vue des auteurs d'attentats.

La prudence des enquêteurs à ne pas accuser sans preuves ni éléments de conviction les honore. Mais l'expérience prouve que la main armant les engins de mort est, la plupart du temps, celle à laquelle on avait spontanément songé. Les erreurs d'interprétation dans l'histoire récente du terrorisme ont été finalement peu nombreuses. Deux hypothèses évidentes peuvent donc être avancées sans trop de risques :

1) *L'ASALA*. L'armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie a de bonnes raisons d'en vouloir à la France. Plusieurs des membres de son réseau européen ont été arrêtés après l'attentat d'Orly commis le 15 juillet. Et si l'on accorde une vertu aux symboles, rappelons que l'un des responsables de l'ASALA pour la France, Sonir Nayer, spécialiste de la fabrication des bombes, avait été appréhendé en octobre, alors qu'il descendait, en gare de Saint-Charles, du train Paris-Marseille. L'ASALA, d'autre part, réclame toujours la mise en liberté de quatre de ses militants arrêtés après la prise d'otages, en 1981, au consulat de Turquie à Paris. Leur procès devrait s'ouvrir à la fin du mois de janvier.

Enfin, autre argument en faveur d'une piste arménienne : le rôle des services de renseignements français dans la scission intervenue, en 1983, dans l'organisation clandestine arménienne. La tendance « dure » de l'ASALA reproche à la France d'avoir, même de manière fort indirecte, poussé l'aile « européenne » du mouvement à un certain repli.

Toutefois, cette première hypothèse reste la plus invraisemblable, l'ASALA ayant toujours, jusqu'à présent, mis un soin jaloux à revendiquer rapidement ses opérations.

2) *L'intégrisme islamique*. Une hypothèse évoquée sans cesse, celle de l'organisation composite, à dominante chiite, Djihad islamique, qui s'est fait connaître en revendiquant les attentats du 23 octobre à Beyrouth contre les troupes américaines et françaises du contingent international ; du 4 novembre à Tyr contre l'armée israélienne, et du 12 décembre contre plusieurs installations notamment américaines et françaises.

Cette piste islamique — qui peut comprendre plus largement une intervention iranienne — s'impose à double titre. Le 31 décembre marquait en effet la fin d'un ultimatum de dix jours adressé le 21 décembre à la France après l'attentat, revendiqué par Djihad islamique, commis le jour même contre un poste militaire français. *« Les forces françaises et américaines doivent quitter Beyrouth dans un délai de dix jours, faute de quoi nous provoquerons un véritable tremblement de terre sous leurs pieds. »* Les auteurs du communiqué ne précisaient pas, toutefois, où la terre, au Liban ou dans les pays d'origine des armées désignées, allait trembler.

La peur des kamikazes

Cet attentat répond aussi à une crainte forgée ces dernières semaines et largement répandue par les autorités, les opinions publiques française et américaine. Celle des camions fous des kamikazes chiites qu'on craignait de voir lancés contre des installations militaires ou civiles. Celles qui entraînera un brusque sursaut de protection de la Maison Blanche et de l'Elysée, des casernes et des bases aériennes et de certains objectifs considérés comme névralgiques.

La France et les Etats-Unis ont affiché plus qu'une peur sérieuse, attestée par des rapports de police ou des indices concrets. Les fantasmes de mort ont peut-être constitué davantage encore le lit de ces deux attentats. Djihad islamique, appellation générique aux contours encore imprécis, peut avoir simplement précipité ses noirs desseins en choisissant un moment fort de la vie occidentale, et en particulier française, pour justifier la réputation qui avait précédé cette démonstration de force.

Qui, en définitive, peut-être responsable du double attentat de la Saint-Sylvestre ? Les enquêteurs, à la différence des années précédentes, redoutent de ne pas l'apprendre par voie de communiqués de revendication. L'ASALA, Djihad islamique, en fait toute autre organisation terroriste née ou à naître, ont assimilé quelques vérités expérimentées par leurs aînées, qu'il s'agisse de la génération européenne des poseurs de bombes ou de la violence des extrémistes palestiniens. Quiconque signe un attentat se désigne, s'affaiblit donc, en permettant aux sociétés européennes de ne pas souffrir d'une meurtrissure plus grave encore que celle du sang : l'ignorance. L'incapacité de jauger l'adversaire, de savoir de quels côtés viennent les coups et de mettre en mouvement leur processus — lourd et lent — d'autodéfense.

Le groupe Abou Nidal, par exemple, a beaucoup perdu de son pouvoir de faire peur, donc de sa force, lorsque, après plusieurs attentats, en 1981 et 1982, certains des mystères concernant ses objectifs et ses méthodes ont été percés et certains de ces membres, si prompts a avouer leurs crimes, arrêtés. Il fallait s'attendre qu'une nouvelle génération trouve plus d'efficacité à s'imposer la discrétion et à s'auréoler du poids du silence.

PHILIPPE BOGGIO.

Enrayer l'engrenage de la peur

(Suite de la première page.)

Succès très rapides après la nuit bleue du F.L.N.C. sur le continent, en mai 1983 : les quarante-huit heures de garde à vue légale suffisent à en arrêter les auteurs. Grande rafle dans les milieux arméniens, au petit jour, mobilisant le ban et l'arrière-ban de la police judiciaire, après l'attentat de l'ASALA à l'aéroport d'Orly en juillet 1983 : arsenal saisi, aveux —, rétractés par la suite — de l'auteur, puis, après de longues filatures, interpellation, le 8 octobre, de Sonor Nayir, suspecté d'avoir fabriqué l'engin explosif.

Signe prémonitoire : l'arrestation a lieu un samedi matin, gare Saint-Charles, à Marseille, quelques heures avant une cérémonie en l'honneur du T.G.V. Paris-Marseille, dont la marraine est l'épouse de M. Gaston Defferre. Enfin, à la mi-novembre 1983, après la mort, en octobre, d'un militant extrémiste italien lors d'un hold-up de banque à Paris, les policiers parisiens s'apprêtaient à interpeller en flagrant délit quelques rescapés de la mouvance Action directe et du terrorisme italien, reconvertis dans le droit commun alimentaire. Des révélations inexactes et inopportunes, assure-t-on, auraient empêché l'opération.

Ces résultats tangibles associent la brigade criminelle de Paris, qui, avec sa section antiterroriste (SAT) dirigée par le commissaire Jean Dikran Tchividjian, regroupe des spécialistes incontestés ; les renseignements généraux, dont on a pu noter la collaboration étroite, en ce domaine du moins, avec la police judiciaire ; et la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), quand il s'agit de militants étrangers. Seul service actif à avoir bénéficier de créations de postes et d'une augmentation de moyens au budget de 1984 du ministère de l'intérieur, la D.S.T., dont la mission traditionnelle est théoriquement la lutte contre les menées de puissances étrangères sur le territoire national, voit son rôle accru. Tout simplement parce que le terrorisme international est une continuation de la guerre et de la diplomatie par d'autres moyens, bref un terrorisme d'Etat.

S'intéressant de près aux activités islamiques intégristes en France, la D.S.T. est à l'origine de l'expulsion, la semaine dernière, de trois diplomates, puis de cinq étudiants iraniens, suspectés de faire partie d'un réseau terroriste, constitué autour d'associations culturelles ou religieuses. De même, ses rapports ont-il conforté l'inquiétude des responsables politiques — notamment de M. Defferre, qui ne la cachait pas à ses visiteurs — depuis les attentats de Beyrouth, fin octobre, contre les contingents américain et français. Leur religion était faite : début 1984, serait, comme l'été 1982, une période difficile.

Le troisième niveau concerne la coordination de cette action diversifiée. Après avoir priviligié, par choix de la présidence de la République, une mission placée directement à l'Élysée, sous la responsabilité du chef d'escadron de gendarmerie Christian Prouteau, le gouvernement est revenu à une répartition des rôles plus classique.

Les résultats des services de police « traditionnels » comme les nombreuses « affaires Barril » n'y sont évidemment pas étrangers. Cette réorientation en faveur de la police nationale faillit même être symbolisée par la nomination d'un coordonnateur de la lutte antiterroriste auprès du directeur général de la police nationale, M. Pierre Verbrugghe. Le nom de M. François Le Mouël, « grand flic » ; un temps en disgrâce, circula sans suite. Constitué en 1982, un bureau de liaison antiterroriste (BLAT) continue cependant de ce réunir place Beauvau.

Telle est la machinerie qui est déjà en branle, sans que l'on veuille au ministère de l'intérieur confirmer officiellement l'hypothèse, cohérente avec les avertissements précédents, d'une offensive chiite de « Djihad islamique ». On y a en effet d'autres priorités : rassurer, enrayer l'engrenage de la peur quotidienne et du terrorisme exceptionnel, cette machine à produire de l'insécurité. Mesures classiques qu'une « logique » folle et criminelle pourra toujours contourner : rondes accrues, contrôles renforcés dans les gares et les aéroports, gardes statiques bien visibles, etc. Cette guerre se gagne aussi par l'apparence.

EDWY PLENEL.

LES RAMES DU T.G.V.

Une résistance à beaucoup d'épreuves

C'est la deuxième fois en moins de trois ans qu'un T.G.V. fait l'objet d'un attentat. Et c'est la deuxième fois qu'il fait, en ces circonstances, montre de sa solidité — et de sa sécurité. A Tain-l'Hermitage, pas plus qu'à Montereau, l'explosion n'a fait dérailler la rame. Même si, dans les deux cas, les charges n'avaient pas été disposées sur un organe vital du train — un bogie par exemple, — l'effet mécanique de l'explosion n'a pas entraîné de grave déséquilibre de la trajectoire.

Il faut dire que les essais auxquels se livre la S.N.C.F. préalablement à la mise en service de tout matériel — et ce fut encore plus vrai dans le cas du T.G.V. — permettent en général de repousser très loin son point de rupture en cas d'accident. Les constructeurs s'en préoccupent de leur côté, mais la S.N.C.F., surtout, dispose à Vitry-sur-Seine d'un centre d'essais très spécial dans lequel on « torture » non seulement les prototypes, mais aussi des matériels en service prélevés au hasard sur les lignes, afin de s'assurer qu'ils vieillissent bien.

De la sorte, peuvent être calculées avec une grande précision — et le cas échéant, améliorées, — la résistance au déraillement d'un bogie, d'une voiture, d'un wagon, ou d'une motrice, les capacités extrêmes de freinage, ou les aptitudes à absorber, à des vitesses données, les chocs frontaux ou latéraux. Ainsi le plancher de tout le matériel roulant de la S.N.C.F est-il capable de résister à un effort de compression de 200 tonnes. Quant aux vitres frontales des motrices du T.G.V. elles sont conçues pour tenir jusqu'à mach 2...

Le degré de fiabilité des essais réalisés par la S.N.C.F. est tel que leurs conclusions ont une valeur internationale. La qualité de ses matériels explique leur longévité et le succès des équipements français à l'étranger — encore que certains réseaux les trouvent, précisément, trop résistants, trop sophistiqués, et donc trop coûteux.

Tous ces tests ne portent cependant que sur des incidents ou accidents afférents aux conditions « normales » d'exploitation. Les ingénieurs de la S.N.C.F. conviennent que le cas de figure de l'attentat n'est pas retenu à ce niveau, le nombre de situations possibles étant alors à peu près infini, puisqu'il dépend de la nature et de la position de la charge. Une « impasse » que compense donc en partie la qualité d'ensemble du matériel.

J. SN.

DANS LA PRESSE PARISIENNE :

« Bons baisers de l'ayatollah »...

Des khomeinystes ? des Arméniens ? ou des extrémistes ? Roger Pourteau, qui, dans *l'Humanité*, dénonce *« les tueurs de l'ombre »*, fait preuve d'une grande prudence sur l'origine des attentats... *« La situation actuelle*, remarque-t-il pourtant, *incite à s'interroger sur la nature d'un certain nombre d'attentats et sur l'identité de leurs véritables instigateurs qui, dans un passé récent se recrutaient encore parmi les filières de l'extrême droite. »* L'éditorialiste de *l'Humanité* est le seul à évoquer cette piste. Avec plus ou moins de formes, les autres commentateurs voient dans ces attentats la main de l'organisation de Djihad islamique. *« En tête du hit parade des malades capables d'envoyer leurs vœux à coup de T.N.T.*, écrit Vincent Lalu dans *le Matin*, *il y a certes les Iraniens et les autres chiites du Djihad islamique. »* Revendication *a priori* puisque *« ceux-là au moins avaient annoncé la couleur. Le Quotidien de Paris* est plus catégorique : il ne voit, dans les déclarations gouvernementales, que *« de pitoyables et vains exorcismes face à la puissance maléfique que nous connaissons parfaitement* (...) Dominique Jamet, a nommé Khomeiny. *« Ce sont*, estime-t-il, *les bons vœux de Téhéran avec les bons baisers de l'ayatollah »*.

Le Figaro titre sur *« l'Etat impuissant »*. Tout en admettant l'absence de *« protection-miracle en matière de terrorisme »*, Gérard Nirascou voit dans le téléscopage entre ces attentats et le message du président de la République *« le symbole d'un Etat affaibli, incapable de faire face. »*

« Mitterrand, estime en revanche Serge July dans *Libération*, *est parvenu à prendre les tueurs à contre-pied. »* Le président de la République, s'exprimant à la télévision sept minutes après le premier attentat, *« n'a pas eu*, d'après Serge July, *à changer un mot de son intervention ». « Même la réponse à l'ultimatum du Djihad était prévue : « Nos soldats rentreront chez nous, mission remplie »* (...), *un comble pour des terroristes ; cette fois-ci, ils n'arriveront même pas à provoquer un discours de Mitterrand qui leur soit spécialement consacré. »*, écrit le directeur de *Libération*.

Un triple défi

L'image des cinquante-huit cercueils alignés dans la cour d'honneur des Invalides commençait à s'estomper, mais pas le souvenir de ces militaires morts à Beyrouth, le 23 octobre, après qu'un camion-suicidebourré d'explosifs eut percuté contre leur cantonnement.

Menaçante, l'organisation Djihad islamique, en accordant, le 22 décembre, *« un délai de dix jours aux forces françaises et américaines pour qu'elles évacuent le territoire libanais, faute de quoi un véritable tremblement de terre aura lieu sous leurs pieds »*, n'avait sans doute pas assez retenu l'attention.

M. François Mitterrand, pour sa part, présentait sur le petit écran ses vœux aux Français. Le président de la République rappelait : *« Au Liban, où nous faisons notre devoir, c'est de nous que l'on attend, de part et d'autre, la sauvegarde des vies humaines. (...) Mission remplie, nos soldats rentreront chez eux. »*

Voilà pour le contexte. Le gouvernement redoutait assurément un « passage à l'acte ». Témoin les précautions prises pour assurer la protection de l'Elysée et d'autres bâtiments. Un triple défi a répondu, samedi soir, à ces craintes.

Défi au chef de l'Etat, dont l'allocution, comme on allait l'apprendre, a eu lieu entre les deux explosions meurtrières. Défi au ministre de l'intérieur, maire de Marseille, dont la ville, au travers de l'attentat de la gare Saint-Charles, est visée, ainsi que lui-même. Défi à la France, aussi, touchée par la mort de quatre personnes, le soir du réveillon. Ce triple défi, par les symboles visés, allait assurer aux terroristes un maximum de publicité.

Une publicité sans autre vocation que de diffuser de la peur, puisque les auteurs de ces attentats ne se soucient apparemment pas de signer leur forfait. Comme s'il se suffisait, pour l'instant, à lui-même.

LAURENT GREILSAMER.

MÉDECINE

UNE LOI POUR RÉGLEMENTER L'EXPÉRIMENTATION DES MÉDICAMENTS SUR L'HOMME

La France souhaite mettre de l'ordre dans les rapports entre l'industrie pharmaceutique, le corps médical et les patients volontaires

Un avant-projet de loi relatif à toute expérimentation du médicament sur l'homme, sain ou malade, est actuellement à l'étude au secrétariat d'État à la santé. Il fera prochainement l'objet de réunions interministérielles et pourrait être présenté à la session de printemps de l'Assemblée nationale.

Codifiant les rapports entre l'industrie pharmaceutique, le corps médical et les patients volontaires, il aligne la France sur la plupart des pays industrialisés, comble un vide juridique dénoncé depuis quelques années et apporte plusieurs correctifs au système actuel. En garantissant la sécurité minimale des personnes sur lesquelles sont pratiqués les essais des médicaments, le texte, tel qu'il se présente, bouleversera bon nombre d'habitudes.

Les questions relatives à l'étude du médicament font, depuis plusieurs années, l'objet d'une attention croissante de la part des pouvoirs publics. En octobre 1981, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, charge le professeur Dangoumeau (Bordeaux) d'une mission sur les essais médicamenteux et la pharmacovigilance. M. Dangoumeau remet un rapport, à bien des égards accablant, en février 1982. Il est ensuite nommé directeur de la pharmacie et du médicament, en remplacement de M. Jean Weber. Un an plus tard, il indique qu'une réflexion est engagée au sein du gouvernement, sur la nécessité de légiférer à propos de l'expérimentation des médicaments sur l'homme, qu'il soit sain ou malade (*le Monde* daté 6-7 février 1983). Pourquoi ?

Pour être mis en vente dans les pharmacies, un médicament doit obtenir, en France, une autorisation de mise sur le marché (A.M.M.). En d'autres termes, il lui faut passer à travers les mailles très ténues d'un filet scientifique et réglementaire. Objectif : ne mettre sur le marché (et ne laisser rembourser par la Sécurité sociale) que des substances dont l'innocuité d'abord, l'efficacité ensuite, ont été parfaitement établies. Les études physico chimiques, toxicologiques et pharmaceutiques, d'abord réalisées sur l'animal, le sont toujours ensuite sur l'homme. C'est ici que le bât blesse.

Sans évoquer les objections philosophiques (certains moralistes n'admettent, en toute rigueur, que l'expérimentation sur soi-même), tous les observateurs notent en France de graves lacunes. « *La plupart des spécialistes*, peut-on lire dans le rapport du professeur Dangoumeau, *estiment que l'expérimentation sur les volontaires est actuellement illégale en France. (...) La réalité est que certaines expérimentations sont quand même effectuées, mais celles-là le sont de manière quasi clandestine, et avec un sentiment d'irrégularité. Ni leur intérêt, ni leur qualité, ni leur nécessité ne sont assurés ou contrôlés. Tous les spécialistes savent qu'en cas d'accident (...) les assurances pourraient ne pas jouer, et que le problème pénal serait posé.* »

Situation d'autant plus compliquée que, depuis l'affaire Cambier (1), comme le souligne le professeur Dangoumeau, « *il ressort que toute expérimentation ayant pour but de vérifier les propriétés d'un produit susceptible de faire l'objet d'une demande d'A.M.M.* [essais pré cliniques] *doit suivre la procédure d'une telle demande* ». Or les laboratoires n'expérimentent jamais qu'en espérant que la substance étudiée deviendra un jour un médicament. Ils ne sont pas pour autant disposés à suivre pour chaque substance la lourde procédure de l'A.M.M. Si on n'enregistre, somme toute, compte tenu des précautions prises, que fort peu d'accidents, il n'en reste pas moins que les essais pré cliniques, « toujours hasardeux », sont aujourd'hui éthiquement et scientifiquement critiquables.

En Europe

Rédigé par un groupe interministériel et soumis à plusieurs séances de concertation avec les partenaires concernés, le projet de loi, s'il est adopté, aura pour conséquence d'aligner la France sur la réglementation européenne. L'unanimité n'est pourtant pas obtenue sur la nécessité d'en venir à un texte législatif. Ainsi, le Conseil national de l'ordre des pharmaciens préférerait voir traiter toute cette matière par voie réglementaire.

Tel qu'il se présente, le projet comporte deux points majeurs. D'une part, il fait explicitement référence – sans le définir, toutefois – au « *consentement libre et éclairé du sujet* », d'autre part, en cas de litige à propos d'un dommage qui aurait été subi par le sujet, la charge de la preuve appartiendra à l'auteur de l'essai. En d'autres termes, ce sera au fabricant de démontrer que son produit n'est pas nocif. « *Quand on connaît en pharmacologie*, explique le docteur Louis René (Conseil national de l'ordre des médecins), *la fréquence et la variété des effets secondaires, ce point pourrait avoir des conséquences considérables.* » Le débat amorcé au sein du Conseil supérieur du médicament a clairement montré que ce dispositif, « contraire au droit commun », faisait l'objet de positions tranchées : alors que syndicat et représentants des consommateurs sont pour, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique le qualifie de « *pervers* » et y est opposé.

Autre question épineuse : qui délivrera l'autorisation d'entreprendre un essai ? Dans une première version, le texte précisait : « *Avant d'entreprendre un essai, son auteur doit obtenir l'autorisation délivrée par le ministre chargé de la santé, sur avis conforme d'un conseil d'éthique régional.* » Après qu'une majorité du Conseil supérieur du médicament se fût prononcée contre cette disposition, on a retenu la solution de l'avis du conseil d'éthique régional, suivi de la notification aux pouvoirs publics. « *Il s'agit là*, commente M. Jean-Pierre Cambier (Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés), *d'une différence essentielle. La responsabilité des pouvoirs publics ne sera pas assez engagée. En effet, ces derniers seraient dessaisis de leur responsabilité constitutionnelle.* « faute de moyens », *nous a-t-on dit au ministère. Mais en quoi les conseils régionaux disposeraient-ils de plus de moyens que le ministère ?* »

Rémunérations clandestines

Outre leur rôle et les divergences qui pourraient survenir avec le Conseil national d'éthique, récemment mis en place par M. François Mitterrand, la composition des conseils régionaux d'éthique posera problème. Ces instances, dont le statut n'est nullement défini (2), seront-elles ouvertes aux mouvements des consommateurs, ou réservées aux professionnels de la médecine et du médicament ? C'est un décret qui répondra à cette question.

Autre interrogation : les rémunérations, problème récemment abordé par le conseil national de l'Ordre des médecins. Aujourd'hui, celles-ci, quoi que clandestines, existent bel et bien. Les fonds recueillis par les expérimentateurs sont habituellement versés à des « *caisses noires* », association loi de 1901. En règle générale, cet argent constitue un volant de manœuvre fort utile pour la bonne marche des services hospitaliers. Mais, dans le même temps, l'hôpital et les caisses de sécurité sociale, par ailleurs bailleurs de fonds (remboursement des actes de biologie, de radiologie, d'examens complémentaires, etc.), ne reçoivent rien directement. Ce système peut aussi, en théorie, donner lieu à la constitution, à des fins plus ou moins avouables, de « tiroirs secrets » (3).

Or si le projet de loi aborde bien la question de la rémunération entre « sujet » et « auteur », il n'évoque pas les rapports financiers « moralement condamnable », selon l'Ordre, entre « auteur » et « expérimentateur ». Le professeur Dangoumeau estimait pourtant dans son rapport, qu'un contrôle apparaissait « *indispensable* » et que « *les frais occasionnés à l'hôpital pour la pratique des essais thérapeutiques, devraient être reconnus et remboursés* ». La mise en place du budget global et les impératifs actuels de restriction des dépenses de santé ne devraient en rien modifier cet objectif. Sera-t-il atteint par voie de décret ?

De quelles garanties disposera-t-on par ailleurs pour faire que la rémunération n'incite en aucune manière le sujet à prendre des risques inconsidérés. Le principe même d'une rémunération ne va-t-il pas à l'encontre de la notion de « *consentement libre et éclairé* ». On explique à la direction de la pharmacie et du médicament que l'administration a souhaité élaborer en même temps que le projet de loi, les grandes lignes des textes d'application qui le compléteront. Ces textes ne sont pas encore connus.

JEAN-YVES NAU.

(1) Du nom de M. Jean-Pierre Cambier, pharmacien licencié des laboratoires Jean-Roy Freyssinge (Pithiviers), pour s'être opposé à ce qu'il estimait être une interprétation laxiste des textes réglementaires sur l'expérimentation humaine. La procédure qui s'ensuivit a duré onze ans, et nécessité deux passages en cour de cassation. M. Cambier était soutenu par la C.F.D.T.

(2) Seuls quelques grands centres hospitalo-universitaires (à Paris, Lyon et Marseille) disposent déjà de comités d'éthique.

(3) Le rapport Dangoumeau rappelle que ce système « *a donné lieu à de sévères observations de la part de la Cour des comptes, qui a imposé un certain nombre de redressements* ».

LE TEXTE DE L'AVANT-PROJET

Avec l'accord du conseil d'éthique régional

Le texte de l'avant-projet de loi a, *au départ, été élaboré par* un groupe de travail comprenant des représentants de divers ministères (affaires sociales et solidarité nationale, santé, industrie et recherches, consommation, justice). Il n'a pas au départ été présenté comme un projet de loi, de manière à pouvoir être plus aisément modifié. Dans l'esprit de ses auteurs, il s'applique aux sujets sains comme aux sujets malades, à toutes les phases de l'expérimentation.

Le texte définit les essais comme « *toute administration de médicaments ou de substances destinées à le devenir, dans le but d'évaluer leurs propriétés et leurs activités thérapeutiques ainsi que les conditions de leur autorisation* ». Il fixe les conditions et les limites des ces essais, et définit comme auteur des essais « *toute personne sollicitant une autorisation de procéder auxdits essais* », comme expérimentateur « *tout docteur en médecine disposant des qualifications et titres nécessaires, ainsi que les moyens matériels et techniques adaptés qui assurent la direction et la surveillance clinique des essais* », et comme sujet « *la personne sur laquelle est pratiqué un essai* ».

Point important, tout essai ne peut être réalisé qu'avec le consentement libre et éclairé du sujet. Corollaire : « *Le sujet peut à tout moment interrompre l'essai en cours, sans avoir à justifier cette décision. Il n'encourt de ce fait aucune responsabilité et préjudice.* »

Le texte précise qu'« *aucun essai ne peut être effectué sur des personnes détenues et des personnes au service de l'auteur de l'essai, sauf si celui-ci est fait dans l'intérêt de leur santé* ». Et aussi que « *l'essai doit faire l'objet d'une convention écrite entre le sujet et l'auteur de l'expérimentation. La convention fixe notamment les modalités de la rémunération éventuelle* ». « *Avant d'entreprendre un essai*, peut-on lire, *son auteur doit obtenir l'accord d'un conseil d'éthique régional et le notifier au ministre chargé de la santé.* »

Point majeur, « *tout dommage subi par le sujet, du fait de l'essai, est réparé par l'auteur dudit essai (...). En cas de litige, la charge de la preuve appartient à l'auteur de l'essai et le cas échéant, à l'expérimentateur* ». Enfin, un décret déterminera notamment « *les modalités relatives au recueil du consentement du sujet, à l'établissement et au fonctionnement des conseils d'éthique, à la qualification de l'expérimentateur, aux conditions financières des essais ainsi qu'aux modalités par lesquelles il est fait appel aux personnes qui vont se soumettre à l'essai* ».

EN BREF

Mikel Goikoetxea est mort

Bayonne. — Mikel Goikoetxea, vingt-sept ans, réfugié basque, victime d'un attentat, mercredi 28 décembre, à Saint-Jean-de-Luz (*le Monde* du 31 décembre), est mort, dimanche soir, à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux.

Une voiture correspondant au signalement de celle utilisée par le commando auteur du meurtre avait été trouvée en fin de semaine près de Bilbao (province de Biscaye). Le GAL (Groupe antiterroriste de libération), qui a revendiqué deux meurtres en l'espace de dix jours, a annoncé qu'il s'attaquerait, cette semaine, aux citoyens français accueillant les réfugiés basques. — (*Corresp.*)

Libération d'un enfant kidnappé en Italie

Un enfant âgé de neuf ans, Rocco Lupini, enlevé le 18 mai avec sa mère, Mme Fausta Rigoni, quarante-deux ans, a été relâché par ses ravisseurs, le 1er janvier, près de Oppido-Mamertina (Calabre). L'enfant, qui est en bonne santé, a été détenu pendant sept mois. Il a été retrouvé au même endroit que sa mère, libérée le 22 décembre pour hâter le versement d'une rançon. Selon la police, la rançon (3 *milliards* de lires, soit 16 millions de francs) aurait été versée samedi.

Le père d'Aline Aran écrit à M. Badinter

Le docteur Marcel Labarbe, d'Arcachon, père d'Aline Aran, vient d'adresser une lettre ouverte au ministre de la justice à propos de l'assassinat, en octobre, des époux Aran.

Il attire l'attention de M. Robert Badinter sur le fait que Lionel Cardon, inculpé pour ces meurtres, avait bénéficié, en mai 1983, d'une libération conditionnelle. Le docteur Labarbe renouvelle sa demande – exprimée dans une lettre du 25 novembre – au sujet des sanctions prises contre les magistrats qui avaient décidé cette libération.

Le père de Mme Aran estime, dans ce texte, qu'on fait en général trop de cas du sort des malfaiteurs emprisonnés, alors que les responsables de la sécurité méconnaissent les problèmes des victimes.

M. Badinter a répondu personnellement à cette lettre. Il a joint à son courrier sa réponse, le 30 décembre, à l'Assemblée nationale, à une question de M. Edouard Frédéric-Dupont (R.P.R.). Le garde des sceaux rappelait alors que la libération conditionnelle de Cardon avait été signée par le directeur des affaires criminelles et des grâces après un avis favorable du comité consultatif des libérations conditionnelles.

«Il faut à la France deux, trois enfants par famille»

déclare M. François Mitterrand au cours de la visite d'une maternité

M. François Mitterrand a fait le samedi 31 décembre, une visite surprise à la maternité de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart (Hauts-de-Seine) et à la maison de retraite de Bry-sur-Marne (Val-de-Marne). Accompagné de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, le président a visité la maternité de Clamart, sous la direction du professeur René Frydman, coauteur de la première fécondation française *in vitro*.

Interrogé sur la signification de ce geste, M. Mitterrand a répondu : « *C'est une maternité où l'on est tout à fait en avance parmi les techniques modernes, où l'on a cherché et réussi à humaniser au maximum. Le père est, généralement là, admis, reconnu. Toutes les conditions sont créées pour que cet événement difficile et en même temps heureux pour une famille se déroule dans de bonnes conditions psychologiques. C'est une maternité très bien tenue, et j'ai voulu la voir pour que cela serve d'exemple à beaucoup d'autres. Je sais que ce n'est pas la seule, bien entendu.* »

« *Dans toute la France*, a ajouté le président de la République, *il y a des médecins, des infirmiers, des administrateurs qui veillent à ce que les maternités répondent à notre attente. Je veux aussi donner la signification du véritable intérêt de cette association de bonnes volontés et de compétences : il faut qu'il y ait des enfants en France : plus les familles sauront qu'elles seront bien reçues, bien soignées, que c'est pour elles un événement dont elles tireront le meilleur, plus il y aura d'enfants.* » « Bien entendu, a conclu le chef de l'Etat, cela relève de la décision des parents, *mais il n'en reste pas moins qu'il faut à la France deux, trois enfants par famille.* »

RÉGIONS

Qui profitera du développement des activités tertiaires ?

- *M. Mauroy veut des bureaux pour les régions*
- *M. Chirac souhaite les garder à Paris*

Il était fatal que la politique de décentralisation rallume, sur un point ou sur un autre, la vieille guerre entre Paris et la province. C'est fait. Le terrain est, cette fois, celui de la localisation des nouvelles activités du secteur tertiaire. Derrière ce terme, aussi vaste que flou, se cache une bonne partie du travail qui se fait aujourd'hui dans les bureaux.

Le tertiaire, c'est le domaine des cols blancs qui fourmillent dans les services publics, les banques, les assurances, les services de direction et de gestion des entreprises, les bureaux d'ingénierie, les départements d'informatique, les organismes de recherche, etc. Ces employés et cadres sont de plus en plus nombreux : alors que les gros bataillons des agriculteurs et des ouvriers s'effilochent, ceux des « bureaucrates » s'épaississent. D'un recensement à l'autre ces derniers ont recruté 1 200 000 personnes de plus.

Le secteur des services – autrefois tenu pour simple intendance – est aujourd'hui l'un des plus dynamiques. Non seulement il résiste mieux à la crise que les vieilles industries, mais il joue un rôle d'entraînement. On observe que les trois régions – Ile-de-France, Rhône-Alpes et Centre – où les emplois tertiaires sont les plus florissants, sont aussi celles qui ont le moins de chômeurs.

Naguère, tous les maires de France rêvaient de zones industrielles. Aujourd'hui, ils parlent prudemment de zones d'activités. Demain, ils réclameront des « pôles tertiaires ». Autrement dit, les bureaux apparaissent comme un gisement plus prometteur que les ateliers.

M. Jacques Chirac, maire de Paris, n'a pas été le dernier à s'en apercevoir. Or, à son grand désespoir, il constate que précisément les programmes de bureaux neufs se raréfient dans sa ville. L'atelier parisien d'urbanisme qui dépend de l'Hôtel de Ville puis la Chambre de commerce, lui ont, tour à tour, fait tenir des rapports qui sont autant d'avertissements. Selon les données fournies par la DATAR elle-même, le gouvernement autorisait en moyenne la construction de 174 000 mètres carrés de bureaux neufs à Paris au cours des années 1971 à 1973. Or, durant les années 1981 à 1983, les agréments sont tombés à 21 000 mètres carrés par an. Huit fois moins.

Pour la capitale, les inconvénients d'un tel freinage sont multiples. Les entreprises du bâtiment, déjà frappées par le ralentissemnt de la construction de logements, n'ont même pas l'espoir de se « refaire » en édifiant des immeubles de bureaux. La pénurie de locaux décourage les grandes sociétés étrangères.

Hémorragie

Est-ce un hasard si vingt-quatre des trente-cinq firmes qui, en six ans, ont choisi la France pour installer leur Q.G. ont opté pour la périphérie de la capitale et la province ? En trois décennies Paris a déjà perdu le quart de sa population et une bonne partie de son industrie. Hémorragie préoccupante, car la taxe professionnelle payée par l'industrie, le commerce et les services représente la moitié des ressources fiscales de la ville. La municipalité espérait se rattraper sur les bureaux dont chaque mètre carré rapporte 250 francs par an en taxe professionnelle. Espoir en grande partie déçu. Enfin, les possibilités d'emploi s'amenuisent dans Paris intra-muros.

Fidèle à sa tactique de harcèlement du pouvoir, M. Chirac attribue la responsabilité de cette situation à la DATAR dont il juge le système « *dissuasif, archaïque et nuisible* ». Devant un auditoire de promoteurs, il lançait récemment : « *Je suis excédé par des décisions aussi stupides que tatillonnes* ».

Il est vrai que la réglementation actuelle fait obstacle à l'installation de grandes entreprises dans Paris. Tout projet concernant plus de 1 000 mètres carrés de bureaux doit faire l'objet d'une double autorisation : pour les locaux vides, puis pour leurs occupants. Ceux-ci sont ensuite tenus d'acquitter une taxe qui en moyenne se monte à 400 francs par mètre carré et il est prévu que ce « péage » sera prochainement porté à 600 francs et même à 1 200 francs pour certains quartiers : de quoi doucher bien des enthousiasmes.

Mais ni ces mesures ni le comité de décentralisation qui les applique ne sont une invention de la gauche. Le système dénoncé par le maire de Paris a été monté il y a seize ans et encouragé par lui jusqu'à son élection à l'Hôtel de ville. On oublie aussi que pour freiner l'extension des bureaux jugée excessive dans les années 70, le Conseil de Paris a approuvé, en 1975, un plan et un coefficient d'occupation des sols qui ont largement contribué à décourager les constructeurs d'immeubles de bureaux.

Les conséquences de cette politique voulue à la fois par l'Etat et par la Ville sont magistralement illustrés par un déménagement actuellement en cours. En 1981, deux compagnies d'assurances – La Préservatrice et la Foncière – fusionnent. Comment unifier deux systèmes informatiques et amalgamer deux mille employés lorsque les hommes et les ordinateurs sont disséminés dans huit immeubles ? Les dirigeants de la compagnie cherchent 21 000 mètres carrés de bureaux d'un seul bloc. A Paris c'est introuvable. Pourrait-on au moins rénover les vieux immeubles haussmanniens ? Les architectes consultés présentent un devis exorbitant. La Préservatrice-Foncière est condamnée à « émigrer ». C'est la condition *sine qua non* de sa modernisation, de son adaptation à l'informatique, de sa survie tout court.

Les grimaces du maire de Paris

La DATAR suggère de décentraliser les services dans plusieurs métropoles régionales. Ce serait compromettre la fusion toute récente et fragile. Marne-la-Vallée ?

La direction fait la moue et les syndicats menacent de monter au créneau. Restait la dernière tour de la Défense prévue pour un hôtel. La compagnie d'assurances devra s'en accommoder. Paris va donc perdre deux mille emplois et près de 7 millions de francs par an de taxe professionnelle.

On comprend que M. Chirac fasse la grimace et propose de renverser la vapeur. Comment ? D'abord en modifiant le POS de Paris et le coefficient d'occupation des sols de certains quartiers. Il s'agit de rendre possible et même attractive la construction de bureaux. Les urbanistes de l'Hôtel de Ville vont en outre insérer des programmes de bureaux dans les secteurs à construire ou à réhabiliter. Un groupe de travail présidé par M. Barthélemy Reynaud, le directeur de la construction de la Ville, va étudier dans le détail les mesures à prendre. Les conseillers de Paris connaîtront ses propositions avant l'été prochain.

Déjà, le maire fixe des objectifs. Profitant du plan de rééquilibrage de Paris vers l'Est, il propose d'édifier dans le croissant oriental de la capitale 30 000 m² de bureaux par an pendant dix ans. Lors du vote du budget municipal pour 1984, il a placé la barre encore plus haut : 150 000 m² de bureaux par an dans Paris. Pour atteindre cet idéal il faudrait des terrains, des promoteurs et des acheteurs.

Il faudrait surtout convaincre les pouvoirs publics de multiplier par sept le chiffre actuel des agréments délivrés par la DATAR. Or le gouvernement a sur ce sujet des idées toutes différentes car il raisonne au niveau de l'Hexagone. Après la décentralisation des industries, encouragée depuis vingt ans par la DATAR, voici la décentralisation politique et administrative. Les élus régionaux, départementaux et locaux sont en train d'endosser de nouvelles responsabilités. M. Pierre Mauroy veut, en toute logique, faciliter et accompagner ce transfert en développant à présent le tertiaire dans les villes de province. Les régions font figure de sous-développées puisque les bureaux n'y occupent que 55 % de la population active, contre 67 % en Ile-de-France. Pas étonnant quand on songe que près de quatre cents des cinq cents plus grandes entreprises de France ont leur siège en région parisienne. Bref, M. Chirac veut des bureaux à Paris alors que M. Mauroy les souhaite ailleurs. Et comme la DATAR dépend directement de Matignon...

Il est donc clair que le maire de Paris n'atteindra ses objectifs que dans l'hypothèse d'un retour au pouvoir de lui-même et de ses amis. Mais alors, les intérêts de Paris passeront-ils encore dans son esprit avant ceux de la nation ? Il est probable que non. Les élus de la capitale ne doivent pas se bercer d'illusions : quels que soient les hommes au pouvoir, Paris ne connaîtra qu'une croissance modeste de ses activités tertiaires.

MARC AMBROISE-RENDU.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

SPORTS

LE SIXIÈME RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

12 000 kilomètres et beaucoup d'argent

Cent quatorze motocyclettes, deux cent cinquante-trois automobiles et trente et un camions — au total près de huit cents concurrents — ont pris dimanche 1er janvier, place de la Concorde à Paris, devant une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes, le départ du sixième Paris-Alger-Dakar pour un rallye de 12 000 kilomètres à travers sept pays : l'Algérie, le Niger, la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Sierra-Leone et le Sénégal.

Cette épreuve est devenue le terrain d'affrontement des grandes marques automobiles. Pour sa première apparition, Porsche a engagé l'équipage Jacky Ickx-Claude Brasseur, vainqueur l'an passé sur Mercedes ; le constructeur allemand sera le grand favori d'une épreuve que convoite également Lada, Range Rover, Mitsubishi.

Le Paris-Dakar des motocyclettes donnera également lieu à un affrontement entre B.M.W., Yamaha et Honda. B.M.W. a confié cette fois à Hubert Auriol une moto qui a une puissance supérieure de 40 ch à celle de ses rivaux pour renouveler ses succès de 1981 et 1983.

Jean-Pierre Jabouille fait le «Dakar». Ancien pilote de formule 1, aucun constructeur ne l'a engagé depuis son accident dans le Grand Prix du Canada en 1980. Ce n'est pas pour céder à la mode; plutôt pour prouver qu'il a toujours sa place dans le circuit. Thierry Sabine, l'organisateur, peut se réjouir : une vedette dans le rallye, qui n'en compte pas beaucoup, ne peut qu'améliorer l'image de marque du Paris-Dakar. Jabouille, pourtant, n'avait jusqu'ici ménagé ni l'organisateur de l'épreuve ni les concurrents : *«Un rallye de garagistes; personne n'avance...»* L'an dernier, le spécialiste des monoplaces avait participé à une partie du rallye comme pilote de la voiture d'un journaliste. Il a été intéressé. Pour réussir, il faut, avait-il dit alors, *«des qualités morales et physiques»*. Bref, Jabouille a cédé à l'attrait du Paris-Dakar, comme le chanteur Michel Sardou, qui est son copilote, et comme le spationaute Jean-Loup Chrétien.

A la portée des concurrents qui ont trouvé des commanditaires, le rallye n'est pas financièrement toujours accessible aux amateurs. Les droits d'engagement, notamment, ont augmenté dans des proportions importantes. Ils s'élevaient en 1983 à 7 500 F pour une moto, à 15 000 F pour une auto, à 22 000 F pour un camion. Ils étaient, cette année, pour chaque engin, de 10 000, 20 000, et 25 000 F, soit une augmentation moyenne de 26 %.

Dans un article que vient de publier *Auto-Moto*, Jacques Pothierat, ancien concurrent et journaliste, indique que ces droits ont augmenté de 233 % pour une moto et de 316 % pour une auto entre 1979, première édition de l'épreuve, et 1984! Compte tenu du coût des véhicules, de la traversée maritime entre Sète et Alger, du billet de retour de Dakar à Paris, des frais de nourriture, d'assurances et d'essence, le budget minimum d'un concurrent à moto s'élève à 60 000 F; celui d'un équipage d'une automobile à 200 000 F, à condition toutefois d'accepter de placarder sur son engin la publicité imposée par l'organisateur. Dans le cas contraire, le concurrent n'a pas bénéficié des tarifs préférentiels pratiqués à un groupe par le transporteur.

Les journalistes eux-mêmes n'ont pas échappé au système inflationniste pratiqué par Thierry Sabine, qui réclamait 35 000 F pour suivre l'épreuve. Difficile d'accepter de payer ce prix-là, qui, de beaucoup, ne correspond pas au service rendu.

Retombées économiques

Personne ne s'étonne plus alors du fossé qui se creuse entre professionnels et amateurs. Lada, engagée par son importateur français Jean-Jacques Poch, a misé gros pour enlever la première place, qui lui a échappé de peu en 1983. Le budget de l'écurie, dont la plus grande partie est absorbée par le «Dakar», sera, cette année, de 6 millions de francs. Quatre équipages participent au rallye avec des prototypes 4×4, d'un poids de 1 100 kilos, d'une puissance de 240 Ch. Ils sont assistés par une dizaine de personnes, trois véhicules et un avion. Porsche, avec ses quatre roues motrices, d'un poids de 1 400 kilos, d'une puissance de 230 Ch, n'a pas une infrastructure différente. Les retombées économiques sont assurées. Lada a enregistré en 1983 une progression de ses ventes de 67 %. Porsche attend du rallye un acquis technique en vue de développer une quatre roues motrices qui lui permette de participer de nouveau au championnat du monde des rallyes.

Pour les écuries moto, les budgets sont à peine moins importants. Yamaha parle de 1,5 million de francs ; B.M.W. de 2,5 millions, Honda, avec cinq motos, de près de 3 millions de francs. Les adversaires de cette dernière écurie estiment cependant que ce chiffre est nettement sous-évalué, compte tenu de l'importance de son assistance et des quinze jours de reconnaissance effectués dans le Ténéré. *« De toute façon, la mise peut être multipliée par 10 en cas de victoire »*, précise Jean-Claude Olivier, l'importateur et l'un des pilotes de Yamaha.

Paris-Dakar apparaît pourtant en période de crise économique comme un immense gaspillage. Le matériel, de plus en plus sophistiqué, défile au rythme d'une incompréhensible sarabande devant des populations sous-développées. *« Faux débat,* entend-on sur le rallye. *L'Afrique n'a pas les mêmes besoins que l'Europe. »* Cette année, 6 tonnes de nourriture seront distribuées. Prenons-en acte.

Les médecins de l'association Cap 480, dirigés par le docteur Hubert Lasnier, travaillent bénévolement. En 1983, l'hélicoptère mis à leur disposition par l'organisation a effectué 102 heures de vol, soit une dépense de 400 000 F, qui ont été, en partie, remboursés par S.O.S.-Assistance.

On compte, en moyenne, une cinquantaine de blessés sérieux à chaque rallye. Jean-Paul Minguels, blessé à la tête en 1982, après un vol plané d'une quarantaine de mètres, a été victime, l'année suivante, de plusieurs chutes successives. Il a été rapatrié avec un traumatisme crânien, tel un boxeur qui ne se remet pas d'un banal K.O. Aussi graves que soient ces accidents, ils ne sont rien si on les compare aux morts enregistrés lors du rallye depuis quelques années : Ursula Zentsch, journaliste ; Bert Oosterhuis, motard néerlandais ; un jeune Malien en 1982 ; Jean-Noël Pineau en 1983.

GILLES MARTINEAU.

Dans un quotidien ivoirien

« LES NOSTALGIQUES DE L'AFRICA KORPS

Abidjan. — Le quotidien ivoirien *Fraternité-Matin*, sous le titre : *« Le grand cirque »*, a publié, samedi 31 décembre, une présentation de la course Paris-Dakar laissant transparaître une certaine irritation devant ce que l'auteur de l'article n'hésite pas à désigner comme *« le dernier refuge pour les nostalgiques de l'épopée de Lawrence d'Arabie ou de l'Africa Korps »*.

Déplorant le manque de contact entre les participants et les populations africaines lors de la course et l'importance des sommes en jeu, le quotidien ivoirien estime qu'*« en France c'est la période creuse de fin d'année, c'est la trêve en football, en rugby, les Oscars sont distribués, alors les médias se sont tournés vers ce grand cirque qui se joue sur le continent africain sans les Africains »*, organisé par *« un grand maître : Thierry Sabine, qui, tel Lawrence d'Arabie, chevauche à la tête de son armada, tout de blanc vêtu, une longue écharpe immaculée flottant au vent du désert »*.

Ce *« feuilleton annuel »*, doit *« respecter le jardin africain »*, souligne le quotidien. — (*A.F.P.*).

RUGBY

Le Sud-Ouest gagne la Coupe des provinces

La trêve des confiseurs et la proximité du réveillon n'ont pas empêché la sélection du Sud-Ouest (Périgord-Agenais) et celle de l'Armagnac-Béarn-Bigorre de disputer très sérieusement la finale de la Coupe des provinces, samedi 31 décembre à Montauban. Avec son ossature de club (douze Agenais), le Sud-Ouest a profité de son homogénéité pour s'imposer 15 à 7, pour la première fois en finale, grâce à trois pénalités de Vilquin et deux drops de Delage. Leurs adversaires ont réussi un essai par Rongleras et une pénalité par Trille.

Créée pour remplacer les traditionnels matches de sélection avant le Tournoi des cinq nations, cette Coupe des provinces est devenue un trophée très convoité. Désormais, les participants ne jouent plus pour se mettre en valeur mais pour gagner. Entraîneur de l'Armagnac-Béarn-Bigorre, Bertrand Fourcade envisage des rassemblements mensuels la saison prochaine pour préparer l'épreuve. Une évolution qui inquiétait un peu Albert Ferrasse, le président de la Fédération : « Ce fut un match sérieux, qui m'a rappelé davantage une rencontre de tournoi qu'un match de sélection. Viril, certes, mais d'une parfaite correction. Alors, il ne faudrait pas, par excès de régionalisme, faire maintenant la guerre des provinces. »

A signaler l'intéressante initiative d'Antenne 2 qui avait doté l'arbitre d'un micro, donnant ainsi, en direct, ses décisions aux joueurs, et aux téléspectateurs.

TENNIS

Martina Navratilova millionnaire en dollars

Avec quinze tournois gagnés et une seule défaite (à Roland-Garros contre Kathy Horvath), en quatre-vingt-six matches, Martina Navratilova termine nettement détachée, avec 3 900 points, le circuit féminin 1983 devant Chris Evert-Lloyd (2 214), Andrea Jaeger (1 695), Joe Durie (1 640) et Sylvia Hanika (1 615).

Cet ensemble de performances en tournois officiels lui a permis de gagner 1 456 000 dollars, soit trois fois plus que Chris Evert-Lloyd (430 000 dollars). Martina Navratilova a plus gagné en 1983 que le Tchécoslovaque Ivan Lendl, premier chez les hommes avec 1 287 000 dollars. A vingt-sept ans, elle s'est adjugé plus de 6 millions de dollars en compétition depuis le début de sa carrière. Bjorn Borg, Jimmy Connors et John McEnroe n'ont pu en faire autant !

Catherine Tanvier, la meilleure Française, termine 1983 à la trente-quatrième place (644 points) et figure au trente-deuxième rang pour ses gains, avec 69 000 dollars. Yannick Noah et Henri Leconte ont gagné respectivement 393 000 et 144 000 dollars.

Athlétisme

« CORRIDA »

Le Brésilien Joao da Matta a gagné la traditionnelle corrida de la Saint-Sylvestre, disputée dans les rues de Sao-Paulo, en devançant le Colombien Tibaduiza et le Tanzanien Badie. Le marathonien français Jean-Pierre Charbonnel a terminé vingt-sixième. Chez les dames, la favorite, la Portugaise Rosa Motta, s'est imposée. Son compatriote Fernando Mamede a remporté la corrida de Houilles (Yvelines), en précédant les Français Gonzalez et Jacky Boxberger.

Hockey sur glace

PONDUS CUP

L'équipe de France a remporté la Pondus Cup, disputée du 27 au 29 décembre à Copenhague, en battant successivement la Hongrie (8-3), le Danemark (4-2) et la Bulgarie (11-5).

Patinage de vitesse

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Hans et Marie-France van Helden ont conservé leur titre de champions de France de patinage de vitesse all round *(toutes distances), le 1er janvier, sur l'anneau olympique de Grenoble.*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Condamnation pour diffamation envers M. Roger SAINT-JEAN, directeur adjoint des Douanes

Extrait des Minutes du Tribunal de Grande Instance de Paris d'un jugement rendu le 1er février 1983 par la 17e Chambre.

Par ces motifs

« Déclare KLEIN, comme auteur principal en qualité de directeur de publication, STORKOEL, comme complice, coupables du délit de diffamation publique envers un fonctionnaire public, délit prévu et réprimé par les articles 29 alinéa 1, 31 alinéa 1, 42 et suivants de la loi du 29 juillet 1881, et ce en raison d'un article paru dans le quotidien « L'ALSACE » du 5 décembre 1981, sous le titre « Trafic international de cigarettes : un contrebandier tessinois accuse le haut fonctionnaire de la D.N.E.D. inculpé à Mulhouse », ci-dessus analysé ;

« Condamne KLEIN à la peine de 1 200 F d'amende ; STORKOEL à la peine de 1 200 F d'amende.

« Statuant sur l'action civile, condamne solidairement STORKOEL et KLEIN à payer à M. SAINT-JEAN Roger, la somme d'UN FRANC à titre de dommages et intérêts ;

« Ordonne l'insertion du présent jugement aux frais de STORKOEL et KLEIN, au choix de la partie civile, dans trois journaux, sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser la somme de CINQ MILLE FRANCS ;

« Déclare la société « L'ALSACE » civilement responsable des deux préposés ;

« Condamne KLEIN et STORKOEL aux dépens.

« Fait et jugé en audience publique de la 17e Chambre, le 1er février 1983. Signé : CLAVERY ».

ÉDUCATION

Un musée de l'école dans le Val-d'Oise

Retrouver l'odeur de l'encre, celle du pupitre et de la craie sous le grand tableau noir. Retrouver surtout le chemin de l'école pour revoir ou découvrir tous ces objets familiers qui ont servi à former plusieurs générations d'enfants depuis le début du vingtième siècle. C'est ce qui sera bientôt permis dans le Val-d'Oise où le conseil général, à l'unanimité, a décidé de subventionner la création d'un musée départemental de l'école.

Un musée qui aura pour cadre un établissement scolaire datant de 1903 au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Une façon comme une autre de relier le passé à l'avenir. Ce musée de l'école sera le premier musée départemental après la création à Rouen du musée national de l'Éducation et malgré quelques unitiatives individuelles, tels que l'exposition de mobiliers dans une classe désaffectée de Chartres, l'écomusée de Monceau-les-Mines ou encore la reconstitution d'écoles anciennes dans le Morbihan.

« *Nous faisons du sauvetage.* » M. Paul Rivière, inspecteur départemental à la retraite, est convaincu du bien-fondé de son entreprise. Aux côtés d'autres fonctionnaires de l'éducation nationale, il est à l'origine du projet val-d'oisien. Depuis des années, avec nostalgie, il assistait, impuissant, au rachat, par les brocanteurs de la région, du matériel et du mobilier scolaires.

La célébration du centenaire de l'École publique en 1981 permettra d'en sauver quelques uns grâce à une exposition de matériel scolaire décidée par le conseil général et l'inspection d'académie. L'objectif était alors de « *montrer la continuité de la notion d'éducation de l'enseignement primaire à travers les âges et en réponse au besoin national d'une scolarisation des masses populaires* ». A l'époque, trois salles de classes avaient été reconstituées et une dizaine de vitrine aménagées avec des manuels, des cartables, des maquettes d'écoles nouvelles.

Aujourd'hui, l'objectif reste le même pour les promoteurs du musée, qui étaient hier les organisateurs de l'exposition. Ils ont reçu le soutien du Centre de documentation pédagogique et du conseil général, qui leur a octroyé une subvention : 20 000 F en 1983. Alain Richard, député, maire de Saint-Ouen-l'Aumône — une des quinze communes supports de la ville nouvelle, — avait dès le mois de mai proposé un de ses établissements — l'école du Centre 2 pour abriter les futures collections.

Tous les ingrédients de la réussite sont réunis : l'école date de 1903, avec cour et préau et huit classes seulement fonctionnent sur les seize salles existantes, pour un peu plus de deux cents élèves. Les autres salles sont occupées par le service de rééducation psychomotrice, par le cabinet médical, les archives, le travail manuel ou encore la télévision. « *Aucune école ne dispose d'un tel espace* », précise Paul Rivière. Et le projet n'a besoin que de trois salles!

Seule ombre au tableau : malgré un consensus général, certains enseignants de l'école et notamment la directrice, Mme Fretigny, ont tenté en vain de s'opposer au projet. « *Il faut défendre l'espace vital de chacun de nos enfants* », « *on veut transformer notre école en musée* », écrivaient-ils dans des pétitions. Aujourd'hui, ils font contre mauvaise fortune bon cœur. De réunion en réunion pour expliquer le choix de la municipalité, « *la fièvre est tombée* », si l'on en croit Alain Richard, tandis que la directrice, elle, s'estime placée tout simplement devant le fait accompli : le musée aura ses trois salles et le logement de fonction inhabité, tandis que l'école en contrepartie récupérera une classe dans l'établissement voisin et sera dotée d'une bibliothèque.

La municipalité a toutefois décidé de passer une convention de cinq ans avec le conseil général : « *on ne peut connaître l'évolution de la population* », reconnaît le maire, Alain Richard. De quoi rassurer les enseignants et les parents d'élèves.

Pour mener à bien les recherches de ce patrimoine scolaire dans chaque établissement du département, l'inspecteur d'académie a détaché le directeur d'une autre école de Saint-Ouen-l'Aumône, M. Serge Lesmane. Déjà, parmi les objets retrouvés : des photographies, des lanternes à projection, deux tables de 1890 avec ardoises intégrées, des panneaux éducatifs de sciences naturelles, des tableaux muraux, des compendiums, des cahiers. Un sauvetage qui se traduit sur le papier par un inventaire, tandis que les organisateurs de l'exposition de 1981 mettent la dernière main à un catalogue qui rappellera la manifestation aux nostalgiques de l'école primaire.

JACQUELINE MEILLON.

TELEX PARTAGE
ETRAVESERVICE TELEX • 347.21.32

L'ÉDUCATION de Le Monde
JANVIER 1984
ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE :
LES FORMATIONS EFFICACES
JEUNES DANS LA CRISE : L'UNIVERS DE LA DÉBROUILLE
COMMENT UTILISER LES CENTRES CULTURELS ÉTRANGERS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 11 F

LA VIE FRANÇAISE
UN NUMERO EXCEPTIONNEL
• RADIOSCOPIE DE VOTRE PORTEFEUILLE
– 1500 conseils au banc d'essai.
– Notre opinion sur 400 valeurs pour 1984.
• SOCIAL : VRAIS CHOMEURS, FAUX EMPLOIS
l'échec de la gestion sociale de la crise.
• POLITIQUE INTERIEURE : défaite sociale
mais succès politique pour la CGT.
Université : une loi qui n'arrange rien.
• POLITIQUE ETRANGERE : l'Occident renforce le pouvoir militaro-industriel de Moscou.
• ENTREPRISES : Air Inter : scénario pour l'avenir.
LE 1er HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Chaque samedi, 10 F, chez votre marchand de journaux

LES ÉVÉNEMENTS DE

La diplomatie armée

JANVIER

11-12. — **CORÉE DU SUD-JAPON :** M. Yasuhiro Nakasone effectue la première *visite officielle* d'un chef de gouvernement japonais en Corée du Sud depuis la guerre. Tokyo accorde à Séoul une aide financière de 4 milliards de dollars.

13-18. — **FRANCE-AFRIQUE :** M. Mitterrand, pour son troisième voyage en Afrique noire, se rend au Togo, au Bénin et au Gabon.

17. — **NIGÉRIA :** Le gouvernement de Lagos décide d'expulser les étrangers « *installés illégalement* » au Nigéria, ce qui provoque l'exode de centaines de milliers de personnes vers les autres Etats de la région, en particulier le Ghana.

17-20. — **ETATS-UNIS-JAPON :** Visite de M. Nakasone à Washington. Tokyo a autorisé, le 14, la vente aux Etats-Unis de technologies à usage militaire.

18. — **NAMIBIE :** L'Afrique du Sud reprend le contrôle de l'administration namibienne après la démission, le 10, de M. Dirk Mudge, président depuis 1978 du « conseil des ministres » intérimaire de Windhoek.

24. — **ITALIE :** Vingt-cinq membres des Brigades rouges, jugés pour l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro en 1978, sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

25. — **C.E.E. :** L'accord sur une politique de la pêche est signé entre les Dix à Bruxelles.

25. — **MAROC :** Le général Ahmed *Dlimi*, proche conseiller du roi Hassan II, meurt dans un accident de la circulation. Le correspondant du *Monde* à Rabat, qui avait mis en doute la version officielle de l'accident, est expulsé du Maroc le 6 février.

26. — **PÉROU :** Huit journalistes péruviens sont assassinés, dans le département d'Ayacucho, par des paysans qui les avaient pris pour des guérilleros de Sentier lumineux.

27-28. — **FRANCE-MAROC :** visite officielle de M. Mitterrand au Maroc.

FÉVRIER

6. — **PARAGUAY :** Le général Alfredo Stroessner, au pouvoir depuis vingt-huit ans, est réélu président de la République avec 91 % des suffrages.

7. — **ISRAËL :** La commission gouvernementale d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila, en septembre 1982 à Beyrouth, met en cause la « *responsabilité personnelle* » de M. Begin dans le rapport final qu'elle lui remet. Le général Sharon, invité à démissionner par la commission Kahane, accepte, le 11, de quitter le ministère de la défense, où il est remplacé par M. Moshe Arens, mais est maintenu, le 13, au gouvernement comme ministre sans portefeuille.

11. — **F.M.I. :** Les ressources du Fonds monétaire international sont portées de 66 à 98,5 milliards de dollars pour faire face à l'endettement excessif de nombreux pays en voie de développement.

12. — **C.E.E.-JAPON :** Le Japon accepte de réduire ses exportations vers l'Europe de dix produits, dont les magnétoscopes.

13. — **CHYPRE :** M. Spyros Kyprianou est réélu président de la République avec 56,54 % des voix.

20. — **INDE :** Les élections en Assam, boycottées par 70 % des électeurs et remportées par le parti de Mme Gandhi, sont l'occasion de très violents affrontements entre Assamais et Bengalis. Plus de quatre mille personnes, en majorité des femmes et des enfants, auraient été massacrées.

27. — **SÉNÉGAL :** M. Abdou Diouf est réélu président de la République avec 84 % des suffrages. Aux élections législatives, le parti socialiste, avec 80 % des voix, obtient 111 des 120 sièges.

28. — **BRÉSIL :** Le F.M.I. accorde quelque 6 milliards de dollars de crédit au Brésil, qui a obtenu, le 25, un prêt de 4,4 milliards de dollars auprès de banques commerciales internationales. Suspendus en mai par le F.M.I., les versements reprendront fin novembre après l'adoption par le Brésil d'un nouveau programme de redressement.

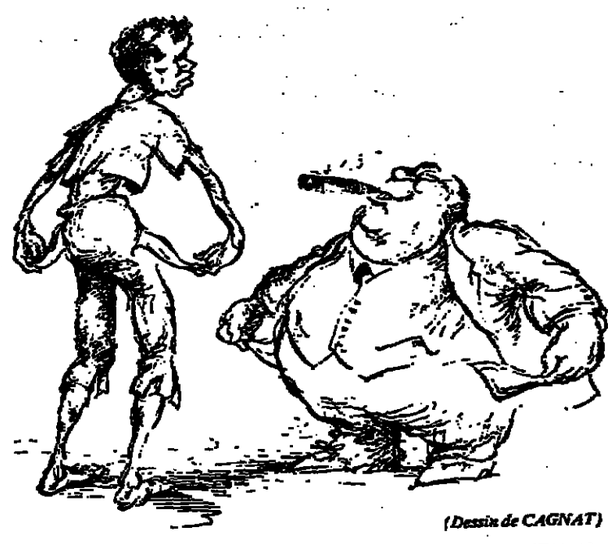

(Dessin de CAGNAT)

MARS

2-9. — **VATICAN :** Voyage de Jean-Paul II dans les sept Etats de l'Amérique centrale et en Haïti.

5. — **AUSTRALIE :** Le parti travailliste, dirigé par M. Bob Hawke, remporte les élections législatives, battant ainsi la coalition conservatrice conduite par M. Malcolm Fraser, au pouvoir depuis 1975. M. Hawke forme, le 10, le second gouvernement travailliste depuis la guerre, dominé par les modérés.

6. — **R.F.A. :** Victoire du chancelier Helmut Kohl aux élections législatives anticipées : les chrétiens-démocrates associés aux chrétiens-sociaux (C.D.U.-C.S.U.) obtiennent 244 (+ 18) des 498 sièges du Bundestag. Leurs alliés libéraux (F.D.P.), avec 34 sièges (– 19), se maintiennent au Parlement où 27 députés Verts font leur entrée. L'opposition social-démocrate (S.P.D.), avec 193 élus, perd 25 sièges.

7-12. — **NON ALIGNÉS :** Au septième sommet des pays non alignés, réuni à New-Delhi, M. Fidel Castro transmet la présidence du mouvement à Mme Indira Gandhi.

9. — **YOUGOSLAVIE :** L'ambassadeur de Turquie à Belgrade est assassiné. Les deux Arméniens auteurs de l'attentat, titulaires de passeports libanais, sont arrêtés.

10. — **INDONÉSIE :** Le général Suharto, candidat unique, est réélu président de la République par l'Assemblée populaire consultative pour un quatrième mandat de cinq ans.

13. — **ZIMBABWE :** M. Joshua Nkomo, chef de l'opposition, se réfugie à Londres, alors que, dans la région du Matabeleland, ses partisans sont pourchassés par l'armée, qui serait responsable de plus d'un millier d'assassinats de civils depuis la mi-janvier. M. Nkomo regagnera son pays le 16 août.

14. — *OPEP : Les treize pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP décident la première réduction officielle du prix de référence, de 34 à 29 dollars le baril. Pour 1983, la production est plafonnée à 17,5 millions de barils par jour et des quotas sont fixés par pays.*

15. — **BRÉSIL :** Les gouverneurs élus le 15 novembre 1982 entrent en fonctions : dans dix Etats sur vingt-deux, les plus peuplés et les plus riches, ils appartiennent à l'opposition.

18. — *GRÈCE : Assassinat de Georges Athanassiadès, éditeur du journal de droite Vradyni.*

19. — **MAGHREB :** Le président algérien Chadli, effectuant une première visite officielle en Tunisie, signe avec le président Bourguiba un traité de « *fraternité et de concorde* », qui « *demeure ouvert à l'adhésion des autres Etats du grand Maghreb arabe* ». Le 26 février, M. Chadli s'était entretenu pour la première fois avec le roi Hassan II du Maroc.

19. — **THAILANDE :** Le roi Bhumibol dissout l'Assemblée nationale, qui avait repoussé, le 16, une réforme de la Constitution favorable aux militaires. Après les élections du 18 avril, le général Prem Tinsulanond, premier ministre sortant, forme, le 7 mai, un gouvernement reposant sur une coalition de partis du centre et de la droite qui bénéficie d'une majorité de 208 sièges sur 324 à la Chambre.

La tension Est-Ouest et le débat sur les armements nucléaires

JANVIER

4-5. — Le sommet du pacte de Varsovie, à Prague, propose aux pays membres de l'OTAN la conclusion d'un traité sur « le non-recours réciproque à la force et le maintien des *rapports de paix* ».

16-19. — M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, en visite à Bonn, rejette catégoriquement l' « option zéro » (pas de fusées à moyenne portée, ni à l'Est ni à l'Ouest).

25. — Tokyo proteste auprès de l'U.R.S.S. contre un éventuel transfert de missiles SS-20 du théâtre européen vers l'Extrême-Orient. Les propos tenus par M. Nakasone à Washington, décrivant un Japon transformé en « porte-avions insubmersible » face à la puissance militaire soviétique, avaient suscité une mise en garde de Moscou.

MARS

23. — M. Reagan annonce une extension du programme militaire américain et de nouvelles recherches en matière de défense antimissiles.

30. — M. Reagan propose, pour relancer les négociations américano-soviétiques de Genève, un « accord intérimaire » prévoyant une réduction « substantielle » des euromissiles déployés ou prévus « à des niveaux égaux des deux côtés ».

AVRIL

19. — M. Reagan présente son nouveau projet de déploiement de missiles à têtes multiples MX, qui seraient remplacés, au début des années 90, par des missiles à ogive unique, baptisés Midgetman.

MAI

3. — M. Andropov confirme que l'U.R.S.S. est disposée à prendre comme unité de compte des euromissiles non plus les lanceurs, mais les ogives nucléaires. Il rappelle sa demande de « prise en considération » des forces de dissuasion française et britannique, ce qui est jugé « inacceptable » par Paris, Londres et Washington.

3. — Dans une lettre pastorale, les évêques catholiques américains, réunis à Chicago jugent « immoral » le recours à l'arme nucléaire et demandent l' « arrêt des essais, de la production et du déploiement » de nouveaux systèmes nucléaires.

29. — Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis pour le sommet économique de Williamsburg (Etats-Unis, R.F.A., Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) adoptent une déclaration qui proclame : « La sécurité de nos pays est indivisible et ne peut être envisagée que de façon globale. »

JUIN

9-10. — Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'OTAN, réunis à Paris pour la première fois depuis 1966, lancent aux Soviétiques un dernier appel à des « négociations constructives » avant le déploiement des euromissiles américains à la fin de 1983.

16. — Le Soviet suprême de l'U.R.S.S. appelle toutes les puissances nucléaires (U.R.S.S., Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Chine) à « geler », en quantité et en qualité, toutes les armes nucléaires qu'elles possèdent. Washington, Paris et Londres rejettent cette proposition, qui « perpétuerait le déséquilibre actuel ».

JUILLET

4-7. — M. Kohl, reçu à Moscou par M. Andropov, exprime sa volonté de maintenir le dialogue politique et la coopération économique entre la R.F.A. et l'Europe de l'Est, malgré le désaccord sur les euromissiles.

AOUT

18. — M. Andropov annonce que l'U.R.S.S. s'engage à ne pas être la première à mettre une arme antisatellite en orbite dans l'espace.

25. — Un nouvel accord américano-soviétique sur les céréales est signé à Moscou pour cinq ans. Le 20, les Etats-Unis avaient supprimé les restrictions imposées depuis cinq ans sur les exportations vers l'U.R.S.S. de machines servant à poser les oléoducs et les gazoducs.

27. — M. Andropov affirme que les missiles à moyenne portée soviétiques qui seraient retirés d'Europe en application d'un accord à Genève seraient détruits et non déplacés vers l'Asie.

31. — Un Boeing-747 des lignes sud-coréennes transportant deux cent soixante-neuf personnes est abattu par des chasseurs soviétiques près de l'île soviétique de Sakhaline, ce qui suscite une très vive réprobation internationale. M. Reagan annonce, le 5 septembre, dans une allocution télévisée aux termes très durs, des sanctions limitées contre l'U.R.S.S., tandis que s'instaure un boycottage des liaisons aériennes entre l'Occident et l'U.R.S.S. Moscou ne reconnaît que le 6 avoir « mis un terme » au vol du Boeing sud-coréen, qu'il accuse d'avoir été utilisé par les services de renseignements américains pour une mission d'espionnage. Les experts conclurent à une erreur de programmation des ordinateurs de vol.

SEPTEMBRE

7-9. — Séance de clôture de la conférence sur la sécurité en Europe (C.S.C.E.) réunie à Madrid depuis novembre 1980. Les ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays européens et nord-américains signataires des accords d'Helsinki en 1975 entérinent le document final adopté le 15 juillet.

26. — M. Reagan, ouvrant la trente-huitième Assemblée générale des Nations unies, se dit prêt à « se montrer plus souple » dans la négociation de Genève, notamment en acceptant d'y englober les avions porteurs d'armes nucléaires.

28. — M. Andropov, dans une déclaration solennelle lue en son nom à la télévision, qualifie les dernières propositions de M. Reagan de « supercherie » et se livre à une attaque d'une grande violence contre les « ambitions impériales » et l' « extrême aventurisme » des Etats-Unis.

OCTOBRE

4. — M. Reagan, pour relancer, à Genève, les négociations START sur les armements stratégiques, propose à Moscou plusieurs formules visant à diminuer progressivement le nombre des ogives nucléaires.

22-23. — Deux millions de personnes environ manifestent en Europe de l'Ouest contre l'armement nucléaire : les rassemblements les plus importants ont lieu en R.F.A. (à Bonn, Hambourg et Stuttgart), ainsi qu'à Londres, Rome, Bruxelles et Madrid. Le 29, de nouvelles manifestations pacifistes ont lieu, en particulier à Copenhague et surtout à La Haye, où se réunissent cinq cent mille personnes.

NOVEMBRE

14. — Les premiers missiles de croisière de l'OTAN arrivent en Grande-Bretagne sur la base de Greenham-Common : seize sur les cent soixante prévus y seront installés avant le 31 décembre, de même qu'en Italie (seize sur cent douze), à Comiso, en Sicile. *Au total, quatre cent soixante-quatre devraient être opérationnels en Europe de l'Ouest en 1988.*

22. — Le Bundestag approuve par 286 voix contre 226 l'implantation de missiles en R.F.A. Les socialistes et les Verts se prononcent contre. Les premiers éléments des Pershing-2 arrivent à partir du 23 en R.F.A. : neuf sur les cent huit prévus seront opérationnels à la mi-décembre.

23. — Les négociations de Genève sur les euromissiles sont « interrompues » à l'initiative de Moscou.

24. — M. Andropov, dans une déclaration lue en son nom à la télévision soviétique, annonce l'arrêt du « moratoire » déclaré par M. Brejnev en mars 1982 sur le déploiement du SS-20, l'accélération du processus d'installation de « missiles tactiques opérationnels » en R.D.A. et en Tchécoslovaquie ainsi que le déploiement de « moyens soviétiques appropriés (...) dans les zones océaniques et maritimes ».

DÉCEMBRE

8. — Les Soviétiques décident la suspension sine die des négociations de Genève START sur les armements intercontinentaux.

9-10. — Le conseil atlantique, réuni à Bruxelles, annonce que les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN seront présents à Stockholm, le 17 janvier 1984, pour l'ouverture de la Conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), afin d'essayer de rétablir avec l'Est « un dialogue politique large et ouvert ».

15. — Les pays du pacte de Varsovie se retirent des négociations de Vienne M.B.F.R. sur les forces classiques en Europe.

Les interventions françaises

Le 20 janvier, M. Mitterrand lance, devant le Parlement de Bonn, un appel au respect de l'équilibre des forces qui serait mis en péril par tout « découplage » entre l'Europe et les Etats-Unis. Il déclare : *« La détermination et la solidarité des membres de l'OTAN doivent être clairement confirmées. »*

Le 31 mai, le bureau politique du P.C.F. estime que la « déclaration sur la sécurité » de Williamsburg risque de « limiter la liberté d'action » de la France et propose, d'autre part, que la négociation de Genève sur les euromissiles *« soit ouverte à tous les gouvernements européens ».*

Le 19 juin, la Fête pour la paix, organisée à Paris par le parti communiste et la C.G.T. sous l'égide de l' « appel des cent », rassemble de deux cent cinquante à trois cent mille personnes.

Du 11 au 13 juillet, M. Marchais, en visite à Moscou à la tête d'une délégation du P.C.F., critique les positions de la France sur les euromissiles.

Le 14 juillet, M. Mitterrand affirme, sur TF 1, que *« tout ce qui touche à l'indépendance nationale et à l'intégrité du territoire ne se décide ni à Moscou, ni à Washington, ni à Genève, mais à Paris et par moi-même ».*

Les 6 et 7 août, dix mille personnes participent sur le plateau du Larzac à un rassemblement pacifiste organisé par des mouvements sans lien avec le P.C.F. Le 27 septembre, la C.F.D.T. décide de s'engager aux côtés de ces mouvements.

Le 28 septembre, M. Mitterrand, parlant devant l'Assemblée générale de l'ONU, propose d' *« affecter au développement des moyens importants qui seraient dégagés par une réduction progressive mais méthodique des dépenses militaires ».*

Le 12 octobre, M. Mitterrand, en visite officielle en Belgique, affirme : *« Le pacifisme est à l'Ouest, les euromissiles sont à l'Est. »*

Les 22 et 23 octobre, la mobilisation est faible pour les manifestations pacifistes.

Le 8 novembre, les évêques français jugent, dans un document intitulé « Gagner la paix », que la dissuasion nucléaire peut être « moralement acceptable ». En revanche, les protestants demandent, le 13, « un gel nucléaire, même unilatéral ».

Le 16 novembre, M. Mitterrand analyse, à Antenne 2, la crise des euromissiles, *« la plus sérieuse »* depuis celles de Cuba et de Berlin.

La guerre du Tchad

JUIN

24. — Faya-Largeau, principale ville du nord du Tchad, tombe aux mains des rebelles *dirigés par M. Goukouni Oueddei*, armés et soutenus par la Libye, après de violents combats.

28. — M. Mitterrand annonce que « la France respectera ses engagements, sans limite », tandis que des chargements d'armes et de munitions, accompagnés par des « experts civils » français, sont envoyés à N'Djamena.

JUILLET

12. — Les forces de M. Hissène Habré reconquièrent Abéché, ville principale de l'est du pays occupée l'avant-veille par les partisans de *M. Goukouni Oueddei.*

19. — Les Etats-Unis accordent au gouvernement tchadien une aide militaire d'urgence de 10 millions de dollars. Cette aide sera portée à 25 millions, le 4 août.

30. — Faya-Largeau est reprise par l'armée tchadienne. Mais l'aviation libyenne intervient en bombardant la palmeraie.

AOUT

1. — Paris et Washington annoncent qu'ils vont livrer des armes antiaériennes à M. Hissène Habré pour s'opposer aux raids libyens contre Faya-Largeau.

9. — M. Hernu, accusant la Libye d'être responsable de l'internationalisation du conflit, annonce l'envoi de soldats français au Tchad.

10. — Les forces de M. Hissène Habré évacuent Faya-Largeau, mais réoccupent Oum-Chalouba, dans l'est du pays.

16. — Début de l'arrivée du détachement militaire français. Fin août, il comprend environ trois mille hommes déployés au nord et à l'est de N'Djamena, de façon à défendre le long du quinzième parallèle une « barrière de sécurité » au-delà de laquelle une confrontation franco-libyenne pourrait se produire.

25. — M. Mitterrand explique dans *le Monde* les raisons et les limites de l'engagement français au Tchad.

OCTOBRE

3-4. — Le dixième sommet franco-africain, réuni à Vittel, ne permet pas de dégager un consensus sur le conflit tchadien, sujet essentiel des débats.

Les Etats-Unis et leur « arrière-cour »

MARS

26. — Un coopérant français, le docteur Pierre Grosjean, est tué au nord du Nicaragua, dans une région où se multiplient les affrontements entre forces sandinistes et commandos venus du Honduras, soutenus par Washington.

AVRIL

27. — M. Reagan défend, devant les deux Chambres réunies en séance extraordinaire, sa politique d'intervention en Amérique centrale. Le 28, il nomme M. Richard Stone au poste d'ambassadeur extraordinaire dans cette région.

MAI

19. — Le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni à la demande du Nicaragua, adopte à l'unanimité une résolution chargeant le « groupe de Contadora » (Mexique, Colombie, Panama, Venezuela) de trouver une solution aux crises d'Amérique centrale.

27. — Après l'assassinat par la guérilla, le 25, du sous-chef des conseillers militaires américains au Salvador, Washington annonce l'ouverture au Honduras d'un « centre d'entraînement régional » où des instructeurs américains formeront les soldats salvadoriens à la lutte antiguérilla.

JUILLET

16-17. — Les présidents des quatre pays du « groupe de Contadora », réunis à Cancun (Mexique), adoptent une « déclaration sur la paix en Amérique centrale ». Le Nicaragua, le 19, et Cuba, le 26, apportent leur soutien à ces propositions.

18. — Le président Reagan nomme M. Henry Kissinger pour diriger aux Etats-Unis une commission bipartite de réflexion sur l'Amérique centrale.

AOUT

5. — Des manœuvres militaires conjointes américano-honduriennes, prévues pour durer six mois, commencent au Honduras. Près de cinq mille militaires américains ainsi qu'une importante flotte de guerre doivent y participer.

OCTOBRE

25. — Des troupes des Etats-Unis débarquent dans l'île antillaise de la Grenade, où M. Maurice Bishop, premier ministre, proche de Cuba, a été destitué, le 13, par les éléments les plus radicaux de son parti et tué, le 19. M. Reagan affirme que l'île était en train de devenir un « relais de la subversion soviéto-cubaine dans les pays voisins ». L'intervention est critiquée par la plupart des pays, y compris par les alliés traditionnels de Washington, mais approuvée par la grande majorité des Américains et bien accueillie par les Grenadins. Après une courte résistance des forces cubaines et grenadines, Washington peut annoncer, le 2 novembre, la fin de toutes les hostilités. Sir Paul Scoon, gouverneur général de la Grenade, forme un gouvernement provisoire, qui entre en fonctions le 15 novembre, tandis que les troupes américaines sont rapatriées : sur les six mille hommes, il n'en reste que trois cents le 18 décembre.

DÉCEMBRE

4. — Managua, qui a annoncé des élections pour 1985, précise le « processus électoral » et fait des ouvertures en direction des contre-révolutionnaires. Washington estime que ces « gestes » sont « intéressants », mais « insuffisants ».

هكذا من الاصل

1983 A L'ÉTRANGER

20-21. – FINLANDE : Aux élections législatives, le parti social-démocrate de M. Kalevi Sorsa, premier ministre sortant, remporte 57 des 200 sièges (+ 5). M. Sorsa forme, le 6 mai, un nouveau gouvernement de centre-gauche avec, pour la première fois depuis sa fondation en 1958, la participation du parti rural, qui, avec 17 élus, a gagné 11 sièges.

21. – C.E.E. : Les parités des huit monnaies qui appartiennent au S.M.E. sont réajustées après que la victoire électorale de M. Kohl en R.F.A. eut été suivie d'une ruée sur le deutschemark. Le franc français et la lire sont dévalués de 2,5 % ; la livre irlandaise, de 3,5 %. Le mark est réévalué de 5,5 % ; le florin de 3,5 % ; la couronne danoise, de 2,5 % ; le franc belge de 1,5 %.

22. – ISRAËL : M. Haïm Herzog, travailliste, est élu président de l'Etat d'Israël par la Knesset : présenté par l'opposition, il a battu le candidat de M. Begin.

AVRIL

4-5. – BRÉSIL : A Sao-Paulo, des manifestations contre la misère et le chômage, suivies de pillages et de heurts avec la police, font un mort et une centaine de blessés.

5. – FRANCE-U.R.S.S. : Quarante-sept diplomates et représentants soviétiques en France sont accusés d'espionnage et expulsés.

7. – FRANCE-AFRIQUE DU SUD : Le gouvernement français, rappelant qu'il *« condamne le système de l'apartheid »*, interdit aux sportifs amateurs toute relation avec l'Afrique du Sud.

12. – ÉTATS-UNIS : Un Noir, M. Harold Washington, est élu maire de Chicago, la deuxième ville des Etats-Unis.

14. – POLOGNE : Les dirigeants clandestins de Solidarité, avec lesquels M. Lech Walesa s'est entretenu en secret les 9, 10 et 11, confirment leur appel pour des *« célébrations indépendantes »* de la Fête du travail, le 1er mai.

14-15. – FRANCE-SUISSE : Visite officielle de M. Mitterrand en Suisse.

23. – ISLANDE : Les élections législatives anticipées ne dégagent aucune majorité. Après plusieurs autres tentatives infructueuses, c'est M. Steingrimur Hermannsson, chef du parti agrarien (14 élus), qui forme, le 26 mai, un gouvernement de coalition de centre droit avec les conservateurs, qui ont obtenu 23 des 60 sièges du Parlement.

24. – AUTRICHE : Aux élections législatives, le parti socialiste obtient 90 (– 5) des 183 sièges et perd la majorité absolue à l'Assemblée. Le parti populiste emporte 81 sièges (+ 4) et le parti libéral, 12 (+ 1). M. Fred Sinowatz (socialiste) forme, le 18 mai, un gouvernement de coalition socialo-libéral. Il succède à M. Bruno Kreisky, qui dirigeait un cabinet majoritaire socialiste depuis 1971.

25. – PORTUGAL : Le parti socialiste de M. Mario Soares, en obtenant 101 (+ 27) des 250 sièges de la nouvelle Assemblée, remporte les élections législatives anticipées aux dépens de l'Alliance démocratique, coalition de centre droit qui gouvernait depuis 1979. M. Soares forme un gouvernement le 9 juin, avec les sociaux-démocrates du P.S.D., membres de l'ancienne coalition, qui ont eu 75 élus (– 7).

MAI

1. – POLOGNE : Les manifestations organisées par Solidarité dans une vingtaine de villes sont un succès, mais un manifestant est tué à Nowa-Huta.

3-7. – FRANCE-CHINE : M. Mitterrand, après une journée au Népal, se rend en Chine.

4. – IRAN : Le parti Toudeh (communiste) est dissous et dix-huit diplomates soviétiques sont expulsés pour « espionnage ». Depuis début février, au moins mille cinq cents membres du P.C. iranien ont été emprisonnés, dont la plupart des dirigeants.

6. – R.F.A. : Les « carnets secrets » de Hitler dont l'hebdomadaire *Stern* avait commencé la publication se révèlent un « faux grotesque et superficiel » après une expertise officielle.

17. – C.E.E. : Accord entre les Dix sur la fixation des prix agricoles 1983-1984. La question du démantèlement des montants compensatoires avait provoqué, en France, depuis le 22 avril, de violentes manifestations de paysans.

20. – AFRIQUE DU SUD : Un attentat, revendiqué par le Congrès national africain (A.N.C.), fait dix-huit morts à Pretoria. En représailles, l'aviation sud-africaine lance, le 23, un raid sur la banlieue de Maputo au Mozambique.

26. – TURQUIE : L'armée turque pénètre en Irak, avec l'accord de Bagdad, pour une opération contre la guérilla kurde : après une semaine de ratissages, près de deux mille « bandits » sont faits prisonniers.

28-30. – SOMMET DE WILLIAMSBURG : Les sept principales démocraties industrialisées adoptent une « déclaration sur la reprise économique ». L'éventualité d'une conférence monétaire internationale est envisagée selon les propositions faites par M. Mitterrand, le 9, devant l'O.C.D.E.

Réveil politique au Chili

Le 11 mai a lieu la première journée nationale de protestation depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1973. D'autres suivront, d'abord organisées par les syndicats, ensuite par les partis politiques interdits : les 14 juin, 12 juillet, 11 août, 8 septembre, 11 et 27 octobre. Au total, plus de soixante-dix personnes seront tuées par les forces de l'ordre et de nombreuses autres emprisonnées. Le général Pinochet, qui affirme qu'il se maintiendra à la tête de l'Etat jusqu'en 1989, fait quelques concessions. Le 10 août, il nomme au ministère de l'intérieur un dirigeant conservateur, M. Onofre Jarpa, qui entreprend d'ouvrir un dialogue avec l'opposition, dialogue qui sera rompu en octobre. Le 18 novembre, une manifestation unitaire de l'opposition rassemble plus de cinq cent mille personnes à Santiago.

JUIN

3. – AFGHANISTAN : Le docteur Philippe Augoyard, médecin français capturé par des troupes soviétiques, le 16 janvier, et condamné, le 13 mars, par un tribunal de Kaboul, à huit ans de prison, est gracié. Le 11, il regagne Paris.

7. – NORVÈGE : M. Kaare Willoch, chef d'un gouvernement conservateur minoritaire depuis octobre 1981, forme un cabinet de coalition avec les centristes et les chrétiens populaires.

8-12. – O.U.A. : Après deux échecs à Tripoli, en août et en novembre 1982, le dix-neuvième sommet de l'Organisation de l'unité africaine se réunit à Addis-Abeba, en l'absence de la délégation sahraouie, qui a accepté de se retirer. L'O.U.A. adopte, le 11, une résolution sur le Sahara occidental qui appelle le Maroc et le Polisario à une négociation directe.

9. – GRANDE-BRETAGNE : Triomphe de Mme Thatcher aux élections législatives. Le parti conservateur obtient 397 des 650 députés, soit la plus forte représentation aux Communes depuis 1945.

13. – ESPACE : Pioneer-10, sonde spatiale américaine lancée le 2 mars 1972 en direction de Jupiter et toujours en état d'émettre, quitte le système solaire.

16. – U.R.S.S. : M. Iouri Andropov, secrétaire général du P.C. soviétique, est élu président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat.

16-23. – VATICAN-POLOGNE : Jean-Paul II, pour sa seconde visite dans son pays natal, est accueilli par des foules gigantesques au sein desquelles fleurissent des banderoles de Solidarité. Le pape rencontre à deux reprises le général Jaruzelski et reçoit M. Lech Walesa, le 23, en audience « privée ».

17-19. – C.E.E. : Le conseil européen, réuni à Stuttgart, renvoie au sommet d'Athènes en décembre les décisions sur la réforme des mécanismes communautaires et sur l'augmentation des ressources financières de la C.E.E.

20-21. – FRANCE-CAMEROUN : Visite officielle de M. Mitterrand au Cameroun.

26-27. – ITALIE : Recul de la démocratie chrétienne aux élections législatives anticipées : avec 225 des 630 élus de la Chambre des députés, elle perd 5,4 % des voix et 37 sièges. Mais dans le cabinet de coalition formé le 4 août par M. Bettino Craxi, premier chef de gouvernement socialiste de l'histoire de la République italienne, les démocrates-chrétiens occupent la plupart des postes-clés.

JUILLET

14. – BELGIQUE : Un diplomate turc est assassiné à Bruxelles. L'attentat est revendiqué par une Armée révolutionnaire arménienne, inconnue jusqu'alors.

15. – GRÈCE : L'accord sur les bases américaines en Grèce, en négociation depuis neuf mois, est conclu : il prévoit l'évacuation des bases à partir du 1er janvier 1989.

22. – IRAN-IRAK : L'armée iranienne ouvre un « quatrième front » dans le nord de l'Irak. Depuis son début, en septembre 1980, la guerre irano-irakienne aurait fait près de cinq cent mille morts.

22. – POLOGNE : L'état de guerre instauré le 13 décembre 1981 et suspendu le 31 décembre 1982 est levé à l'occasion de la fête nationale. Une amnistie partielle et conditionnelle est proclamée tandis que la Diète adopte plusieurs lois élargissant l'arsenal de la répression.

27. – PORTUGAL : Cinq terroristes arméniens envahissent l'ambassade de Turquie à Lisbonne : l'un est tué au cours d'une fusillade ainsi qu'un policier portugais ; les quatre autres sont tués par l'explosion de la bombe qu'ils transportaient, de même que la femme d'un diplomate turc.

30. – SRI-LANKA : Après des émeutes raciales qui, depuis le 25, auraient fait près de deux mille morts parmi la minorité tamoule, le président Jayewardene dénonce un *« complot »* inspiré par l'étranger. Trois formations d'extrême gauche sont interdites, et leurs dirigeants arrêtés. Le 4 août, le Parlement vote un amendement constitutionnel qui interdit toute revendication autonomiste.

(Lire la suite page 12.)

Le Liban et la question du Proche-Orient

FÉVRIER

14-22. – Réunion du Conseil national palestinien, qui donne lieu, à Alger, à un débat passionné entre « modérés » et « radicaux ». M. Yasser Arafat, dont la réélection à la tête du comité exécutif de l'O.L.P. est entérinée par l'assemblée, obtient un mandat large et imprécis en vue d'éventuelles négociations de paix.

AVRIL

10. – Le roi Hussein de Jordanie constate l'échec des discussions engagées avec l'O.L.P. pour envisager une participation jordano-palestinienne aux pourparlers de paix.

10. – Issam Sartaoui, conseiller politique de M. Arafat, est assassiné à Albufeira (Portugal). L'attentat est revendiqué par le groupe palestinien dissident d'Abou Nidal.

18. – L'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth est ravagée par l'explosion d'un véhicule piégé : soixante-trois personnes sont tuées.

MAI

6. – Une dissidence, menée par le colonel Abou Moussa et soutenue par la Syrie et la Libye, éclate au sein du Fath, la principale organisation de l'O.L.P.

17. – Signature de l'accord israélo-libanais mettant fin à l'état de guerre entre les deux pays et prévoyant le retrait des forces étrangères du Liban. Cet accord, aboutissement des négociations ouvertes le 28 décembre 1982, a été obtenu après une navette entre Jérusalem et Beyrouth effectuée entre le 25 avril et le 8 mai par M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain. Il est fermement condamné par la Syrie, l'O.L.P. et l'U.R.S.S. et ne sera pas ratifié.

JUIN

24. – M. Arafat est expulsé de Damas : ses propos, dénonçant, le 21, l'« agression syro-libyenne contre la révolution palestinienne », ont été jugés calomnieux à l'égard de la Syrie, accusée d'être intervenue militairement aux côtés des dissidents dans les combats intermittents qui les opposent, depuis le 4, aux loyalistes du Fath, encerclés dans la plaine libanaise de la Bekaa.

JUILLET

23. – Un front de salut national, regroupant l'opposition libanaise au gouvernement de Beyrouth, est constitué au Nord-Liban. Damas exprime sa satisfaction.

26. – A Hébron, en Cisjordanie, des inconnus masqués tirent à l'intérieur du collège islamique. Cet attentat, qui provoque la mort de trois étudiants arabes, est attribué à des colons juifs extrémistes.

SEPTEMBRE

1. – L'armée libanaise achève de reprendre le contrôle de Beyrouth-Ouest après les violents combats de rue qui l'ont opposée depuis le 28 août à des miliciens musulmans.

3-4. – Les troupes israéliennes au Sud-Liban se replient derrière la rivière Awali. Dans la montagne du Chouf qu'elles évacuent, les affrontements reprennent entre miliciens chrétiens et druzes, ces derniers fortement soutenus par la Syrie. Après plusieurs jours de très violents combats, les miliciens chrétiens sont contraints de se retirer de presque toute la montagne. L'armée libanaise, qui s'était déployée au sud et à l'est de Beyrouth, le long du littoral, intervient à partir du 16 pour défendre la position de Souk-El-Gharb. Elle est appuyée dans la bataille par l'artillerie navale américaine qui bombarde les batteries druzes ainsi que celles des Syriens dans le Haut-Metn.

Dessin de PLANTU.

22. – Des avions Super-Etendard français détruisent des batteries d'artillerie qui pilonnaient le contingent français de la force multinationale à Beyrouth.

25. – Un accord de cessez-le-feu est conclu au Liban grâce aux efforts de médiation saoudiens. Il prévoit la convocation d'un congrès de réconciliation nationale. Damas refuse que le cessez-le-feu soit contrôlé par des observateurs de l'ONU.

OCTOBRE

23. – Le Q.G. des « marines » et le siège d'une compagnie de parachutistes français à Beyrouth sont détruits à quelques instants d'intervalle : sur chacun des deux immeubles s'est précipité un camion-suicide bourré d'explosifs. Deux cent quatre-vingt-dix-sept « soldats de la paix » sont tués, dont deux cent trente-neuf américains et cinquante-huit français.

31/X - 4/XI. – La conférence interlibanaise, réunie à Genève, demande au président Gemayel de *« prendre les mesures et les contacts nécessaires sur la scène internationale »* pour la remise en cause de l'accord israélo-libanais du 17 mai. M. Gemayel se rend sans succès, en novembre et décembre, à Paris, Ryad, Rome, Washington, Londres, Rabat et Tripoli.

NOVEMBRE

3. – Les dissidents palestiniens, appuyés par des forces syriennes et libyennes, lancent une offensive contre les positions de M. Arafat et de ses fidèles, retranchés depuis la fin de septembre dans la région de Tripoli, au nord du Liban.

4. – Un camion-suicide détruit le gouvernorat militaire israélien à Tyr, au Sud-Liban : trente Israéliens et trente-deux Palestiniens et Libanais sont tués. L'aviation israélienne effectue plusieurs missions de représailles dans des régions du Liban sous contrôle syrien.

13. – En Syrie, le président Assad est hospitalisé. Il ne réapparaît en public que le 30.

17. – Huit Super-Etendard français effectuent un raid contre un camp d'entraînement de milices chiites pro-iraniennes proche de Baalbek. La veille, M. Mitterrand avait affirmé à Antenne 2 que l'attentat de Beyrouth du 23 octobre *« ne resterait pas impuni »*.

22. – Les combats cessent à Tripoli où M. Arafat est totalement encerclé. Un accord syro-saoudien est conclu, le 25, à Damas : il prévoit l'évacuation par mer des loyalistes du Fath.

24. – Jérusalem libère plus de quatre mille cinq cents prisonniers palestiniens et libanais en échange de six soldats israéliens détenus par le Fath. Paris assure la logistique de l'opération sous l'égide de la Croix-Rouge internationale.

28 - 29. – Les Etats-Unis et Israël décident de renforcer leur *« coopération militaire et politique »*, à l'occasion de la première visite officielle à Washington de M. Shamir en tant que premier ministre.

DÉCEMBRE

6. – Six personnes sont tuées par l'explosion d'un autobus à Jérusalem. L'attentat est revendiqué par l'O.L.P. En représailles, des vedettes israéliennes bombardent, les 9, 13, 18 et 19, des positions du Fath à Tripoli, ce qui retarde l'évacuation de M. Arafat et de ses troupes.

12. – A Koweït, six attentats, dont deux visant les ambassades des Etats-Unis et de France, font cinq morts. Ils sont revendiqués par les « révolutionnaires » chiites du « Jihad islamique » qui avaient déjà revendiqué les attentats de Beyrouth du 18 avril et du 23 octobre et celui de Tyr du 4 novembre.

20. – M. Arafat et plus de quatre mille combattants palestiniens quittent Tripoli à bord de cinq navires grecs, battant pavillon de l'ONU et protégés par la marine française.

21. – A Beyrouth, un camion piégé lancé contre un poste du contingent français fait quinze morts dont un soldat français.

22. – M. Arafat, qui a annoncé son intention de relancer les négociations avec la Jordanie sur le projet de confédération jordano-palestinienne, fait escale en Egypte et rencontre le président égyptien Moubarak au Caire. Cette « réconciliation » est vivement critiquée tant par Israël que par plusieurs dirigeants palestiniens.

30. – M. Spadolini, ministre de la défense italien, reçu par le président Gemayel à Beyrouth, lui annonce la réduction de près de la moitié du contingent italien de la force multinationale.

Chronologie établie par PHILIPPE BOUCHER et EDOUARD MASUREL.

L'AFFICHE DE CINÉMA
1 - LE CINÉMA FRANÇAIS
Jean-Louis Capitaine
Balthazar J.M. Charton
Iconographie de Jean-Pierre Berthomé
300 affiches des films les plus célèbres illustrent cette histoire du cinéma français, des premiers films à la nouvelle vague.
UN VOLUME DE 160 PAGES AU FORMAT DE 22,5 × 30 cm
300 REPRODUCTIONS DONT 100 EN COULEURS
195 F
ÉDITIONS FRÉDÉRIC BIRR

Les personnalités disparues

JANVIER

5. — Valérie Valère, écrivain.
11. — Nicolas Podgorny, ancien chef de l'Etat soviétique.
24. — George Cukor, cinéaste américain.
26. — Georges Bidault, ancien président du conseil.
27. — Louis de Funès, acteur.

FEVRIER

15. — Waldeck Rochet, secrétaire du parti communiste de 1964 à 1972.
24. — Jacques Benoist-Méchin, historien, ancien membre du gouvernement de Vichy.
25. — Tennessee Williams, dramaturge américain.

MARS

3. — Arthur Koestler, écrivain britannique.
3. — Hergé, père de Tintin.
7. — Igor Markevitch, compositeur et chef d'orchestre.
13. — Louison Bobet, ancien champion cycliste.
14. — Maurice Ronet, acteur.
15. — Rebecca West, écrivain et journaliste britannique.
18. — Umberto II, ancien roi d'Italie.
23. — Barney Clark, cent douze jours après la pose d'un cœur artificiel à Salt-Lake-City.
23. — Armand Lanoux, écrivain, secrétaire général de l'Académie française.

AVRIL

4. — Gloria Swanson, actrice américaine.
14. — Achille Peretti, membre du Conseil constitutionnel.
30. — George Balanchine, chorégraphe.
30. — Muddy Waters, chanteur et guitariste de blues américains.

MAI

17. — Alfred Fabre-Luce, essayiste.
25. — Idriss Senoussi, ancien roi de Libye.
28. — Louise Weiss, écrivain et féministe, doyenne du Parlement européen.
31. — Jack Dempsey, ancien boxeur américain.

JUIN

1. — Prince Charles, comte de Flandres, régent du royaume de Belgique de 1944 à 1951.
1. — Anna Seghers, romancière allemande.
5. — Jean Freustié, écrivain et critique littéraire.
10. — Fabrice Emaer, fondateur du Palace.

JUILLET

7. — Hermann Kahn, futurologue américain.
8. — Raymond Barrillon, chef du service de politique intérieure du *Monde*.
23. — Georges Auric, compositeur.
25. — René Fallet, écrivain.
29. — Luis Bunuel, cinéaste.
29. — David Niven, acteur britannique.

SEPTEMBRE

10. — John Vorster, premier ministre sud-africain de 1966 à 1978.
25. — Léopold III, ancien roi des Belges.
26. — Tino Rossi, chanteur.

OCTOBRE

17. — Raymond Aron, philosophe et journaliste.

NOVEMBRE

5. — Jean-Marc Reiser, dessinateur de bandes dessinées.
7. — Germaine Tailleferre, compositeur.
8. — André Chamson, de l'Académie française.
20. — Marcel Dalio, acteur.
27. — Manuel Scorza, écrivain péruvien.

DECEMBRE

5. — Robert Aldrich, cinéaste américain.
6. — Lucienne Boyer, chanteuse.
25. — Joan Miro, peintre espagnol.

Devenez une lumière en anglais !
COURS TRIMESTRIELS le 2 janvier 1984
INSCRIPTION IMMEDIATE
ILC INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE
20 passage Dauphine
75006 Paris – Tél. 325.41.37

صكرا من الأصل

LES ÉVÉNEMENTS

(Suite de la page 11.)

AOUT

4. — **HAUTE-VOLTA** : Le capitaine Thomas Sankara, ancien premier ministre démis de ses fonctions le 17 mai, considéré comme proche de la Libye, renverse le gouvernement du commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, chef de l'Etat depuis novembre 1982.

6. — **NIGÉRIA** : Le président Shehu Shagari est réélu chef de l'Etat. Son parti, le parti national nigérian (N.P.N.), obtient, les 13 et 20, près des deux tiers des sièges de gouverneurs et de sénateurs.

7-14. — **FINLANDE** : Les premiers Championnats du monde d'athlétisme ont lieu à Helsinki : les Etats-Unis obtiennent 24 médailles, l'U.R.S.S., 23, et la R.D.A., 22. La France n'en gagne aucune.

8. — **GUATEMALA** : Le général Efrain Rios Montt, président guatémaltèque depuis le coup d'Etat de mars 1982, est renversé par son ministre de la défense, le général Oscar Mejia.

10. — **SUISSE** : Licio Gelli, ancien grand maître de la loge maçonnique italienne P 2, s'évade de la prison de Genève, où il était incarcéré depuis septembre 1982.

14. — **PAKISTAN** : Début de la campagne de désobéissance civile, lancée par l'opposition au régime militaire du général Zia Ul-Haq. Le mouvement est surtout suivi dans la province du Sind, au sud-est du pays.

21. — **MAURICE** : Aux élections législatives, l'Alliance tripartite dirigée par M. Aneerood Jugnauth, premier ministre sortant, remporte 41 des 60 sièges.

21. — **PHILIPPINES** : Benigno Aquino, principal rival politique du président Marcos, est assassiné dès sa descente d'avion, à son retour des Etats-Unis, où il était en exil depuis 1980. Près de trois millions de personnes participent, le 31, à ses funérailles. Les mois suivants, les manifestations hostiles au régime de M. Marcos se multiplient.

31. — **POLOGNE** : Les consignes lancées par les dirigeants clandestins de Solidarité et par M. Lech Walesa pour marquer le troisième anniversaire des accords de Gdansk sont suivies dans de nombreuses villes.

SEPTEMBRE

15-23. — **BELGIQUE** : Une grève des services publics paralyse le pays.

19. — **SAINT-KITTS-et-NEVIS** : L'archipel antillais de Saint-Kitts-et-Nevis, ancien territoire britannique, accède à l'indépendance. Le 23, il devient le 158e Etat des Nations unies.

26. — **ETATS-UNIS** : Le 12 mètres australien *Australia-II* remporte la Coupe de l'America, disputée à Newport, battant, pour la première fois depuis 1851, le voilier des Etats-Unis.

29. — **MEXIQUE** : Le Mexique obtient le rééchelonnement de l'intégralité de sa dette publique, échue entre août 1982 et décembre 1984 : après l'accord du 26 août, qui portait sur 11,4 milliards de dollars, un nouvel accord est signé concernant 7 milliards de dollars.

OCTOBRE

7. — **INDE** : L'Etat du Pendjab est placé sous le contrôle du gouvernement central alors que de graves attentats, commis par des nationalistes sikhs, ont atteint les forces de l'ordre et la communauté hindoue.

8. — **IRAN-IRAK** : La France livre à l'Irak cinq avions d'attaque Super-Etendard malgré les menaces iraniennes de provoquer la fermeture du détroit d'Ormuz par où passe le pétrole à destination de l'Occident. Le 31, le Conseil de sécurité de l'ONU demande une « *cessation immédiate de toutes les hostilités dans la région du Golfe* ». Téhéran, dont les troupes ont lancé une nouvelle offensive, le 20, dans le Kurdistan irakien, rejette cet appel.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

LES PRIX NOBEL

5. — PAIX : M. Lech Walesa (Pologne).
6. — LITTÉRATURE : M. William Golding (Grande-Bretagne).
10. — MÉDECINE : Mme Barbara McClintock (Etats-Unis).
17. — ECONOMIE : M. Gérard Debreu (Etats-Unis).
19. — PHYSIQUE : MM. Subrahmanyan Chandrasekhar et William Alfred Fowler (Etats-Unis).
19. — CHIMIE : M. Henry Taube (Etats-Unis).

9. — **BIRMANIE** : A Rangoun, un attentat visant M. Chun Doo Hwan, président de la Corée du Sud, provoque la mort de vingt et une personnes dont quatre membres du gouvernement sud-coréen. Le 4 novembre, la Birmanie rompt ses relations diplomatiques avec la Corée du Nord, accusée d'être à l'origine de l'attentat.

10. — **ISRAËL** : Après le retrait de M. Begin, le 15 septembre, M. Yitzhak Shamir est investi par la Knesset à la tête d'un gouvernement identique au précédent. Dès le 11, il annonce une dévaluation de 23 % du shekel et de nouvelles mesures d'austérité.

12. — **CHINE** : Le comité central du P.C. chinois décide une campagne de « rectification » du style du parti.

12-14. — **FRANCE-BELGIQUE** : Visite officielle de M. Mitterrand en Belgique.

19. — **ESPACE** : Le succès du septième lancement de la fusée européenne Ariane, après celui du sixième, le 16 juin, assure son avenir commercial.

23. — **SUISSE** : Aux élections législatives, la coalition sortante obtient 167 (— 2) des 200 sièges du Conseil national.

27-29. — **FRANCE-TUNISIE** : Visite officielle de M. Mitterrand en Tunisie.

30. — **TURQUIE** : 1 330 personnes sont tuées dans un tremblement de terre, au nord-est d'Erzurum.

31. — **ARGENTINE** : M. Raul Alfonsin (radical) est élu président de la République en battant le candidat péroniste, M. Italo Luder. Après huit ans de dictature militaire, il entre en fonction le 10 décembre et annonce, le 13, que des poursuites judiciaires vont être engagées contre les membres des forces armées et les terroristes qui ont violé les droits de l'homme.

NOVEMBRE

2. — **AFRIQUE DU SUD** : 66 % des électeurs blancs approuvent par référendum la nouvelle Constitution, qui prévoit une présidentialisation du régime et l'association partielle et séparée des minorités métisse et indienne à l'exercice du pouvoir dont la majorité noire reste exclue.

6. — **TURQUIE** : Aux élections législatives, le parti de la mère patrie de M. Turgut Ozal obtient, avec 45,1 % des voix, 211 des 400 députés. Le général Evren, président de la République jusqu'en 1989, approuve, le 13 décembre, le gouvernement libéral formé par M. Ozal.

7-10. — **FRANCE-ALGÉRIE** : M. Chadli Bendjedid effectue à Paris le premier voyage officiel d'un chef d'Etat algérien depuis l'indépendance.

9-14. — **ÉTATS-UNIS-JAPON ET CORÉE DU SUD** : Le voyage du président Reagan au Japon et en Corée du Sud est surtout consacré au renforcement de la coopération stratégique entre les trois pays.

15. — **CHYPRE** : Une « République turque », présidée par M. Rauf Denktash, est créé au nord de Chypre. Ankara est seul à la reconnaître.

23. — **ESPACE** : Deux cosmonautes soviétiques regagnent la Terre après cent quarante-neuf jours dans l'espace.

27. — **ESPAGNE** : Un Boeing-747 de la compagnie colombienne Avianca s'écrase près de Madrid : cent quatre-vingt-une personnes sont tuées et onze rescapées. Le 7 décembre, une collision entre deux avions sur l'aéroport de Madrid fait à son tour quatre-vingt-treize morts.

27. — **URUGUAY** : Après le succès des journées nationales de protestation des 25 août et 25 septembre, plus de trois cent mille personnes manifestent à Montevideo pour le retour à la démocratie.

28/XI - 8/XII. — **ESPACE** : Pour sa neuvième mission, la sixième pour Columbia, la navette spatiale américaine emporte le laboratoire européen Spacelab qui permet une « moisson d'informations impressionnante ». Auparavant, les trois vols de l'autre navette, Challenger, du 4 au 9 avril, du 18 au 24 juin et du 30 août au 5 septembre, avaient été des réussites complètes.

DÉCEMBRE

1. — **VENEZUELA** : M. Jaime Lusinchi, candidat du parti d'Action démocratique (social-démocrate), remporte l'élection présidentielle. Il succédera le 2 février 1984 à M. Luis Herrera Campins, l'actuel président social-chrétien.

4-6. — **C.E.E.** : Le conseil européen d'Athènes ne trouve de compromis ni sur les questions budgétaires ni sur la politique agricole. Les négociations vont se poursuivre, Paris succédant à Athènes à partir du 1er février 1984 à la présidence semestrielle de la Communauté.

10. — **NORVÈGE** : Mme Danuta Walesa reçoit à Oslo, au nom de son mari, le prix Nobel de la paix.

11. — **BANGLADESH** : Le général Ershad, « administrateur de la loi martiale » depuis le coup d'Etat du 24 mars 1982, se proclame chef de l'Etat.

14. — **ÉTATS-UNIS** : Le dollar dépasse les 8,47 francs à Paris, où il cotait 6,60 francs le 10 janvier. A la Bourse de New-York, l'indice des valeurs industrielles, qui a augmenté de 65 % en quinze mois en raison de l'amorce de reprise économique, a atteint le 29 novembre le niveau record de 1287,20.

15. — **JAMAIQUE** : Aux élections législatives, le parti travailliste (conservateur) de M. Edward Seaga, au pouvoir depuis 1980, obtient les soixante sièges du Parlement en raison du boycottage du scrutin par l'opposition.

15-17. — **FRANCE-YOUGOSLAVIE** : Visite officielle de M. Mitterrand en Yougoslavie.

16. — **POLOGNE** : L'appel à manifester lancé par la direction clandestine de Solidarité pour l'anniversaire des révoltes ouvrières de 1970 est peu suivi en raison du gigantesque dispositif de dissuasion mis en place par les autorités. Dans un discours rendu public le 15, M. Lech Walesa avait dressé un violent réquisitoire contre le régime et proposé un programme d'action.

17. — **GRANDE-BRETAGNE** : L'explosion d'une voiture piégée devant les grands magasins Harrods à Londres fait 5 morts et 91 blessés. L'IRA provisoire revendique l'attentat tout en indiquant qu'elle ne l'a pas commandité.

18. — **JAPON** : Le parti libéral démocrate (P.L.D.), au pouvoir depuis 1945, obtient 258 (— 28) des 511 sièges de la Diète aux élections générales provoquées par le refus de M. Tanaka, ancien premier ministre, de démissionner de son siège après une condamnation, le 12 octobre, dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed. Malgré son revers électoral, M. Yasuhiro Nakasone est réélu premier ministre, le 26, par la Diète. Son nouveau gouvernement maintient la primauté du « clan Tanaka ».

26-29. — **U.R.S.S.** : M. Iouri Andropov, qui n'est pas apparu en public depuis le 18 août, n'assiste pas au plénum du comité central ni à la session du Soviet suprême des 28 et 29. Mais quatre de ses proches sont promus dans les instances du P.C.

27. — **AFRIQUE DU SUD-ANGOLA** : l'armée sud-africaine confirme qu'elle a pénétré, depuis le 6, en territoire angolais pour attaquer les bases de maquisards de la SWAPO avant que celle-ci ne lance une offensive contre les forces sud-africaines en Namibie.

28. — **UNESCO** : les Etats-Unis annoncent qu'ils se retireront de l'UNESCO à compter du 1er janvier 1985. Washington reproche à l'organisation son « antiaméricanisme » et son engagement en faveur d'un « nouvel ordre mondial de l'information ».

31. — **NIGERIA** : Le gouvernement civil du président Shehu Shagari est renversé par un coup d'Etat militaire. Le général Mohammed Buhari est nommé chef du nouveau conseil militaire suprême.

Gérer à gauche

JANVIER

2. — M. Mitterrand, qui participe au journal d'Antenne 2, plaide pour une « *voie médiane* », gage de « *l'harmonie du corps social* ».

5. — Le conseil des ministres adopte un plan de lutte contre la violence en Corse : le F.L.N.C. est dissous et un commissaire de la République chargé de la sécurité, M. Robert Broussard, est nommé dans l'île, où tous les responsables policiers ont été remplacés.

10. — En Nouvelle-Calédonie, deux gendarmes mobiles sont tués près du village de Koindé. Le 13, dix-huit Mélanésiens sont inculpés, dont dix d'assassinat.

23. — M. Chirac présente un « *projet politique* » et un « *plan de redressement* » devant plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées à Paris pour un congrès extraordinaire du R.P.R.

28. — Aux élections aux chambres d'agriculture, la F.N.S.E.A. et les organisations traditionnelles qui lui sont proches obtiennent plus de 60 % des voix.

FÉVRIER

5. — Klaus Barbie, ancien responsable de la Gestapo de Lyon, expulsé la veille de Bolivie vers la France, est écroué à Lyon, après avoir été inculpé de « *crimes contre l'humanité* ».

20. — Aux élections régionales dans les quatre départements d'outre-mer, la gauche recueille partout la majorité des suffrages exprimés, mais ne contrôle l'assemblée qu'en Martinique. Cependant, le 28, elle obtient aussi la présidence du conseil régional à la Réunion et en Guyane, tandis que, en Guadeloupe, l'opposition l'emporte.

28. — L'Armée secrète arménienne (ASALA) revendique l'attentat contre une agence parisienne de voyages, spécialisée dans le tourisme en Turquie, attentat qui a fait un mort et quatre blessés.

MARS

4. — M. Daniel Mayer, désigné par M. Mitterrand, succède à M. Roger Frey à la présidence du Conseil constitutionnel.

13. — A Marseille, un enfant de onze ans, d'origine gitane, est tué par l'explosion d'un colis piégé dans un terrain vague du quartier de la Cayolle.

22. — M. Mauroy forme son troisième gouvernement : MM. Delors et Bérégovoy voient leur position renforcée. MM. Chevènement et Jobert, qui ont auparavant démissionné, sont remplacés par M. Fabius, à l'industrie et à la recherche, et par Mme Cresson, au commerce extérieur et au tourisme. A cette dernière, succède M. Rocard, à l'agriculture. Il y a six nouveaux, dont Mme Bouchardeau (P.S.U.) et M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement.

(*Dessin de PLANTU.*)

23. — M. Mitterrand, dans une allocution télévisée, demande aux Français de « *redoubler d'énergie et de ténacité pour le redressement national.* »

AVRIL

1. — Entrée en vigueur du droit à la retraite à soixante ans. Les partenaires sociaux ont signé les 4 février et 18 mars des accords sur l'adaptation des régimes complémentaires.

6. — M. Mauroy obtient, par 323 voix contre 155, la confiance des députés sur une déclaration de politique générale.

19-20. — Le comité central du P.C.F. adopte à l'unanimité le rapport de M. Marchais affirmant que les élections municipales ont marqué « *un début de remontée de l'influence* » du parti communiste et dressant un bilan positif de la participation du P.C.F. au gouvernement qui « *n'estompe pas la portée des réserves et des critiques* » à propos du plan de rigueur.

25-26. — Voyage de M. Mitterrand dans le Nord-Pas-de-Calais. Il rappelle que « *les responsabilités et la décision appartiennent au président de la République* » et renouvelle son soutien au gouvernement, qui agit « *sous son autorité* ».

MAI

8. — M. Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer, est réélu député du Finistère avec 54,31 % de voix dès le premier tour.

19. — Les quarante et un fûts de dioxine de Seveso (Italie), entrés illégalement en France en septembre 1982, sont retrouvés dans l'Aisne. Leur recherche, depuis la fin mars, dans plusieurs pays d'Europe, avait relancé les débats sur l'élimination des déchets toxiques.

28-29. — Seize attentats en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et un à Paris sont revendiqués par une organisation inconnue jusqu'alors : l'Alliance révolutionnaire caraïbe.

31. — Adoption définitive de la loi portant abrogation ou révision de certaines dispositions de la loi « sécurité et liberté ». Le gouvernement a fait approuver un amendement sur les contrôles d'identité, après une polémique à gauche sur l'autorisation de prises d'empreintes digitales et de photographies.

JUIN

2. — M. Léopold Sedar Senghor est le premier Africain élu à l'Académie française. Il succède au duc de Lévis-Mirepoix. M. Jacques Soustelle est élu au fauteuil de Pierre Gaxotte.

2. — Le R.P.R. et l'U.D.F. si-

La politique de rigueur

JANVIER

6. — M. Delors annonce de nouvelles mesures pour alléger les charges financières des entreprises. M. Gattaz estime, le 18, à l'assemblée générale du C.N.P.F., qu'il s'agit de « *faux remèdes* ».

31. — Les déclarations de M. Edmond Maire, estimant, après un entretien avec M. Mitterrand, qu'un « *deuxième plan de rigueur (...) doit être maintenant envisagé* » suscitent une polémique dans la majorité.

MARS

25. — Deuxième plan de rigueur, après la dévaluation du franc du 21, le troisième en dix-huit mois. Il prévoit, en particulier : une réduction de 20 milliards de francs du déficit budgétaire, grâce à 15 milliards d'économies et 5 milliards obtenus par une augmentation de la taxe sur les carburants ; plusieurs mesures d'encouragement à l'épargne, dont un emprunt obligatoire de 10 % sur trois ans qui rapportera 14 milliards de francs ; une réduction des allocations de devises pour les touristes à l'étranger ; pour combler le déficit de la Sécurité sociale, 4 milliards d'économies et un prélèvement de 1 % sur les revenus imposables de 1982, qui rapportera 11 milliards.

AVRIL

6. — Le conseil des ministres adopte un projet de loi autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances certaines des mesures du plan de rigueur. Cette loi est définitivement votée le 21. Trois ordonnances sont prises le 29 et une autre le 11 mai.

MAI

16. — La France obtient l'accord de la C.E.E. pour un prêt de 4 milliards d'ECU, soit un peu plus de 27 milliards de francs.

20. — M. Marchais estime, à Marseille, que le plan de rigueur constitue « *une contradiction avec les objectifs définis par le président de la République en 1981* ».

28. — M. Chevènement, devant la convention nationale du parti socialiste, réunie au Pré-Saint-Gervais, critique la politique de rigueur et affirme qu'il ne s'agit pas d'une « *parenthèse* » mais d'un « *virage* ». M. Jospin, qui qualifie la rigueur de « *phase de consolidation* », lui reproche de vouloir « *couper les jarrets* » du gouvernement.

JUIN

6. — M. Bérégovoy annonce six mesures qui permettront 4 milliards d'économie pour équilibrer les comptes de la Sécurité sociale en 1983.

28. — M. Mitterrand, premier invité des « Petits déjeuners d'Europe 1 » insiste pour que la rigueur soit « *sortie d'un effort considérable de justice sociale* ».

29. — Le taux des cotisations de l'assurance-chômage est augmenté de 1 % par le gouvernement, faute d'un accord entre le patronat et les syndicats. Le C.N.P.F. décide de ne plus « *siéger au conseil d'administration de l'UNEDIC jusqu'à l'adoption d'un nouveau système d'assurance* ».

SEPTEMBRE

14. — M. Bérégovoy annonce que, pour assurer l'équilibre financier de la Sécurité sociale en 1984, d'une part, le prélèvement de 1 % sur le revenu imposable sera reconduit et étendu aux revenus du capital soumis à prélèvement obligatoire, d'autre part, la cotisation vieillesse sera relevée d'un point pour l'ensemble des actifs.

15. — M. Mitterrand défend, sur TF 1, la politique budgétaire du gouvernement. Il annonce que la taxe professionnelle sera réformée en 1984 et s'engage à diminuer d'un point dans le budget 1985 les taux des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) qui, à 44,7% du produit intérieur brut en 1983 et à 45,6% prévus pour 1984, sont devenus « insupportables ».

21. — Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1984. La limitation à 6,3% de l'augmentation des dépenses de l'Etat n'empêche pas un alourdissement de la fiscalité pour les moyens et les gros revenus.

OCTOBRE

3. — Création du Compte pour le développement industriel (Coderi). Les fonds, collectés dans les caisses d'épargne et dans les établissements bancaires et mutualistes, seront utilisés pour moderniser l'appareil de production français.

19. — La balance du commerce extérieur est excédentaire en septembre pour la première fois depuis août 1981. Le déficit pour 1983 sera inférieur de moitié à celui de 1982, qui a atteint 92,7 milliards de francs.

NOVEMBRE

8. — Le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale annonce que ceux-ci devraient être excédentaires en 1983 et équilibrés en 1984.

21. — Au moment où le mauvais indice des prix en octobre (+ 0,8 %) confirme que la hausse sera en 1983 à peine inférieure aux 9,7 % de 1982, alors que l'objectif gouvernemental était de 8 %, le C.N.P.F. adresse à ses confédérations une recommandation qui refuse tout rattrapage des salaires sur les prix.

25. — Malgré l'opposition du patronat, le système d'encadrement des prix et des marges est reconduite pour 1984.

DÉCEMBRE

2. — Le troisième emprunt d'Etat est porté de 12 à 15 milliards de francs, après ceux de février (10 milliards) et de septembre (25 milliards).

16. — Les chiffres du chômage enregistrent pour la première fois de l'année une augmentation importante : + 3,1 % en un mois à la fin novembre.

هكذا من الأصل

DE 1983 EN FRANCE

gnent une « charte » qui manifeste leur « *volonté commune d'une autre politique* ».

5. — Yannick Noah est le premier Français depuis 1946 à remporter les Internationaux de tennis de Roland-Garros.

10. — L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de réforme de l'enseignement supérieur, après un débat de près de trois semaines : l'opposition avait déposé environ deux mille amendements.

13-14. — M. Mitterrand, en visite officielle en Corse, déclare que « *le champ du dialogue est ouvert pour peu que la Corse fasse preuve d'initiative* », mais condamne « *la violence et la révolte* ».

17. — M. Herzu présente, dans un entretien au *Monde*, le projet de réorganisation des forces terrestres et annonce la création d'une force d'action rapide de quarante-sept mille hommes, à base d'hélicoptères et d'infanterie antichars.

23. — Un débat sur le budget social est organisé pour la première fois à l'Assemblée nationale.

27. — La loi de programmation militaire 1984-1988 et la loi modifiant le code du service national sont définitivement adoptées.

JUILLET

5. — Après les prises de position hostiles de de MM. Chirac, maire de Paris, et Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional de l'Ile-de-France, M. Mitterrand annonce que la France renonce à organiser une exposition universelle à Paris en 1989.

15. — Une bombe explose à Orly-Sud devant les comptoirs de la Turkish Airlines : huit personnes sont tuées et cinquante-quatre blessées. L'attentat, revendiqué par l'ASALA, est condamné par la plupart des organisations arméniennes en France. Le 18, à Paris, cinquante-six personnes sont interpellées par la police, dont Varadjian Garabidjian, qui avoue, le 20, être l'auteur de l'attentat d'Orly, mais reviendra sur ses aveux le 28. Au total, onze personnes sont inculpées et écrouées et dix autres assignées à résidence.

21. — Les directions de Peugeot et de Talbot annoncent un plan de suppression de 7 371 emplois.

AOUT

7. — Au Pays basque, un gendarme est tué et un autre blessé au cours d'une fusillade avec des militants nationalistes, alors que, depuis le début de l'été, plusieurs attentats ont été commis contre des touristes.

14-15. — Jean-Paul II se rend en pèlerinage à Lourdes, pour sa deuxième visite en France.

31. — Le conseil des ministres adopte une série de mesures destinées d'une part à renforcer la lutte contre l'immigration clandestine, d'autre part à faciliter l'insertion des immigrés installés en France.

SEPTEMBRE

13. — Pierre-Jean Massimi, secrétaire général de la Haute-Corse, est tué près de Bastia. Le F.L.N.C. assure le 21 avoir commis cet attentat en représailles contre la « disparition », le 17 juin, du militant nationaliste Guy Orsoni. Le 27, le conseil des ministres décide la dissolution de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), considérée comme la « vitrine légale » du F.L.N.C.

(Dessin de PLANTU)

25. — Aux élections sénatoriales, l'opposition obtient soixante-quinze (+ 12) des quatre-vingt-dix-huit sièges qui étaient à pourvoir, et la majorité, vingt-trois (+ 1).

30. — A Marseille, l'explosion d'une bombe dans l'enceinte de la Foire internationale provoque la mort d'un visiteur.

OCTOBRE

2. — M. Jean-Michel Baylet, élu président du M.R.G., lance un appel à la constitution d'un « large centre gauche ».

5. — La procédure judiciaire engagée contre trois Irlandais, arrêtés à Vincennes le 28 août 1982 et présentés alors par l'Elysée comme des « terroristes internationaux », est annulée en raison des irrégularités commises par des gendarmes, notamment du G.I.G.N., lors de la perquisition.

19. — Les syndicats dits « réformistes » (F.O., C.G.C. et C.F.T.C.) remportent les élections des administrateurs des caisses de la Sécurité sociale, organisées pour la première fois depuis 1962. La C.G.T. et la C.F.D.T. subissent un échec. F.O. devance la C.F.D.T. et talonne la C.G.T.

19. — M. Savary présente de nouvelles propositions sur l'avenir de l'enseignement privé : écartant l'idée d'intégration dans un service public, il propose un calendrier de discussions pour une rénovation d'ensemble du système éducatif. L'enseignement catholique accepte de négocier, mais le Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) refuse.

28-30. — Au congrès du parti socialiste, réuni à Bourg-en-Bresse, les délégués unanimes apportent leur soutien « résolu » à la politique du gouvernement. Le CERES de M. Chevènement, dont la motion avait recueilli environ 18 % des suffrages dans le vote des fédérations, et les « rocardiens dissidents » (5 %) se sont ralliés au texte légèrement modifié de la motion de M. Jospin (77 %).

NOVEMBRE

3-4. — M. Mitterrand effectue en Poitou-Charentes sa sixième visite officielle dans une région.

14. — Six attentats à la bombe commis en Guadeloupe sont revendiqués par l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC).

16. — M. Mitterrand affirme, à Antenne 2, que la crédibilité de la dissuasion nucléaire repose sur sa propre détermination.

18-20. — Le parti radical, réuni en congrès à Paris, élit M. André Rossinot à sa présidence et confirme son maintien dans l'opposition.

23. — Le conseil des ministres adopte le projet de loi sur la presse, très vivement critiqué par l'opposition. Après quatre jours de débats houleux à l'Assemblée nationale, du 14 au 17 décembre, l'examen du texte est renvoyé à une session extraordinaire en janvier 1984.

DÉCEMBRE

1. — Rencontre au sommet P.S.-P.C.F., à Paris, pour « vérifier » le respect de l'accord de gouvernement conclu le 23 juin 1981.

18. — Au deuxième tour des élections législatives partielles organisées dans le Lot et dans le Morbihan, M. Bernard Charles (*M.R.G.*) et M. Aimé Kergueris (U.D.F.) sont élus pour succéder respectivement à MM. Maurice Faure et Christian Bonnet, élus sénateurs.

19. — M. André Chandernagor, nommé, le 7, premier président de la Cour des comptes, est remplacé par M. Roland Dumas comme ministre chargé des affaires européennes.

21. — Le projet de loi sur l'enseignement supérieur est définitivement adopté. En deuxième lecture, les députés ont approuvé des amendements propres à rassurer en partie les professeurs qui s'étaient inquiétés d'une éventuelle « dégradation de l'Université ».

23. — M. Barre remet à M. Mauroy le rapport sur les « avions renifleurs » que M. Giscard d'Estaing avait montré la veille à la télévision. Une vive polémique avait suivi les propos de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, qualifiant, à l'Assemblée nationale, le 21, de « forfaiture » la destruction par M. Beck, ancien premier président de la Cour des comptes, d'un rapport confidentiel établi en 1980 à la demande de M. Barre par un magistrat de cette Cour. Ce rapport concernait les sommes consacrées par Elf-Erap entre 1976-1979 à des recherches sur la détection aérienne des gisements pétroliers.

28. — Un réfugié espagnol, membre présumé de l'ETA-militaire, est grièvement blessé à Saint-Jean-de-Luz. Un autre réfugié avait été tué, le 19, à Bayonne. Ces deux attentats sont revendiqués par un « Groupe antiterroriste de libération », soupçonné d'être une émanation des milieux policiers espagnols.

31. — M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, ne leur « promet rien d'autre que la poursuite sans faiblesse de l'effort de redressement national ».

— Deux bombes explosent, l'une dans le T.G.V. Marseille-Paris, près de Tain-l'Hermitage (Drôme), l'autre à la gare Saint-Charles à Marseille. Ces attentats, dont les auteurs sont inconnus, font quatre morts et une cinquantaine de blessés.

Le pouvoir et les pouvoirs

JANVIER

28. — Alors que plusieurs conflits sociaux ont lieu dans l'industrie automobile, M. Mauroy « constate » que « des travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques ».

MARS

15. — Une manifestation nationale d'étudiants en médecine rassemble plus de quinze mille personnes à Paris : une grève très suivie a commencé à la mi-février pour protester contre la réforme en cours des études médicales. Ce mouvement est marqué par de multiples actions spectaculaires.

22. — Début de la grève des internes et chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires contre les projets de réforme hospitalière et les modifications envisagées de leur statut.

30. — Des professionnels du tourisme manifestent à Paris contre le renforcement du contrôle des changes.

AVRIL

25-26. — M. Mitterrand, en visite dans le Nord-Pas-de-Calais, évoque les conflits hospitaliers ainsi que l'agitation des agriculteurs et des étudiants. Il affirme qu'il « entend faire respecter l'autorité de l'Etat », mais souligne qu'« aucun conflit, quand il est raisonnablement exprimé, n'est insoluble ».

28. — M. Krasucki (C.G.T.), tout en insistant sur « l'insatisfaction et même le mécontentement des travailleurs », appelle les salariés à « faire échec à la mobilisation des forces de droite et du patronat, qui veulent peser sur les changements ».

MAI

2. — Les internes et chefs de clinique votent la fin de leur grève. M. Mauroy a désigné, le 25 avril, cinq médiateurs et a adressé, le 29 avril, un texte qui satisfait leurs principales revendications.

4. — M. Chirac déclare dans *le Monde* que l'opposition souhaite « l'apaisement des conflits ».

5. — Près de vingt mille artisans, commerçants et petits patrons manifestent contre le gouvernement à l'appel de la C.G.P.M.E.

20. — Les étudiants en médecine décident de suspendre leur grève, qui durait depuis trois mois. Ils n'ont obtenu que très partiellement satisfaction.

24. — L'ouverture du débat, à l'Assemblée nationale, sur le projet de réforme de l'enseignement supérieur est marquée par plusieurs manifestations, dont celle organisée par la « coordination nationale étudiants-enseignants », proche de l'opposition, qui rassemble quinze mille personnes. Cette manifestation, comme celles de la fin avril, du 5 et du 11 mai, est suivie d'affrontements avec les forces de l'ordre, malgré les mises en garde lancées par le gouvernement contre les provocations de militants d'extrême droite.

JUIN

3. — Deux manifestations de policiers sont organisées après la mort de deux d'entre eux, tués le 31 mai à Paris. Avec des mots d'ordres très politisés, la première, le matin, atteint sans être arrêtée le ministère de la justice ; la seconde, l'après-midi, parvient jusqu'aux grilles du ministère de l'intérieur. Dans la soirée, le préfet de police de Paris démissionne, et le directeur général de la police nationale est relevé de ses fonctions tandis que M. Mauroy demande la plus grande fermeté pour les policiers séditieux : soixante-cinq fonctionnaires seront sanctionnés, dont les dirigeants des deux syndicats organisateurs des manifestations, qui seront révoqués dès le 7.

OCTOBRE

3. — Trente mille à quarante mille personnes manifestent à Paris à l'appel de la C.G.C. contre la politique du gouvernement.

11. — Alors que des débrayages sporadiques ont lieu dans les centres de tri postaux depuis la mi-septembre, M. Gattaz, président du C.N.P.F., déclare que les entreprises sont « gravement menacées » par les retards et le manque de courrier.

NOVEMBRE

14. — La C.G.T. souligne que « l'écart entre nos objectifs et la politique du gouvernement s'est accru ».

DÉCEMBRE

3. — Soixante mille personne défilent à Paris au terme de la marche contre le racisme commencée le 15 octobre à Marseille par des jeunes d'origine immigrée.

14. — M. Maire (C.F.D.T.) dénonce, à Antenne 2, l'incohérence et l'immobilisme de la politique industrielle du gouvernement.

17. — A l'usine Talbot de Poissy, le gouvernement accepte 1 905 des 2 905 licenciements demandés par la direction ainsi que le plan social qui les accompagne. La grève avec occupation, commencée le 7, se poursuit, mais, le 31, le gouvernement fait évacuer l'usine.

Les élections municipales

Le 20 janvier, le R.P.R. et l'U.D.F. concluent un accord limitant à cinq le nombre des « primaires ». L'accord du 23 décembre entre le P.C. et le P.S. en prévoyait onze.

Le 6 mars, le premier tour des municipales est marqué par un net recul de la majorité, qui perd seize villes de plus de 30 000 habitants (8 P.C., 8 P.S.) dont Reims (P.C.), Brest, Grenoble, Nantes et Roubaix (P.S.).

Le 13 mars, au second tour, la gauche résiste mieux, mais perd quinze autres villes de plus de 30 000 habitants (8 P.C. et 7 P.S.) dont Nîmes et Saint-Étienne (P.C.). Sur les trente et une prises à la majorité, dix-huit seront dirigées par le R.P.R. et huit par l'U.D.F. La victoire de l'opposition est totale à Paris comme à Lyon.

En juin, plusieurs décisions de tribunaux administratifs annulant ou invalidant des résultats suscitent une vaste polémique sur les fraudes électorales. Le P.C.F., visé dans treize cas sur vingt-sept, dénonce une « *manipulation politique* ».

Le 11 septembre, à Dreux, l'opposition, alliée à l'extrême droite, remporte l'élection municipale organisée dans cette municipalité à direction socialiste après l'annulation pour irrégularité du scrutin de mars. Entre les deux tours, un débat national s'était instauré et Mme Simone Veil avait précisé, le 5, qu'elle « *n'aurait pas conclu d'alliance avec le Front national* », qui avait obtenu 16,72 % des suffrages au premier tour.

Le 2, puis le 16 octobre ainsi que les 6 et 13 novembre, des maires sortants communistes sont battus par des listes d'opposition dans quatre nouvelles villes de plus de 30 000 habitants : Sarcelles, Antony, Villeneuve-Saint-Georges et Aulnay-sous-Bois. M. Marchais, rejetant à nouveau le 13 novembre les accusations de fraude, affirme que les « *pertes de la gauche* » sont dues à un recul du P.S.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Un Dépôt-Vente Différent...
Sa taille (2400 M² d'expositions), la qualité et la variété des meubles et objets anciens présentés et surtout le nombre de bonnes affaires qu'on y réalise font de ce Dépôt-Vente l'endroit rêvé de la capitale, pour acheter ou vendre tout mobilier ancien ou d'occasion.

Le Dépôt-Vente de Paris
81, rue de Lagny, Paris 20e
372.13.91

Jeune Afrique
N° 1199-1200 - 28 DEC. AU 4 JANVIER

SPECIAL FIN D'ANNEE

1983... ANNEE DE LA VIOLENCE
1984... QUELS CHANGEMENTS ?

Comment l'Afrique et le monde vont-ils évoluer en 1984 ? et surtout :
- Sankara contre Houphouët
- Biya comme Diouf ?
- Chadli est inconnu

Mais 1984 c'est aussi les sports : objectif Los Angeles.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

BLANC 84
MADELIOS
Place de la Madeleine. Paris
Pour ceux qui savent choisir

DES EXEMPLES:

CHEMISE popeline 100% coton. poignet simple ou poignet mousquetaire	145 F
CHEMISE COL ANGLAIS 100% coton.	165 F
CHEMISE oxford 100% coton.	168 F
PYJAMA popeline coton.	175 F
PEIGNOIR éponge coton.	270 F
MOUCHOIR coton couleur, les trois.	33 F
MOUCHOIR coton blanc roulotté main, initiale brodée, les trois	54 F

SPECIALITE DE MOUCHOIRS EN FIL DE LIN ROULOTTES MAIN

LÉGION D'HONNEUR

Grand-Croix

M. Georges Portmann, membre de l'Académie de médecine.

Grand officier

MM. Robert Bordaz, président de l'Union centrale des arts décoratifs; François Cusin, ancien conseiller d'Etat en service extraordinaire; Georges Pieseoff, inspecteur général des finances honoraire; Henri Rol-Tanguy, lieutenant-colonel.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers :*

MM. Roger Artaud, président d'une section d'entraide de la Légion d'honneur; Pierre Biquard, professeur honoraire à l'Ecole supérieure de physique et de chimie de Paris; Jacques Brehant, professeur honoraire de cancérologie; Gabriel Duboys de Labarre; Marie Lafon de Lageneste, secrétaire général de la fondation Maréchal-de-Lattre; Jean Parrot, professeur honoraire de physiologie; Hector Rivierez, conseiller honoraire à la Cour de cassation; Fernand Tesson, ancien ingénieur militaire; Mme Rosette Trinquet, épouse Peschaud, secrétaire générale de la fondation Leclerc de Hauteclocque.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Marcelin Berthelot, maire de Saint-Denis; Mme Jeanne Faucheux, surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur; MM. Robert Gere, directeur d'école honoraire; Auguste Gimie, commissaire divisionnaire honoraire; Roger Leray, ancien compositeur typographe; Joseph Message, ancien ingénieur des travaux publics; Robert Richard, ancien gardien chef du Musée de la Légion d'honneur; Henry Toureille, principal de collège honoraire; Eugène Vaillant, ancien commis au ministère de la défense.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :*

MM. Michel Dufet, architecte, décorateur conservateur de musée; Jean Levy, *président* d'une université populaire; André Magnus, directeur de publicité et de relations extérieures.

Sont promus *officiers :*

MM. Albert Boulin, ancien gardien de musée; Maurice Cottereau, membre du bureau du centre d'étude et de recherche de l'occupation et de la résistance dans le Morvan; Lucien Delassus, membre d'associations d'anciens combattants; Marcel Dorner, vice-président d'une fédération de déportés, internés, résistants et patriotes; Julien Gerekens, président du comité des anciens chefs militaires du réseau Sylvestre; Jacques Mitterrand, ancien administrateur de classe exceptionnelle; Paul Poulain, lieutenant-colonel médecin des sapeurs-pompiers; Pierre Smadja, ancien P.-D.G. d'une *société* de textile; René Thalmann, président d'une fédération de déportés, internés, résistants et patriotes.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Georges Belin, ancien sénateur; Virgile Calmelet, ancien administrateur d'une imprimerie; Jean-Michel Cormier, chirurgien; Jules Daix, ancien joaillier; Gilbert Delaine, président de l'association Art contemporain; André Delmas, avocat honoraire; Pierre Dentin, prêtre; Roland Gardeur, *secrétaire* général de l'association de Toulouse des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale; Jacques Hébrard, directeur d'un bureau de la Datar; Mme Yvette Lecharpentier, secrétaire administratif; MM. Ben Amar Mimoun, *conducteur automobile*; Gérard Minvielle, sénateur honoraire, ancien questeur du Sénat; Jean Raynaud, président de chambre régionale des comptes; Camille Sandrin, ancien enseignant; Raymond Splingard, ancien sénateur; Mme Vigier, née Juliette Abraham, *ancienne secrétaire.*

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Belkacem, P.-D.G. d'une société; Justin Buisson, artisan ébéniste tapissier; André Carton, ancien maître ouvrier; Maurice Charles, artisan maçon; Henri Desgrippes, ébéniste; Jean-Marie Durand, *technicien* textile; Mme Marie Francoual, épouse Lagrange, ancienne sage-femme; MM. André Huard, ancien ingénieur divisionnaire; Léopold Iffernet, ancien mineur; Jean Lagaise, conseiller municipal, instructeur maritime; Albert Lenfant, agent *d'informations* maritimes; Mme Jeanne Michon, épouse Masse, secrétaire générale dans une société; M. *Urbain* Reminy, sculpteur-ébéniste; Mme Georgina Seulin, épouse Andris, vice-présidente d'un centre hospitalier; M. André Van de Sype, directeur de travaux dans une *société.*

DROITS DE LA FEMME

Sont nommées *chevaliers :*

Mmes Juliette Beltrando, dite Gerin-Beltrando, expert *évaluateur*; Suzanne Besançon, épouse Burtin, magistrat; Renée Creze, épouse Dufourt, enseignante.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est nommé *chevalier :*

M. Pierre Lasseuguette, directeur d'*école en retraite.*

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Est promu *officier :*

Mgr Jean Mouisset, évêque de Nice.

FONCTION PUBLIQUE ET RÉFORMES ADMINISTRATIVES

Est promu *officier :*

M. Michel Maier, conservateur des hypothèques.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Louis Solbes, professeur de collège; Louis Luc, journaliste parlementaire.

TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION

Est promu *officier :*

M. Georges Mamy, rédacteur en chef adjoint au *Nouvel observateur.*

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Henri Berthod, ingénieur général à Télédiffusion de France; Jean Cevillon, directeur des services techniques à Radio-France; Frédéric Doerr, ancien journaliste; Josy Eisenberg, rabbin, producteur d'émissions télévisées et radiodiffusées.

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE LA VIE

Est promu *officier :*

M. Philippe Pruvost, coordonnateur de la mission Environnement et qualité de la vie.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Capacci, président de l'Amicale des jardiniers de Nice et des Alpes-Maritimes; Michel Decam, *adjoint au chef* des études et de la recherche au secrétariat d'Etat; Pierre du Pontavice, directeur de la *Fédération* des parcs naturels; Mme Claudette Roche, chef de section des T.P.E. à Lyon.

ÉCONOMIE FINANCES ET BUDGET

Sont promus *officiers :*

MM. Armand Bizaguet, secrétaire général du crédit d'équipement des P.M.E.; Pierre Bougon, conseiller maître à la Cour des comptes; Jean Dupont, trésorier-payeur général; Jacques Farhi, directeur général adjoint de la Caisse centrale de réassurances; Pierre Garçon, contrôleur financier; Jacques Le Noane, chef du service du contrôle d'Etat; Gilbert Magal, *président* d'honneur de la Garantie mutuelle des fonctionnaires; Raymond Robinet, ancien directeur général d'une compagnie d'assurances; Jean Saint-Geours, inspecteur des finances, P.-D.G. du Crédit national.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Baquiast, vice-président de la commission de développement de l'informatique; Paul Brajoux, conseiller maître à la Cour des comptes; René Chevalier, chef de section à l'administration centrale; Mme Dangin, née Liliane Le Gac, chef de centre des impôts à Beauvais; MM. Bernard Duchesne, sous-directeur à l'administration centrale; Marcel Dufournaud, sous-directeur de banque; André Langlade, trésorier-payeur général de la Nouvelle-Calédonie; Gilbert Lasfargues, *président de banque*; Jean Leclerc, directeur à la Banque de France; Mme Denise Lenain, assistante sociale chef à la C.D.C.; MM. Daniel Luciani, P.-D.G. de société, administrateur de la Loterie nationale et du Loto; Lucien Meadel, directeur général pour les relations avec le public; Pierre Nadal, secrétaire général de banque; Georges Pompey, secrétaire général de la Fédération des employés et cadres; Claude Reinhart, directeur général adjoint de banque; Aimé Roudil, ancien fondé de pouvoir; Guy Sallerin, sous-directeur à l'administration centrale; Guy Savary, réviseur en chef à l'administration centrale.

CONSOMMATION

Est promu *commandeur :*

M. Pierre Ordonneau, conseiller d'État honoraire.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Castang, née Janine Ripoull, directeur central de *laboratoire*; M. Pierre Marleix, receveur divisionnaire des impôts; Mme Soules, née Carmelle Buono, directeur central de laboratoire.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Sont promus *officiers :*

MM. Armand Fairise, vice-président fondateur d'une association pour les *jeunes inadaptés*; Jean-Louis Mathis, directeur administratif et technique d'un centre pour l'enfance et l'adolescence inadaptées; Jean Menu, président de la Confédération française d'encadrement (C.G.C.); Emile Niboyet, médecin; Henri Perret, directeur régional honoraire des affaires sanitaires et sociales; Henri Sarthoulet-Massat, président d'honneur d'une union départementale d'associations familiales; Ahmed Somia, médecin chef de service honoraire; Raymond Vatier, président de l'Institut international de l'audit social.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Barthe, directeur régional honoraire des affaires sanitaires et sociales; Jean Benet, président de la *fédération nationale* des *associations* d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'Etat; Georges Bernardet, directeur départemental du travail et de l'emploi; Jacques Bessuges, médecin chef du travail; Mme Monique Blineau, épouse Creutz, administrateur civil; MM. Antonin Brugière, vice-président d'une union départementale de sociétés mutualistes; André Brunet, cadre; Roger Brunet, ancien président de la Fédération des associations de foyers adoptifs; Mlle Jeanne Chevillotte, directrice d'une société de sauvegarde de l'enfance; MM. Lucien Chibois, chef de fabrication; Roger Courteau, président d'une caisse d'*allocations familiales*; Henri Dermien, vice-président d'une mutuelle; Julien Dupont, secrétaire adjoint d'une union locale C.G.T.; René Fontbonne, président d'une union régionale *mutualiste*; André Gilet, médecin du travail; Jacques Goujat, administrateur d'une caisse de retraite *mutualiste*; Théodore Haehnel, directeur régional des affaires sanitaires et sociales; Vincent Hollard, P.-D.G. de l'Office de vulgarisation pharmaceutique; Claude Lacambra, secrétaire général d'une union départementale F.O.; Georges Laurent, médecin conseil de la Sécurité sociale; Pierre Marois, chirurgien-dentiste; Dominique Moyen, directeur général de l'Institut national de la recherche et de la sécurité; Gaston Parenty, ancien directeur technico-commercial d'une fonderie; Georges Prosper, menuisier-ébéniste, meilleur ouvrier de France; Mlle Marie de Robien, secrétaire générale de la Fédération des centres de formation d'économie sociale familiale; MM. Maurice Vessilier, secrétaire général d'une fédération nationale mutualiste; André Waucampt, président d'une caisse primaire d'assurance-*maladie.*

EMPLOI

Est nommé *chevalier :*

M. Osvaldo Calvetti, président de l'UNEDIC.

SANTÉ

Est promu *commandeur :*

M. Marcel Legrain, médecin-chef de service des hôpitaux de Paris.

Sont promus *officiers :*

MM. René Berges, *ancien* chirurgien-chef de service; Jean Boutron, chirurgien honoraire et président départemental de la Croix-Rouge; Pierre Desgrez, biologiste honoraire; Léon Nisand, médecin; Robert Warnault, secrétaire général de la société d'histoire dentaire.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. François Accard, médecin-chef de service; Mme Marie Blampain, épouse Codron, infirmière; MM. Jean Cazejust, médecin radiologue; Abraham Cintanova, président de l'association des cadres de l'industrie pharmaceutique; Georges Duccini, ancien cuisinier d'un centre hospitalier; Fernand Flabeau, chirurgien-chef de service; Bernard Genetet, médecin, directeur d'un centre de transfusion sanguine; Bernard Laffin, médecin; Pierre Meyer, directeur honoraire d'une entreprise de répartition pharmaceutique; Pierre Morcillo, secrétaire général de la *Fédération* des donneurs de sang bénévoles; Georges Perrin, ancien chirurgien-chef de service; Robert Poirier, médecin, directeur honoraire d'un centre de transfusion sanguine; Robert Rolland, professeur honoraire à Paris-VII; Jean Sarvonat, médecin; Mlle Madeleine Seltzer, ancienne infirmière; M. Jean Serignan, président du *Comité national* de défense contre l'alcoolisme.

RAPATRIÉS

Est nommé *chevalier :*

M. Elie Ghozlan, *médecin*, retraité.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Sont promus *commandeurs :*

MM. Marcel Blanc, préfet, chargé des mesures de défense; Maurice Montel, ancien député du Cantal; Philippe Serre, ancien ministre, ancien député de Meurthe-et-Moselle.

Sont promus *officiers :*

MM. Léon Benichou, président honoraire d'un *comité* d'intérêt de quartier; Henri Boucomont, maire de Toury-sur-Jour (Nièvre); Jacques Corbon, commissaire de la République de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne; Gaston Ferret, ancien adjoint au maire de Niort; Emile Fouchard, ancien député, *ancien maire de Chelles* (Seine-et-Marne); Abel Gauthier, ancien sénateur du Puy-de-Dôme; Mgr Armand Le Bourgeois, évêque d'Autun; MM. Jean-Louis Quereillahc, conseiller général du Gers; Maurice Theys, commissaire de la République du Val-de-Marne.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Fernand Bagarre, ancien maire de *Montagnac-Montpezat* (Alpes-de-Haute-Provence); René Billières, ancien ministre, ancien député, ancien sénateur; Emile Binon, conseiller général de l'Allier; Paul Cromarias, directeur général adjoint du département du Puy-de-Dôme; Gérard Cureau, commissaire de la *République* du territoire de Belfort; Augustin Denans, conseiller général du Var; Jacques Fouche, commissaire divisionnaire; André Grunenwald, officier de paix principal; Henri Hirt, commissaire divisionnaire; René Lavergne, conseiller général de la Dordogne, maire de Lacropte; Jean Lemeunier, ancien maire de Quimper; Antoine Manera, ancien conseiller municipal de Marseille; Maurice Michel, député honoraire, ancien conseiller général de la Drôme; Mme Gabrielle Molinier, secrétaire général des services de la Haute-Garonne; MM. Pierre-Charles North, commissaire de la République de l'Orne; Zénon Olas, *contrôleur général* de la police nationale; Guy Petit, ancien ministre, ancien député, ancien sénateur, ancien maire de Biarritz; Roger Poirier, conseiller municipal de Nevers; Jean-Pierre Quinio, directeur général adjoint de la Compagnie générale des eaux; Camille Saillard, *maire* honoraire de Monestier (Tarn); Michel Soulier, directeur de l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or; Jean Theuriot, ancien conseiller général de la Nièvre, maire de Montapas.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sont promus *officiers :*

MM. Said Brouta, chef de section au cabinet du haut commissaire à Papeete; Joseph Casaroli, président des Français libres de Nouvelle-Calédonie.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Victorius Depluche, artisan aux Abymes (Guadeloupe); James Haeweng, chef administratif et coutumier de la tribu de Dozip (Nouvelle-Calédonie); Pierre Hurcy, ancien syndicaliste à la *Réunion*; Maurice Louis-Joseph-Dogue, maire et conseiller général à la Martinique; Charles Meda, directeur à la Caisse centrale de coopération économique; Jean Montpezat, directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer; Léon Nicolas, ancien marin pêcheur à Saint-Pierre-et-Miquelon.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Sont promus *officiers :*

MM. Fernand Andreani, ancien commandant de bord Concorde; Edouard Chaix, président des Associations professionnelles des commissaires de transport et affréteurs routiers; Michel Frybourg, ingénieur général des ponts et *chaussées*; Georges-Pierre Rateau, chef d'entreprise, président d'honneur des transports routiers.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Edmond Bussières, secrétaire général d'une union régionale de la C.F.D.T.; Henri Cazale, chef du centre météorologique de Bordeaux-Mérignac; Christian Danflous, directeur régional de l'équipement de la Corse; André Delsaux, *président du Conseil* national des commissaires de transport; François Gentile, délégué général de la *Prévention* routière; François Godest, directeur général adjoint à Air-Inter; Robert Hernio, ancien président de la Fédération des cheminots C.G.T.; Constan Leroy, ancien attaché de *cabinet* à l'Aéroport de Paris; Marc Lucchini, secrétaire général d'une organisation syndicale à la R.A.T.P.; René Pinson, président départemental de mutuelle; François Serre, conducteur principal au service de la navigation de la Seine.

MER

Est promu *officier :*

M. Siméon Mourre, patron pêcheur.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Carbonel, *patron* pêcheur; Henri Fiquet, syndicaliste au port autonome de Bordeaux; Sylvain Rebeyrotte, commandant de la vedette *Garance*; Daniel Rigolet, capitaine au long cours, inventeur d'une combinaison de survie.

JUSTICE

Est promu *commandeur :*

M. Paul Malaval, conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers :*

MM. Michel Bernard, conseiller d'Etat; Michel Bertaud, conseiller à la Cour de cassation; André Bertherat, huissier de justice; Georges Bourguet, président de chambre honoraire à la cour de Paris; Jean Cochard, avocat général à la Cour de cassation; Paul Courteaud, président de chambre honoraire à la cour de Paris; Maurice L'Epée, professeur de médecine légale à Bordeaux-II; Pierre Mangin, président de chambre à la cour de Versailles; Constant Martha, *premier* président de la cour d'appel de Riom.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Robert Akaoui, avocat à Paris; Louis Aury, président de chambre à la cour de Paris; Pierre Bap, *directeur* général de l'association Aurore; Albert Barbaste, avocat général à Bordeaux; Régis Bouzard, avocat général à Riom; Jean Boussaroque, président de chambre à la cour de Bourges; Roger Capelle, président du tribunal d'Epinal; Gérard Combes, président du tribunal d'Aix-en-Provence; François Crespin, conseiller à la cour de Paris; Guy Danet, bâtonnier des avocats de Paris; Serge Davy, président de la conférence des bâtonniers; Philippe Dondoux, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Paul *Fouret*, conseiller à la cour de Paris; Michel Guermann, président de chambre à la cour de *Douai*; Mme *Madeleine* Guillet, épouse Blanche, secrétaire général de la rédaction des jurisclasseurs; MM. Lucien Halimi, greffier à la cour de Paris; Jean-Jacques Hilbold, président de chambre à la cour de Besançon; Simon Konqui, avocat à Paris; Louis Lambert, *délégué* de l'éducation surveillée (Rhône-Alpes et Auvergne); Marc Legraverend, vice-président au tribunal de Bobigny; Jean Libouban, substitut du procureur général près la cour de Paris; Charles Michon, substitut du procureur général près la *cour de Paris*; Pierre Millet, substitut du procureur général près la cour de Versailles; Jean-Claude Peyre, vice-président au tribunal de Paris; Roger Robin, président de chambre à la cour de Lyon; Christian Roque, premier substitut, chef du casier judiciaire *national*; Jean Schewin, conseiller à la cour de Paris; Claude Willard, avocat à Paris.

RELATIONS EXTÉRIEURES

PERSONNEL

Sont promus *officiers :*

Mlle Marie-Louise Basdevant, conseiller des affaires étrangères; M. Marcel Bouyat, consul adjoint au Nigéria.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Jacqueline Drion, épouse Merland, agent supérieur à l'administration; M. François Gendreau, conseiller à l'administration centrale; Mme Mona Hochedez, épouse Gilmaire, *chiffreur*; MM. Jean Perrin, premier conseiller d'ambassade en Iran; Daniel Portal, secrétaire adjoint des affaires étrangères.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers :*

MM. Gilbert Barré, vice-président de *société bancaire (Espagne)*; Roger Guillemin, professeur, directeur de laboratoire (*États-Unis*); *Dominique* Rousseau, administrateur de société (Portugal); Jacques Thierry, président de banque (Belgique); Mme Yvette Viallard, chef de mission médicale en République arabe du Yémen.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Barras, directeur d'usine de pneumatiques (R.F.A.); Albert Colas, prêtre (Maroc); René Delort, *président* et *administrateur* de sociétés (Espagne); Daniel Florens, directeur général d'entreprise pétrolière (Angola); Lorand Gaspar, chirurgien (Tunisie); Pierre Gousseland, président de *société* (U.S.A.); Louis-Martin Heintz, administrateur délégué de *société* (Belgique); Jean-Paul Huchet, directeur à la compagnie de navigation rhénane (Pays-Bas); Henri Koehler, proviseur de lycées (Tunisie); Jean Riber, intendant général des théâtres de Bonn (R.F.A.); *Le révérend Père* Gérard Schwach, missionnaire (Zambie); Francis Steiner, professeur (Grande-Bretagne).

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sont promus *officiers :*

MM. Louis Chambon, médecin aux instituts Pasteur d'*outre-mer*; René Courty, sous-directeur à l'administration centrale; Pierre Garreau, ambassadeur de France à Djibouti; Daniel Richon, directeur dans une compagnie aérienne, chevalier *du 7 novembre* 1973.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Menotti Bottazzi, secrétaire général d'une association de solidarité internationale; Louis Brumebarbe, responsable de formation professionnelle des adultes en Mauritanie; Philippe Decraene, directeur du centre des hautes études sur l'*Afrique* et l'Asie modernes; Paul Jouve, ingénieur en chef des services de l'agriculture outre-mer (Cameroun); Pierre Michel, inspecteur primaire en Côte-d'Ivoire; Gilles Pretesceille, attaché principal d'administration; Alain Provost, directeur général de l'institut d'*élevage* et de médecine vétérinaire des pays tropicaux; Mlle Hélène Sarrut, chargé de mission à l'administration centrale

DÉFENSE

Sont promus *officiers :*

MM. Serge Dassault, P.-D.G. d'une *société*; Raymond Maillet, responsable d'association; Jean-Marie Saget, pilote d'essais.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Paulette Baland née Beillot, secrétaire administratif; MM. Pierre *Moulinier*, directeur général adjoint d'une société; Paul Timmermans, directeur *général d'une société.*

ANCIENS COMBATTANTS

Sont promus *officiers :*

MM. Emile Carrier, vice-président *départemental* de la Société mutualiste; Roger Faraud, président départemental de combattants volontaires de la Résistance; Albert Frentzel, président départemental des croix de guerre et de la valeur militaire; Mme Marthe Pinel, veuve Bruniquel, vice-présidente d'une section Rhin et Danube; MM. Marcel Ribera, trésorier général de Ceux de la *Libération*; Jean Tamagny, président départemental de Rhin et Danube.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. François Amoodruz, membre du conseil d'administration de la Fédération des déportés et internés résistants et patriotes; René Aubrun, vice-président de la fédération André-Maginot; Mme Michelle Audoy, dite Cambards et Mirande, membre des anciens de la 2e D.B.; MM. Maurice Bernheim, membre du bureau national de l'Union des amicales de camps de prisonniers de guerre; François Burg, président départemental de patriotes résistants; Jules Carpentier, membre du bureau départemental de combattants de la Résistance; Edouard Doyet, membre de l'amicale des anciens du 3e *régiment* de marche du Tchad; Georges Egasse, vice-président départemental des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc; Marcel Gaillard, vice-président départemental de combattants de la Résistance; Alphonse Jannello, président départemental des médaillés militaires; Mme Marcelle Jean, veuve Bourgine, vice-présidente *départementale* des anciens combattants et victimes de guerre; MM. Roger Lacaze, ancien membre du mouvement national des prisonniers de guerre et déportés; Camille Lapierre, dirigeant de l'association des officiers d'administration du service de santé; Lucien Laurent, *vice-président* de la fédération des poilus nivernais; Raphaël Ottaviani, membre du bureau d'une union régionale d'anciens combattants; Mme Liliane Valter, membre des anciens de la 2e D.B.; MM. Pierre Weibel, membre du mouvement national des *prisonniers de guerre et déportés.*

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*

MM. Louis Houche, Léopold Le Vizon, internés résistants.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Louis Boltz; Mme Blanche Jénart, veuve Volanti, Andrée Jouan, veuve Girard; MM. Joseph Leccia, André Levy, Maurice Maer, Charles Maillet, tous internés résistants.

ÉDUCATION NATIONALE

Est promu *commandeur :*

M. Emile Aron, professeur de clinique médicale honoraire.

Sont promus *officiers :*

MM. Xavier Aubert, inspecteur général; Jean Dibie, sous-directeur; Yves Doumergue, *inspecteur d'académie*; Claude Dreyfus, directeur d'administration centrale; René Dupuy, professeur au Collège de France; Robert Gauthier, inspecteur général; Jean Lemoine, inspecteur général de l'administration; Manuel Munoz, proviseur du lycée d'altitude de Briançon; Bertrand Rebeille-Borgella, inspecteur général de l'administration; Jean Repusseau, inspecteur général; André Tunc, professeur titulaire à Paris-I; Jean Vidalenc, professeur d'université honoraire.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Claude Amiel, professeur à Paris-VII; Georges Balandier, professeur à l'université Paris-V; Pierre Baqué, chef de la mission des enseignements artistiques; Marcel Bonvalet, recteur de Nantes; Mme Paulette Carpentier, épouse Crépin, directrice d'école honoraire; MM. Jean Cazarré, proviseur du LEP de Château-du-Loir; François Degoulange, proviseur de lycée à Champagne-sur-Seine; Jean Delay, inspecteur général; Robert Gabillard, professeur d'université à Lille; Jean-Pierre Hennion, inspecteur d'académie à Tours; Jean Huyé, directeur du centre *médical* national de la M.G.E.N. les Trois Epis; Gilbert Jeanne, inspecteur pédagogique régional honoraire; Gaston Marchal, directeur du C.I.O. de Castres; Maurice Mazères, professeur d'université à Toulouse; Roger Milleur, ouvrier professionnel à l'université de Nice; Ange Monchecourt, inspecteur principal de l'enseignement technique honoraire; René Pauthenet, professeur à *l'Institut polytechnique de Grenoble*; Mme Claude Philippe, administrateur civil; MM. Claude Rochet, secrétaire d'administration scolaire et universitaire; Paul Rollin, recteur de Rennes; Olivier Sabourand, professeur d'université à Rennes; Georges Sala, inspecteur général adjoint de l'administration; Robert Savy, professeur d'université à Limoges; Edouard Solal, inspecteur principal de la jeunesse et des sports; Paul Vernière, professeur d'université à Paris-IV.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET TOURISME

Est promu *commandeur :*

M. Robert Bernière, président de l'Union française des industries exportatrices.

Sont promus *officiers :*

MM. Guy Calmettes, P.-D.G. d'une société; Henri Chazal, inspecteur des *postes d'expansion* économique à l'étranger; René Leduc, responsable de fédérations *thermales*; Claude Terrail, P.-D.G. d'une société de restauration et d'hôtellerie.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Arnaud, P.-D.G. d'une société; Albet Bourdillon, vice-président de la chambre de commerce de Marseille; Charles Boussié, directeur dans une *société*; Claude Herbaut, directeur *général* d'une société; Raymond Konter, directeur dans une *société*; Wladimir Kouzmine Karavaieff, *directeur général* dans une société de couture et de parfum; Gilbert Michel, *directeur dans une société.*

URBANISME ET LOGEMENT

Sont promus *officiers :*

MM. Francis Bouygues, *P.-D.G.* d'une entreprise de travaux publics; Jean Chédeau, président de la Société française des urbanistes; Gérard Dupont, inspecteur général de l'équipement; Jacques Durand, inspecteur général de l'équipement.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Elie Absi, *directeur scientifique* du Centre de recherches du bâtiment et des travaux publics; Daniel Barthes, architecte; Jean Claudon, P.-D.G. de l'Omnium technique holding; Jean Coutarel, ancien ingénieur des travaux publics; Guy Giraudat, directeur *général* adjoint d'une *entreprise* de travaux publics; Joseph Orabona, ancien directeur général d'une entreprise de travaux publics; Armin Trüb, directeur administratif du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Hautes-Alpes.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Charles Artus, chef de travaux; Martin Marull, artisan graveur, retraité; Henri Desroches, directeur d'études à l'*École des hautes études en sciences sociales*;

CULTURE

Est promu *commandeur :*

M. Denis Maurey, président du syndicat des directeurs de théâtre de Paris.

Sont promus *officiers :*

MM. Léon Aronson, dit Dominique, critique dramatique; Pierre Bourut, donateur des *musées*, collectionneur; Jean Clement, violoncelliste; Marius Constant, *compositeur de musique*; Pierre Dervaux, chef d'orchestre et compositeur; Georges Herbert, directeur de théâtre, secrétaire de l'association pour le soutien au théâtre privé; Eugène Ionescu, dit Eugène Ionesco, auteur dramatique; Jean-Pierre Salomons, *dit Jean-Pierre Aumont*, artiste dramatique.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Guy Behar, *dit Guy Béart*, *auteur*, compositeur, interprète; Mlle Michèle Beaufieu, ancien conservateur au département des sculptures du Louvre; MM. Jean-Pierre Faye, philosophe, écrivain, maître de recherches au C.N.R.S., directeur du haut conseil du Collège *international de philosophie*; Jacques Février, administrateur civil à la direction du théâtre et des spectacles; Martial Geoffroy, jardinier en chef du domaine de Saint-Cloud; Jean Goetgheluck, dit Jean Mitry, cinéaste, historien du cinéma; Gilbert Paris, chargé des *relations extérieures* au Centre Georges-Pompidou; Claude Ravier, sous-directeur au Centre national de la cinématographie; Michel Rouzière, P.-D.G. de plusieurs théâtres parisiens; Mme Alice Serror, veuve Lewis, dite Alice Mounet-Sully, présidente du *comité Mounet-Sully*; Christiane Vaussard, veuve Hawkins, professeur de danse à l'Opéra de Paris et au Conservatoire de musique de Paris; M. René Vigo, avocat et écrivain; Mme Marie Vittore, veuve Lautner, dite Renée Saint-Cyr, artiste dramatique; M. Alexis Weissenberg, pianiste, concertiste, compositeur.

PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

Est promu *commandeur :*

M. Georges Ivens, dit Joris, cinéaste.

Sont promus *officiers :*

MM. Camille Aboussouan, ancien ambassadeur et représentant du Liban auprès de l'UNESCO; Norbert Baillen, P.-D.G. de société; Doda Conrad, interprète de mélodies; William Tyler, diplomate américain en retraite.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Georges Devereux, ancien professeur au Collège de France; Stanislaw Paczynski, ancien directeur de la maison de retraite du Fonds humanitaire polonais à Lailly-en-Val.

(A suivre.)

Le Monde

ECONOMIE

LES MARCHÉS FINANCIERS EN 1983

L'Europe favorite

Les marchés financiers mondiaux, qui avaient eu un très vigoureux sursaut en 1982 après leur fléchissement de 1981, ont connu une année particulièrement faste, avec des performances tout à fait remarquables.

Ces performances ont été le fait, surtout, des marchés européens, où les hausses moyennes se sont étagées de 24 % à plus de 60 % (Paris et Stockholm). La plus modeste, en revanche, a été celle de New-York (+ 20 %). Aux États-Unis, en effet, c'est au second semestre de 1982 que l'essentiel de la hausse a été acquis, dans l'espoir d'une reprise économique que les opérateurs anticipèrent largement. Cette reprise une fois confirmée, le ton est devenu plus hésitant outre-Atlantique. Certes la Bourse de New-York a monté jusqu'à l'été 1983, mais elle a stagné au second semestre, sur le fait accompli d'abord, sur la crainte d'une nouvelle tension des taux d'intérêt ensuite.

Au Japon, très déprimé en 1982 par la crise mondiale, tous les records ont été battus. La hausse des valeurs s'est développée tout au long de l'année dans la perspective d'un redémarrage de l'économie, déjà perceptible au second semestre et qui devrait se poursuivre assez vigoureusement en 1984.

En Europe, sur l'ensemble des douze mois de 1983, la flambée des cours a été alimentée par l'espoir d'une amélioration de la situation. A Londres, la City a salué chaleureusement la réélection de la majorité conservatrice, et les valeurs britanniques se sont hissées à un palier historique. A Francfort, où les cours ont rejoint et dépassé leurs plus hauts niveaux, atteints en 1960, le redressement de l'économie, désormais acquis, a été amplement escompté.

En France, ce n'est pas la reprise économique, loin s'en faut, qui a provoqué une véritable « explosion » des cours, la plus forte et la plus étendue depuis la guerre. Bien au contraire, les nouvelles les plus déprimantes n'ont cessé d'affluer : chômage, licenciements, stagnation, puis baisse de la consommation. Et pourtant les valeurs françaises n'ont cessé de monter, certaines doublant ou même triplant leur cours de départ ! « *Un boom triste* », dira un des acteurs du jeu, et même « *un peu honteux* » dans un cadre national peu riant.

C'est que, à Paris, un faisceau de facteurs techniques a été réuni dans une conjugaison assez rare : perte d'intérêt pour l'immobilier et pour l'or qui a provoqué des désinvestissements au profit de valeurs mobilières favorisées par le fisc, phénomène d'« entonnoir » dans un marché relativement étroit où les investisseurs se sont disputés une quinzaine de valeurs, celles de sociétés en bonne santé et opérant, pour une bonne part, à l'étranger, notamment aux États-Unis (les « belles américaines »).

Une chose est vraisemblable néanmoins : les performances hors du commun réalisées par la Bourse de Paris en 1983 ne risquent pas d'être rééditées en 1984, tout au moins de cette façon-là. Le même problème se pose partout dans le monde aux investisseurs : comment consolider les progrès effectués et se prémunir contre les retours de flamme, inévitables dans certains cas ? Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel ! Tout dépendra de l'évolution des taux d'intérêt. Ils continueront de baisser, sans doute, en France pour des raisons internes. Ailleurs, c'est l'inconnu, avec toutefois l'espoir que la reprise américaine s'étendra et se généralisera, sans trop d'inflation, et cela, les gouvernements y veilleront, à tout prix. Autres inconnues : le prix de l'or et celui du pétrole.

Bien des investisseurs y pensent, comme à un relais.

Dossier établi par François RENARD, André DESSOT et Serge MARTL

PARIS : L'EXPLOSION

Le comble des paradoxes ! Alors que rien dans la situation économique de la France n'incite à un optimisme béat, que l'Hexagone n'a pas pu s'accrocher, pour l'instant, au train de la reprise parti des États-Unis et que les dirigeants actuels ne sont pas précisément ceux que les milieux d'affaires appelaient de leurs vœux en mai 1981, la Bourse de Paris a réalisé cette année un parcours exceptionnel à tous égards.

Avec une hausse de 60 % en moyenne par rapport au début du mois de janvier (67 % pour l'indice global le 28 décembre et 55,5 % selon l'indice de la Compagnie des agents de change), le marché parisien caracole en tête des places mondiales, au coude à coude avec Stockholm. Il faut remonter à 1954 pour retrouver de pareilles performances au moment où le Palais Brongniart trouvait dans les découvertes pétrolières d'Esso à Parentis le stimulant nécessaire après plusieurs années de marasme de l'après-guerre.

Du coup, la capitalisation boursière de Paris et des sept places de province a franchi le seuil des 300 milliards de francs. Dans le même temps, on assistait à une explosion du volume des échanges, plus de 300 milliards de francs, en augmentation de plus de 50 %. Une fois de plus, les obligations ont accaparé une part importante du marché, le montant des échanges atteignant 222 milliards de francs durant cette période, soit une augmentation de 71 % tandis que les actions représentaient 108 milliards de francs (+ 66 %) sur le seul marché officiel.

En dépit du terrain gagné par ces dernières par rapport à l'ensemble des transactions, la part du marché obligataire est restée prépondérante. « *Les raisons de la croissance très forte du marché obligataire sont structurelles, mais j'ai le sentiment qu'elles sont actuellement à leur zénith* », devait déclarer à ce sujet M. Yves Flornoy à la revue *Bourse* avant de céder à M. Xavier Dupont son fauteuil de syndic au terme de huit années passées à la tête de la Compagnie des agents de change.

Les raisons de cette hausse exceptionnelle? Elles sont multiples, puisqu'on peut citer pêle-mêle les niveaux records enregistrés sur l'ensemble des places internationales et leur effet d'entraînement sur le marché de Paris, la « prise en tenaille » des placements liquides entre une fiscalité alourdie et des conditions plus contraignantes (levée de l'anonymat sur les ventes d'or, par exemple), enfin, la grave crise qui a sévi sur le marché immobilier en dépit d'un « frémissement » perçu par certains professionnels en fin d'année. Parallèlement, la Bourse de Paris avait subi la « saignée » des nationalisations depuis plus d'un an sans que de nouvelles valeurs soient venues compenser, à la cote officielle, la vingtaine de titres bancaires et industriels radiés pour cause d'extension du secteur public.

Cette conjonction d'éléments, alliée à une politique volontariste des pouvoirs publics qui a trouvé son aboutissement dans la « loi Delors » du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, a fait que tous les secteurs se sont trouvés poussés à la hausse les uns après les autres. Aux « belles américaines », installées aux Etats-Unis et que l'envolée du dollar a tirées vers le haut (Moët-Hennessy, Pernod Ricard, B.S.N.-G.D., Bongrain, Générale Biscuit) ont succédé les secteurs industriels, agro-alimentaire et chimie en tête, tandis que les services et les sociétés de portefeuille allaient également de l'avant.

Seules les valeurs de la métallurgie, du bâtiment et des travaux publics ainsi que de la distribution ont fait grise mine ; encore ces dernières ont-elles été tirées de l'ornière en fin d'année par des investisseurs se rabattant sur des titres qui n'aient pas trop monté. Un vent de spéculation a également soufflé sur une poignée de sociétés dites « en redressement », parmi lesquelles Michelin, Peugeot, Manurhin, Creusot-Loire, Maisons Phénix (par moments) ou encore D.M.C. Résultat : à la fin novembre, plus d'une vingtaine de sociétés françaises avaient dépassé les 100 % de hausse par rapport à la fin de l'année 1982 avec, en tête, Sommer Allibert, Générale Biscuit, Pernod Ricard, D.M.C., Roussel-Uclaf, Essilor et Esso, pour ne citer que les écarts supérieurs à 150 %.

En dehors du cercle étroit des trois mille personnes directement intéressées, dans leurs émoluments, par les performances de la Bourse de Paris, celles-ci ont également profité aux sociétés cotées. Grâce aux nouveaux produits financiers mis à leur disposition, à un développement important des augmentations de capital et au relais assuré par les comptes d'épargne en actions aux anciennes Sicav Monory, elles ont recueilli cette année quelque 15 milliards de francs d'argent frais. Un autre apport important a été constitué par le second marché, ouvert, en principe, aux seules petites et moyennes entreprises et dont la capitalisation a déjà dépassé les 7 milliards de francs depuis son inauguration, le 1er février 1983.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(Institut national de la statistique)

COMPARTIMENTS	31 déc. 1982	Plus haut 1983	Plus bas 1983	23 déc. 1983	Diff. en %
Indices généraux de base 100 en 1949					
Valeurs françaises à revenu variable	987,5	1 291,1	942,7	1 291,1	+ 69,88
Valeurs étrangères	2 385,8	3 817,5	2 584,8	3 549,9	+ 48,79
Base 100 : 29 décembre 1972					
Valeurs françaises à revenu variable	115,8	186,3	121,6	186,3	+ 60,88
Valeurs étrangères	322,8	512	338,9	480,3	+ 48,79
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice des valeurs françaises à revenu variable (base 100 au 31-12-1981)	163,8	168,9	105	160,9	+ 55
Pétroles-Énergie	77,2	136,3	83,5	128,2	+ 65,89
Métallurgie	78,8	87,2	72,3	77,2	+ 2,15
Chimie	95,3	188,8	96,5	188,8	+ 89,71
Bât., mat., construc., trav. publics	100	128,1	104,7	115,1	+ 15,10
Constructions mécaniques	96,7	112,9	94,8	112,9	+ 16,75
Matériel électrique	116,9	177,6	119	172,2	+ 47,30
Automobile et accessoires	86,5	127,3	84,6	121,3	+ 40,23
Industrie de consom. non alimentaire	117,1	258,1	118,2	258,1	+ 120,40
Agro-alimentaire	120,3	298,5	121	240,2	+ 99,66
Distribution	92	97,7	84,5	97,7	+ 6,19
Transports	113,8	145	113	145	+ 27,41
Services	136,9	207,1	113,7	202	+ 72,79
Assurances	185,4	149,2	96,7	149,2	+ 41,55
Banques	132,7	197,9	129,8	197,9	+ 49,13
Immobilier et foncier	112,7	156,9	112,2	156,9	+ 18,23
Investissement et portefeuille	107,3	182,6	106,4	181,6	+ 69,24
Base 100 : 26 décembre 1980					
Valeurs françaises à revenu fixe	98,8	184,6	99,4	184,5	+ 5,76
Emprunts d'État	99,4	105,3	100,2	104,8	+ 5,43
Emprunts garantis et assimilés	98,7	104,2	99,4	104,2	+ 5,57
Sociétés	98,7	105,5	99,8	105,3	+ 6,68
Base 100 : 31 décembre 1972					
Emprunts garantis et assimilés	87,9	91,6	87,4	91,6	+ 4,20
Sociétés	95,1	100,3	94	100,1	+ 5,25
Compagnie des agents de change					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	100,2	152,9	96,1	153,8	+ 53,49
Produits de base	78,6	131	74,9	126,6	+ 61,06
Construction	97,5	116,9	94,2	112,9	+ 15,79
Biens d'équipement	101,6	123	97,4	120,2	+ 18,30
Biens de consommation durables	100,3	166,5	97	166,7	+ 66,20
Biens de consomm. non durables	107	229,5	104,1	232,1	+ 116,91
Biens de consomm. alimentaires	117,5	257	113,4	238,1	+ 102,12
Services	97,5	130,1	93,6	129,1	+ 32,41
Sociétés financières	118,4	183,8	112,6	185,1	+ 56,33
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	91,6	132	89,9	132,6	+ 44,75
Valeurs minières	96,9	155,1	93,1	155,8	+ 60,78
Bourses régionales					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	125,4	124,7	101,6	125,5	+ 19,07

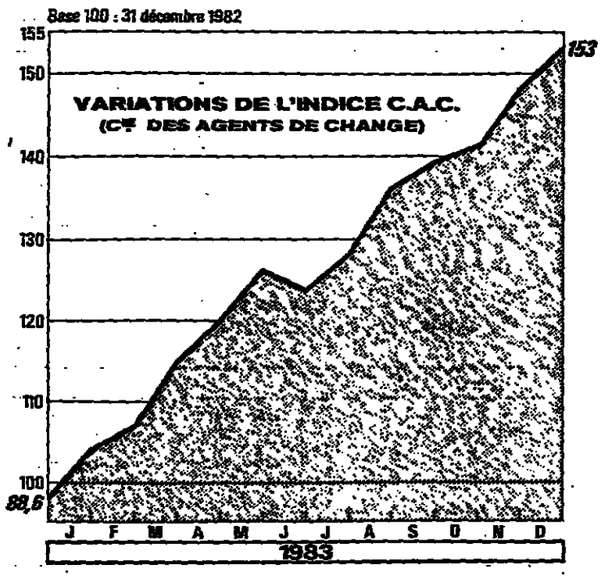

Record pour les émissions et les transactions

Si l'année 1982 avait été celle des obligations, qui avaient battu deux records — celui des transactions et celui des émissions, — l'année 1983 aura été propice à la fois aux obligations et aux actions, tous les records étant à nouveau battus.

Certes, les obligations ont été derechef favorisées grâce à deux facteurs : la nouvelle baisse des rendements et des taux à l'émission, revenus de 15,30 % à 13,40 % pour les emprunts d'État, et de 15,70 % à 14 % pour ceux du secteur public, qui a stimulé les prêteurs et revalorisé les cours des émissions précédentes ; la véritable « explosion » des SICAV et fonds de placement en obligations à court terme, dits « de trésorerie », qui ont collecté plus de 50 milliards de francs supplémentaires aux dépens des placements traditionnels à courte durée (compte sur livrets et comptes à terme). Ces deux phénomènes conjugués ont permis aux émissions de faire un nouveau bond de près de 27 % en 1983, faisant suite à celui de 44 % en 1982, avec un total de 196 milliards de francs contre 154,5 milliards de francs. Le montant des emprunts d'État a augmenté de 25 %, à 50 milliards de francs (51 milliards de francs avec les bons du Trésor renouvelables), sa part du montant total ne variant guère (25,5 % ou 26 % contre 25,9 % en 1982). Les grands emprunteurs ont été, comme à l'habitude, les établissements publics, E.D.F. notamment (plus de 16 milliards de francs), la S.N.C.F., les P.T.T., les établissements à statut spécial (Crédit foncier, Crédit national, C.E.P.M.E.) et les banques, pour obtenir du désencadrement. Deux nouvelles catégories d'émissions sont apparues : les obligations avec bons de souscription d'actions *(voir en page 16)* pour 1,3 milliard de francs, et les obligations renouvelables du Trésor (1 milliard de francs). Au total, la capitalisation boursière des obligations en circulation est passée de 605 milliards de francs fin 1981 à 816 milliards de francs fin 1982 et à plus de 1 000 milliards de francs à la fin 1983.

Celle des actions, qui avait fléchi de 9 % en 1982, à 211 milliards de francs, a fait un bond de 50 % en 1983, atteignant 320 milliards de francs environ, en raison d'une hausse moyenne des cours de plus de 50 %. L'événement de l'année a été le triplement des augmentations de capital en espèces, plus de 8 milliards de francs contre 2,7 milliards de francs en 1982 et 2,4 milliards de francs en 1981.

Au chapitre des transactions, tous les records ont été battus à nouveau : + 53 % pour le total (330 milliards de francs). Si les obligations comptent pour 222 milliards de francs (+ 47 %) après une progression de 71 % en 1982, les actions ont fait un véritable bond à 108 milliards de francs (+ 66 %), ce qui reflète l'extraordinaire activité de la Bourse de Paris en 1983, due, également, aux transactions en actions étrangères (plus de 35 milliards de francs).

LES ÉMISSIONS

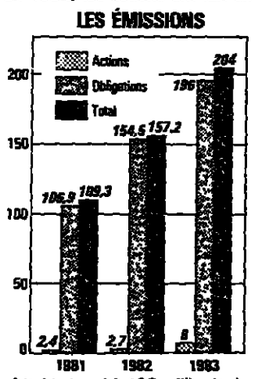

LES TRANSACTIONS

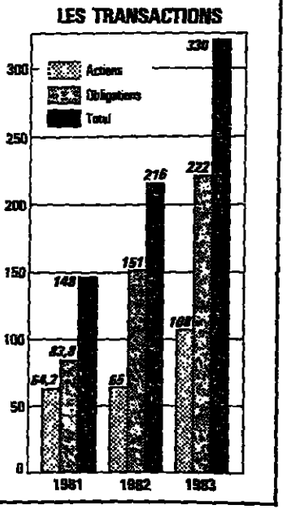

MARCHÉ DE PARIS

Le succès du second marché

Depuis quelques années, la pénurie d'introductions en Bourse inquiétait les *autorités* : d'une douzaine par an durant la période 1968-1977, le rythme moyen était tombé à cinq par an pour les quatre années suivantes, et encore 1982 n'a-t-elle permis qu'une seule véritable accession à la cote officielle, celle d'Epeda Bertrand-Faure. En outre, la cote a subi la saignée provoquée par la radiation d'une vingtaine de banques et sociétés industrielles, conséquence de la nationalisation. Pour combler ce vide, les autorités boursières ont été contraintes d'accélérer la mise en place d'une structure d'accueil spécialement destinée aux petites et moyennes entreprises, encore inhibées à l'idée d'accéder directement à la cote officielle.

C'est à cette préoccupation que devait répondre, le 1er février 1983, la création officielle du second marché grâce au « feu vert » donné par la loi du 3 *janvier de la même année*, dite « loi Delors ». Directement inspiré des expériences en ce sens tentées sur les places étrangères, notamment du marché américain NASDAQ où sont négociées actuellement plus de 9 000 entreprises de moyenne importance, mais, surtout, de l'*Unlisted Securities Market* (U.S.M.), ce marché londonien de *création beaucoup plus récente* qui compte déjà 150 sociétés inscrites en trois ans d'existence, le second marché devait se substituer à l'ancien « hors cote spécial ».

Créé en 1977, celui-ci avait rapidement périclité dans la mesure où les sociétés qui y étaient cotées étaient soumises aux mêmes contraintes qu'à la cote officielle (mettre 25 % du capital à la disposition du public, publication de nombreux documents financiers...) et obligées, en outre, d'accéder à cette dernière après une période d'acclimatation de trois ans passée au « hors cote spécial ». Tirant les leçons de cet échec, la commission des opérations de Bourse, la Chambre syndicale des agents de change et les pouvoirs publics devaient convenir de conditions d'admission beaucoup plus souples — et moins coûteuses — sur ce nouveau marché (introduction de 10 % du capital seulement) et d'une grande facilité de fonctionnement (pas d'obligation de passer à la cote officielle). Outre la mise en place d'un « contrat de liquidité », conclu entre banquiers et agents de change introducteurs, ceux-ci s'engagent non seulement à effectuer la diffusion des titres au moment de l'introduction mais à assurer la liquidité du marché par la suite (en se portant acheteur ou vendeur face à la clientèle), de façon à éviter le caractère semi-confidentiel des transactions qui caractérisait jusque-là l'ancien « hors cote spécial ».

Il faut croire que la formule a séduit à la fois la communauté financière et les entreprises soucieuses d'ouvrir leur capital dans la perspective d'une future opération en fonds propres puisque, à la fin de l'année 1983, le second marché de Paris et des Bourses de province comportait quarante-deux sociétés françaises et trois étrangères. Sur ces quarante-deux, vingt-sept d'entre elles étaient cotées au palais Brongniart et quinze sur les Bourses de province : une à Bordeaux (Auxitex), deux à Lille (Foucray-Cotex et Reydel Industries), quatre à Nancy (Garages souterrains, N.S.C., Rhin-Rhône et S.F.E.C.), trois à Nantes (Albert S.A., Quo Vadis, I.P.O.) et cinq à Lyon (Genty-Cathiard, Ollier Installux, H.D.P., Salomon et Smoby).

Ces sociétés nouvelles inscrites ont une triple origine : le transfert opéré pour une vingtaine d'entre elles de l'ancien « hors cote spécial » au second marché, le passage de cinq ou six titres du « hors cote » traditionnel où ils se négociaient précédemment, enfin, l'admission pure et simple pour plus d'une quinzaine de sociétés. Selon les statistiques les plus récentes, établies à fin octobre, les transactions sur cette nouvelle structure d'accueil ont représenté environ 1,5 milliard de francs (contre 286,8 milliards à la cote officielle), la capitalisation atteignant 7,6 milliards de francs (contre 302,9 milliards au marché officiel).

D'autres sociétés françaises de moyenne importance sont déjà sur les rangs pour 1984 (une trentaine d'introductions sont d'ores et déjà prévues) et les spécialistes considèrent que trois cents à six cents entreprises françaises correspondent aux caractéristiques globales du second marché, certains d'entre eux n'hésitant pas à pronostiquer environ cent cinquante candidatures à moyen terme.

Terrain privilégié de réconciliation entre la Bourse et les petites et moyennes entreprises en mal de capitaux, le second marché doit encore maîtriser un processus d'introduction qui a conduit à de nombreux excès face à une demande de titres déchaînée. La récente mise en place de procédures nouvelles telles que l'offre publique de vente nominative va dans ce sens, et une certaine régularisation devrait intervenir au fur et à mesure de la « banalisation » de ce marché boursier, à mi-chemin entre le « hors cote » et la cote officielle.

Une éclosion de nouveaux produits financiers

Avec la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne pour cadre, 1983 aura été l'année des nouveaux produits financiers. Destinés à canaliser chaque jour un peu plus l'épargne des ménages vers les marchés financiers, où viennent s'approvisionner entreprises privées et publiques, ils ont revêtu diverses formes :

● **Les titres participatifs** : sans doute la principale innovation de cette année, ils sont essentiellement destinés aux sociétés du secteur public, récemment nationalisé ou coopératif, dont ils confortent les fonds propres. Successivement : Saint-Gobain ; Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt ; la Compagnie générale d'électricité et la régie Renault ont procédé à l'émission de titres participatifs. La liste des firmes industrielles intéressées par ce produit n'est pas close, mais les banques vont également se mettre bientôt sur les rangs.

● **Les certificats d'investissement** : pour l'instant, seule l'Agence Havas a utilisé ce nouveau titre financier que peuvent émettre les entreprises sur le modèle des anciens certificats pétroliers.

● **Les actions à dividende prioritaire sans droit de vote** : elles ont l'avantage de permettre aux sociétés de recueillir des capitaux sans craindre de perdre le contrôle de l'affaire. Après Legrand, Casino, Darty, Essilor, Signaux Sagem, Mors, pour ne citer que quelques entreprises, ont émis des A.D.P. de cette nature.

● **Les obligations à bons de souscription d'actions ou « warrants »** : c'est la société Lafarge-Coppée qui a inauguré cette nouvelle formule qui permet de devenir actionnaire tout en disposant d'un titre obligataire, le groupe Peugeot lui ayant ensuite emboîté le pas.

● **Le versement d'actions au titre du dividende** : successivement, CIT-Alcatel, Alsthom-Atlantique et Lafarge-Coppée ont utilisé cette possibilité offerte aux actionnaires qui souhaiteraient percevoir leur dividende en actions nouvelles au lieu des traditionnelles espèces.

● **Les obligations renouvelables du Trésor ou O.R.T.** : destiné à la clientèle traditionnelle des bons du Trésor, ce nouveau titre, qui ne figurait pas dans la « loi Delors » du 3 janvier dernier, a été testé pour la première fois à la fin juin, une époque mal choisie (veille de départ en vacances, paiement du deuxième tiers provisionnel et de l'emprunt obligatoire). C'est ce qui explique sans doute son semi-échec sans que les pouvoirs publics aient renoncé à de prochaines émissions d'O.R.T., ce qui ne signifie pas pour autant la fin des classiques emprunts d'État.

PETROLES

Nette amélioration

Très déprimés en 1982, avec un recul de 24 %, en raison de la crise du pétrole, le compartiment a effectué une brillante remontée cette année. *Au départ, la prise en compte* de la nouvelle formule de calcul des prix domestiques, intégrant l'évolution des cours sur les marchés européens et la fluctuation du dollar, provoquait une très vive hausse, « cassée » toutefois au milieu de l'été lorsque le libre jeu de cette formule fut entravé par les pouvoirs publics qu'inquiétait la hausse continue du dollar. Toutes les valeurs ont, tout de même, vigoureusement progressé, à l'exception, fort logiquement, de la Française de raffinage. Esso et Française B.P. ont été stimulées par des rumeurs de découvertes pétrolières, peu ou pas confirmées.

	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Applications des gaz	154	368	136	308
Elf-Aquitaine	104	203	100,50	171
Esso	170	519	165,90	511
Française des pétroles	119,50	197	114	172,40
Francarep	296	463	273	463
Pétroles B.P.	36	140	35,10	88,90
Raffinage (Française de)	75	127	73	82
SOGERAP	275	487	255	490
Elf-Gabon	859	1 300	852	910

MINES D'OR

Grâce au dollar

Sauvées par le gong. Bien parties à l'aube de 1983, au point de s'élever à leur plus haut niveau historique le 15 février (734 à l'indice « F.T. »), les mines d'or, déprimées ensuite par les langueurs du métal précieux, ont bien failli rater complètement leur arrivée. A la fin octobre, leur baisse, par rapport au pic atteint neuf mois auparavant, était de 39,5 %.

Non seulement elles ont réussi à surmonter ce lourd handicap, mais, sont parvenues à progresser d'une année à l'autre (+ 4 %). Cela en deux mois seulement.

C'est une prouesse, qui ne doit rien au hasard mais tout au rendement des actions, redevenu attrayant (de 7 % à 14 %) par effet mécanique, et surtout au très bon bilan de santé dressé par les compagnies minières pour les neuf premiers mois : recettes augmentées de 26 %, bénéfices d'exploitation de 38 %, profits après impôts de 22 %, dividendes de 45 %.

A première vue, un tel bilan peut paraître étonnant. Comment, avec une marchandise dont le prix baisse, une entreprise peut-elle dégager des résultats améliorés ? Le paradoxe n'est qu'apparent. Depuis septembre 1982, les compagnies minières sont réglées en dollars par l'État sud-africain pour leurs ventes d'or. L'effet de ce nouveau mode de paiement s'était déjà fait partiellement sentir l'année précédente. Cette fois, les compagnies ont profité à plein de la dépréciation du rand (— 13 % encore). Mais ce ne fut pas là leur seule chance. Malgré la baisse de l'or, elles ont en moyenne encaissé plus de dollars par once d'or vendue en 1983 qu'en 1982 : 427 dollars environ (+ 12,4 %). La production ayant, d'autre part, légèrement augmenté (+ 2,4 %) pour atteindre 670 tonnes, les recettes ont tout naturellement augmenté. Pour l'année, elles ont été de l'ordre de 9,6 milliards de rands (+ 33 %).

Dans ces conditions, même avec des coûts d'exploitation accrus (+ 14 %) et une charge fiscale alourdie (+ 36 %), les mines d'or ont réussi à dégager des bénéfices améliorés de 11 % en moyenne (3 milliards de rands au total).

Du coup, mis à la portion congrue l'année précédente, les actionnaires ont pu être un peu plus gâtés. De 1,35 milliard de rands, leur rémunération s'est élevée à 1,57 milliard de rands (+ 15 %).

Ainsi donc, une fois de plus, grâce au dollar, mais cette année en fin de parcours seulement, les mines d'or, dans leur course, se sont désolidarisées du métal précieux. Mais le phénomène pourra-t-il se reproduire une troisième fois ? Rien n'est moins sûr. Tout dépendra des caprices du dollar et, par voie de conséquence, de l'évolution des cours de l'or.

Les compagnies d'exploitation se heurtent à deux problèmes majeurs : le manque aigu de main-d'œuvre qualifiée avec la rotation très rapide de leurs effectifs (90 % l'an), la nécessité d'aller chercher le minerai à des profondeurs toujours plus grandes. Dans les deux cas, leurs dépenses, donc leurs coûts, s'accroissent, et le plus grand nombre sont dans cette situation.

L'évolution des résultats est donc étroitement lié au prix de l'or, qui détermine à son tour l'importance des investissements (1 257 millions de rands en 1983, chiffre en baisse de 1,5 %) et, au-delà, de la charge fiscale, lesdits investissements étant déductibles des bénéfices imposables. L'alourdissement de l'impôt l'an dernier résulte du double effet du plafonnement de ces investissements et de l'augmentation des bénéfices. Quid du prix de l'or pour 1984 ? Les experts sont très réservés à cet égard. Cependant, le directeur adjoint de la Chambre des mines sud-africaine pense que les deux ou trois années à venir seront des crus honorables, pour la simple raison que tous les éléments, à ses yeux, restent en place pour favoriser une nouvelle poussée inflationniste.

Les analystes financiers de Johannesburg partagent cet avis et tablent, pour 1984, sur des cours de l'or tournant autour d'une moyenne de 440 dollars l'once. C'est sur cette hypothèse de travail que planchent aussi les experts de l'Anglo-American.

Notons qu'à Paris, l'indice « Agefi » des mines d'or a monté de 20,6 %. Cette hausse est essentiellement due à la progression rapide de la devise-titre (+28,9 %), passée de 8,30 F à 10,70 F.

	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Amgold	916	1 475	901	1 265
Anglo-American	134	236	134	177,20
Buffelsfontein	477	710	380,90	628
De Beers	90	113,40	51,20	89
Driefontein	271	416	249	348,50
Free State	409	545	330	415
Gencor	180	392	181,50	253,50
Goldfields	65	105	61	77
Harmony	175	284	155,50	217
President Brand	480	595	332	494
Randfontein	1 007	1 693	1 029	1 525
St Helena	383	490,50	311,50	375
Western Deep	478	688	410	566
Western Holdings	433	621	385	465

Les plus importantes variations de cours de l'année (en %)
(cours au 30 décembre 1983)

VALEURS FRANÇAISES - MARCHÉ A RÈGLEMENT MENSUEL

EN HAUSSE		EN BAISSE	
Générale Biscuit	+ 253	Manurhin	— 57
Essilor International	+ 218	Poclain	— 44
Pernod Ricard	+ 216	Chantier F. Dunkerque	— 42
Sommer Allibert	+ 213	Euromarché	— 31
Roussel Uclaf	+ 205	Amrep	— 27
Esso	+ 203	Creusot-Loire	— 24
D.M.C.	+ 184	Vallourec	— 23
Arjomari Prioux	+ 177	G.T.M. Entrepose	— 18
Presses Cité	+ 165	Nobel Bozel	— 18
Martell	+ 160	Crouzet	— 13

VALEURS FRANÇAISES - MARCHÉ AU COMPTANT

EN HAUSSE		EN BAISSE	
Gevelot	+ 718	Sacilor	— 78
S.F.M.	+ 432	Mars-Madagascar	— 64
Nadella	+ 422	Ateliers Motobécane	— 57
Carbonique	+ 281	Jaeger	— 54
SAFAA	+ 276	Gérance Arm. Hold.	— 54
Soficav	+ 234	N.V. Participations	— 52
Testut Aequitas	+ 221	Ateliers La Loire	— 49
Lachaire	+ 207	C.G.I.R. Nouvelles	— 48
Fromageries Bel	+ 206	Radar	— 44
Synthélabo	+ 186	Profil Tubes Est	— 42

VALEURS ÉTRANGÈRES - MARCHÉ A RÈGLEMENT MENSUEL

EN HAUSSE		EN BAISSE	
Ito Yokada	+ 132	Zambia Copper	— 14
Norsk Hydro	+ 120	East Rand	— 5
Imperial Chemical	+ 116	St-Helena Mines	— 2
Ford Motor	+ 111	President Brand	— 1
I.T.T.	+ 90	Free State	0
Hoechst	+ 88		
Du Pont de Nemours	+ 87		
Philips	+ 81		
Matsushita Elec.	+ 80		
Bayer	+ 79		

AGROALIMENTAIRE

La « grande bouffe »

Du jamais vu : 100 % de hausse en 1983. A ce titre, l'agro-alimentaire a été le véritable « challenger » de l'année boursière. La crise ? Voilà bien un secteur qui ne la connaît pas vraiment. Mais quand il s'agit de manger et de boire, les porte-monnaies les plus étriqués se délient. Et l'INSEE ne prévoit-il pas un excédent commercial (entre 19 milliards et 20 milliards de francs) fortement accru (près de 30 %) ? Ceci expliquant cela, aucune, mais aucune des valeurs figurant dans cette rubrique n'a baissé. Les plus défavorisées, si l'on peut dire (Béghin et Olida), ont enregistré des progressions supérieures à 20 %. Pourtant, l'industrie sucrière n'a pas précisément le vent en poupe. Quant à la charcuterie française, victime de la concurrence européenne, elle ne va pas très fort. Mais s'agissant d'Olida, l'effort de restructuration intéresse, et quelques-uns, autour de la corbeille, n'hésitent pas à marier la société avec un plus grand groupe. Bref, quand le milieu de la classe a de bonnes notes, que dire des bons élèves qui marchent ou galopent, travaillent avec les Etats-Unis et/ou sont implantées là-bas, tirant de ce fait de très larges profits d'un dollar hyperfort. Leurs performances ont été peu communes. Mumm a largement doublé sa mise, Pernod, détenteur de la coupe de France de l'entreprise pour 1982, aussi, grâce à sa vigoureuse politique de diversification, Perrier, bien sûr, qui pétille toujours autant dans les verres américains. Et Martell donc ! Partie doucement, l'action a fini très fort, profitant à plein d'informations de dernière minute. Pensez donc : malgré la concurrence et les restrictions aux importations décidées par les autorités de Hongkong, le groupe a bien résisté sur le front du cognac, et sa filiale mexicaine, qui lui avait donné du fil à retordre, a été reconvertie. Ce fut la ruée dès que ces nouvelles furent connues début décembre : + 16 % en une séance, et 153 % sur l'année.

D'une certaine manière, Moët-Hennessy et B.S.N. ont été moins gâtés avec des gains de 70 % environ. Le premier groupe, pourtant, fait un tiers de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis. Le second y est bien solidement implanté aussi et, de surcroît, a mis une perle à sa couronne en rachetant aux frères Gardinier leurs intérêts dans les champagnes Lanson et Pommery et Greno. La réalité est que leurs titres ont fait une très belle course. Réticents les investisseurs ? Que nenni. Mais la capitalisation des titres constitue une barrière. Elle est de dix-sept fois pour le premier, de quinze fois pour le second. C'est déjà beaucoup, mais, en Bourse, les professionnels assurent que les investisseurs font leurs calculs sur l'estimation des résultats de 1983 et même de 1984. Cela abaisse d'autant ces fameux ratios (*price earning ratio* ou PER, autrement dit, le bénéfice par action rapporté au prix facturé en Bourse).

D'où les rapports assez étonnants enregistrés sur Bougrain (dix-huit fois), surtout sur Générale Biscuit (vingt-quatre fois), que le seul rachat de Mother's Cake, deuxième producteur américain de biscuits, ne saurait entièrement justifier même en portant le chiffre d'affaires réalisé par la firme aux Etats-Unis à 235 millions de dollars.

S'agissant de cette entreprise, les analystes d'une grande banque de la place tablent pour 1983 sur un bénéfice supérieur à 100 F par action, ce qui ramènerait le PER à dix-sept fois. Faut-il s'étonner dans ces conditions que le titre ait fait un malheur : + 262 % ?

Pour tout dire d'une façon générale, les opérateurs ont joué en anticipant presque partout des bénéfices fortement accrus, y compris sur Lesieur (+ 26 % de profits en plus pour les seuls neuf premiers mois) et Saint-Louis (une hausse de 30 % des résultats est escomptée). La progression assez « modeste » de l'action Veuve Clicquot (+ 43 %) se comprend mieux dès lors que les pronostics portent seulement sur une amélioration de 10 % des résultats. De tout ceci l'on retiendra surtout que, crise ou pas crise, les hommes devront toujours s'alimenter et s'abreuver. Pour l'agro-alimentaire, 1983 restera l'année de la « grande bouffe ».

Valeurs	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Béghin	217	338	208,10	265
Biscuit (Gén.)	450	1 650	441	1 590
Bougrain	1 035	1 878	1 037	1 878
B.S.N.-G.D. (1)	1 487	2 730	1 314	2 680
Lesieur	818	1 375	760	1 375
Martell	683	1 800	623	1 800
Moët-Hennessy (2)	828	1 421	795	1 402
Mumm	338	650	300	650
Olida	155	223,50	143	200
Pernod-Ricard (3)	365	980	347	779
Perrier	206	454	194	454
Saint-Louis B. (4)	156	371	150	312
Vve Clicquot	1 220	1 830	1 081	1 780
Nestlé	16 490	25 030	16 540	25 030

(1) Emission à 800 F (1 pour 4). Droit : 130 F.
(2) Emission à 550 F (1 pour 8). Droit : 29 F.
(3) Attribution (1 pour 2). Droit : 340 F.
(4) Emission à 200 F (1 pour 3). Droit : 27 F.

CHIMIE

Dans les pharmacies...

Sous le signe de l'austérité l'année précédente, le compartiment de la chimie s'est classé troisième (+ 90 %) au palmarès en 1983.

Désormais, presque essentiellement constitué de sociétés exerçant leurs activités dans la pharmacie et/ou dans l'industrie des cosmétiques, deux branches rentables et très prometteuses pour l'avenir, il a tiré le meilleur profit de l'effet d'entraînement imprimé par les plus performantes d'entre elles.

A tout seigneur, tout honneur : L'Oréal.

L'entreprise ne connaît pas la crise, s'en vante et le prouve. Son taux prévisionnel d'expansion pour l'année écoulée est de 14 % à 15 %, avec une progression de son bénéfice du même ordre de grandeur. Résultat : l'action a monté de 120 %.

Malgré la décision des pouvoirs publics de mettre l'industrie pharmaceutique à la portion congrue en lui refusant une seconde hausse conjoncturelle, Roussel-Uclaf a remarquablement tiré son épingle du jeu avec un chiffre d'affaires consolidé accru de 22 % et un bénéfice d'autant. La Bourse lui a décerné la palme (+ 160 %). Mais la SANOFI a également eu droit aux honneurs (+ 117 %). Le tandem Sautier-Dehecq a fait du beau travail. L'affaire achève sa restructuration et se révèle très saine. Des problèmes ? Elle en a, bien sûr, comme beaucoup, et a perdu 75 millions de francs du fait de l'encadrement des prix (90 millions escomptés pour 1984). Mais son niveau de résultats est très satisfaisant, et la recherche fait l'objet d'une attention de tous les instants.

Dernier représentant de l'industrie chimique, L'Air Liquide a encore pâti de sa croissance ralentie. L'entreprise a pris le contrôle à 90 % de la Carboxyque française, a renforcé sa participation dans la filiale américaine Liquid Air Corp., a accru ses ventes au Japon, a fait enfin des efforts méritoires de productivité en Europe. Mais pour 1983, une augmentation de 10 % seulement des profits est attendue.

Enfant adoptif de la chimie, Arjomari (second fabricant mondial de papiers spéciaux : billets de banque, d'avion, chéquiers) s'est fait un devoir de remettre une très bonne copie. Le redressement se poursuit, les investissements s'orientent dans les secteurs de haute technicité à forte valeur ajoutée, et les résultats augmentent.

Nobel Bozel a été une fois encore le dernier de la classe. Mais ce n'est pas une surprise. Un plan de redressement, le énième du genre, a été mis en place avec la constitution de trois divisions : Bozel électrométallurgie, Nobel Plastiques, Tramico (mousses pour l'automobile, l'ameublement, le bâtiment), qui devrait sans doute conduire à une vente par appartements.

Valeurs	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Arjomari	138	361	128	360
L'Air liquide (1)	401,20	526	383	526
Institut Mérieux	689	852	654	820
L'Oréal	971	2 225	961	2 219
Nobel-Bozel	13,20	13,65	6,05	10,85
Roussel-Uclaf	231	705	223	705
Sanofi (2)	239	532	223	532

(1) Attribution gratuite (1 pour 10). Droit : 50 F.
Emission à 200 F (1 pour 5). Droit : 45 F.
(2) Emission à 300 F (1 pour 6). Droit : 25 F.

INDUSTRIE DE CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

Les feux de la rampe

Véritable panier de la ménagère, ce compartiment a, comme l'année précédente, fait des étincelles en 1983, et, de la seconde place, est passé à la première (+ 120 %). Les espoirs placés dans les nombreuses sociétés le constituant se sont cette fois renforcés ou matérialisés.

Ainsi, les résultats d'André Roudière seront encore mauvais. Mais les comptes du second semestre ont fait apparaître des bénéfices. L'assainissement commence donc à porter ses fruits. Le cours du titre a triplé.

La situation de D.M.C., troisième groupe textile français, a continué de s'améliorer. Maigrelette en 1982, première année du retour à l'équilibre, la marge bénéficiaire du groupe devrait s'élargir : 24 millions de francs prévus. C'est encore peu comparé au chiffre d'affaires (25 milliards de francs), mais prometteur. La hausse de l'action (+ 180 %) et surtout l'ampleur des échanges ont quand même paru suspectes. Beaucoup y ont vu des manœuvres souterraines. Mais rien de déterminant ne s'est produit. La Caisse de retraite interprofessionnelle a pris 10 % du capital. Sommer a tenu ses promesses (90 millions de francs de résultats escomptés), Hachette aussi avec en principe 57 % de profits en plus (200 millions de francs).

Presses de la Cité a profité de l'effet Larousse. Mais Havas lui a soufflé l'affaire. N'importe. Malgré une expansion plus ralentie collant à l'inflation, le groupe n'a pas démérité, et l'action a été très entourée (+ 140 %).

Un des cinq plus grands opticiens mondiaux, Essilor, a connu encore un bel essor et commencé à tirer parti de sa pénétration américaine. Le groupe a saisi l'occasion pour émettre des actions nouvelles à dividende prioritaire sans droit de vote. L'action a elle aussi triplé son cours.

Skis Rossignol a tenu ses objectifs de redressement. Les comptes de l'exercice 1983-1984 devraient se clore sur un bénéfice de 25 millions de francs. Plébiscité : 210 % de hausse.

Même Didot-Bottin a fait un score honorable grâce au développement des techniques de l'information.

Mais tous n'ont pas eu la chance de pouvoir, au moins, administrer la preuve que leur avenir n'était pas hypothéqué.

En déshérence, Agache-Willot a conservé le cap, sans plus. Prouvost, encore à la recherche de son identité, a piétiné.

Et Bic a déçu. Sa « Marine » n'a pas eu le vent en poupe et l'action a fait volte-face après un bon parcours. Lanterne rouge.

	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
A. Roudière	59,70	166,50	34,95	155
D.M.C.	29,40	93,90	28,40	83,50
Agache-Willot (fonc. et fin.)	67	105,50	57,80	94,80
Prouvost	35	42	33,10	38,90
Sommer	145	539	141	452
Didot-Bottin	265	345	255	320
Hachette	675	1 564	681	1 540
Presses de la Cité	745	1 975	717	1 975
Bic	400	872	380	408
Comptoir Lyon-Alemand	149,50	217,40	143	212
Essilor (1)	723	2 190	665	2 190
Skis Rossignol	635	1 440	610	1 300

(1) Emission à 900 F (1 pour 6). Droit : 55 F.

CONSTRUCTIONS MECANIQUES

Lourd

Les difficultés n'ont fait que pleuvoir sur le secteur : sauvetage de Manurhin par la maison mère Matra, crise du matériel de travaux publics et, donc, de Poclain, crise, aussi, à la Générale de fonderie. En revanche, des progressions sensibles ont été enregistrées à la SAGEM, intéressée à l'électronique, de même que pour Epéda-Bertrand Faure.

Valeurs	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Av. M. Dassault	427	465	395	445
Crouzet	151	197	106	132,90
Dietrich	307	366	285	325
Epéda B. Fmre (1)	730	1 428	725	1 420
Facom	580	824	551	753
Fichet-Bauche (2)	796	965	675	800
Fives-Lille	142	209	140	20
Gén. Fonderie	19	45,10	15,60	40,60
Manurhin	236	298	77	100,10
Pochin (3)	92	188	48	54
SAGEM (4)	990	1 450	965	1 400

(1) Souscription : 1 pour 4 à 600 F.
(2) Souscription : 1 pour 10 à 650 F.
(3) Souscription : 8 pour 5 à 100 F.
(4) Souscription : 1 pour 3 à 900 F.

BATIMENT

Le poids de la crise

Avec 1,5 % de progression moyenne, le secteur du bâtiment s'est donc inscrit largement en dessous de la progression moyenne de 5,5 %. Cette contre-performance s'explique par la crise que subit la profession à l'intérieur de nos frontières, et qui, toutefois, a épargné les entreprises opérant à l'étranger : Auxiliaire, Bouygues, Dumez. Cette crise a touché Maisons Phénix, la S.G.E., qui a fusionné avec Saimrapt et Brice pour former S.G.E.-S.B., et d'une manière générale les cimenteries, Lafarge-Coppée ayant été affecté, au surplus, par le fléchissement de ses activités américaines et par les pertes sur certaines filiales.

	Fin 1982	Plus haut	Plus bas	31-12 1983
Auxiliaire d'Entreprises	863	1 092	830	1 064
Bouygues (1)	742	794	578	701
Ciments français	158	210	143	205,20
Colas	185	225,10	180	220
Dumez (2)	1 850	1 134	654	868
G.T.M. Entrepose	309	487,90	254	295
Lafarge-Coppée	243	302	235	289,50
Maisons Phénix	354	472	305	320
Poliet	286	380	275	324,50
S.C.R.E.G. (3)	104	163,80	94	163,80
S.G.E.-S.B.	286	296	96	97

(1) Attribution gratuite : 1 pour 3. Cours du droit : 217 F.
(2) Attribution gratuite : 1 pour 2. Cours du droit : 410 F.
(3) Augmentation de capital : 1 pour 3 à 70 F.

BANQUES

Dans la moyenne

En très vif repli en 1981 (– 22 %) en raison des nationalisations et de la hausse des taux d'intérêt, qui pénalisait les établissements distributeurs de crédit, puis enregistrant une remontée spectaculaire en 1982 (+ 30 %) alors que l'indice général restait plat, le compartiment des banques, limité désormais aux établissements spécialisés et aux SICOMI, a confirmé son redressement et participé au mouvement de hausse générale avec une progression de près de 50 %. La baisse des taux d'intérêt, surtout à long terme, a favorisé ce secteur, dont l'activité reste bonne malgré la crise.

Valeurs	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Bail Investissement	390	619	375	578
Banque Cie (1)	252	461	232	456
CETELEM (2)	241	355	168	355
Comptoir Entrepreneurs		138	102,20	138
Crédit Foncier France (3)	400	593	383	545
Crédit National (4)	313	492	303	475
LOCINDUS	460	754	456	754
Parisienne Réescompte (5)	345	670	343	625
Prétabail Sic	640	940	599	909
SADE (6)	138,90	178	121	156
U.C.B. (7)	137	230	127,40	230

(1) Attribution gratuite : 1 pour 4. Cours du droit : 94 F.
(2) Attribution gratuite : 1 pour 4. Cours du droit : 66 F.
(3) Augmentation de capital : 1 pour 3. Attribution gratuite : 1 pour 5. Cours du droit : 107 F.
(4) Attribution gratuite : 1 pour 10. Cours du droit : 48 F.
(5) Souscription : 1 pour 20 à 200 F. Attribution gratuite : 1 pour 10. Cours du droit : 58 F.
(6) Souscription : 2 pour 5 à 110 F.
(7) Attribution gratuite : 1 pour 3. Cours du droit : 72 F.

AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES

Sous surveillance

Sorti à la fin de l'année précédente de la salle de réanimation, le compartiment « automobiles et accessoires » a fait en 1983 ses premiers pas dans sa chambre d'hôpital et a progressé de 46 %, mais sous haute surveillance. Il n'est pas encore entré en convalescence. Les séquelles de la crise ont été terribles. On n'a pratiquement parlé que de déficits. Déficit chez Motobécane, déficit encore chez Jaeger et pour la Compagnie européenne d'accumulateurs; déficit toujours chez Peugeot (2 milliards de francs vraisemblablement contre une perte réelle de 4 milliards en 1982) ; déficit probablement chez Michelin (4 milliards l'année précédente).

Dans cet océan de pertes, Valéo est apparu comme un îlot de relative prospérité. Revenu dans l'ère des bénéfices en 1982, ses résultats consolidés devraient augmenter de 28 %.

L'action a fait un bon parcours (+ 53 %). Avenir oblige. C'est à elle mais, singulièrement aussi à celle des deux géants malades (Michelin, Peugeot) que le compartiment doit d'avoir assez bien tiré son épingle du jeu.

Les voies de la Bourse seraient-elles impénétrables ? Pas tellement. Bibendum n'a plus un sou vaillant, pas même le franc symbolique pour reprendre Dunlop-France, en déconfiture. Mais les mesures de rigueur prises pour stopper l'hémorragie, surtout les promesses du marché américain, ont retenu l'attention. Si à l'horizon 90, cinq, voire six pneumaticiens sont encore vivants, Michelin sera du lot. Un analyste de la place assure même que pour 1983 un retour aux profits n'est pas impossible et chiffre ce résultat à 20 francs par action, soit 80 millions de francs environ. Mais c'est peut-être aller un peu vite en besogne.

Quant à Peugeot, l'intérêt suscité a été double. Les investisseurs ont joué la réussite, naturellement, du plan de compression radicale des effectifs, mais aussi l'échec, avec, sait-on jamais, une nationalisation, très hypothétique il est vrai, de Talbot, voire du Lion de Belfort.

	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	31-12 1983
Motobécane	14,95	17,40	6,20	6,45
Européenne d'accumulat. (1)	36	41,40	26,60	30,90
Jaeger	76	85	33	34,50
Michelin	636	852	626	801
Peugeot	116,30	226	115,50	207
Valeo (2)	197	334	200	304,90

(1) Réduction du nominal de 100 F à 12 F.
Emission à 30 F (5 pour 1). Droit : 0,05 F.
(2) Emission à 220 F (1 pour 3). Droit : 18 F.

ASSURANCES

Mauvais

L'assurance n'est plus ce qu'elle était. Ses résultats techniques sont souvent mauvais, et la concurrence y lamine les barèmes, sauf en assurance-vie, où le marché reste porteur, ce qui a stimulé A.G.P.-Vie, par exemple. Quelques exceptions, néanmoins, au niveau des holdings, comme le groupe Victoire, ou même des sociétés comme Le Secours ou Le Monde S.A.

Valeurs	31/12/82	Plus haut	Plus bas	30/12/83
A.G.P. Vie (1)	3 090	5 528	3 080	5 450
Comindus	335	631	281	620
Concorde	272	271	237	266
France S.A.	430	690	407	684
GAN	735	750	610	700
Le Monde S.A. (2)	170	352	128,50	352
Patrimoine part.	600	645	483	645
Providence IARD (3)	170	260	130	175
Réassurance (Fr. de)	302	328	275	330
Secours	275	487	260	370
SPEG	100	146	178	145,50
Victoire (Groupe)	380	790	313	790

(1) Répartition : 1 action A.G.P. R.D. pour 4 A.G.P. Vie. Cours du bon de droit : 276 F.
(2) Augmentation de capital.
(3) Attribution gratuite : 2 pour 5. Cours du bon : 67 F.

VALEURS A REVENU FIXE

Bien disposé

La baisse des taux d'intérêt à long terme (près de 2 %) a favorisé les valeurs à revenu fixe, qui ont ajouté 5 % en moyenne à leurs gains de l'année précédente (7 % à 10 %), pour la plus grande satisfaction des épargnants. Certains d'entre eux, néanmoins, sont encore perdants sur les émissions antérieures à 1980, dont les cours sont encore inférieurs à ceux d'émission. Les titres indexés n'ont guère été favorisés, surtout le 4 1/2 % 1973, qui a ajouté 3 % de perte à celle de 2,5 % enregistrée en 1982. Il est vrai que la stagnation du cours de l'or, qu'il soit en pièces ou en lingots, n'a guère favorisé les valeurs qui lui sont rattachées. Ainsi l'emprunt 7 % 1973, grand triomphateur l'an dernier avec une hausse de 34 %, n'a-t-il progressé que de 5 %.

Valeurs	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
4 1/2 % 1973	1 932	2 307	1 818	1 835
7 % 1973	9 167	10 145	7 902	9 620
C.N.E. 3 %	3 125	2 392	2 950	3 112
8,80 % 1977	102	114,50	102,90	112,30
9,80 % 1978	81	91,95	85,40	91,75
10,80 % 1979	85	98,60	94,10	98,10
12 % 1980	94	102,25	97,70	101,80
13,80 % 1980	98	118,80	105,35	110,60
16,75 % 1981	105	111,48	104,30	110,70
16,20 % 1982	104	109,55	102,80	108,80
15,75 % 1982	104	104,75	100	104,75
14,60 % 1983	–			

DISTRIBUTION

La déprime

Le poids de la crise a affecté le secteur de la distribution, où non seulement le chiffre d'affaires plafonne en raison de la stagnation de la consommation, mais où les bénéfices ralentissent leur progression face à l'alourdissement des frais généraux et des charges de toute nature. Ce ralentissement général a été très tôt escompté par les opérateurs, qui, toutefois, révisaient quelque peu leurs jugements pessimistes en fin d'année. Dans leur première crise depuis la guerre, la plupart des grandes surfaces ont prouvé qu'elles pouvaient faire front et s'adapter, comme Promodès, par exemple, dans le secteur de la vente par correspondance. La Redoute et Damart ont même réussi de très belles performances. A noter, enfin, le début du redressement de la SCOA, après des pertes répétées.

Valeurs	30-12 1982	Plus haut	Plus bas	31-12 1983
Alsacienne supermarchés	308	449	286	414
R.H.V.	110	120	101,50	113
Carrefour	1 310	1 531	1 200	1 350
Casino (1)	1 070	1 064	800	871
CEDIS	578	654	469	510
C.F.A.O.	451	574	435	556
Comptoirs modernes	282	310	231,10	272
Damart	785	1 395	668	1 395
Darty	761	791	595	778
Docks de France	550	615	468	533
Baronnerché	998	964	630	681
Galeries Lafayette	142	165	129,50	150
Guyenne et Gascogne	337	350,50	273	319
Nouvelles Galeries	69	74	62	67
Printemps (Au)	115	158	99,20	137,90
Promodès	1 030	1 295	865	1 275
Redoute (La) (2)	882	1 178	820	1 030
S.C.O.A. (3)	24	55	22,45	55
U.I.S.	380	555	365	595
Viniprix	830	1 280	596	1 080

(1) Augmentation de capital : 1 pour 3 à 600 F.
(2) Augmentation de capital : 1 pour 8 à 450 F.
(3) Augmentation de capital : 2 pour 5 à 36 F.

MATERIEL ELECTRIQUE

Les hautes technologies à l'honneur

Si les investisseurs travaillant dans la City ont, en 1983, boudé les valeurs électriques (– 4 %), leurs collègues parisiens, bien au contraire, les ont fêtées (+ 47 %). Les amours sont durables. L'année précédente, déjà, ils les avaient assidûment courtisées. Ce compartiment de la cote, il est vrai, est un des rares à pouvoir se prévaloir des hautes technologies, le petit électroménager constituant l'exception. Et les hautes technologies sont prisées. C'est l'avenir. La preuve en est : aucune action n'a baissé, les plus défavorisées s'étant bornées à faire un score à peu près nul ou légèrement négatif. Parmi ces dernières, il y eut Alsthom, toujours affaibli par ses chantiers navals et occupé d'autre part à redresser le secteur gros matériel de la Compagnie électromécanique (C.E.M.), qu'il a rachetée à Brown Boveri. Crouzet, dont la convalescence traîne toujours en longueur, fut du lot. Et Matra aussi. Pauvre Matra : trop d'impôts, trop de provisions. Doté d'une division « horlogerie » ruineuse, bien en peine avec une fille prodigue (l'automobile), le groupe a lâché Peugeot et s'est associé à la régie Renault. Lâchée aussi, la branche « transport ». Mais le véritable coup est venu de Manurhin, au bord de la faillite, dont Matra a dû prendre le contrôle à 80 %. Pas de gaieté de cœur, l'on s'en doute, mais quand même avec l'aide de l'Etat, accordée sous forme de prêts participatifs (450 millions de francs). Bref, le groupe de M. Lagardère va devoir se recentrer, la priorité étant donnée aux composants, encore avec le concours financier de la puissance publique.

Mais l'événement de l'année a sans conteste été la reprise par C.I.T.-Alcatel (filiale de la C.G.E.) des activités « communications » (téléphone, informatique, transmissions) de C.S.F. (désormais filiale à plus de 50 % de Thomson-Brandt). L'opération est programmée jusqu'au 1er janvier 1987. L'objectif des pouvoirs publics est de créer, sous la houlette de la C.G.E., un grand groupe mondial dans la communication, et la mission a été confiée à Thomson-Brandt de se développer encore dans l'électronique grand public et les composants.

Mais, singulièrement, ce n'est pas à C.I.T.-Alcatel qu'est revenue la palme. La vedette a été tenue par SEB, dont le dynamisme, à l'étranger surtout, a fait recette, retenant l'attention générale, et par Signaux, dont la situation s'est bien améliorée avec notamment un gros contrat à la clé (signalisation du métro de Lagos au Nigéria).

Par ordre décroissant, signalons les performances de : 1) Télémécanique, sorti enfin de l'hôpital et dont on attend une progression de 22 % des bénéfices ; 2) T.R.T. (groupe Philips) ; 3) P.M.-Labinal (qui se porte beaucoup mieux) ; 4) Moulinex (effort à l'étranger, retour périodique de rumeurs sur la succession de M. Mantelet) ; 5) Merlin-Gérin (prévisions de bénéfices en hausse de 22 %) ; 6) Intertechnique ; 7) Legrand, premier cette année à avoir lancé une émission d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote ; 8) Leroy-Somer, plus riche de son avenir (élargissement de la tête de pont américaine avec le rachat de King Bearing, quatrième distributeur de produits industriels aux Etats-Unis) que de son présent (100 millions de bénéfice d'exploitation consolidé attendus contre 127,8 millions) ; 9) enfin, Radiotechnique, qui a soufflé un gros contrat à Thomson-Brandt pour les décodeurs télé (4e chaîne).

Passé sous le contrôle de l'Etat, Bull a été définitivement radié de la cote le 22 juillet, avec, bien sûr, C.E.M.

	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Alsthom-Atlantique	138,60	179	135	128
CIT-Alcatel	810,80	1 548	785	1 310
Crouzet	151	197	106	132,90
Intertechnique	854	1 390	849	1 260
Legrand (1)	1 519	2 150	1 581	1 940
Matra	1 250	1 440	900	1 300
Merlin-Gérin	565	1 020	545	849
Moteurs Leroy-Somer (2)	368,80	580	347	518
Moulinex	65	111,20	63	105
P.M. Labinal (3)	205	354	199	335
Radiotechnique	333	445	323	485
S.E.B. (4)	222	450	212,90	450
Signaux (5)	431	865	440	850
Téléméc. Electrique	766	1 410	750	1 410
Thomson-C.S.F.	149,50	219	134	219
T.R.T. (6)	1 135	2 100	1 120	2 060

(1) Emission à 2 000 F (1 pour 3). Droit : 90 F.
(2) Emission à 400 F (1 pour 3). Droit : 20 F.
(3) Emission à 230 F (1 pour 4). Droit : 21 F.
(4) Emission à 180 F (1 pour 9). Droit : 13 F.
(5) Emission à 500 F (1 pour 3). Droit : 35 F.
(6) Attribution (1 pour 10). Droit : 160 F.

SERVICES

Une très brillante année

Dans une conjoncture économique particulièrement grise, et peu propice à la production d'équipement, le compartiment des services s'est particulièrement distingué, avec une progression supérieure à 70 %. Que ce soit Accor, nouveau nom de l'ensemble Novotel-J. Borel International, en rapide redressement, Sodexho, son grand rival dans la restauration, le Club Méditerranée, ou Havas, qui a pratiquement pris le contrôle de la Librairie Larousse par filiale interposée, les valeurs de loisirs, de restauration ou de médias, publicitaires ou non, ont été favorisées. Cela a été le cas, également, des valeurs de distribution d'eau, la Générale et la Lyonnaise, qui ont été très vivement recherchées par les investisseurs. La stabilité de leurs activités de base (l'eau), peu sensibles à la crise, et surtout leurs opérations de diversification, en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (fourniture et vente de services), ont été très remarquées, et appréciées. Dans le cas de la Générale des Eaux, le groupe nationalisé Saint-Gobain a acquis 20 % du capital et Schlumberger 10 %, ce qui a entraîné une contre-offensive limitée des administrateurs. Quant à la Lyonnaise des Eaux, sa restructuration s'est poursuivie, avec la cession des activités travaux publics (Colas) et électriques (Trindel).

Valeurs	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
Accor (1)	144	225	129	225
Bis	176	302	174	235
Club Méditerranée	511	820	467,40	772
Eaux (Générale des) (2)	349	608	236	560
Europe 1	593	763	560	600
Eaux (Lyonnaise des)	410	796	390	770
Havas (3)	403	920	397	849
Publicis	560	1 210	545	1 210
Sodexho	1 510	2 848	1 509	2 750

(1) Augmentation de capital ! pour 4 à 140 F. Cours de droit : 17 F.
(2) Augmentation de capital : 1 pour 4 à 120 F.
(3) Augmentation de capital : 1 pour 3 à 100 F.

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

Un beau score

Dans ce compartiment fort disparate puisque l'immobilier y côtoie la navigation ou la mécanique lourde, le score d'ensemble a été impressionnant : + 70 %. La palme revient à la Compagnie du Midi avec 150 % de hausse, la Bourse ayant pris conscience des plus-values intrinsèques dans son patrimoine. A l'autre extrémité, Schneider a été laissé pour compte, en raison des difficultés du groupe, de la filiale Creusot-Loire notamment.

Valeurs	31-12 1982	Plus haut	Plus bas	30-12 1983
C.F.D.E.	241	89	57,30	78
Chargeurs réunis	153	269	149	239
C.G.I.P.	286	395	205,50	363
Eurafrance	335	825	329	810
La Hénin	345	359	251	349
Marine Wendel	47	77,50	46,10	68
Midi (Cie du) (1)	642	1 450	610	1 450
Navigation Mixte	133,50	229,90	127	229,90
Rivillon	548	569	409	479
Schneider	82	135	79	86,50

(1) Attribution gratuite : 1 pour 20. Cours du droit : 69 F.

BOURSES ÉTRANGÈRES

LONDRES

Hausses kangourou et pluie de records

Avec 30 % de hausse, le London Stock Exchange est arrivé sixième en 1983 au hit-parade des Bourses mondiales. Il aurait mérité de monter sur le podium car sa performance, favorisée par la déflation et la désescalade des taux, masque des prouesses. Elle a d'abord permis aux valeurs britanniques (toutes actions confondues) de se hisser à leur plus haut niveau historique (indice « all-shares » à 470). Mais son principal mérite est de s'être fait accompagner par une cascade de records : record d'activité (près de 70 milliards de livres sterling) ; records d'émission (2 milliards de livres, soit 24 milliards de francs, sans compter les reventes de titres faites par l'État dans le cadre de la dénationalisation pour 700 millions de livres ni les 500 millions de livres placés par le secteur privé, dont 150 millions provenant des 87 introductions nouvelles sur le second marché, qui compte maintenant plus de 200 sociétés ; record d'achats également de valeurs de « père de famille » (les fameuses « gilt edged stocks ») pour 9,5 milliards de livres : record de hausse enfin, avec des progressions inimaginables, les dix plus fortes s'échelonnant de 500 % à 2300 % (Belair Cosmetic).

Mais le tort du marché est d'avoir mené sa course à la façon des kangourous, par bonds, ce qui, globalement lui a ôté de l'ampleur. Ainsi les augures avaient vu juste. Le marché n'avait pas dit son dernier mot l'année précédente, pourtant conclue par un sérieux passage à vide. La récupération fut rapide, et presque d'entrée de jeu, sur les prévisions économiques très optimistes faites par divers organismes spécialisés, les cours se remirent à pétiller joyeusement.

Enfin, la politique rigoureuse menée par la « dame de fer » promettait de porter ses premiers fruits. Mais cette fois, l'élan ne fut pas vraiment donné par les investisseurs locaux, tièdes pour la plupart. De fait, en début d'année, le climat au Stock Exchange était au doute, un sérieux doute sur les vertus de la potion amère administrée par « Maggy ». Pour tout dire, les chances de redressement apparaissaient assez minces aux « brokers ». Ce ne fut pas l'avis de tout le monde. Et l'on vit, dès la fin janvier, les « marines » de la finance new-yorkaise débarquer en force outre-Manche, dollars au poing. Ce furent eux, qui d'un bout de l'année à l'autre, animèrent le marché et transmirent leur rage d'acheter aux nationaux, rage, qui devait les amener à acquérir — un exemple entre cent — 10 % du capital des I.C.I. L'arrivée de cette armada eut pour premier effet de faire monter les cours de 16 % en l'espace de deux mois et demi et de porter le 15 avril l'indice F.T. au voisinage immédiat de la barre des 700. Un record, le premier. Par la suite, le marché allait s'assagir un peu. Pas longtemps. La promesse de résultats améliorés faite par I.C.I., numéro un de l'industrie privée, promesse effectivement confirmée peu après, regonfla les énergies, et, jusqu'au 9 mai, le flirt avec la fameuse barre des 700 fut à peu près ininterrompu.

Cependant, le 10, l'annonce d'élections générales anticipées produisit l'effet d'une douche glacée, et, dans la crainte d'une alternance politique, la plus forte baisse depuis deux ans fut enregistrée (22 points).

La confiance ne se restaura qu'avec la multiplication des sondages donnant la victoire à Mme Thatcher. Le 26 mai, la barre des 700 était cette fois définitivement franchie et, à partir du 10 juin, c'est-à-dire au lendemain du raz de marée conservateur jusqu'à la fin du mois, les records tombèrent en rafales sur les achats redoublés des G.I. installés dans la City.

Les actions I.C.I., Plessey, Glaxo, Grand Métropolitan, General Electric, Blue Circle, Thorn Emi, pour ne citer que les principales, furent assidûment courtisées. C'est alors que commença le second semestre, bien plus contrasté que le premier.

Le mois de juillet et la première quinzaine d'août furent placés sous le double signe du scepticisme et de la réflexion. Le boom de la consommation (+ 4,4 % au lieu des 2,5 % escomptés) donna des frissons et ses effets pervers sur la balance commerciale furent pris en compte. En plus, pour bien des analystes, les niveaux de cours anticipaient déjà les bénéfices comptables attendus par les sociétés cotées pour l'année entière et la majeure partie de 1984.

Ne sachant trop à quel saint se vouer, faute de mieux, le marché se mit à la remorque de Wall Street. Un premier sursaut se produisit quand même le jour de l'Assomption, favorisé par le raffermissement de la livre et la hausse de B.P., nouvelle cible des Américains, puis un second le 22 août. Nouveaux records. L'indice F.T. culmina à 740,4.

C'est alors que survint une nouvelle vague de baisses. L'optimisme sur la reprise économique se tempérait avec la rechute de la production industrielle et l'intention manifestée par le nouveau chancelier de l'échiquier, M. Nigel Lawson, de donner un nouveau tour de vis pour assainir les finances. Le brio des pétrolières effaça toutefois en partie la mauvaise impression produite. Mais le 14 septembre, le plongeon de Wall Street causait un beau désordre et une jolie baisse, une des plus fortes de l'année. La vente par la Banque d'Angleterre d'actions B.P. (130 millions) calma les esprits et excita les acheteurs. Mais derechef, fin septembre, l'annonce d'un nouvel emprunt d'Etat gela les initiatives. Le mois d'octobre fut à l'image de juillet, sans grand relief, ce malgré les encouragements venus de Wall Street et les ardeurs manifestées par les investisseurs du Nouveau Monde, dont la confiance restait inébranlable. Mais avec la perspective d'impôts accrus en 1984, plus ou moins confirmée début novembre dans le mini-budget, le marché traîna les pieds. Les rumeurs sur une éventuelle insolvabilité de l'Argentine n'arrangea pas les choses. Le signal de la reprise ne vint que vers la fin novembre avec la multiplication des bons résultats industriels. La bataille boursière du siècle sur Eagle Star et la prolifération d'O.P.A. fortifièrent le marché et, vers la fin décembre, de nouveaux records tombèrent (776 à l'indice F.T.). L'année s'achèvera dans l'euphorie. Mais à côté des gagnants, entreprises de presse notamment (+ 65 %), il est des perdants, le matériel électrique (– 4 %), les brasseries et distilleries. Décidément les Anglo-Saxons ne peuvent jamais rien faire comme les autres.

	Cours fin 1982	Cours fin 1983
Beecham	338	305
Bowater	153	265
Brit. Petroleum	296	406
Courtaulds	74	123
De Beers (*)	6,25	7,45
Dunlop	47	39
Free State Geduld	52 1/8	37 1/4
Glaxo	12 1/2	702
Gt. Univ. Stores	593	616
Imp. Chemical	354	636
Shell	414	568
Unilever	770	895
Vickers	86	136
War Loan	34 1/2	36 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Une course irrégulière

La place allemande a eu beaucoup de mérite en 1983 mais moins de chance dans la réussite. Du mérite, car, confirmant ses excellentes dispositions affichées dès la fin de l'année précédente, elle a fait un excellent parcours (+ 36 % de hausse). Moins de chance parce que des « outsiders » l'ont doublée dans la cote (Stockholm, Paris, Amsterdam). Ainsi Francfort, qui pouvait briguer la deuxième place, est arrivée quatrième. Mais le résultat obtenu compte davantage que le classement. Quelle course ! Les actions allemandes ont réussi à se hisser à leur plus haut niveau depuis septembre 1960, avec l'indice de la Commerzbank au-dessus de la barre des 1000 et un volume de transactions record approchant les 100 milliards de deutschemarks (+ 44 %), dont 47 milliards en actions (+ 34 %).

Francfort n'a cependant pas mené sa course avec la même régularité que Paris. Pour cause : plus internationalisé, le marché allemand, avec la promesse d'un retour sur les voies de l'expansion, fut davantage sensibilisé aux grands problèmes politiques et monétaires. C'est ainsi que, après avoir démarré en trombe début janvier, le même mois il faisait brutalement machine arrière après l'annonce de la dissolution du Bundestag et la fixation des élections pour le 6 mars suivant.

Mais avec la multiplication des sondages accordant la victoire à la coalition gouvernementale au pouvoir, ses craintes s'évanouirent et la hausse reprit rapidement. Largement anticipé, le résultat du scrutin n'en fut pas moins salué comme il se doit par une envolée des cours. Le recul de l'inflation, la régression du chômage, la détente des taux d'intérêt, les premiers frémissements de la reprise économique outre-Rhin, furent autant de prétextes dont la spéculation se saisit pour parier sur les valeurs allemandes. En avril, le plus haut niveau depuis 1969 était atteint. Avec l'excellente tenue de Wall Street, le marché continua d'avoir le vent en poupe. Cependant, les prévisions sur une détente des taux d'intérêt étant apparues trop optimistes, il allait subir un second revers de fortune en mai, revers d'autant plus marqué que nul ne se berçait trop d'illusions sur les résultats du sommet de Williamsburg. Ces résultats furent bien piètres et les opérateurs en conçurent du dépit ; dans le mois, les cours baissèrent de 8 %. Mais, une nouvelle fois, l'encouragement vint d'outre-Atlantique. Revigorés par l'annonce d'une hausse de 0,5 % du P.N.B. allemand pour le premier trimestre, la première depuis un an, les investisseurs américains mais aussi arabes se remirent à ratisser la cote. Le mois de juin fut un bon cru, et le temps de la consolidation vint en juillet.

Des ventes bénéficiaires survinrent en août, déclenchées derechef par les craintes d'un renchérissement des taux d'intérêt que raviva la hausse spectaculaire du dollar. Ce n'est qu'à la mi-septembre que le marché revigoré reprit son avance, qui, sans trop d'accrocs, allait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, lui permettant d'atteindre le sommet de son histoire. L'optimisme, il est vrai, fut grandement soutenu par la prolifération des prévisions sur la reprise de l'expansion (+ 2 %) — donnée ainsi presque aussi forte qu'aux Etats-Unis et au Japon, — prévisions que parurent sérieusement confirmer les excellents résultats des chimistes germains pour le troisième trimestre.

L'affaire dramatique du Boeing sud-coréen, la guerre du Liban, les rebondissements du dollar, même l'affaire Lambsdorff-Flick, ne furent de ce fait pas trop ressentis.

L'on serait même tenté de dire d'autant moins que la sous-évaluation du deutschemark vis-à-vis du billet vert (— 10 %) mettait les entreprises allemandes en position de force. Les achats étrangers ont été et sont toujours fondés sur cet espoir.

	Cours fin 1982	Cours fin 1983
A.E.G.	28,40	81
B.A.S.F.	122	171,90
Bayer	114	171
Commerzbank	134,50	170
Deutschebank	275	336
Hoechst	113,20	179,80
Karstadt	201	279
Mannesmann	144	140
Siemens	259,80	382
Volkswagen	146,80	216

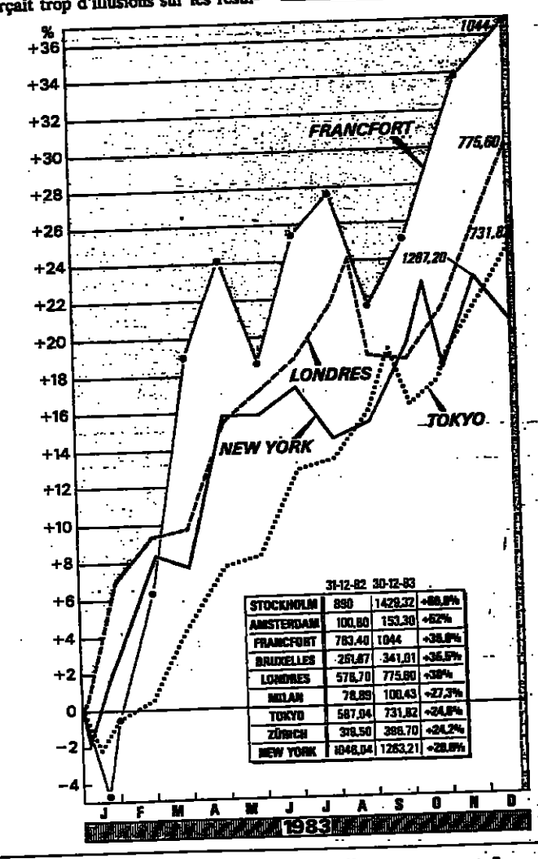

NEW-YORK

Un cycle haussier

En progrès de 20 % environ par rapport au début janvier, le marché new-yorkais a pratiquement reconduit, en 1983, la hausse enregistrée sur l'ensemble de l'année précédente. Succédant à la pluie de records qui s'était abattue sur Wall Street à partir de cette fameuse journée du 17 août 1982 qui a donné le signal de la course contre la montre, les actions américaines ont continué à progresser avec un bel ensemble et, un an plus tard, pour marquer le premier anniversaire de ce démarrage historique, l'indice Dow Jones des industrielles avait déjà mis plus de 50 % à son actif.

D'entrée de jeu, le baromètre numéro un du Big Board s'établissait à 1070 points aux premiers jours de l'année nouvelle. Un mois plus tard, il parvenait à franchir la barre des 1100 en dépit des craintes de voir baisser le prix du pétrole, prélude à une éventuelle guerre des tarifs entre producteurs de brut. Mais ce n'était qu'une fausse alerte et la cote reprenait aussitôt de la hauteur, I.B.M. mettant à profit le climat favorable pour dépasser le cours de 100 dollars.

C'est surtout à partir du mois d'avril que devait rebondir la polémique sur les taux d'intérêt. Pour M. Paul Volcker, le patron à poigne de la Réserve fédérale, le loyer de l'argent était à l'évidence trop élevé, ce que les opérateurs ont aussitôt interprété comme l'annonce discrète d'une baisse des taux, mais, quelques jours plus tard, le brusque gonflement de la masse monétaire, confirmé au mois de mai, faisait craindre un resserrement de la politique du crédit pratiquée aux Etats-Unis.

Pendant quelque temps, le Dow Jones devait se tenir prudemment au-dessous des 1200 points, au fur et à mesure que les « gourous » faisaient connaître leur avis sur l'importance et la stabilité de la reprise économique et sur le danger de redémarrage de l'inflation qui pourrait en résulter ou non. Ce n'est qu'en août que fut franchie la barre des 1200 points, après un léger fléchissement fin juillet, conséquence de l'épisode « Peanut ». Il s'agissait là du nom de code (« cacahuète ») donné par I.B.M. à une nouvelle série d'ordinateurs domestiques, baptisée par la suite P.C. junior, et qui devait semer la panique sur un marché déjà fortement perturbé. Au cours du seul second trimestre 1983, l'ensemble des compagnies avaient perdu 600 millions de dollars dans ce secteur, ce qui incitait Texas Instruments à battre en retraite tandis que d'autres constructeurs, tel Digital Equipment, perdaient des sommes très importantes.

Toujours au mois d'août, le relèvement d'un quart de point du taux de base bancaire de la Citibank (à 11 %) constituait un signal d'alarme pour le marché, empêtré jusqu'à la fin de l'année dans des considérations souvent contradictoires, selon l'identité des intervenants, tant à propos des taux d'intérêt (les fonds fédéraux ont fluctué entre 8,50 % et 10 %) que sur l'ampleur des déficits budgétaires. Sur ce dernier chapitre, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, estimait, début octobre, que le découvert devrait être ramené à 100 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année fiscale 1985.

Intervenu à la fin de ce même mois d'octobre, le débarquement des « marines » américains à la Grenade n'avait pratiquement aucun effet sur la cote et l'indice Dow Jones se tenait fermement au-dessus du niveau de 1 220, les familiers du Big Board étant plutôt sensibles à la fermeté manifestée à cette occasion par le président Reagan..., et aux bons résultats annoncés au même moment par les firmes américaines à l'issue du troisième trimestre d'activité.

Le 29 novembre, le Dow Jones des valeurs industrielles inscrivait un niveau record (1 287,20) avant de redescendre progressivement au mois de décembre, sous l'effet des ajustements de positions (« *window dressing* ») et des ventes fiscales auxquels se livrent traditionnellement les opérateurs en fin d'année. Ainsi, en dépit de nombreuses incertitudes d'ordre économique, notamment à propos du déficit commercial évalué à 65 milliards de dollars cette année, Wall Street a atteint de nouveaux sommets, la majorité des investisseurs se disant convaincus de la pérennité de la reprise aux États-Unis, même ralentie, alors que l'inflation devrait être stabilisée aux alentours de 5 % en rythme annuel.

Parmi les secteurs les plus en vue cette année, les valeurs vedettes (« *blue chips* ») ont toutes figuré en bonne place, à commencer par I.B.M. Dans un premier temps, A.T.T. a un peu souffert de l'éclatement du groupe en une antre société et sept entités régionales distinctes, intervenu à la mi-novembre, mais les cours se sont un peu repris par la suite. Les titres automobiles ont également fait preuve de bonnes dispositions après l'annonce d'un spectaculaire redressement des bénéfices de General Motors et de Chrysler, Ford faisant savoir, de son côté, qu'elle reprenait la distribution d'un dividende.

Les valeurs sidérurgiques ont également été bien tenues dans leur ensemble, tandis que les pétrolières reprenaient de la hauteur en fin d'année. Les actions de haute technologie ont continué à bénéficier de la faveur des investisseurs, toujours sensibles à la possibilité de réaliser rapidement des plus-values, alors que, d'un avis commun, le marché new-yorkais est encore sous-évalué avec un rapport cours/bénéfice voisin de 12.

Visiblement, l'« effet Reagan » continue à jouer à plein sur les marchés financiers, où l'on entrevoit déjà un second mandat pour l'hôte actuel de la Maison Blanche, dans la perspective de l'élection présidentielle de l'automne 1984. En attendant, New-York a toutes les chances de rester dans un cycle haussier pendant plusieurs mois, en dépit de quelques ajustements inévitables qui ne devraient pas dévier le marché de sa trajectoire « *bullish* » (haussière), selon l'expression des spécialistes.

	Cours fin 1982	Cours fin 1983
Alcoa	31 3/4	44 7/8
A.T.T.	59 5/8	61 3/8
Boeing	33 1/2	43 3/4
Chase Man. Bank	50	45 1/2
Du Pont de Nem	35 7/8	52
Eastman Kodak	85 5/8	76 3/8
Exxon	29 3/4	37 3/8
Ford	38 7/8	42 1/2
Gen. Electric (1)	95 5/8	58 5/8
General Foods	40	51 3/8
General Motors	62	74 3/8
Goodyear	36	30 3/8
I.B.M.	96 1/8	122 1/2
I.T.T.	30 5/8	44 3/4
Mobil Oil	25 1/4	28 5/8
Pfizer (1)	68 3/8	35 3/4
Schlumberger	46	59 1/4
Texaco	30 3/4	36
U.A.L. Inc.	33 3/4	36 3/4
Union Carbide	53	62 3/4
U.S. Steel	28 5/8	30 3/8
Westinghouse	38 7/8	54 3/4
Xerox Corp	37 1/2	49 3/4

(1) Dédoublement des actions (1 pour 1).

TOKYO

Le retour des guerriers

Plutôt maussades en 1982 avec une hausse à peine voisine de 4 %, les actions japonaises se sont vigoureusement redressées jusqu'à gagner 23 %, cette année, dans ce « *quartier des guerriers* » d'où la Bourse de Tokyo a tiré ce surnom de Kabuto-cho. Parti de 8 000 environ aux premiers jours de janvier, l'indice Nikkeï Dow Jones a suivi une ligne droite pratiquement sans dévier, qui l'a conduit, dix mois plus tard, à un record historique de 9 500 points avant de retomber sagement aux alentours de 9 400 yens, à l'approche des fêtes de fin d'année. De son côté, l'indice général, le second des deux principaux baromètres du marché nippon, se hissait à 725 à la fin décembre, alors qu'il avait connu le 25 janvier son plus bas niveau de l'année à 574,51.

Tout au long du premier semestre, par mimétisme avec Wall-Street, où les indices allaient de l'avant en raison des espoirs suscités par la reprise économique, la Bourse de Tokyo a patiemment gagné du terrain.

Le 26 juin, la victoire du parti libéral-démocrate, déjà au pouvoir, lors des élections qui s'étaient déroulées à la Chambre des représentants, avait suscité un nouveau courant d'achats. L'indice Nikkeï Dow Jones franchissait à ce moment-là le niveau des 8 900 avant d'atteindre, un mois plus tard, le seuil psychologique des 9 000 points, après un léger mouvement d'hésitation dû à la vive tension déclenchée sur la scène internationale par le sort tragique réservé au Boeing sud-coréen par la chasse soviétique. Le Kabuto-Cho rassemblait ses troupes, et l'indice Dow Jones partait à l'assaut du palier de 9 500 qu'il devait emporter sans coup férir à la mi-octobre.

Peu de temps après, Hitachi devait faire amende honorable auprès de la firme I.B.M. qui l'avait accusée d'espionnage industriel. Mais cet épisode particulièrement douloureux dans un pays où le code de l'honneur est encore pratiqué ne devait pas affecter outre mesure le moral des investisseurs nippons. Pas plus, d'ailleurs, que la condamnation pour corruption de l'ex-premier ministre, M. Kakuei Tanaka. Celui-ci devait d'ailleurs prendre une éclatante revanche sur ses adversaires politiques, à commencer par l'actuel chef de gouvernement, M. Yasuhiro Nakasone, en reprenant la tête de sa circonscription de Niigata lors des élections législatives du moins de décembre dernier.

Ce camouflet s'accompagnait, pour le parti libéral-démocrate de M. Nakasone, de la perte de la majorité absolue à la Diète, un résultat inattendu qui faisait perdre près de 200 points en une séance à l'indice Nikkeï à la Bouse de Tokyo. Mais le 26 décembre, le premier ministre était reconduit dans ses fonctions et les investisseurs délaissaient alors la scène politique pour tourner leurs regards vers les progrès accomplis par la Bourse nippone à l'aube de la nouvelle année. Un point paraît acquis : si les investisseurs étrangers ont continué à se sentir attirés par l'empire du Soleil-Levant, c'est tout simplement qu'à leurs yeux, la hausse de Tokyo est davantage due à une phase de rattrapage après le terrain perdu depuis l'été 1981 plutôt qu'à une réelle volonté de prendre le large.

Conclusion : les titres nippons conservent encore un potentiel de hausse, alors que les marchés américain et britannique semblent un peu préoccupés par les états d'âme que continue à provoquer la question de l'évolution des taux d'intérêt et de la menace inflationniste que contient, en germe, la relance de l'économie confirmée aux Etats-Unis. Restés toutefois assez prudents dans le choix de leurs investissements, les acheteurs étrangers ont surtout acquis des valeurs jugées solides, à large marché, et, si possible, dans les secteurs de pointe, où certains titres ont gagné 50 % environ. Les actions liées à la consommation ont également suscité de l'intérêt auprès de la communauté boursière, dans la perspective d'une relance du marché intérieur, destinée à compenser une expansion désormais plus limitée sur les marchés à l'exportation.

Du côté des valeurs étrangères, la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) a demandé sa radiation de la Bourse de Tokyo, ce qui ramène à dix-sept la liste des firmes étrangères cotées sur cette place. Celle-ci a inauguré le 1er novembre 1983 un marché hors cote désormais « dépoussiéré » pour accueillir largement, et selon des réglementations assouplies, les sociétés japonaises qui ne peuvent pas encore avoir accès à la cote officielle.

Sur un plan général, les marchés nippons ont tiré profit de la fermeté du yen vis-à-vis des principales monnaies, à commencer par le dollar, et de la poursuite de la croissance au Japon. Evaluée à 3 % environ pour cette année, il n'est pas exclu qu'elle atteigne plus de 4 % en 1984. Dans l'immédiat, le volume d'affaires s'est fortement développé à Tokyo, à tel point que les transactions en actions effectuées par les maisons de courtage au cours de l'exercice 1982-1983, clos le 30 septembre dernier, ont porté sur 257 millions d'actions (contre 184 millions l'année précédente). Au fil des mois, l'intérêt des investisseurs n'a pas faibli, et 1984 devrait être l'année du Japon, en termes de placement, font valoir les spécialistes.

	Cours fin 1982	Cours fin 1983
Akai	285	609
Bridgestone	480	634
Canon	1 240	1 550
Fuji Bank	508	500
Honda Motors	1 040	1 100
Matsushita Electric	1 420	1 970
Mitsubishi Heavy	232	272
Sony Corp	3 570	3 640
Toyota Motors	1 130	1 490

MUSIQUE

PARRAINÉ PAR RADIO-FRANCE ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le Trio à cordes de Paris en liberté

Depuis le 1er janvier, trois musiciens de l'Orchestre national de France, Charles Frey, Michel Michalakakos et Jean Grout, bénéficient d'un congé exceptionnel. Congé bien mérité car les membres du Trio à cordes de Paris, depuis sa fondation en 1966, devaient d'abord s'acquitter de leurs devoirs envers l'orchestre nourricier avant de consacrer leurs loisirs à jouer non-seulement les trios de Mozart, de Beethoven et de Schubert, mais également ceux de Schoenberg, de Webern et tous ceux qu'ils demandaient à des compositeurs contemporains.

Le nombre de leurs concerts et de leurs tournées croissant et se multipliant, ils avaient obtenu, il est vrai, certaines facilités au fil des années. A l'Orchestre national, on leur refusait de moins en moins la permission d'*aller jouer ailleurs* et le *ministère* de la culture avait passé une convention avec le Trio à cordes de Paris, lui assurant une certaine sécurité financière en échange de concerts *« gratuits »* destinés en priorité à des associations à but non lucratif.

Il n'en demeure pas moins que jouer en trio ou au sein d'un grand orchestre sont deux choses bien différentes, presque incompatibles, dans la mesure où la plupart des chefs demandent aux cordes une *sonorité puissante au détriment de la* finesse et de la spécificité individuelle : pour un *forte* on écrase l'archet sur la corde, pour un *pianissimo* on l'effleure. En musique de chambre, cette façon de comprendre les nuances serait proprement désastreuse. Pour concilier l'un et l'autre, il faut donc deux techniques... Ce qui ne va de soi que pour l'observateur extérieur.

Désormais, de par la volonté commune de Radio-France et du ministère de la culture, les membres du Trio à cordes de Paris n'auront plus besoin de se livrer à des acrobaties *dangereuses* : ils joueront seulement en formation de chambre, pendant une durée illimitée, à la seule condition qu'ils jouent beaucoup et toujours aussi bien et qu'ils fassent suivre leur dénomination de celle de leurs auteurs (placés entre parenthèses) afin sans doute qu'on n'aille pas croire qu'il s'agit d'une initiative du maire de Paris.

Le « Tricoparaframicu » ?

Comme il a manifesté depuis longtemps une vocation missionnaire, le Trio à cordes de Paris (Radio-France - ministère de la culture) va pouvoir multiplier les séjours prolongés dans les villes et les campagnes (que le ministère appelle d'ailleurs des « missions » et qui sont organisées en liaison avec les collectivités et les institutions locales), tandis que le nombre de partitions écrites spécialement à son intention va croître et multiplier dans des proportions inquiétantes pour la critique.

Pour le premier concert donné sous son nouveau nom, *qu'il faudra* bien de décider à abréger officiellement sinon l'usage s'en chargera, le Trio à cordes de Paris (R.-F.-M.C.) a tenu à montrer les diverses *facettes de son activité dans un* programme où il figurait tantôt seul, tantôt avec un partenaire.

Pour illustrer la partie « classique » de son répertoire, il avait choisi la transcription pour trio à cordes de la *Fugue en mi bémol mineur* de Bach faite par Mozart, qui, outre la transposition en ré mineur, l'a dotée d'un prélude de son cru au grand désespoir des amis du Cantor, mais pour le bonheur des autres car c'est une page d'une rare intensité.

En comparaison, le *Quatuor pour flûte et cordes en ut majeur* de Mozart, pour lequel Patrick Gallois s'était brillamment associé au T.C.P. (R.-F.-M.C.) — abréviation provisoire, — apparaît comme un divertissement sans arrière-pensées. On émettra seulement une réserve sur la confusion entre l'entrain et la rapidité, ou entre le tempérament et la vitesse, pour reprendre les termes de Schoenberg dans une lettre de 1914 à Hermann Scherchen (qui n'en a pas moins continué toute sa vie à jouer plutôt rapide). C'est une tendance de tous les temps puisque Mozart s'en plaignait déjà, qui *résulte tantôt d'un souci exclusif de* briller, tantôt de la crainte d'ennuyer, cependant qu'un tempo plus retenu permet des articulations de détail plus intéressantes et donne davantage de sonorité dans les traits.

Cette remarque vaut aussi pour le *Quatuor en sol mineur* de Brahms, avec cette fois Pascal Rogé au piano. Mais c'est bien, dans les deux cas, la seule réserve, car dans des œuvres comme celles-là on voit le fruit d'un travail sans relâche poursuivi par des artistes d'une conscience professionnelle et d'une exigence musicale rares.

Parmi les partitions *contemporaines* qu'il a créées, le « Tricopara framicu » — abréviation sauvage — n'a eu que l'embarras du choix. Indéniablement le *Trio* de Claudy Malherbe (né en 1950) est un bon choix, d'autant que les exécutions successives depuis un an ayant *arrondi* les angles, cette œuvre sonne bien sans être confortable ; claire sans excès d'évidence, elle reste libre de toute école.

GÉRARD CONDÉ.

CONDITIONS DE L'AIDE DE L'ÉTAT AUX THÉATRES LYRIQUES MUNICIPAUX

Un arrêté du ministre de la culture publié au *Journal officiel* du 28 décembre fixe les mécanismes d'attribution des subventions de l'État aux théâtres lyriques municipaux.

Les projets d'activité pour la saison en cours et la saison à venir seront examinés par une commission composée du délégué à l'audiovisuel du ministère de la culture et de six personnalités désignées par le ministre.

Trois membres de l'inspection générale de la musique seront associés aux délibérations. Le montant des subventions éventuellement attribuées dépendra de l'effectif des personnels engagés et de leur statut social et professionnel selon les théâtres, ainsi que des conditions de préparation et de rentabilisation des spectacles.

Les productions devront assurer la promotion des artistes lyriques français, donner l'occasion de découvrir des talents nouveaux, ou encore valoriser des activités chorégraphiques. Enfin, chaque théâtre candidat devra garantir le minimum d'une création mondiale ou française et d'une reprise d'ouvrage contemporain tous les deux ans. La mise en valeur d'œuvres peu jouées du répertoire est également recommandée.

Rencontre

Robin Renucci ou les contradictions du jeu

Robin Renucci, vingt-sept ans, mi-Bourguignon, mi-Corse. Très angoissé, nerveux, les yeux rigolards quand même, un sourire désarmant. Dix ans de théâtre déjà : semi-professionnel à Auxerre, stages à la jeunesse et aux sports. A Paris, cours Dullin, Conservatoire avec Roussillon, Bluwal, Vitez et Delauche. Là, Michel Deville le remarque et le fait débuter au cinéma dans *Eaux profondes*. Depuis, Robin Renucci progresse parallèlement sur l'écran et sur les planches, de petits en seconds rôles, jusqu'aux premiers plans de 1983 : *Vive la sociale* de Gérard Mordillat, où il est l'infatigable animateur de fêtes ; *Où boivent les vaches*, de Roland Dubillard, qu'il *reprend à partir du* 4 janvier à Villeurbanne. Face à Roger Planchon, poly-artiste *surdécoré*, il est le pianiste miamer, mi-voyou en attente de consécration.

Robin Renucci est quelqu'un qui éclate au cinéma comme au théâtre. Il fait partie des *« jeunes qui montent »*, et ça ne le rassure pas, dans une époque *« de rasoirs et de kleenex à jeter après usage »*. Il n'accorde sa confiance à rien ni à personne, en tout cas pas aveuglément et pas définitivement. A dix-huit ans, passant son bac avec une dissertation sur Nietzsche, il comprend l'idée de solitude : *« Etre seul, refuser l'assistance. L'acteur est quelqu'un qui travaille individuellement sur lui-même »*. Sa formation est éclectique, il en prend ce qui lui sert, fait la synthèse. Il ne croit pas, d'ailleurs, à la formation de l'acteur, seulement à la possibilité de transmettre une technique, un relatif savoir, mais *« ça se passe ailleurs, dans un domaine qui ne peut pas se dire »*.

Robin Renucci cite Rimbaud : « Je ne pense pas, on me pense ». Lui, a l'impression d'être entraîné sans intervention de la volonté. Il ne regrette rien de ce qu'il a it, il fallait le faire, trouver ces relais vers la tradition. Il ne se reconnaît pas de maîtres, mais des guides — *« les poètes d'adolescence »* — une famille qui va de Copeau à Brook. La famille, les racines, la tradition, sont des balises dans sa solitude. Il en a besoin, et en même temps a peur de ne pas être dans le mouvement, en tête du mouvement. Ses contradictions viennent de sa perpétuelle inquiétude. Il veut du concret — ainsi, il place son argent parce qu'il peut vivre sans confort. Il refuse les certitudes, pose partout des points d'interrogation. Une chose pourtant, il est sur d'être un acteur, d'être fait pour ça.

Être acteur, c'est jouer, imaginer, inventer, détenir le pouvoir immense de la communication, et c'est une responsabilité. Robbin Renucci cherche *« (On est seul quand on cherche.) »*, il tient à maîtriser l'effet produit sur le public, c'est-à-dire à en dominer la cause, et la seule cause c'est l'acteur. *Il a le goût du pouvoir*, il est ambitieux, orgueilleux, exigeant au théâtre et commence à pouvoir se permettre de l'être au cinéma : *« Les seconds rôles, quand on s'amène en plein tournage sans rien savoir, tout ce qu'on vous demande c'est d'assurer. Moi, là, je veux prouver que je suis bon »*.

Il compte bien profiter de la vogue des jeunes acteurs, mais s'en méfie : *« A cause du marasme, on cherche des nouvelles têtes. On nous veut naturels. On nous a bien eus avec le naturel des Américains. En réalité, ils composent, on ne peut pas se jouer soi-même. On pousse l'acteur dans sa pathologie, c'est une impasse, et quelle hécatombe. Il faut une santé de fer pour jouer la dérive, la subtilité du malaise. C'est obsessionnel, pénible, mais pas si grave. Je souhaite avoir l'humour de tout ça et l'amour. Mon seul repère, je le trouve dans l'art »*.

COLETTE GODARD.

CINÉMA

Le Japon en cinq cents films

(Suite de la première page.)

La première partie (180 films, de janvier à juin 1984) se veut une histoire chronologique du cinéma japonais, de 1900 à 1970 ; la deuxième partie (220 films, de juillet à décembre 1984) rend hommage à diverses personnalités : cinéastes, comédiens, techniciens, ainsi qu'aux films de genre, adaptations littéraires, documentaires, films fantastiques, films de samouraïs ; la troisième partie propose un panorama contemporain de 1970 à 1984, incluant aussi bien des œuvres grand public que l'équivalent nippon de l'*underground*.

Plus concrètement, dans les deux premières parties, on pourra voir 29 films de Mizoguchi, 26 de Kurosawa, 32 d'Ozu, 23 de Naruse, 18 de Gosho, 12 de Kinoshita, mais aussi un choix de films pratiquement inconnus en France, un ou deux par auteur, de Hiroshi Shimizu, de Tamizo Ishida, de Sadao Yamanaka, signalés par Noël Burch dans la première partie de son récent ouvrage sur le cinéma japonais.

« Parmi les non-cinéastes auxquels nous rendons hommage, précise Hiroko Govaers, *on relèvera les noms de Kazuo Miyagawa, l'opérateur de Mizoguchi, de Kazuo Hasegawa, l'interprète de* la Porte de l'enfer, *de Raizo Ichikawa, le Gérard Philipe nippon, remarqué dans* Vengeance d'un acteur, *en 1963, et le Brasier, d'après Mishima, tous deux réalisés par Kon Ichikawa.*

Un investissement considérable

» Parmi les documentaires, poursuit-elle, *on notera deux ouvrages assez particuliers : d'abord quatre bobines d'un film de 1939*, la Flotte japonaise sur le Yang-Tse de Soroji Kimura, *qui montre la marine japonaise à la conquête du continent chinois (la copie appartient à la Cinémathèque française) ; et le tout récent* Tribunal de Tokyo, *de Masaki Kobayashi, plus connu pour ses grandes fresques romanesques, et qui décrit pendant quatre heures le procès des criminels de guerre japonais par les alliés en 1945. »*

Existe-t-il encore un cinéma japonais contemporain ? Oui, affirme Hiroko Govaers. La production moyenne varie entre deux et trois cents films, la moitié sont des films érotiques artisanaux, qui passent deux ou trois semaines en salles puis disparaissent à jamais. Le reste se répartit entre des productions relativement importantes comme *la Ballade de Narayama*, palme d'or à Cannes en 1983, et des œuvres modestes comme *Carnaval de la nuit*, projeté à la Semaine de la critique la même année : le premier a coûté, au change officiel, douze millions de francs, le second cent cinquante mille francs. Pour financer *Kagemusha*, sa super production primée à Cannes il y a deux ans et demi, Kurosawa avait dû se faire épauler par Francis Coppola et George Lucas. Les très gros budgets semblent interdits au pays du Soleil-Levant.

Au coût moyen de 3 000 francs le transport d'une simple copie de Tokyo à Paris, la rétrospective japonaise représente un investissement considérable. Un catalogue va être publié courant janvier, sur la première partie de la manifestation.

L'importance des moyens mis en œuvre, le véritable phénomène culturel que représente cette rétrospective, amènent à souhaiter dans un avenir rapproché l'avènement de ces nouveaux supports électroniques, et d'abord le fameux disque au laser, incassable, inusable, impeccable dans la reproduction du son et de l'image, qui devrait rendre l'objet film aussi aisé à consulter et à manipuler que le livre de poche ou le disque. La véritable révolution dans la communication est encore à venir : souhaitons-la très proche, et le cinéma redeviendra l'art majeur dont ont tant rêvé les pionniers.

LOUIS MARCORELLES.

★ Outre le livre de Noël Burch, *Pour un observateur lointain* (édition *Cahiers du Cinéma*, Gallimard), on consultera avec profit *Images du cinéma japonais*, de Max Tessier (Henri Veyrier, 1981).

■ MUSIQUE ET CINÉMA. — Le deuxième Festival du film des musiques du monde aura lieu à Paris, du 11 au 17 janvier 1984, sur l'initiative de la Maison des cultures du monde, autour du thème «Le musicien et son milieu». Les films seront projetés au théâtre de l'Alliance, au Musée de l'Homme et à la Cinémathèque (salle du Centre Pompidou). Renseignements : 544-72-30.

DANSE

PROGRAMMES VIDÉO AU CENTRE POMPIDOU

Les ressources du mouvement

Pour la deuxième année consécutive, Marcel Bonnaud a organisé au Centre Georges-Pompidou un cycle de vidéo-danse. Immense succès : la petite salle du sous-sol où l'on projetait en permanence plus de deux cents cassettes a connu la saturation. Les visiteurs pouvaient y voir des émissions de télévision du monde entier allant des ballets filmés aux documentaires et rétrospectives et aussi des essais d'écriture vidéo-chorégraphique réalisés à l'Institut national de l'audiovisuel (France) (1) ou la Kitchen (Etats-Unis) ou par divers organismes privés.

Il est certain que la danse moderne, éclatée dans l'espace, trouve dans la vidéo des possibilités infinies de projection du mouvement et lui offre réciproquement des ressources d'images et de rythmes très riches. La jeune danse française, imaginative et diversifiée, fait sa percée dans ce domaine. Jean-Claude Galloua travaille avec le cinéaste Claude Mourieras (*Daphnis et Chloé*), Régine Chopinot avec Charles Picq du groupe Frigo (*Articules, Délices*), Dominique Bagouet avec Charles Picq aussi (*Tant mieux tant mieux*), Lila Green avec Alain Longuet (*Pandora*), sans oublier *le Chant des légumes*, de Philippe Decouflé, et *Un sucre ou deux*, de Daniel Larrieu, avec la collaboration des étudiants des Arts déco.

Les Etats-Unis ont une bonne longueur d'avance, et c'est normal si l'on pense qu'un Nam June Paik ou un Charles Atlas sont des familiers de Cunningham, Cage ou Tudor et que le studio de Merce Cunningham à Westbeth est un haut lieu de la vidéo-danse.

Le Centre Georges-Pompidou a présenté au grand foyer *Time five*, de Charles Atlas, un cycle de soixante minutes diffusé sur cinq écrans à partir de cinq magnétoscopes. C'est une sorte de synthèse de tous les trucages, incrustations, jeux de perspective et surimpressions possibles, véritable poème en images à la gloire de Cunningham représenté comme une divinité évoluant au milieu et des poissons.

Actuellement, le groupe Frigo présente dans la petite salle du sous-sol *Eau* (2), un travail sur le reflet. Frigo, c'est une jeune équipe. Producteurs et créateurs associés, ils tirent leurs ressources de la publicité, du graphisme, des décors de théâtre et de prestations de services (ils filment tous les spectacles de la Maison de la danse de Lyon pour constituer des archives). Ils disposent aussi de quelques subventions.

Leur manière de travailler suppose une connivence, un même état d'esprit, le goût de la recherche et de la concertation. Frigo laisse percer dans *Eau* sa prédilection pour la danse, même si le montage en donne une image irrévérencieuse (un *Lac des cygnes* écrasé, un professeur de « classique » qui donne son cours dans la piscine et, au milieu d'un rituel, Lionel Jospin inattendu dans *les Montagnards sont là*). *La règle de vie de Frigo pourrait s'énoncer ainsi : pas de travail sans plaisir. Bien installé dans la cité lyonnaise, le groupe a réussi à atteindre une certaine autonomie, à ne pas dépendre de la diffusion, ce qui permet une belle désinvolture. Son objectif affirmé : récupérer l'image vidéo, la sauver des médias qui la banalisent.*

MARCELLE MICHEL.

(1) Notamment *AEIOUXYZ* et *Carmen Cattiva*, montages vidéo réalisés par Geneviève Hervé avec la danseuse Gretcha Cargo.

(2) Jusqu'au 9 janvier 1984.

JAZZ

Mort du guitariste de blues Alexis Korner

Le guitariste britannique Alexis Korner est mort dimanche 1er janvier à l'hôpital Westminster de Londres des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Alexis Korner fut l'un des premiers en Grande-Bretagne, à la fin des années 50, à sortir le blues du ghetto dans lequel il était alors enfermé. Véritable catalyseur de la scène musicale anglaise des années 60, il fut à l'origine de la formation de plusieurs groupes, notamment des Rolling Stones.

Né à Paris le 19 avril 1928 d'une mère gréco-turque et d'un père autrichien, Alexis Korner passa son enfance à traverser l'Europe avant de s'installer avec sa famille à Londres en 1939. Korner commence par jouer dans des orchestres de jazz comme celui de Chris Barber. Au moment de la grande période du rhythm and blues, au milieu des années 50, il va à contre-courant et s'efforce, non sans mal, d'imposer le blues dans les clubs londoniens. En 1961, il fonde l'Alexis Korner Blues Incorporated, un groupe auquel participeront Charlie Watts et Keith Richard, Jack Bruce, Ginger Baker, Eric Burdon, John McLaughlin. L'Alexis Korner Blues Incorporated fut l'un des premiers orchestres de blues électrique. Guitariste remarquable, Alexis Korner ne chantait pas lui-même — ou du moins pas encore — et sans doute cela lui porta préjudice dans son aventure. Il était un musicien respecté, vénéré. Pas une star.

Dans les années 70, il avait formé divers groupes : le C.C.S. (Collective Consciousness Society) et le Snape. Parmi ses albums, notons : R. and B from the Marquee, Alexis Korner's Blues Incorporated, Alexis Korner and New Church, Get off my Cloud. — C.F.

Vos annonces dans
Emplois Cadres
Le Monde
5, rue des Italiens, 75009 Paris
Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

NOTES

Exposition

ÉMILE BERNARD
A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'Égypte d'un synthétiste

Emile Bernard (1868-1941) appartint au groupe «synthétiste» de Pont-Aven et participa à l'exposition du Café Volpini à Paris avec Gauguin, en 1889. Les recherches du professeur Jean-Jacques ont permis de faire mieux connaître aux francophones un peintre plus prisé jusqu'ici à Amsterdam ou à New-York (catalogue raisonné de l'œuvre peinte d'E. Bernard, Editions SIDE, Paris 1982).

En 1891, il rompit avec Gauguin et, deux ans plus tard, partit pour l'Orient. Il s'installa en Egypte où il vécut jusqu'en 1904, y épousant une Syrienne, vivant comme un autochtone et peignant, peignant sans arrêt. Il retourna ensuite en Europe où il passa le reste de sa vie, notamment à Venise, exposant plusieurs fois à Paris.

C'est sa période nilotique, à travers un grand nombre de dessins, d'aquarelles, de photos, de lettres, le tout inédit, et de toiles déjà connues, qui est présentée dans le cadre superbe du prieuré de Saint-Germain-en-Laye, ancienne demeure de Maurice Denis. La veine orientaliste d'Emile Bernard ne ressort que mieux sur la sobre architecture Grand Siècle du prieuré. L'ensemble vaut le déplacement.

J.P. PERONCEL-HUGOZ.

★ Musée du Prieuré. Tél. : 973-77-87. Jusqu'au 1er mars. Ensuite au Musée des beaux-arts de Quimper, puis, à partir du 15 mai, au Musée de Pont-Aven.

Formes

ROMATHIER
GALERIE BELLINT

Contact avec la terre

Les paysages éclatés, *repensés*, de Georges Romathier affirment de plus en plus l'étroit contact du peintre avec la terre. Rien que la peinture et rien que la terre. L'ombreuse verdure, *en dépit* des trous bleus que font d'invisibles oiseaux, sécrète sa propre lumière, celle qui, ailleurs, fait luire la grisure bleutée du mas ou inonde la terrasse et le platane. Sombres sont les Alpilles comme les bûches noires sous les taillis.

Exécutées en atelier, les huiles n'en respectent pas moins l'éclairage, à un *moment donné*, de chaque site élu. C'est qu'elles ont été peintes d'après d'innombrables aquarelles toutes enlevées sur le motif et dont une série offerte au visiteur transmet intacte la vision première.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol et galerie Etienne-de-Causans, 25, rue de Seine.

Cinéma

« UN BON PETIT DIABLE »
DE J.-C. BRIALY

Méchant petit film

Si la rencontre entre Jean-Claude Brialy, comédien passant à l'occasion derrière la caméra, et la comtesse de Ségur « née Rostopchine » ne s'imposait pas vraiment, on pouvait néanmoins espérer que l'ancien acteur mascotte de la Nouvelle Vague, le dandy cynique des *Cousins* de Chabrol, mettrait un brin de piment dans sa transposition d'*Un bon petit diable*. Assisté de Didier Decoin pour l'écriture du scénario, Brialy a commis le film le plus triste, le moins impertinent qui se puisse imaginer.

Seule envolée lyrique, un pastiche du célèbre ralenti de *Zéro de conduite* de Jean Vigo, les chers petits « anges » comme noyés dans un halo de blancheur. Mais la citation passe complètement à côté de la plaque, le cinéaste et son scénariste ne savent pas vraiment sur quel pied danser. D'Alice Sapritch en odieuse cousine Mac'Miche, ils ne tirent même pas une mimique drôle, une phrase cinglante.

Débordant la chère comtesse sur sa gauche, ils imaginent de toutes pièces un laborieux montage, ou plutôt une sorte de fondu-enchaîné, entre l'enterrement de la mère Mac'Miche et le mariage de la bonne Betty (Bernadette Lafont). A côté du tandem Decoin-Brialy, la comtesse avait tout simplement du génie.

L.M.

★ Voir les exclusivités.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes/l'École des femmes.

BEAUBOURG (277-12-33), 19 h : voir Cinémathèque. Cinéma/Vidéo : nouveaux films Bpi, à 13 h : Portrait de B. Bettelheim ; 16 h : A. Camus ; 19 h : Barbara à Pantin.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Séance friction.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : la Difficulté d'être ; 21 h : Oncle Vania.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo ; . — Petite salle, 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h : Don Juan aux enfers ; 22 h : les Elles et les Eux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : les Dames de fer ; 21 h 30 : Y'en a marr...et vous.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 heures : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Le music-hall

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 21 h : Marilyn, je t'aime.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranche de vie ; 21 h 30 : Le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : A. Asselin (Scarlatti Simarosa, Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : L. Rulka.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Slap Scat.

SAVOY (277-86-88), 21 h : B. Rangel, V. Charbonnier, A. Chaudron.

Les cirques

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 15 h.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Picnic, de J. Logan ; 17 h : Don Quichotte, de G.-W. Pabst ; Panorama du cinéma polonais ; 19 h : l'Affaire Gorgon, de J. Majewski.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

ANDROIDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-26-42)) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H sp.), 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GET CRAZY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (251-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Sud (en mat.), 14e (327-84-50).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), jusqu'au 31.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (223-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (532-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (H. sp.) (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU FOULARDS, film français de Christian Lara : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

Lundi 2 janvier

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

L'ANIMAL (Fr.) : Hollywod-Boulevard, 9e (770-10-41)

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

AUSTERLITZ (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83) (H. sp.).

BELLISSIMA (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 7e (622-44-21).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (Esp.), 15e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENTRAINEUSE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (329-90-10) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o) : Ranelagh, 6e (288-64-44).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

INVANHOE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE JARDIN DU DIABLE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK, (Vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97), Saint-Lambert : 15e (532-91-68).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PINK FLOYD, THE WALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

SUPERVIXENS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à film (H. sp.), 17e (622-44-21).

TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83).

Les festivals

R. ALDRICH : (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h : Chut ! chut ! chère Charlotte ; 18 h 30 : l'Empereur du Nord ; 21 h : Qui a tué sister George ? ; 22 h 30 : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Niagara.

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), le Trésor de la Sierra Madre.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Explorateurs en folie.

CINÉMA FRANÇAIS DES ANNÉES 30-40 : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05), 16 h : l'Entraîneuse ; 18 h : Dans les rues ; 20 h : les Portes de la nuit ; 22 h : la Belle Equipe.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In girum imus nocte et consumimur igni.

EN ATTENDANT GODARD : Movies, 1er (260-43-99), 18 h : Comment ça va ? ; 20 h, 22 h : Alphaville.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), le Faux Coupable.

S. LUMET (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-95), 18 h, 20 h 30 : The Verdict.

COUP DE CHAPEAU A GLEB PANFILOV ET INNA TCHOURIKOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h, 21 h : Vassa.

LES PERLES DU CINÉMA COLONIAL (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), la Croisière noire, le Roi des îles.

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), le Fer à cheval cassé.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 05.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

BULLITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 45.

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

FURYO (Jap ; v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h + Calypso, 17e (380-30-11) 19 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 45.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 05.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 05.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 30.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h 45.

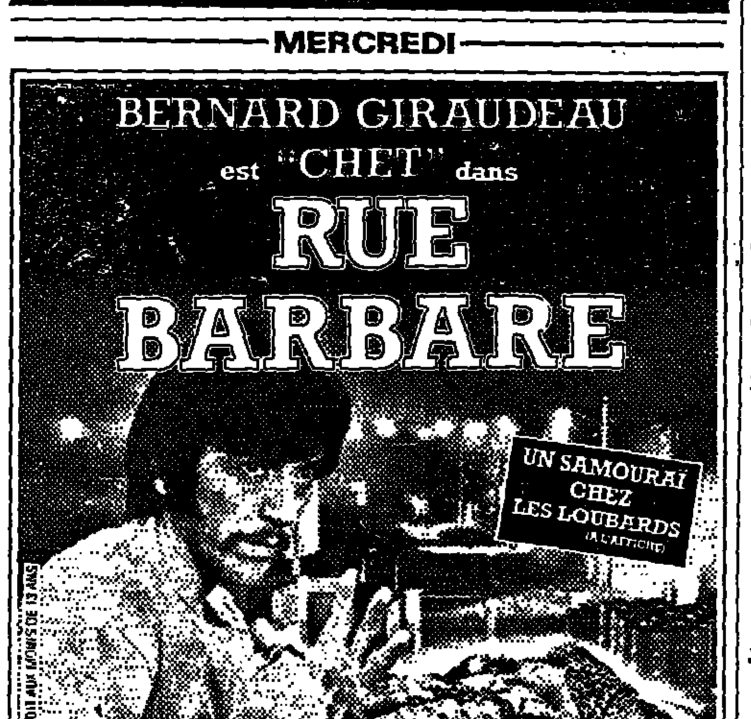

COMMUNICATION

Lundi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Film : Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines.
Film anglais de K. Annakin (1965), avec S. Miles, S. Whitman, F. Fox, A. Sordi, R. Morley, G. Froebe, J.P. Cassel (rediffusion).
En 1910, le directeur d'un grand journal organise une course d'avions, Londres-Paris. L'un des concurrents emploie des moyens déloyaux pour gagner. Caricatures, gags et impressionnante reconstitution historique. C'est souvent très amusant, mais pas à la hauteur du budget engagé.
22 h 45 Entracte.
22 h 50 Passions-passions.
Magazine de P. Desfons et A. de Gandemar.
Nicolas Frize, compositeur de musique contemporaine ; une adaptation des aphorismes de G.-C. Lichtenberg ; vidéo : jeux électroniques ; Henri Cartier-Bresson, etc.
23 h 35 Journal.
23 h 50 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : l'Heure de vérité.
De F.-H. de Virieu.
Avec M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche.
21 h 50 Le petit théâtre.
« Parloirs français », de E. Ionesco. Avec l'auteur, C. Pieplu, Ch. Meyer...
Une adaptation d'une pièce d'Eugène Ionesco tournée en décors naturels. Cocasse, très bien interprétée, une réussite.
22 h 35 Histoires courtes.
« Ne va jamais seul dans les montagnes », de A.B. Hernandez.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : la Scoumoune.
Film français de J. Giovanni (1972), avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale, M. Constantin, M. Peyrelon (rediffusion).
De 1934 à 1950, la carrière mouvementée d'un truand marseillais qui reste fidèle à un ami, partageant avec lui bon et mauvais sort. Les thèmes chers à Giovanni, la mythologie des hommes de la pègre, une reconstitution rétro. En 1961, le même roman d'où est tiré ce film avait été adapté pour un film de Jean Becker, Un nommé La Rocca *avec, déjà, Belmondo.*
22 h 15 Journal.
22 h 35 Thalassa.
Magazine de G. Pernoud. *« La Torche 83 », planche à voile en Bretagne.*
23 h 20 Prélude à la nuit.
« Sonate en ut bémol majeur » de J.-S. Bach interprétée par G. et R. Picavet, pianistes.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 20 Dis, raconte-moi la mer (l'affiche maritime).
17 h 35 Télévision ouverte (l'émission des téléma-niaques).
18 h 5 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Martin Buber, la rencontre de l'événement et de l'éternité ; à 8 h 32, les métamorphoses de l'espace.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : les Carolingiens, par J. Le Goff.
10 h 45, Le texte et la marge : « La révélation de Jésus-Christ », avec le père Bruckberger.
11 h 2, Musique : les grands événements à Radio-France en 1984 (et à 13 h 30).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les lance-flammes », de Roberto Arlt.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : anthropologie de l'espace ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 16 h, le musée du Louvre ; à 17 h, Luther, homme de passion.
17 h 32, Instantané, magazine musical.
18 h 30, Feuilleton : « Le grand décret ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : exposition Raoul Dufy, à Londres.
20 h, « Le coeur de Pierre », de Pouchkine. Avec R. Molien, C. Nicot, J.-R. Caussimon...
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : la source pythagoricienne, avec L. Rezzikov.
22 h 30, Nuits magnétiques : sans images.

FRANCE-MUSIQUE

0 h Fréquence de nuit : Les mots de Françoise Xenakis ; 1 h, Bach ; 2 h 33, Concert : œuvres de Schubert, Kreutzer ; Capelet, Beethoven.
6 h 2, Musique légère.
6 h 30, Musiques du matin : Vivaldi, Schumann, Glinka.
7 h 10, Concert : Mozart.
7 h 45, Le Journal de musique.
8 h 12, Magazine du disque.
9 h 2, D'une oreille l'autre : Geminiani, Martinu, Brahms...
12 h, La table d'écoute.
12 h 35, Jazz : Toni Duke.
13 h, Opérette.
13 h 30, Jeunes solistes.
14 h, 4, Musique légère.
14 h 30, L'après-midi des musiciens, duos (Marin-Marais – Mozart ; Naderman – Bartok).
17 h 5, Repères contemporains : Hodeir.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : musiques traditionnelles.
20 h, Jazz : actualités.
20 h 30, Concert (Festival de Ludwigsburg 1983) : *Trio pour piano, violon et cor ; Sonatensatz en ut mineur, Scherzo pour piano*, de Brahms ; *Trio pour piano, violon et cor*, de Ligeti par le Trio Ligeti.
22 h, Cycle acousmatique : « Original », création de M. Racot ; « Lieber duodecim poetarum », création de Zbar...
23 h, Fréquence de nuit : ouvertures sur le grand Nord, triste Tristan.

Mardi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Série : La petite maison dans la prairie.
14 h 35 Destination Noël.
15 h 45 Le village dans les nuages.
16 h 05 Film : la Grande Course autour du monde.
Film américain de B. Edwards (1965), avec J. Lemmon, T. Curtis, N. Wood, P. Falk, K. Wynn, A. O'Connell (rediffusion).
En 1908, un héros sportif et son rival, animé de noirs desseins, s'affrontent dans une course automobile New-York-Paris. Comme pour les « fous volants », le budget colossal ralentit parfois le rythme. Mais le scénario délirant, les gags burlesques à la manière de Mack Sennett et Laurel et Hardy sont tout de même à l'avantage du style de Blake Edwards.
18 h 25 Livres divers, livres d'hiver.
18 h 35 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Jeu : Les petits drôles.
19 h 50 Regards feutrés.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Commissaire Nicole Bouton.
Réal. P. Arnal.
Sketches sur la vie quotidienne d'une femme commissaire. Le spectacle créé à la Cour des miracles, « Commissaire Nicole Bouton » a été repris à la Comédie des Champs-Elysées. Une sélection des meilleurs moments.
22 h Entracte.
22 h 5 Variétés : Bal de nuit.
Réal. P. Audoir.
Eddy Barclay reconstitue son orchestre des années 50 et invite Darry Cowl, Jean Lefèvre et Michèle Freeman.
23 h Journal.
23 h 15 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Drôles de dames.
15 h 45 Reprise : Opéra sauvage : le Zimbabwe (dif. le 1er janvier).
16 h 40 Entre vous.
De L. Bériot.
Les métiers d'art.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Les Dossiers de l'écran : le Choix des armes.
Film français d'A. Corneau (1981), avec Y. Montand, G. Depardieu, C. Deneuve, M. Galabru, G. Lanvin, R. Anconina.
Un ancien truand, qui s'est fait une vie honnête et heureuse, veut se débarrasser d'un jeune bandit en cavale. Celui-ci a menacé sa tranquillité, la police le traque de son côté. Une intrigue policière tournant à la tragédie dans une suite de malentendus. Aspects sociaux du film noir et de la délinquance. Magistralement mis en scène et interprété.
22 h 50 Débat : Yves Montand face aux téléspectateurs.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Emissions pour la jeunesse.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des deux régions.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Film : le Chat.
Film de P. Granier-Deferre (1970), avec J. Gabin, S. Signoret, A. Cordy, J. Rispal, N. Desailly (rediffusion).
Dans un pavillon de banlieue promis à la démolition, un homme et une femme vieillis vivent dans une hostilité permanente.
22 h Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit.
Suite pour cordes Martenot et piano de D. Milhaud interprétée par Y. et J. Loriod.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Hier au cinéma : Jenny, film de Marcel Carné.
18 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, La matinée des autres : les Séfarades.
10 h 45, Les jeunes entrepreneurs, par E. Contini.
11 h 2, Musique : 20e anniversaire de France-Culture, par Marg-Laporte et Y. Gomez (et à 13 h 30 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *la Marche de Radetzky* et *la Crypte des Capucins*, de J. Roth.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : quatre fois l'espace ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 17 h, Luther, homme de passion.
18 h 30, Feuilleton : le Grand Décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles, par E. Noël.
20 h, Dialogues : Comment échapper à la bipolarisation, avec E. Le Roy Ladurie et J.-F. Kahn.
21 h 15 28e anniversaire de France-Culture.
22 h 30 Nuits magnétiques : la permission de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, D'une oreille l'autre : Bach, Ives, Beethoven.
12 h, Archives lyriques : E. Chausson.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30 Echanges internationaux pour la jeunesse.
15 h, L'après-midi des musiciens, duos sur partitions : œuvres de Bach, Telemann, Kodaly, Dvorak, Monteverdi, Mendelssohn.
17 h 5 Repères contemporains : Tabachnik.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : œuvres de Lachartre, Tamba, Xenakis.
20 h, Jazz : les irréfutables.
20 h 30, Concert (Semaines internationales de musique de Lucerne 83) : *Symphonie n° 2* de Schumann, *Trois pièces pour orchestre*, de Berg, *Francesca da Rimini* de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z. Mehta.
22 h 30, Fréquence de nuit : feuilleton Haendel-Hindemith ; à 23 h 10, Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 2 JANVIER

— *M. Jack Lang*, ministre délégué à la culture, répond aux questions des journalistes dans l'émission « Face à la rédaction », sur France-Inter, à 19 h 20.

— *M. Laurent Fabius*, ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité de l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, à 20 h 35.

SUR FRANCE-MUSIQUE

« La Tribune », c'est fini

C'est terminé. Fini. Pour de vrai, on n'entendra plus, sur France-Musique, « La tribune des critiques de disques ». Diffusé le dernier jour de l'année, samedi 31 décembre, le dernier numéro de l'émission légendaire manquait un peu d'allant. Ce n'était pas tout à fait « ça », plus ça. Ils ont eu beau comparer consciencieusement tels extraits de quatre versions différentes du Messie, de Haendel, MM. Armand Panigel, Jacques Bourgeois et Jean Roy ne se sont pas affrontés avec le mordant accoutumé. Comment dire ? Le son de leurs voix respectives semblait soudain un peu étouffé, voilé : comme « blanchi ». Puis, il a été 13 h 30, et une présentatrice a simplement dit : « Ainsi s'achève La tribune des critiques de disques », émission d'Armand Panigel, et l'on est passé aux archives de Georges Zeisel, sans autre forme d'adieux.

« La Tribune », qui, comme « Le masque et la plume », remontait à 1946, a traversé tous les régimes, de la R.T.F. à l'O.R.T.F. jusqu'à Radio-France. En 1975, M. Louis Dandrel, nommé à la direction des programmes de France-Musique, avait voulu faire une croix sur ce programme sacro-saint du dimanche après-midi... Il avait dû capituler face aux auditeurs furieux. La « Tribune » fut vite rétablie, et l'actuel directeur de France-Musique a attendu longtemps et procédé par étapes progressives. Premier temps : on a déplacé le créneau de M. Panigel du dimanche au samedi matin. Deuxième temps, ce 1er janvier 1984, on annonce que la « Tribune » sera remplacée par un nouveau programme plus ambitieux, à partir du mois de février, après le MIDEM.

Il s'agira d'une émission réalisée en public au studio 106 de Radio-France et retransmise en différé chaque samedi après-midi.

L'émission sera chaque fois lancée par l'audition d'un compact-disque ; au lieu de quatre disques du commerce, on en fera écouter deux, et la comparaison s'appuiera sur des documents d'archives trouvables seulement dans les soutes de l'INA, ou d'organismes à l'étranger. Un concert inclus dans la même tranche horaire complètera le tout de manière à faire écouter d'éventuelles transcriptions ou orchestrations de l'œuvre mise sur la sellette. On élargit la confrontation, on tient compte du son.

La nouvelle « super tribune » sera assurée chaque fois par des producteurs différents.

Pour les auditeurs désireux de « rendez-vous », ceux qui aiment retrouver une ou des voix particulières... eh bien ! tant pis.

On leur rétorquera, de toute manière, que depuis la mort d'Antoine Goléa, en 1980, rien n'était plus comme avant. Les colères professionnelles de ce poète de la critique, ses jolis coups de gueule manquaient à l'équilibre sonore de la discussion...

On aura beau traiter les nostalgiques de passéistes, il n'empêche que sur France-Musique, actuellement, on a déjà droit à beaucoup, beaucoup d'archives. Allons, attendons quand même d'entendre en primeur ces fameux compact-disques.

MATHILDE LA BARDONNIE.

« LE COURRIER DE L'AIN » EST CÉDÉ A M. BURTON

(De notre correspondant.)

Bourg-en-Bresse. — Le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse avait décidé, le 9 décembre, de surseoir à statuer jusqu'au 13 janvier 1984 sur la requête en liquidation de biens concernant *le Courrier de l'Ain*. Ce nouveau délai de grâce accordé au journal de Bourg-en-Bresse était motivé, après le retrait de M. Robert Hersant, par la proposition de rachat formulée le 8 décembre, la veille donc de la réunion du tribunal, par M. Michel Burton, le fondateur de *Partir*.

Le tribunal de commerce de Bourg n'a pas attendu le mois de janvier pour prendre sa décision. Il a autorisé, vendredi 30 décembre, la SNEP, propriétaire du *Courrier de l'Ain*, à mettre ses titres en location-gérance à la SECA pour une durée d'un an, au loyer trimestriel de 15 000 F.

Le gérant de la SECA (Société d'exploitation du *Courrier de l'Ain*, constituée pour dix ans, au capital de 50 000 F) est M. Michel Burton, domicilié à Paris. Le siège de la SECA est fixé au 5, rue Jules-Migonney, à Bourg-en-Bresse. La décision prend effet au 1er janvier 1984. Au terme de l'année de location-gérance, un concordat devra être voté et homologué.

J.-P.C.

● *Naissance de l'édition lyonnaise du* Figaro. — Le couplage publicitaire prévu pour le lundi 2 janvier entre *le Figaro* et le *Journal Rhône-Alpes*, deux titres du groupe Hersant, a débouché sur la naissance de six pages intitulées *le Figaro de Lyon*, encartées à l'intérieur du quotidien national. A la « une », notre confrère indique : « *C'est la première fois qu'un grand quotidien national apporte ainsi à ses lecteurs, en plus de toutes les informations habituelles, l'essentiel des nouvelles locales et la totalité des services qu'ils sont en droit d'attendre : carnet du jour, spectacles, annonces classées, etc.* » Les six pages supplémentaires du *Figaro*, numérotées de A à F, sont en fait la reprise pure et simple des pages lyonnaises du *Journal Rhône-Alpes* avec quelques légères modifications dans l'ordre de la pagination et la mise en pages. — *(Corresp. rég.)*

Un nouveau « contrat de rédaction » à *l'Est républicain*

De notre correspondant

Nancy. — Après avoir été à l'origine d'une grève (*le Monde* des 7 et 8 décembre 1983), un nouveau « contrat de rédaction » a été signé le 23 décembre entre la direction générale de *l'Est républicain* et les représentants des journalistes. La nécessité de réviser l'ancien contrat de rédaction, datant de 1974, avait été votée à l'unanimité par les journalistes réunis en assemblée générale le 14 novembre, après l'annonce de l'entrée du *Républicain lorrain* pour 24,3 % dans le capital de *l'Est républicain*.

Les journalistes entendaient ainsi prendre les mesures qui leur semblaient nécessaires pour renforcer l'autonomie rédactionnelle face à une possible fusion ou à une nouvelle modification du capital de leur journal. En effet, et depuis l'entrée du *Républicain lorrain*, une autre part du capital estimée désormais à plus de 20 % semble avoir été rassemblée par un groupe de personnalités nancéennes à la tête duquel se trouve la famille Bouriez (du groupe Cora-Revillon), dont l'un des deux frères, Philippe, est le nouveau président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle. Toutefois, afin que cette transaction devienne effective, le groupe Bouriez devra obtenir l'aval du conseil d'administration de *l'Est républicain*, dont M. Gérard Lignac (28,4 % du capital) est le P.-D. G. depuis juin 1983.

Face à cette situation, qui reste toujours confuse et mouvante, les journalistes avaient demandé primitivement dans le nouveau contrat de rédaction un droit de regard sur la nomination du rédacteur en chef, assorti d'un droit de veto sur la base de la majorité des journalistes possédant la carte professionnelle. La direction générale de *l'Est républicain* avait opposé un refus catégorique à cette demande, auquel les journalistes avaient aussitôt riposté par une grève de vingt-quatre heures. Finalement, une solution satisfaisante a été trouvée dans le contrat de rédaction conclu ces derniers jours.

Le choix du rédacteur en chef appartient à la direction et la rédaction est consultée sur ce choix par le biais des délégués journalistes élus composant le « conseil de rédaction ». Si la nomination du rédacteur en chef est désavouée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, la direction convoquera ces derniers dans un délai de cinq jours et entendra les arguments ayant motivé ce désaveu. A l'inverse, la révocation du rédacteur en chef ne pourra être prononcée qu'avec l'accord du conseil de rédaction.

Cette formule fait du nouveau contrat de rédaction de *l'Est républicain* un cas novateur et inédit dans la presse quotidienne de province. Il définit l'orientation générale d'un journal « *indépendant* (qui) *s'adresse à un public divers dans ses opinions et sa composition sociale*, auquel il propose *une information pluraliste et équilibrée* ». Le nouveau conseil de rédaction, qui « *ne se substitue pas aux organisations syndicales et professionnelles* », donnera son avis « *sur le choix des éditorialistes et des chroniqueurs, sur l'opportunité des collaborations extérieures et sur l'application de la ligne de conduite définie. S'il lui semble qu'il y a carence dans le redressement des erreurs ou la correction des dérives constatées, le conseil peut décider de signaler les manquements à la rédaction* ».

Les quatre journalistes exerçant des fonctions de responsabilité élus par leurs pairs et les six journalistes élus par le reste de la rédaction qui composeront ce « conseil de rédaction » devraient être connus dans le courant du mois de janvier.

JEAN-CLAUDE BEMER.

A Rennes

FIN DE L'OCCUPATION DE L'IMPRIMERIE OBERTHUR

Les travailleurs de l'imprimerie Oberthur, à Rennes — menacée de cessation d'activités (*le Monde* du 24 décembre), — qui occupaient les lieux depuis le jeudi 29 décembre, ont décidé samedi 31 de suspendre ce mouvement. Mais, selon le syndicat C.G.T., « *loin d'abandonner l'action, nous en modifions les formes pour tenir compte de la situation et agir avec responsabilité, dans un esprit constructif. Nous voulons sauver tous les emplois, c'est là notre seul objectif. M. Edmond Hervé, le gouvernement, viennent de prendre des engagements dans ce sens, ils devront les respecter* », ajoute le communiqué.

Les listes d'embauche, dressées par les deux sociétés Lopès et Oller, qui reprennent respectivement les activités de labeur et celles d'édition, seront connues cette semaine. En ce qui concerne les cent quatre-vingts personnes qui ne sont pas reprises dans le cadre du plan de sauvetage *conçu par le comité* interministériel de restructuration industrielle (CIRI), une « table ronde » doit avoir lieu ce lundi 2 janvier à la préfecture de Rennes pour mettre au point diverses solutions.

● RECTIFICATIF. — Des erreurs de composition se sont glissées dans la liste des publications du groupe Hachette (*le Monde* du 29 décembre 1983). Ainsi, *TV couleur, TV vidéo, Télé-guide, Vidéo 7, Micro 7* et *Actualités hippiques* sont édités par le groupe Loisirs et non par la société S.N.E.F./Edimonde. *L'Équipe* est bien évidemment un quotidien et non un hebdomadaire. Le groupe Hachette précise, par ailleurs, que M. Frank Ténot, président de France Editions Publications, détient en son nom personnel 40 % du quotidien *Libération Champagne* : il ne s'agit donc pas d'une publication du groupe Hachette.

LA BANDE FM A PARIS

Une ordonnance du tribunal condamne les émissions illégales d'A.B.C.

Saisi en référé par l'association l'Animographe, créatrice de Radio-Nanterre, émettant avec une autorisation du 23 août 1983 sur la fréquence de 94,70 MHz, M. Jean-Michel Guth, premier président du tribunal de Paris, a rendu le 30 décembre une ordonnance enjoignant à Radio A.B.C. de « *cesser de troubler de quelque manière que ce soit, et notamment par l'usage d'une fréquence radio-électrique non expressément autorisée à son profit, les émissions de l'Animographe Radio-Nanterre sous astreinte journalière de 1 000 F* ». Le magistrat note que Radio A.B.C. (regroupement des trois stations parisiennes Boulevard du Rock, Carol F.M. et Radio-Express), constatant l'échec de son mariage sur 101,6 MHz avec le regroupement Mégal'oblique, avait annoncé qu'il émettrait désormais illégalement sur l'ancienne fréquence de Carol (94,8 MHz) et affirmait sa détermination à se battre « *jusqu'au bout* » pour obtenir de la Haute Autorité une fréquence propre.

M. Guth constate donc « *l'inobservation volontaire d'une prescription obligatoire par elle-même* » et estime qu'il convient d'« *ordonner par voie de remise en état l'application de la décision de la Haute Autorité obtenue par Radio-Nanterre.* »

● *Saisie de Radio-Activité à Rennes.* — Sur ordre du parquet de Rennes, la police a saisi, le 29 décembre, l'émetteur et l'antenne de Radio-Activité, une radio privée rennaise contre laquelle Télédiffusion de France (*T.D.F.*) avait déposé une plainte en octobre dernier. Selon le parquet, cette action entre dans la procédure normale prévue par la loi, Radio-Activité ayant refusé d'obtempérer à une mise en demeure de cesser ses émissions.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La l.mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	56,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Centrale - A.M - ENSTA - ENSM...

Sud-Est. Filiale d'un groupe national important, cette société du secteur industriel pétrolier (700 personnes) recherche dans le cadre de son développement plusieurs ingénieurs capables d'assister la direction de l'engineering :

Ingénieurs chefs de projets

Ils auront pour première mission, de faire des calculs sur des projets, de participer à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, de collaborer à la réponse aux appels d'offres et au suivi des affaires existantes. Leur évolution se poursuivra par la prise en charge d'un ou plusieurs projets. Ces postes s'adressent à des jeunes ingénieurs de formation mécanique générale possédant 3 à 5 ans d'expérience en B.E. (conception et mise en route de prototypes - résistance des *matériaux) et dans la conduite des hommes. (Réf. 3125 a)*

Ingénieur chef du groupe études-affaires

Il devra prendre en charge la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens afin d'assurer d'une part, la conception et le développement de produits nouveaux et d'autre part, de participer à la commercialisation de l'ensemble des activités de la société auprès d'une clientèle pétrolière. Ce poste s'adresse à un ingénieur de haut niveau, de formation *mécanique générale,* possédant 5 à 10 *ans d'expérience dans des fonctions d'encadrement (B.E. calculs - gestion d'affaires* -commercial). (Réf. 3125 b)

Pour ces deux types de poste, la pratique des moyens informatiques en calcul scientifique et l'utilisation courante de la langue anglaise sont requises. La rémunération annuelle sera liée à l'expérience et au potentiel des candidats retenus.

Françoise Meyer vous remercie d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence de votre choix.

Meyer & partenaires 100, cours Julien 13006 Marseille (91) 48.36.94.

UN CHARGÉ DE MISSION

Tourisme p. les Pyrénées
Apporter un appui technique aux professionnels, collectivités locales et organiser économiquement les producteurs. Form. supérieure env. 35 ans, responsabilités dans une entreprise de tourisme, capacité de *relations, motivé et réaliste.*
Env. C.V. avant le 15 janvier à Confédération pyrénéenne 12 r. Salambo, 31200 Toulouse

Il est ouvert au département du Haut-Rhin un concours sur épreuves en vue du recrutement de

4 ATTACHÉS DU CADRE DÉPARTEMENTAL

dont 3 par concours externe et 1 par concours interne.

Les candidatures devront être *déposées au plus tard le* 13 janvier 1984 à 18 heures à l'Hôtel du Département du Haut-Rhin, Bureau du personnel, 11, avenue de la République à COLMAR.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les conditions d'admission, les diplômes nécessaires et la nature des épreuves, s'adresser à l'Hôtel du Département du Haut-Rhin, Bureau du personnel, 11, avenue de la République à COLMAR (Tél. 23-99-61 poste 2453).

Etabl. région Rouen recherche chef des services éducatifs Dipl. d'Etat éduc. spécial *+ pratique profess. confirmée.* Libre rapidement pour assumer fonctions auprès adolesc. Condit. salariales à débattre. Ecr. s/nº 7 308 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F.O.L. DROME
recrute un
Animateur Professionnel pour animation travailleurs immigrés et familles, niveau DUT - CAPASE - DEFA - DECEP ou *solide expérience animation.* Permis de conduire.

Renseignements F.O.L. DROME B.P. 133 - 26001 VALENCE. Téléphone : 42-19-61. *Dépôt de candidature avant le 15 janvier 1984.*

Engineering opérationnel offshore

Sud-Est. Filiale d'un groupe national important, cette société spécialisée dans les travaux maritimes offshore, recherche des ingénieurs de haut niveau. En liaison permanente avec les directions commerciale, technique et opérationnelle, ils se verront confier dans un premier temps, la totale responsabilité de la réalisation d'un ou plusieurs projets. Leur évolution, liée à la performance de leurs résultats, pourra se poursuivre dans un second temps par la prise en charge d'un poste d'ingénieur d'affaires.
Ces créations de poste s'adressent à des ingénieurs diplômés d'une grande école, possédant 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine maritime ou pétrolier. Basés dans le Sud-Est, ces postes nécessitent des déplacements de courte durée à l'étranger, aussi la pratique courante de la langue anglaise est-elle requise. La rémunération annuelle de départ sera liée au potentiel et à l'expérience des candidats retenus.
Françoise Meyer vous remercie d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) *sous réf.* 3126

Meyer & partenaires

100, cours Julien 13006 Marseille (91)48.36.94

GRENOBLE

Société en forte croissance surtout à l'export (60 % des ventes), recherche

TRÉSORIER

Rattaché directement au Directeur Financier, il aura à traiter :
- *des problèmes de trésorerie à court et moyen terme,*
- *les couvertures de change,*
- *le recouvrement clients,*
- *le suivi des emprunts,*
- *les échanges internationaux.*

Une expérience de trésorier dans une grande entreprise et du milieu bancaire est demandée. Anglais indispensable.
Réf.

CONTRÔLEUR DE GESTION

Intégré au contrôle financier, il prendra en charge :
- *le contrôle des coûts,*
- *le suivi du plan de réduction des coûts,*
- *l'analyse de rentabilité.*

Une expérience en entreprise anglo-saxonne est souhaitée. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence du poste choisi à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

NICE. Ecole de français pour adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

expérience pratique V.I.F. et D.V.V. exigée, *parlant bien* anglais. Plein temps. Poste permanent. Ecrire avec C. V. détaillé sous le nº T 43655 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ECOLE NATIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RENNES

recherche

- UN ENSEIGNANT EN ÉPIDÉMIOLOGIE.
- UN ENSEIGNANT EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ.
- UN SPÉCIALISTE EN ORGANISATION ET MÉTHODES ET SYSTÈMES D'INFORMATION.

C.V. et renseignements : Monsieur le Directeur de l'E.N.S.P. av. du Prof.-Léon-Bernard, 35043 RENNES CEDEX. T. (99) 59-29-36 poste 11-10.

- Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié d'entreprise (congé-formation) ;
- Vous avez une formation BAC + 4 ;
- Vous avez une solide expérience en gestion ou en production.

Vous pouvez devenir :

CONSEILLER (E) EN INFORMATIQUE DE GESTION
CONSEILLER (E) EN INFORMATIQUE DE PRODUCTION

- Stage de 1 200 heures à *temps plein, gratuit et rémunéré* par l'Etat ;
- Démarrage le 30 janvier 1984, sélection en cours.

Contacter d'urgence :
Le Groupement des Chambres de Commerce et d'Industrie Hainaut-Cambrésis
INSTITUT INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Centre Tertiaire - 2, rue Henri-Matisse
59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
Tél. : (27) 30-19-10

DIRECTIONS

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
réalisant sur un marché en forte expansion un C.A. de 45 MF en France et à l'Étranger

recrute son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Formation : Grande École de Commerce ou Universitaire.
Expérience : 2 ans minimum dans une fonction d'Audit.

Il sera chargé, au sein d'une Équipe de Direction jeune et dynamique, de la Comptabilité Générale, de la mise en place de la *Comptabilité Analytique, de la Trésorerie et de la Fonction Personnel.*

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et rémunération souhaitée
SOCIÉTÉ PÉRIFÉRIC
Direction Générale
66, rue du Docteur Calmette
94350 VILLIERS-SUR-MARNE

bleu

La Fondation Européenne de la Culture
recherche

LE DIRECTEUR

de son **INSTITUT POUR UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT,** *dont le siège est à* Bonn.

Ce directeur est responsable de l'ensemble des activités de l'Institut et de son développement. Le (ou la) candidat(e) devra notamment être en mesure de négocier des contrats, de diriger des recherches interdisciplinaires orientées vers la décision politique en matière d'environnement et d'en *communiquer en plusieurs langues* les résultats aux instances parlementaires et gouvernementales. Son lieu de travail sera Bonn, mais il (ou elle) sera également responsable des activités de l'Institut dans les autres pays. Le poste implique de fréquents déplacements en Europe.
Niveau de rémunération correspondant *aux* responsabilités.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 janvier 1984 à la Fondation Européenne de la Culture, 5, Jan van Goyenkade, NL-1075 HN Amsterdam.
Le secret des candidatures est garanti.

CINEMA ART ET ESSAI
Association loi 1901
cherche

DIRECTEUR

Poste libre de suite

Envoyer C.V. et prét. à :
YVES GROSSET
20 bis, av. Numance-Bouël
91800 BRUNOIS.

DIRECTEUR QUALIFIÉ

recherché par
CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL
Handicapés mentaux
Banlieue Sud Paris

Écrire avec références à
UNAFAM, 8, r. de Montyon, 9e.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Le Centre National pour l'Exploitation des Océans

recherche
dans le cadre du programme international
de forages scientifiques **« océan, drilling, program »** des

GEOLOGUES GEOPHYSICIENS

niveau thèse (équivalent P.h.D.) ou maîtrise, expérience à la mer indispensable, anglais pratiqué couramment.

Postes à pourvoir dans une université américaine.

Merci d'adresser C.V. + prétentions au Service du Personnel
CNEXO - 66, avenue d'Iéna 75116 PARIS.

Importante Société d'**Assistance Technique et Maintenance d'équipements électroniques**
en très forte expansion
recherche pour
Région Parisienne et Moyen Orient

Ingénieurs Système

Techniciens Electroniciens

Expérience exigée : radars et Micro-processeurs.

Adresser votre CV à **ATM International**
134, rue de Charenton 75012 Paris

LEVI TOURNAY

Recherchons traducteur (trice) technique anglais/français, en poste dans nos bureaux de *Londres ou indépendant (e) ré*sident en France. Les candidats (es), expérimentés (ées) dans les domaines : *spécifications,* contracts, etc., doivent écrire avec c.v. au M.D., Transtelex Ltd. 116-128 North End Road, Londres, W14 9PP, U.K.

URGENT

recherche pour

AFRIQUE NOIRE TECHNICIENS

Radio maritime

Ayant solide formation et expérience.
Parlant anglais, ambitieux.
Contact facile.
Bonne présentation, bon salaire + avantages.
Formation 2 mois au Japon.
Envoyé C.V. + photo à :

SIECMI
10 BP 513.
ABIDJAN 10, Côte-d'Ivoire.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

OFFRES D'EMPLOIS

sfim

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY
recrute

1) POUR SA DIRECTION CONTROLE ET QUALITE

ingénieur qualité logiciel *(Réf. 2152)*

POSITION II
DIPLOME ANALYSTE TEMPS REEL
Expérience industrielle indispensable notamment sur les problèmes de méthodologie.

2) POUR SA DIRECTION DES ETUDES

ingénieur-analyste programmeur *(Réf. 3643)*

DEBUTANT, DIPLOME

ingénieur-électronicien *(Réf. 5772)*

DEBUTANT, DIPLOME

ingénieur *(Réf. 8132)*

DEBUTANT
DIPLOME SUP AERO, ENSICA, ENSMA
Spécialisation avionique et systèmes - automatique.

Ecrire en précisant la référence du poste
Direction des Affaires Sociales
B.P. 74, 91301 MASSY cedex

PUBLICITES REUNIES

ECS europe computer systèmes

Notre *Société spécialisée dans* la location de matériel IBM recherche un

CHEF DE CABINET

afin de diriger le cabinet du Président

Ce poste à responsabilités, divers dans ses aspects, conviendrait à un homme d'environ 35 ans, de formation supérieure ayant déjà acquis une expérience dans la gestion de l'intendance ainsi que dans l'encadrement.

Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite à l'appui de votre CV à Mme Jackie Tod,

ECS - 16 rue Washington - 75008 Paris

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

IMPORTANTE ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL EN EXPANSION

recherche pour son siège à Paris

Contrat à durée indéterminée

UN CHEF DU PERSONNEL

POSITION CADRE 3

Salaire annuel 152.000 F. brut.
Sous la responsabilité du Directeur Adjoint, Directeur du Personnel
Il assurera :
- Le suivi des organigrammes et des mouvements de personnel.
- La réalisation de la paye.
- Les relations avec le personnel du siège.
- *Le plan formation.*

Une expérience de 3 ans dans un service du personnel est exigée.
Poste à pourvoir le 1er Février 1984.

Adresser candidature et C.V. détaillé avant le 11 Janvier 1984 dernier délai à : **AREPOS**
34, RUE DES MARTYRS - 75009 PARIS

bleu

Développant ses activités, une société (PARIS 17è) installant des **SYSTEMES** clé en main (matériels et applications) recherche un

ingénieur logiciel

ayant une connaissance du **FORTRAN**, diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de l'Université.
Plusieurs années d'expérience de conduite d'applications de gestion ou bancaires sur mini.
Activités de pointe, techniques nouvelles, travail varié.

Rémunération intéressante.

Envoyer C.V. à :
J.N. TRINH - ORPA
16, rue La Condamine - 75017 PARIS - Tél. : 522.85.96

Organisation et Publicité

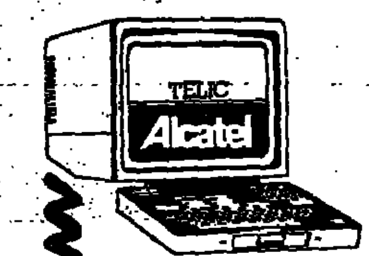

TELIC-ALCATEL

Siège Social : STRASBOURG - Direction Commerciale : FRESNES.
Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde *sur le marché du téléphone et de la communication privés* (télématique, bureautique, électronique grand public).
Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui *le milliard de francs de chiffre d'affaires.*

- Utilisant une gamme très diverse de technologies de pointe, nous bénéficions des impulsions de chacune d'entre elles. Tous nos produits se renouvellent et se diversifient sur un rythme sans cesse plus rapide.
- Nous déployant sur des marchés nationaux et internationaux en fort développement mais très concurrentiels, notre règle est la compétitivité par l'intelligence, soutenue par un moral de vainqueur et des moyens puissants.
- Traitant de techniques de communication au sens le plus large, nous sommes en prise directe avec l'un des phénomènes socio-culturels les plus émergents du monde contemporain.

La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.
Vous avez le même goût d'entreprendre, venez nous rejoindre à STRASBOURG.
Notre Direction des Achats se renforce en associant à son équipe

2 INGENIEURS ACHATS

- **L'un pour les circuits intégrés LSI**

Au *sein d'une équipe gérant une famille de composants, vous aurez pour mission de négocier avec une large autonomie des* marchés de composants électroniques.
Vous assurerez l'interface avec les Services Techniques et les Services d'Ordonnancement et de Fabrication.
Vous êtes un acheteur ou un vendeur confirmé et vous possédez une bonne expérience de la négociation commerciale, ou bien, vous êtes un jeune ingénieur et vous souhaitez élargir votre action à la Fonction Achats.
Vous possédez une bonne connaissance de la langue anglaise.

- **L'autre pour les pièces moulées**

Au sein d'une équipe, vous aurez à négocier l'achat des pièces plastiques moulées.
En *liaison* avec les Services Techniques et Industriels, vous participerez à la définition des nouveaux produits. Vous aurez la responsabilité du choix des fournisseurs et de l'élaboration de nos stratégies d'achat.
Vous possédez une connaissance approfondie des techniques d'injection plastique.
Vous possédez une bonne connaissance de la négociation commerciale ou vous souhaitez élargir votre action à la Fonction Achats.

Adresser en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae à
Bernard CAMMAS - Directeur du Personnel

TELIC Alcatel

TELIC-ALCATEL
206, Route de Colmar - B.P. 57
67023 STRASBOURG Cedex.

Groupe C.G.E.

jeune esc pour l'activité publicité - presse - R.P. - d'une importante société de prestations de services.

Notre groupe dont les activités sont très diversifiées a une implantation internationale (12.000 personnes). Nous souhaitons confier à un(e) jeune diplômé(e) d'enseignement supérieur (ESC - maîtrise de gestion...), ayant trois ans environ d'expérience de la publicité industrielle, acquise de préférence chez un annonceur, le poste d'adjoint au responsable Publicité - Presse - Relations Publiques. Ce nouveau collaborateur participera à l'élaboration et à la réalisation de brochures de documentation, de rapports d'activité, de journaux internes, à l'organisation de manifestations, de séminaires, à la conception d'actions publicitaires professionnelles. Pour réussir à ce poste, il faut parler anglais, posséder une bonne culture économique, avoir le sens de l'efficacité et de la disponibilité, une grande capacité d'adaptation à des activités variées.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence A.264.83 M à notre Conseil - 61, *boulevard Haussmann - 75008 PARIS.*

Organisation et Publicité

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

JEUNE CADRE FINANCIER

La Direction Financière d'un Groupe privé (CA 3 *milliards de francs) recherche un jeune cadre* pour développer son service trésorerie.
Sa mission sera de planifier les moyens de prévisions, de gérer la trésorerie d'une dizaine de filiales en coordination avec les services comptables et la Direction Générale. Interlocuteur privilégié des banques, *il développera les relations avec les exploitants au travers du suivi des comptes et des autorisations de crédit des sociétés.*
Cette fonction conviendrait à un homme de rigueur, de négociation et d'encadrement.
Diplômé d'**Etudes Supérieures (option Finances),** il a un fort potentiel d'initiatives pour promouvoir l'organisation et la gestion du service. *Aussi devra-t-il justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.*
Ce poste tremplin offre de sérieuses possibilités d'évolution au sein d'une direction financière pour un jeune cadre ambitieux.
Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite, prétentions) sous réf. **224/195** à :

Organisation et Publicité

TRANSELEX 128, boulevard Haussmann
75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche :

PROFESSIONNEL DES RELATIONS SOCIALES

H.F.

30 - 35 ans

Cette candidature est destinée à renforcer une équipe chargée de préparer, mettre en œuvre et veiller à l'application de la politique sociale du Groupe.

Le poste à pourvoir suppose UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DU DROIT SOCIAL (NIVEAU DEA), une bonne culture générale (diplôme complémentaire apprécié) et une expérience de 5 ans minimum en milieu industriel.

Envoyer CV manuscrit, photo sous référence 84883 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra -
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

GROUPE SYSECA

STE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
(700 personnes, C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel
de taille internationale

recherche
dans le cadre de l'expansion de son activité

SYSTEMES DE COMMUNICATION

INGENIEURS INFORMATICIENS

CONFIRMES
(3 à 5 ans d'expérience)

Postes à pourvoir : CHEFS DE PROJETS

Domaines : télécommunications, réseaux de données, télématique, microinformatique.

Nous accorderons une attention particulière aux candidats désirant s'investir dans le cadre de notre rapide expansion, ayant le sens des responsabilités et du contact à haut niveau dans les administrations et les grandes entreprises nationales ou internationales et capables de s'intégrer dans des équipes dynamiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2047 à

GROUPE SYSÉCA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 St Cloud Cedex
Tél. : 602.70.47

Publicités Réunies

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

Dans le cadre de son nouveau plan de développement recherche pour sa
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS

INGENIEURS GRANDES ECOLES

HF

(X, Mines, Centrale, ENST, ESE . . .)

Diplômés Grandes Ecoles Commerciales (HEC, ESSEC) 1 à 3 ans d'expérience, pour participer à la conception, à la réalisation et à la mise en place de systèmes d'information mettant en oeuvre des techniques de pointe (télécom*munications, bureautique, mini et micro-informatique, bases de données).* Une première expérience dans une société de conseil serait appréciée. Les candidats devront posséder de réelles capacités de travail en équipe.

Lieu de travail : ORLY.

Perspectives d'évolution intéressante. Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions
sous référence 619/M au service
Effectifs Recrutement Orientation
1, avenue du Maréchal Devaux — 91550 PARAY VIEILLE POSTE

PUBLIPRESS ANNONCES

L'AREPOS, association de tourisme social, gère des séjours, des voyages *ainsi que ses propres villages de vacances,* - elle désire moderniser son traitement de l'*information,* - elle souhaite s'équiper d'un mini ordinateur au siège et de micro ordinateurs dans ses villages de vacances. *Elle recherche son*

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Il doit être titulaire d'un DUT ou équivalent (BAC + 2 BTS et AFPA...). Il a réalisé des *projets informatiques importants ; en collaboration directe avec l'équipe de* direction, il procédera, sous le contrôle de celle-ci à :
- L'analyse des besoins.
- La *rédaction* du cahier des charges.
- Le choix du matériel (salle ligne...).
- *L'analyse du système.*
- Le contrôle et la validation.
- La formation du personnel.
- La *maintenance* de l'outil d'information.

Une réelle expérience de l'exploitation d'un mini ordinateur et une pratique d'un langage évolué sont exigées *(type mini 6 et Cobol).* La connaissance d'un micro ordinateur et du Basic est souhaitée.
Prise de fonction Février 1984.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avant le 11 Janvier 1984 dernier délai à :
AREPOS
34, RUE DES MARTYRS - 75009 PARIS

bleu

CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
situé à Paris, recherche

➤ *REVISEURS CONFIRMES*

- diplômés de l'enseignement supérieur
- ayant acquis une première expérience de la révision et du commissariat aux comptes
- souhaitant intervenir auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 47095 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre.

Pour s'intégrer aux équipes d'études qui préparent ses futures gammes d'ordinateurs Bull Systèmes recherche des

INGENIEURS CAO VLSI

Ils participeront à l'étude et au développement d'un système intégré de CAO permettant la mise en oeuvre de méthodologies nouvelles de conception structurée des VLSI.
Plusieurs postes sont ouverts touchant la simulation fonctionnelle et la vérification des VLSI, la composition assistée du plan de masse, la compilation des masques et les tests.
Ces postes s'adressent de préférence à des candidats diplômés des Grandes Ecoles (ou équivalent).
Lieu de travail : Les Clayes sous Bois (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 137 M à
Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

LEVI TOURNAY

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Etablissement public recherche

agent possédant licence en *droit* et connaissances en gestion pour participation à un *service conseil en gestion* du personnel et comptabilité. Expérience *professionnelle* à préciser, mais non exigée.

Envoyer candidature manuscrite, curriculum vitae, prétentions et photo sous nº 7.301

le Monde Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, r. des Italiens, 75009 Paris.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le format*	Le format T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surfaces ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

message N°8

Dans ce message, le dernier de huit, les conseils en recrutement adhérents de Syntec veulent tracer, à l'attention des hommes et des femmes qui deviennent un jour «candidats», les règles du jeu du marché de l'emploi et donner quelques conseils leur permettant de bien orienter leur carrière.

Au carrefour de votre carrière, une attitude professionnelle

Offreur de services ou demandeur d'emploi, lecteur d'annonces, vous arrivez au terme de votre démarche. Vous avez sélectionné des offres, vous avez répondu à des invitations de cabinets en recrutement. Vous avez accepté la compétition. Des entreprises vous ont été présentées. Et maintenant est venu le moment de votre décision personnelle.

soyez lucide

Vous disposez d'une masse de renseignements. Certains sont objectifs (secteur d'activité, localisation géographique, intérêt du marché, etc), d'autres se prêtent à une interprétation subjective (contenu du poste, climat social, partie variable et/ou annexe de la rémunération). Enfin, certains éléments ne vous seront connus que lorsque vous tiendrez le poste (esprit de coopération de vos collaborateurs ou de vos collègues, etc). A vous donc de réduire les incertitudes, d'éclairer les zones d'ombre pour pouvoir finalement prendre un risque calculé. Poursuivez votre information, de même que l'entreprise vous a demandé de compléter votre dossier de candidature.

Ne soyez pas dupe de vous-même. Voyez bien quels sont les éléments qui vont emporter votre décision : le secteur de pointe ou l'avis de votre épouse, l'importance de la rémunération ou les études de vos enfants, le goût du risque ou la qualité de la vie.

soyez libre

Pondérez ces différents éléments comme vous l'entendez. Personne ne le fera pour vous. En ce sens, vous êtes responsable et libre. D'autant plus que c'est vous qui assumerez pleinement toutes les conséquences de votre choix (et votre famille aussi). Entourez vous de tous les conseils sans vous laisser influencer. Soyez fort. Ne vous résignez pas à un changement auquel vous n'adhérez pas vraiment. Gardez la liberté d'offrir vos services à celle des entreprises qui en a le plus besoin et qui vous propose la meilleure contrepartie.

soyez professionnel

Sachez dire non. Sachez dire oui. Et vous y tenir. Dire non, en temps utile, en pensant aux autres candidats, aux hommes de la nouvelle entreprise. Avec la rigueur du professionnel qui décide de ne pas poursuivre une affaire. Sachez dire oui, dans les délais nécessaires, en pesant les conséquences pour l'entreprise que vous quittez. Avec la détermination du professionnel qui a fait son choix et n'entend pas y revenir. Par dignité personnelle, par savoir-vivre et... peut-être aussi pour ne pas rester dans le milieu du carrefour.

Pour votre carrière, sachez répondre aujourd'hui aux appels de l'économie.

Toutes vos suggestions seront les bienvenues à Syntec-Recrutement 3 rue Léon Bonnat - 75016 Paris.

SYNTEC

Cette communication a été préparée par les adhérents de SYNTEC-RECRUTEMENT : Alexandre Tic S.A., Algoe, Aviso Conseil, Bernard Julhiet Psycom, Chantal Baudron S.A., Clées, Cog Hebert Conseil, Cort, C.P.A., Développement, Egor, Etap, Eurequip, Infraplan, Jacques Tixier S.A., P.A., Sefop, Sele-Cegos, Sema Selection, Serifo, Sirca, Soderhu.

publivar

HEC - ESSEC - ESCP

L'option que vous avez choisie vous oriente vers les études financières et économiques.
Vous avez (éventuellement) une première expérience et souhaitez participer aux activités de gestion d'un secteur d'assurances en plein essor.

Votre mission : au sein d'une équipe d'état-major, vous assistez le responsable du service, concevez des outils d'aide à la décision et prenez plus particulièrement en charge études économiques, tableaux de bord et budgets.

Le service : service fonctionnel auprès d'opérationnels. Il apporte à la direction «assurances de personnes» l'analyse économique et financière nécessaire à l'appréciation de la rentabilité de ce secteur.

L'entreprise : elle appartient au *Premier Groupe Privé d'Assurances.*
A lui seul le Groupe Drouot représente
- un C.A. de 6 Milliards de F en 1983,
- un effectif de 2.100 salariés et 1.750 agents,
- une implantation internationale,
- un cadre de travail exceptionnel à *MARLY LE ROI (78),* 30 minutes à l'Ouest de Paris.

Vous souhaitez en savoir plus ?

GROUPE DROUOT assurances

Ecrivez-nous avec C.V. photo et prétentions sous réf. *UM 02/84* à Catherine Vesseux - Service Recrutement - 1, place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI CEDEX.

Inspecteur du cadre

Importante Société d'Assurances à forme mutuelle, ayant un réseau de 500 Agents et dont le Siège se situe à Paris, recherche pour animer un réseau existant : Inspecteur du Cadre IARD.
Circonscriptions : 91, 92, 94 et Sud du 77.

- Vous avez une expérience de 5 ans minimum dans la fonction d'inspection (contrôles financier, technique, animation/production, recrutement, formation).
- Vous pouvez justifier de connaissances juridiques.
- Vous êtes dynamique, disponible, doté d'auto-discipline, de diplomatie, mais aussi de fermeté et de rigueur.

Vous nous intéressez.
Merci de nous adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 3496 à

publivar

ID **IMPACT DEVELOPPEMENT**
Monceau Commercial Building
38, rue de Lisbonne 75008 PARIS

Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

COMSIP ENTREPRISE

CONDUITE ET SUPERVISION DE PROCESSUS INDUSTRIELS, REGULATION, INSTRUMENTATION ET ELECTRICITE (ingéniérie, systèmes, travaux et services internationaux)

GROUPE CGEE ALSTHOM

pour assurer le développement de son activité de réalisation de systèmes informatiques dans les domaines pétrole, gaz, chimie, pétrochimie, matériaux, nucléaire, spatial, militaire LA DIRECTION SYSTEMES INDUSTRIELS recherche

- **INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**
- **CHEFS DE PROJETS**

diplômés grandes écoles ayant au minimum 3 ans d'expérience en informatique industrielle et pratiquant couramment l'anglais.

- **ANALYSTES**

BTS ou DUT pratiquant l'anglais

Toutes ces fonctions impliquent des déplacements en France et à l'étranger.

Adresser CV avec photo sous référence 84956 à COMSIP ENTREPRISE - Service du Personnel et des Relations Sociales - BP 305 - 92506 RUEIL MALMAISON Cedex

LE SALON DE L'EMPLOI
DES JEUNES DIPLOMÉS

Aider les entreprises à mener une politique de recrutement efficace et dynamique, qui tienne compte des aspirations des cadres ; d'aujourd'hui et de demain.

Donner aux Jeunes Diplômés et Débutants les moyens d'évaluer la réalité du monde industriel, les contraintes économiques de l'entreprise, pour y adapter leur talent et leurs ambitions professionnelles.

C'est l'idée directrice de ce salon, organisé par le MONDE avec la collaboration de R.T.L. qui aura lieu du mardi 6 au vendredi 9 MARS 1984 au Palais des Congrès.

ENTRÉE LIBRE

Pour toute demande d'information, s'adresser à :

régie presse
J. Degave - D. Le Dren - P. Devoulon
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél : 233.44.21

Le Monde
H. Guinaudeau
5, rue des Italiens, 75002 PARIS
Tél : 246.72.23

THOMSON-CGR
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour prendre en charge le suivi d'une production de matériels de haute technicité, dans les différentes étapes d'intégration.

Confirmé ou débutant, nous souhaitons rencontrer un candidat ouvert aux contacts humains et motivé par la production faisant appel aux techniques de pointe dans le domaine électronique et informatique.

Adresser C.V., photo et prétentions à Yves KULIG, THOMSON-CGR- 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

GROUPE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
RECHERCHE
DOCUMANTALISTE EXPÉRIMENTÉE
Bonne connaissance des problèmes économiques indispensable
Anglais courant
Ecrire : S.P.G. 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
recrute
RÉDACTEUR
pour informations sur les sociétés expérience des services d'études de banque ou d'analyse financière souhaitée.
Adresser candidature S.P.G. 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

SOCIÉTÉ DOCUMENTATION TECHNIQUE
recherche un
RÉDACTEUR (TRICE)
B.T.S. électronique
Envoyer C.V. et prétentions, Écrire sous le n° T 043738 M RÉGIE-PRESSE 86 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Comédien cherche pour petite fille 10 ans niveau CM 2 INSTITUTRICE ou INSTITUTEUR pour février/mars 1984 (5 heures par jour), station de sports d'hiver, prox. ROME. Tél. : M. BERRY - 225-90-75.

ingénieur
cont
SOURCE
GUIDITEUR INTER
gérer une équip comptable
INGENIEUR INFORMATICIE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La La mm/col.*	Le mm/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Importante Société Française recherche un

Ingénieur plasticien confirmé

pour développer des applications nouvelles.

Les candidats ont plusieurs années d'expérience en injection classique et R.I.M., des connaissances en thermoplastique et en technologie des moules. Ils sont bilingues anglais et présentent des aptitudes certaines à l'animation et au travail en équipe.

Le poste est à pourvoir dans l'Oise.

Les candidatures de débutants seront écartées.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous réf. 1582/F.T. à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

Notre client est un important groupe international.
Il recherche un :

senior auditor

pour l'intégrer, après une formation de 3 à 6 mois aux U.S.A., au siège européen nouvellement créé à Paris.

La personne recrutée animera une équipe d'auditeurs chargée d'assurer la révision comptable et opérationnelle des filiales situées, pour la plupart, en France, Italie et Espagne.

Ce poste offre des possibilités d'évolution très intéressantes, dans une société dont les plus récentes acquisitions européennes incluent une entreprise industrielle française dont le chiffre d'affaires dépasse 1,5 milliard de francs.

Le candidat idéal pour cette fonction possède une formation supérieure, une solide expérience de l'audit et une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Veuillez envoyer votre C.V., sous réf. M-411, à **Marie-Jo MARTIAL**, en indiquant si possible un numéro de téléphone, au 4, avenue Marceau, 75008 Paris.

---

chef de projet

X, SUPELEC, CENTRALE, PONTS...

Nous sommes une importante société d'ingénierie française, spécialisée dans différents domaines : nucléaire, électricité, chimie...

Nous recherchons un ingénieur âgé d'environ 28 ans capable de prendre en main la conduite d'applications faisant appel à des **BASES DE DONNEES**.

Il devra être capable d'aider les utilisateurs à définir leurs besoins et à intégrer ceux-ci dans une architecture d'ensemble de systèmes utilisant les moyens les plus modernes : réseaux, bases de données, messagerie électronique, C.A.O. — Sa démarche sera inspirée de méthodes de type MERISE.

Il animera une équipe mixte formée d'informaticiens spécialisés et d'utilisateurs.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous réf. 44.05/II/549 à ADEQUATION 62/64 av. Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

---

publival

vous présente ses Meilleurs Vœux pour 1984

27 route des Gardes 92190 MEUDON Tél. 534-64-24

L'INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC-CESMAP

Organisme de formation, conseil, recherche en gestion des administrations, entreprises publiques et collectivités locales.

RECHERCHE

UN COMPTABLE

de formation BTS ou DUT avec quelques années d'expérience.

Il sera chargé, sous le contrôle du Directeur Financier, de la tenue de la comptabilité, des déclarations fiscales et sociales et de l'élaboration des documents de synthèse.

Des connaissances en informatique seraient appréciées.

Rémunération en rapport avec les qualifications exigées.

Adresser un curriculum vitae à :

Monsieur le Directeur
INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC-CESMAP
67, avenue Lénine - 94112 ARCUEIL CEDEX

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche
pour mission ou séjour

AFRIQUE DE L'OUEST

(analyse macro-économique, planification, programmation)

ENSAE

DÉBUTANT
ou ÉQUIVALENT (DEA. SCIENCES ECO)

SALAIRE 120.000 BASE FRANCE

Ecrire curriculum vitae détaillé à RÉGIE-PRESSE sous N° To43709M 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

IMPORTANT ORGANISME PARA-PUBLIC
(12 000 personnes - 2 000 centres)

recherche son

AUDITEUR INTERNE

Le candidat retenu, de niveau DECS, mettra en place la fonction, sous l'autorité de la Direction Comptable et en relation avec les auditeurs externes, pour assurer la révision comptable des établissements et l'assistance de gestion auprès des centres locaux.

Ce poste pourrait convenir à toute jeune personne réunissant de profondes qualités de contact, le sens de l'organisation, une première expérience de la révision et le goût des déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence CR 1283, à :

COFINOR
49, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS

Etablissement public recherche

AGENT D'ADMINISTRATION niveau BAC + 2, ayant expérience en matière de programmation de stages formation adultes.

Env. candidature manuscrite, C.V., prétentions et photo.

Ecr. s/n° 7 302 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
Paris-9e
recherche

COLLABORATEUR (trice)

B.T.S. ou D.E.C.S. comptable exigé.

Adresser C.V. et photo + prét. sous n° T 043-736 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

INFORMATIS-TELECOM

PARIS-PROVINCE

Pour d'importants projets TELECOM 1, VIDEOTEX, de systèmes de réseaux de télécom au niveau national.

INGENIEURS-SYSTEMES

Bonne expérience en logiciel des transmissions par paquets. L'expér. des protocoles HDLC, X25,SNA, TRANSPAC est appréciée.

INGÉNIEURS-SYSTÈMES

PROCESSUS INDUSTRIELS SOLAR-MITRA-PDP-MICRO

INGÉNIEURS-TÉLÉPHONE

AYANT BONNE EXPÉRIENCE EN TÉLÉPHONIE TEMPORELLE

Projets exceptionnels par leurs intérêts.

26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

Entreprise de Secteur Tertiaire Paris

recherche

CADRE RESPONSABLE D'UNITÉ

Chargé (e), sous l'autorité du responsable de service d'ANIMER une petite équipe dont les méthodes de travail s'organisent autour d'un système informatisé

Ce poste est à pourvoir dans un premier temps à PARIS et éventuellement par la suite en Région Parisienne.

Profil souhaité :

- diplômé de l'enseignement supérieur (Economie ou Droit de préférence) ;
- aptitudes à l'encadrement et à l'organisation du travail en équipe en liaison avec l'INFORMATIQUE.

Une première expérience professionnelle même courte serait un atout appréciable.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions, sous n° T 043.753 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

B.E. recherche

TUYAUTEURS-CALCULATEURS

PÉTROLE ou NUCLÉAIRE
Tél. pr r.-v. 357-42-58.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
Banlieue Paris
pour compléter son département d'électrophysiologie cellulaire, recherche

SPÉCIALISTES(H.F.) IONTOPHORÈSE PATCH - CLAMP VOLTAGE CLAMP

Expérience 3 ans minim.

Ecr. n° 84.075 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmet.

SERVICE DE L'ÉTAT

recherche

JEUNE INFORMATICIEN

pour négocier l'achat de matériels de traitement de l'information (bureautique et informatique) et exercer une activité de conseil auprès des utilisateurs.

Le candidat recherché sera Ingénieur ou titulaire d'une maîtrise informatique et devra posséder une bonne connaissance des matériels et des logiciels micro-ordinateurs.

Adresser C.V. et prétentions à :
U.G.A.P.
209, rue de Bercy
75585 PARIS CEDEX 12.

GRANDS MAGASINS PARISIENS
recherchent

UN RESPONSABLE DES STOCKS

Ce poste conviendrait à un candidat ayant eu une expérience similaire, qui souhaiterait élargir son champ d'action et accroître ses responsabilités.

En effet, il prendra en charge l'animation d'une équipe de 40 personnes et assumera l'organisation du stockage des marchandises d'un magasin.

Prière adresser lettre de candidature + C.V. sous réf. 406 à TRENDANCES, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

gérer une équipe comptable

au sein des services du Siège d'un puissant Groupe multinational français, implanté à Paris Est.

IL FAUT AVOIR acquis au minimum 5 ans d'expérience en comptabilité au sein d'une entreprise industrielle, dirigé du personnel, être motivé par le développement des applications informatiques.

La rémunération sera négociée en fonction des compétences des candidats.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous réf. 21.570-M à I.C.A., 3 rue d'Houteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

INFORMATIQUE 5
recrute pour banlieue sud

7 INGENIEURS-INFORMATICIENS

Langage commun, miage ou équivalence ou supérieur, débutants acceptés.

Ecr. INF 5 - 23, rue de la Pépinière 75008 Paris sous référence MAN 180

Publicité Réunies

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPORT GESTION

Je suis un homme de 40 ans, je parle anglais et espagnol, vous apportant une formation supérieure complète (droit, Sc. Po.), une expérience de direction-gestion de P.M.E. spécialisée sur les secteurs Espagne, Amérique latine, Maghreb.

Excellent négociateur, esprit de synthèse, créatif et organisé. TRÈS BONNES RÉFÉRENCES

Ecr. s/n° 6878 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MEILLEURS VŒUX POUR 1984

André MOQUET
61, boulevard de Reuilly
75012 Paris - 343-61-00

36 ans, marié, un enfant, anc. Boulle, Arts Déco., DEA anc. assistant de recherches du professeur Pierre Coutin (Hautes Etudes Sc. Sociales)

CHERCHE POSTE

ENSEIGNEMENT (Secondaire ou universitaire Hist.-Géo.-Éco.)
RECHERCHE en Sciences sociales
RÉDACTEUR ou SECRÉTAIRE particulier personnalité (rapports adm. parlem. univ.)

MERCI et BONNE ANNÉE

INFIRMIÈRE D. E 01-80

cherche poste fixe en entreprise ou en labo pharm. W.-E. libres. Ecrire : Gilda PITOUSSI 40, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris ou tél. 806-88-17.

Secrétaire de direction 36 ans, 10 ans d'exp., cadre, sérieuses références, recherche poste équivalent Paris ou banlieue Est. Libre sous un mois. Ecrire sous n° 416 à DAG 65, r. de Rivoli, 75001 PARIS

J. H. dégagé Oblg. mil., B.E.P. électronicien, cherche emploi formation complémentaire. Téléphone : 997-70-52.

SECRÉTAIRE expérimentée ch. temps partiel 6 h p/jour, prox. SURESNES. 506-81-59.

H. sérieuses réf., connaissances musique approfondies, Angl., All., It., ch. emploi responsable. Ecrire sous le n° T 043 754 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Esthéticienne débutante ch. emploi Paris, rég. parisienne. Écr. s/n° 6.572 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME 23 ans, débutante, B.T.S. secrétariat de direction, bilingue anglais, recherche poste stable. Ecrire sous le n° T 043.515 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANCE-ALLEMAGNE

H.E.C. ayant large expérience de l'Allemagne et du commerce international étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 2611 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESTHÉTICIENNE débutante, cherche emploi Paris, région parisienne. Ecr. s/n° 6572 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. dég. OM, BEP ag. adm. + CAP empl. bur. exp. 6 mois PME (compt-client-fourn., paie, dactylo, trav. bur.) Lib. de suite. Poste stable si possible Tél. 421-17-13.

Bruxelles. Homme d'aff. expérimenté, 39 ans, nat. française cherche collaboration, agence ou représentation générale. Ecr. s/n° 7309 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AVOCAT AMÉRICAIN 30 ans - Juris. Doctor barreaux, Californie, Pennsylvanie 4 ans expériences prof° (1 an R.F.A.) possédant parfaitement allemand et français cherche travail juridique en France. Tél. (38) 73-46-39.

REDACTRICE-DACTYLO style littéraire, aiderait personne sér. à écr. ses mémoires Ecrire sous le n° T043.755M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Artiste peintre examine toutes propositions intéressantes concernant l'illustration d'ouvrages pour enfants ou autres Ecr. s/n° 7306 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VOUS NE CHERCHEZ PAS UN COLLABORATEUR permanent, mais un homme de haut niveau à qui confier UNE MISSION PRÉCISE E.S.S.E.C., 41 ans, connaissant la vie des affaires, je me tiens à votre disposition. Ecr. s/n° 2634 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Electricienne ayant permis de conduire cherche emploi Ecr. s/n° 2618 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN cours CNAM-IESTO, 14 ans d'informatique cherche emploi ttes régions, disponible immédiat. (6) 069-40-90 9/12-15 19.

secrétaires

CABINET BREVETS cherche :

1. — PERSONNE

ayant notions solides de procédures administratives concernant les

DÉPOTS DE MARQUES

en France et à l'étranger connaissance de

L'ANGLAIS INDISPENSABLE

2. — SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND

connaissant de préférence les procédures de DÉPOTS de BREVETS D'INVENTIONS en France et à l'étranger.

Adr. C.V. + photo et prétent. à CABINET WEINSTEIN 20, av. Friedland, 75008 Paris.

traduction demande

TRADUCTIONS allemand, français, arabe pour diplômes E.S.I.T. Travaux dactylo, thèses, rapports, etc... Mme EL HINDY. 281-85-10.

formation professionnelle

FORMTION D'ANALYSTES PROGRAMMEURS DE GESTION

Niveau requis : Bac + 2 années d'études supérieures scientifiques ou techniques ou cadre expérimenté.
Date et durée : du 30/01 au 28/9/84 (1.200 heures).
Coût de la formation : 3.125 F par mois.
Rémunération possible par les ASSEDIC en indemnités de Formation ou les FONGECIF pour les salariés en Congés Individuels de Formation.
Dossier de candidature à demander au C.A.R.E.L. 17205 - ROYAN Cedex.
Téléphone : (46) 06-31-08.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

Dauphine, 2 P. 354-42-70
CARACTÈRE, CALME.

15e arrdt

CAMBRONNE, imm. récent ÉTAGE ÉLEVÉ, PLEIN SUD DOUBLE SÉJ. + 2 CHAMBRES 95 m², 2 BAINS, PARKING. GARB. 567-22-88.

78- Yvelines

Particulier vend PARLY-2 APPARTEMENT TYPE-2 deuxième et dernier étage. 2-3 pièces, 72 m² loggia vitrée, 12 m² porte blindée, cave, park. extér. Prix 470.000 F. Parfait état. Tél. : 951-34-13

appartements achats

Recherche 1 à 3 poss Paris prêtère rive gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PLACE DU CHATEAU
Exceptionnel dans immeuble NEUF DE GRAND LUXE APPARTEMENTS de caractère 3 ET 5 PIÈCES
Possible BAIL MIXTE.
Bureau location MERCREDI VENDREDI, de 15 à 19 h.

Province

50 minutes PARIS-EST F 2, résidentiel. 1.500 F. + 900 F. Tél. (23) 83-02-56.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.P.M., 4, rue des Deux-Avenues, 13e ; 586-86-11 54, rue de Clichy-18e : 607-62-00.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 3359-77-55.

DOMICILIATION
IMMEUBLE DANS LE 16e
Inscription R.C. Location de bureaux, télex. 651-29-77 en permanence.

Le Monde

économie

APRÈS L'ÉVACUATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE POISSY

DEVANT LES GRILLES DE L'USINE

Le face-à-face des grévistes et des cadres

Les vigiles de Talbot-Poissy, reclus depuis le début du conflit dans leurs guérites, font à nouveau leur métier. A l'arrivée de l'équipe du matin, les accès de l'usine étaient soigneusement gardés. Seul pouvait pénétrer dans l'enceinte le personnel d'entretien et de nettoyage, porteur d'un laissez-passer délivré par la direction.

Peu avant sept heures du matin, les grilles sont soudain fermées, une centaine de grévistes s'étant présentés à l'appel de la C.F.D.T. Commence alors, dans le crachin glacé, un long face-à-face à travers les grilles entre les grévistes et une centaine de cadres et de membres de la maîtrise apparemment porteurs de laissez-passer : *« On est venu spontanément, pour témoigner de la chaleur humaine au personnel d'entretien. Quand l'usine est en péril, il n'y a pas d'horaire. »* A les entendre, certains, même durant le conflit, ont fait le déplacement tous les matins.

Un face-à-face parfois tendu, en présence de deux pelotons de gendarmes mobiles transis de froid. *« Mouchards ! allez faire démarrer les chaînes vous-mêmes ! C.S.L. à la poubelle ! »* crient les grévistes. *« Pas d'énervement, les gars ; ne leur répondez pas ! »* conseille un cadre. Mais la tentation est trop forte. Un *« retournez chez vous, les bronzés, si vous n'êtes pas contents »*, fuse parfois du groupe des cadres, figés, graves, impassibles sous les sifflets et les moqueries.

Le retour ? Certains, ils l'ont crié sur tous les tons, ne demanderaient pas mieux, *« mais pas avec 40 000 F comme nous l'a proposé le gouvernement samedi. C'est insuffisant. Et le retour doit se faire sur la base du volontariat »*, a rappelé M. Jean-Pierre Noual, secrétaire de la C.F.D.T. Talbot-Poissy, au cours d'un meeting aux portes de l'usine. Et d'appeler les travailleurs *« à se présenter demain massivement »*, sans toutefois prononcer le mot *« grève »*. Mais *« il est bien clair qu'on appelle à continuer la grève »*, précise-t-il en aparté. La C.G.T., qui devait consulter lundi après-midi ses « délégués de chaînes », appelle aussi à se présenter demain à la porte de l'usine.

Dans le B.3, l'ancien forum de la grève, les derniers slogans C.G.T. disparaissent sous les jets d'eau. *« On a bossé quarante-huit heures. La chaîne est prête à tourner »*, explique un ouvrier d'entretien. Un petit coup de peinture orange a même été donné pour le supplément d'âme. En revanche, les murs du local de la C.F.D.T. ont été barbouillés de jaune et des piles de tracts renversées après l'évacuation dans la nuit de vendredi à samedi. *« Saccage »* s'indigne M. Jean-Pierre Noual, qui annonce son intention de porter plainte. *« Et les 10 millions de dégâts dans le B.5 après l'incendie, ce n'est pas du saccage ? »*, maugrée un cadre entre ses dents. Dans les deux cas, les auteurs n'ont pas été retrouvés.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

UNE NÉGOCIATION D'ENSEMBLE

(Suite de la première page.)

La C.S.L. de Poissy, pour sa part, estimait que *« finalement, l'intervention des forces de l'ordre était la seule solution pour que l'usine de Poissy redémarre enfin »*. Elle protestait par ailleurs contre le saccage de ses locaux dans l'usine, *« vraisemblablement dans la nuit de vendredi à samedi »*.

Parmi les groupes politiques, le P.C.F. a jugé *« tout à fait regrettable »* l'intervention de la police. *« Solidaire des travailleurs en lutte »*, il a renouvelé sa *« demande pressante »* auprès du gouvernement pour une *« négociation entre toutes les parties concernées »*, a indiqué samedi M. Claude Poperen, membre du bureau politique. La Ligue communiste affirme sans ambages déclare *« le gouvernement de gauche choisit le camp des patrons » ;* le parti communiste marxiste-léniniste qu'il a *« adopté dans les faits la logique du capital »*. Quant à M. Jean-Marie Le Pen, il estime que *« le pouvoir ne peut que mettre en œuvre les méthodes les plus éculées de la gestion capitaliste »*.

Talbot ce n'est pas fini...

Dans les entreprises qui s'ouvrent aux technologies nouvelles la réduction du temps de travail peut permettre de maintenir des emplois à condition qu'elle s'accompagne d'un effort de formation

Talbot ce n'est pas fini... Comme on pouvait s'y attendre, l'évacuation de l'usine de Poissy par la police n'a pas réglé l'« affaire Talbot ». Si Talbot pose un problème spécifique en raison d'une importante main-d'œuvre immigrée, le traitement social des restructurations industrielles à venir dans la sidérurgie, dans les chantiers navals, dans le charbon et... l'automobile, est à rechercher. Là où la productivité est insuffisante, où les outils de production sont inadaptés, où les emplois sont en surnombre, des solutions sont à trouver d'urgence. Si l'on veut *éviter « du sang et des larmes »*, des conflits sociaux et des drames humains, le règlement de l'affaire Talbot ne pourra servir de référence car, après avoir trop attendu, on a agi avec précipitation sans réelle concertation avec l'ensemble des forces syndicales.

Les mutations sociales de demain sont liées tantôt au vieillissement des appareils industriels tantôt à la mise en œuvre progressive de nouvelles technologies. Elles inquiètent légitimement les salariés pour leur emploi et parfois les syndicats pour l'avenir de leur action, car, comme le souligne Dimitri Weiss dans son très utile ouvrage *les Relations du travail* (1), *« l'automatisation croissante des lieux de travail réduit la capacité des travailleurs organisés à déclencher des grèves efficaces. Les microprocesseurs et les robots ne font pas grève, et leur utilisation progressive permet aux directions d'entreprises de faire face plus facilement en cas de mouvements ouverts »*. La concertation préalable à l'introduction de nouvelles technologies est indispensable, surtout à l'heure des lois Auroux. *« Négocier l'introduction de l'informatique ou de la robotique,* écrit l'équipe de l'Arete (2) dans son livre *Négocier l'ordinateur »* (2), *c'est aussi intervenir et peser sur les stratégies d'entreprise, définir de nouveaux équilibres, réaliser une adéquation fine entre les nouvelles technologies et les situations sociales, développer d'autres activités, préparer des plans de mobilité de la main-d'œuvre, provoquer des nécessités de réorganisation, pousser pour orienter l'évolution du travail dans le sens d'un enrichissement global. »*

Les 35 heures des postes

La question centrale est de savoir quelles incidences les restructurations, l'adaptation des entreprises au nouvel environnement international, l'introduction de la robotique ou de la productique vont avoir sur l'emploi. Comment faire face à une nécessité sans créer de nouveaux risques ? La réduction de la durée du travail n'est certes pas une panacée mais c'est encore une arme. Les trente-neuf heures ont créé peu d'emplois — on a parlé d'un *« effet sur l'emploi »* de soixante-dix mille en 1982, mais il ne s'agissait pas de créations. Cependant là où on a été plus audacieux dans le rythme de la réduction et dans la non-compensation salariale intégrale, dans la réorganisation du travail, on a aussi sauvé, c'est-à-dire maintenu, de nombreux emplois menacés. Dans la chimie, où l'on est passé à trente-huit heures, une enquête partielle de la fédération C.F.D.T. parle d' *« environ trois mille emplois créés ou maintenus »*.

S'exprimant le 21 septembre dernier devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Pierre Bérégovoy après avoir rappelé que dans les vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. il faudrait créer vingt mille emplois par jour de 1984 à la fin 1989 pour stopper la montée du chomage, avait lancé : *« La réduction du temps de travail est inséparable de la modernisation de nos entreprises »*. Pourquoi après avoir défendu de si fermes principes le gouvernement n'a-t-il pas saisi l'occasion de l'affaire Talbot pour en apporter la démonstration ? Singulier oubli. Or ce n'est pas seulement l'usine de Poissy qui souffre de sureffectifs mais l'ensemble de l'industrie automobile française — Renault inclus — avec environ cinquante mille emplois de trop. Attendra-t-on que le couvercle de la marmite saute ? De nouvelles possibilités vont être données prochainement. Selon l'ordonnance du 16 janvier 1982 la semaine de trente-cinq heures évaluée en moyenne annuelle s'applique depuis le 31 décembre 1983 pour *« les salariés travaillant de façon permanente en équipes successives selon un cycle continu »*. Cent cinquante mille salariés, *« travailleurs postés en continu suivant un système d'équipes alternées »*, sont concernés. L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) vient d'éditer une brochure sur cette obligation (3). L'afflux de demandes qui lui parviennent semble montrer que nombre d'entreprises ne sont pas tout à fait préparées à cette échéance...

L'application de cette disposition peut pourtant rendre opportune une réflexion plus générale sur la diminution du temps de travail. L'autre opportunité est européenne. Depuis le 1er janvier 1984, la France assume la présidence de la C.E.E. Le 9 janvier M. Mitterrand devrait recevoir une délégation de la Confédération européenne des syndicats. Une relance européenne centrée sur les secteurs en pleine restructuration ne serait-elle pas imaginable, souhaitable ? Le 27 septembre dernier, l'I.G. Metall ouest allemande — organisation qui, à elle seule, a plus d'adhérents que la C.G.T. et la C.F.D.T. réunies — la F.L.M. italienne, la C.F.D.T. et F.O. ont entamé une démarche commune pour obtenir dans l'industrie automobile européenne non seulement les trente-cinq heures mais *« la nécessité de négocier l'introduction de la robotisation et de l'automatisation et leurs conséquences en niveau et qualité d'emplois »*. Seule l'IG Metall a mis ces revendications en discussion, avec difficulté. Sur ce terrain, et au moins dans l'industrie automobile, le gouvernement français a un rôle d'impulsion à jouer en France comme en Europe.

Temps de travail et formation

Cependant ni les syndicats, ni le patronat, ni le gouvernement n'envisagent d'aborder la question de la durée du travail comme en 1981 et en 1982. L'idée d'une réduction générale uniforme par la loi a été abandonnée comme l'échéancier des trente-cinq heures. Chaque secteur industriel, chaque entreprise sont appelés à trouver leur propre rythme en fonction de leur situation économique. Un pas adapté ne peut être du sur-place. Il faut renégocier les rythmes et les modalités. En période de stagnation ou de baisse du pouvoir d'achat il est difficile de faire admettre une non-compensation salariale intégrale à moins de faire apparaître clairement le bénéfice qui peut en résulter pour l'emploi. La réduction du temps de travail doit se faire en fonction de la crise et des restructurations industrielles.

Un tel contexte fait ressortir clairement la nécessité d'un lien étroit entre la diminution de la durée du travail et la formation. Un syndicaliste cadre confiait récemment en privé : *« En fait, il faudrait revenir à la semaine de quarante-cinq heures en imposant dix heures de formation sur le temps de travail. »* Boutade ? Pour reconvertir des salariés, pour en préparer d'autres aux changements technologiques, ne pourrait-on envisager, en ramenant la semaine à trente-cinq heures, de consacrer les quatre heures de réduction du temps de travail à la formation ? Certaines entreprises y réfléchissent déjà. M. Rafité lui-même a imaginé que pendant une période relativement longue — deux ou trois ans — la réduction du temps de travail soit compensée en actions de formation aidées par l'Etat. La C.G.C. a lancé l'idée d'une diminution du temps de travail conçue comme une « épargne-temps » permettant le moment venu de *« pouvoir consacrer ce temps épargné à une formation de longue durée d'adaptation à l'évolution des industries et des entreprises »*. Et la fédération de la métallurgie C.F.D.T. songe à des *« contrats réduction du temps de travail-formation professionnelle-emploi »*. Ceux-ci pourraient, peut-être permettre par exemple, dans la sidérurgie, dans l'automobile comme dans l'aéronautique de réduire de deux heures à deux heures trente la semaine de travail en payant le coût de cette diminution utilisée pour la formation professionnelle par les aides publiques des contrats de solidarité et par des fonds de formation.

Cette relation apparaît de plus en plus souhaitable si on veut, comme le recommande M. Rigout, ministre de la formation professionnelle, *« définir préventivement des plans de formation »* plutôt que subir des plans de licenciement. M. Pierre Mauroy a fait savoir qu'il allait étudier, en concertation avec les organisations syndicales, de nouvelles mesures qui dans le cadre de la lutte contre le chômage pourraient effectivement associer réduction de la durée du travail et formation professionnelle. Telles qu'elles sont actuellement esquissées les restructurations industrielles risquent de se traduire en 1984 par des milliers de suppressions d'emplois. Pour éviter une telle perspective qui aggraverait le chômage et aviverait les tensions sociales, il faut agir très vite.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Dimitri Weiss : *les Relations du travail ; employeurs, personnel, syndicats, Etat.* Cinquième édition entièrement réécrite. «Dunod entreprise» ; 448 p.

(2) Arete (Association pour la recherche sur l'emploi des techniques) : *Négocier l'ordinateur ? La concertation sur les nouvelles technologies dans l'entreprise.* Informatisation et société. La Documentation française ; 187 p.

(3) ANACT : *Les trente-cinq heures dans le travail posté continu ; une échéance légale des choix d'organisation.* ANACT 7, boulevard Romain-Rolland 92128 Montrouge ; 104 p., 50 F TTC.

(Publicité)

PROJET DE PLANTATIONS DE BOIS DE FEU DANS LE SUD-BÉNIN

(accord de prêt n° CS/BN/AGR/82/10 du 16-02-83 entre le Fonds africain de développement (FAD) et le Conseil exécutif national de la République populaire du Bénin)

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS ASSISTANTS TECHNIQUES

La direction des Eaux, Forêts et Chasse lance un appel d'offres pour le recrutement :

— **D'un ingénieur forestier, spécialiste en plantations domaniales.**

— **D'un ingénieur forestier, spécialiste en plantations rurales.**

— **D'un spécialiste en entretien et réparation des équipements agricoles et forestiers.**

Les bureaux ou les experts individuels intéressés peuvent se procurer le dossier d'appel d'offres contre le paiement de cent mille francs (100 000) :

— Auprès de la direction des Eaux, Forêts et Chasse, B.P. n° 393, Tél. : N 33-06-62, COTONOU (République populaire du Bénin).

— Auprès de l'ambassade de la République populaire du Bénin près de la République française à Paris, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS-8 (France). Rel. 500-9840.

— Auprès de l'ambassade de la République populaire du Bénin près de la République Fédérale d'Allemagne à BONN, Rudigerstrasse 10 5 300 BONN-MEHLEM. Tél. : (0228) 344 031/32.

Les propositions de soumission devront être adressées en dix exemplaires (10) en français.

— Au ministère des fermes d'État, de l'élevage et de la pêche, B.P. 03-2900. Tél. : N 30-04-96, COTONOU (République populaire du Bénin).

— Ou à la direction des Eaux, Forêts et Chasse, aux maximum quatre-vingt-dix (90) jours après la date de lancement de l'appel d'offres (le cachet de la poste faisant foi) et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU PROJET BAD (Bois de feu)

● **Opel : fort accroissement des ventes en France.** — La France est devenue en 1983 le premier marché à l'exportation d'Opel, avec une progression des ventes de 55 % en un an, précise un communiqué de la filiale ouest-allemande de General Motors.

LICENCIEMENTS A TOULON

(De notre correspondant.)

Toulon. — A La Seyne (Var), 237 employés de la S.V.D. (Société de ventes directes), sont au chômage à partir de ce lundi 2 janvier à la suite d'un licenciement collectif, annoncé par le syndic de faillitte en raison d'une trésorerie précaire et de commandes insuffisantes.

Ayant succédé en juillet 1982 à la C.M.I.G. (Compagnie méditerranéenne d'informatique et de gestion), qui avait vu le jour en 1977, la S.V.D. en a hérité sa dépendance quasi totale (88 % des commandes) des éditions Beauval, qui l'avaient créée.

Les éditions Beauval ayant été mise en liquidation judiciaire en septembre 1981, la S.V.D. dépose son bilan quinze mois après sa création.

Le groupe Roumenc Delouvrier est actuellement interessé par la reprise de la société, mais avec seulement 110 personnes. Ces nouveaux licenciements, refusés par le personnel, portent un coup à la ville de La Seyne qui, sur 58 200 personnes et 18 100 actifs, comptait déjà 3 400 chômeurs à la fin novembre (18,8 %, presque le double de la moyenne nationale). Aux licenciés de la S.V.D., il faut ajouter ceux qui pourraient l'être (on parle de 1 200 personnes) dans le cadre du « plan de redressement » demandé par les pouvoirs publics aux C.N.M. (Chantiers du Nord et de la Méditerranée) en échange de l'aide exceptionnelle de 725 millions de francs octroyée en décembre.

Une gamme plus ou moins proche des modèles fabriqués sous la marque Peugeot

La gamme de voitures actuellement vendues sous la marque Talbot comprend les Samba, petites voitures à deux volumes fonctionnant à l'essence, lancées avec succès en 1981, aujourd'hui disponibles en six versions (LS, GL, GLS, cabriolet, Rallye, AS) ; les Horizon, des berlines dont la première apparition remonte à 1977, qui, selon les versions, peuvent fonctionner à l'essence ou en diesel (LS, GL, GLS, EX, Premium, LD, EXD), et les Solara, berlines à trois volumes (LS, GL, GLS, SX), fonctionnant toutes à l'essence.

Pour l'essentiel, les Samba *empruntent des éléments utilisés* par les modèles de Peugeot (104 et 206). Les Horizon utilisent autant de pièces d'origine Peugeot que d'éléments créés autrefois par Chrysler Simca. Les Solara, quant à elles, sont essentiellement à base de motorisation et de pièces conçues à l'origine par les bureaux de Poissy.

Outre les modèles cités, Talbot commercialise également la Murena, une voiture sportive de 2,2 litres à trois places de front, inspirée de la Bagueera Talbot Matra. Elle était construite à Romorantin, dans les ateliers de Matra. Le groupe 2,2 litres était utilisé sur un modèle Tagora, berline de haut de gamme aujourd'hui disparue. Enfin, la Rancho, modèle « tout chemin », montée voici encore quelques semaines, également à Romorantin, emprunte aussi un moteur conçu autrefois par Chrysler France.

Ces deux derniers véhicules ont vu leur production interrompue en fin d'année, à la suite de la non-reconduction des accords entre Matra et Talbot.

La reprise de la production à l'usine de Poissy se trouve donc facilitée pour l'essentiel dans le cas des Samba. Il en est autrement pour les modèles construits sur des bases d'origine Chrysler.

Il reste maintenant à savoir si les acquéreurs de voitures Talbot ne craindront pas dans l'immédiat de faire les frais d'une longue interruption de fabrication. Pour les modèles de grande diffusion qui empruntent pour une très grande part des pièces Peugeot, aucune retombée n'est raisonnablement à craindre. Il reste que, entre une Peugeot et une Talbot, un automobiliste sera tenté de choisir la première marque. Le « cannibalisme » entre modèles, ce phénomène qui sacrifie une voiture au bénéfice d'une autre dans la même firme, l'a déjà démontré tant l'image de marque importe dans cette affaire.

Pour l'avenir, Poissy devrait progressivement fabriquer des 205, dont la demande est très forte sur le marché. On sait que les syndicats craignent que Talbot n'en pâtisse. Un nouveau modèle de moyenne cylindrée ayant pour nom de code C 28, une berline bicorps qui devrait remplacer à terme l'Horizon, était envisagée. Sa production devait être confiée à l'usine de Poissy. Qu'en sera-t-il ?

C. L.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES DIAMANTS SONT ETERNELS.

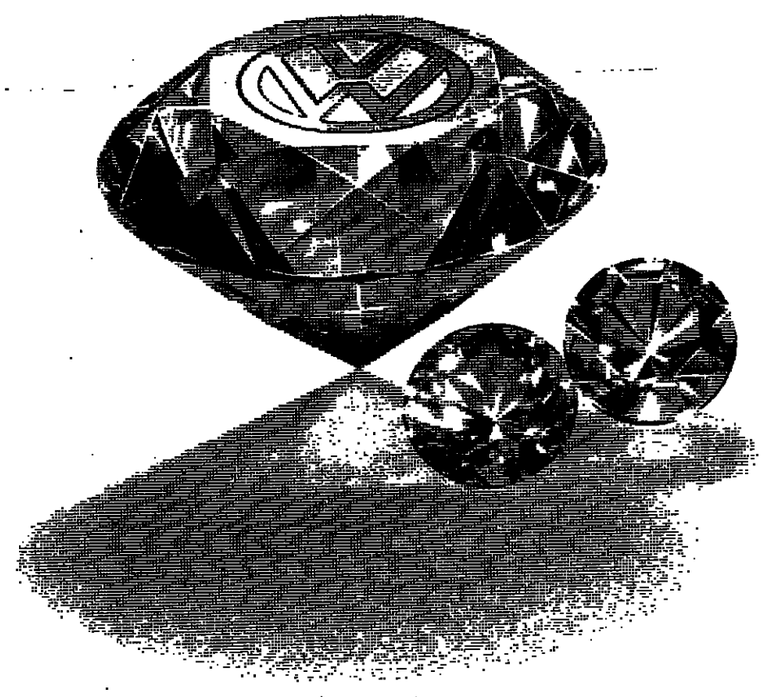

Doyle Dane Bernbach. V.A.G. France S.A. 02600 Villers-Cotterêts. tél.: 96.08.03.

Il existe des choses sur lesquelles on peut toujours compter. Des choses qui, à travers les années, gardent leur qualité. On dit que ce sont des valeurs sûres et on est généralement très heureux et très fier de les posséder.

Vous avez une Volkswagen ? Alors, vous savez ce que c'est qu'une valeur sûre. Vous savez que vous pouvez compter sur sa mécanique fiable et robuste, sur sa technologie avancée, sur son moteur hautement performant.

Vous savez qu'elle est protégée par des garanties qui vous rassurent et par le service après-vente Volkswagen qui vous tranquillise.

Bien sûr les initiales VW qui ornent votre calandre ne sont pas taillées dans la pierre précieuse. Mais elles en ont le prestige et la pérennité, même si elles ne coûtent pas le même prix, loin de là !

Elles prouvent que vous avez fait un bon investissement. Comme si vous aviez acheté un diamant blanc bleu.

Avec une différence appréciable : une Volkswagen roule beaucoup mieux que le plus beau solitaire !

VOLKSWAGEN, C'EST TOUJOURS POUR LONGTEMPS

LOGEMENT

Les hausses de loyers autorisées en 1984

Les décrets régissant les hausses de loyers en 1984 sont parus au *Journal officiel* du 29 décembre. Ils concernent les quatre secteurs définis par la loi Quilliot et s'appliquent, en cas de révision annuelle (à la date anniversaire de la signature du contrat), de renouvellement du bail ou d'entrée d'un nouveau locataire. Les travaux effectués dans l'immeuble ou dans l'appartement peuvent donner lieu à des hausses supplémentaires. L'indice de référence est l'indice trimestriel de la construction calculé par l'INSEE et publié au *Journal officiel*. Sa progression annuelle sert de base de calcul à la progression des loyers. Le dernier indice connu actuellement est celui du deuxième trimestre 1983, en hausse de 5,99 % par rapport à celui du deuxième trimestre 1982. La hausse applicable aux loyers sera donc de 4,8 % lorsqu'il s'agit de 80 % de l'indice. Celui du troisième trimestre sera connu au milieu du mois de janvier.

Ces décrets ne concernent pas les logements encore soumis à la loi de 1948, auxquels s'applique une hausse annuelle fixée par décret le 1er juillet de chaque année.

Le tableau ci-dessous résume les dispositions réglementaires applicables en 1984.

	RÉVISION ANNUELLE	RENOUVELLEMENT DE BAIL	NOUVEAUX LOCATAIRES	TRAVAUX (1)
SECTEUR I H.L.M. (2)	1er février : + 3,2 % 1er août : le reste jusqu'à 80 % de l'indice			★ Sur 12 mois, 10 % du coût réel des travaux limite supérieure : 4 000 francs par logement + 1 000 francs par pièce principale (3)
SECTEUR II S.E.M., Caisse des dépôts, etc.	80 % de l'indice	80 % de l'indice	★ 80 % de l'indice ★ Si travaux, pas de limitation pour leur répercussion ★ Loyers sous-évalués (4), + 4 % si le loyer est inférieur à 50 % du loyer plafond + 2 % si le loyer est compris entre 50 % et 60 % du loyer plafond (5)	★ Au plus, 8 % du coût des travaux. Limite supérieure : 4 000 F par logement + 1 000 francs par pièce principale ★ Si accord collectif : 10 % du montant des travaux
SECTEUR III Société immobilières d'investissements, assurances, banques...	80 % de l'indice	100 % de l'indice	★ 100 % de l'indice + 4 % de l'ancien loyer ★ Si travaux, pas de limitation pour leur répercussion	10 % du coût réel des travaux dans la limite de 200 F par mètres carrés de surface habitable
SECTEUR IV Propriétaires privés	80 % de l'indice	80 % de l'indice	★ 80 % de l'indice ★ Si travaux, pas de limitation pour leur répercussion ★ Loyers sous-évalués : le même que celui d'un logement comparable occupé depuis trois ans. Information obligatoire tous les six mois par lettre recommandée avec A.R. à la Commission départementale des rapports locatifs.	★ Au plus, 8 % du coût des travaux Limite supérieure : 4 000 F par logement + 1 000 francs par pièce principale

(1) Par « travaux », on entend ceux qui « *tendent à améliorer le confort, la sécurité, l'équipement, la qualité thermique et phonique* ».

(2) Les décrets n'ont pas à préciser les hausses en cas de renouvellement de bail, puisque cette procédure n'existe pas dans les H.L.M., où le maintien dans les lieux est de droit. En cas d'arrivée de nouveaux locataires, des règles précises, propres aux H.L.M., permettent de calculer le loyer.

(3) Lorsque cette hausse pour travaux, applicable seulement un mois après la fin de ceux-ci, dépasse 10 % du montant du loyer, le reliquat de la hausse ne doit être appliqué que le 1er janvier 1985.

(4) Les logements construits grâce à des prêts du Crédit foncier de France ou de la Caisse centrale de coopération économique sont, pour la plupart, assortis d'un loyer plafond.

(5) Lorsque aucun loyer plafond n'existe, on prend pour base de comparaison un loyer de référence égal à 20 F par mois au mètre carré habitable.

DAFSA vient de publier dans le cadre de sa collection

« ANALYSES DE SECTEURS »

un ouvrage intitulé :

L'INDUSTRIE DU MATÉRIEL FERROVIAIRE ROULANT DANS LE MONDE

L'évolution mondiale du trafic ferroviaire a été, depuis le milieu des années 70 :

– légèrement croissante pour le trafic-voyageurs ;
– déclinante en ce qui concerne le trafic-marchandises. La baisse de ce dernier, de caractère structurel, s'est accélérée depuis 1980 à cause de la récession économique.

L'analyse plus fine de l'évolution des trafics et des segments sectoriels et géographiques de la demande mondiale permet de distinguer trois types de marchés du matériel ferroviaire :

– celui des matériels destinés au transport urbain dont le marché potentiel est vaste et dont les progrès technologiques récents ont encore élargi les possibilités de développement ;
– celui des matériels destinés aux liaisons interurbaines à grande vitesse dont le marché se situe essentiellement dans les pays développés ;
– enfin, celui des matériels destinés au transport des marchandises dont l'importance dépend étroitement des moyens de financement des pays en développement.

L'objet de cette étude est la présentation des industries qui répondent aux appels d'offres internationaux. Les industries ferroviaires, surtout en Europe et au Japon, ne peuvent assurer un bon taux d'emploi de leurs capacités de production que par l'exportation. Les restructurations effectuées dans ces pays visent à constituer de grands pôles susceptibles de fournir un service complet (ingénierie, travaux d'infrastructure, matériel de traction et matériel tracté) pour affronter avec les meilleurs atouts la compétition internationale.

L'étude apporte des informations sur les spécialisations des industries nationales, sur les structures par produits et par destination des exportations et sur les principales sociétés du secteur (activité, liens financiers, analyse des comptes.)

Cette étude est disponible auprès du bureau de vente de DAFSA au 7, rue Bergère, 75009 PARIS (Tél. : (1) 523-19.19), au prix de 7 800 F H.T. - 8 346 F.T.T.C.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL n° P 3428

La Compagnie des Phosphates de Gafsa, exploitant minier dans le Sud tunisien, se propose de louer le matériel suivant en deux variantes :

Première variante :
– Un camion Dumper de 75 tonnes US ;
– Une chargeuse sur pneus de 9 m3.

Deuxième variante :
– Un camion Dumper de 120 tonnes US ;
– Une chargeuse sur pneus de 17 m3.

Les engins seront admis temporairement pour une période d'essai effective de l'ordre d'une à deux années, moyennant un paiement de location dans les normes des cahiers des charges tenus à la disposition des soumissionnaires aux bureaux de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, 9, rue du Royaume-d'Arabie-Saoudite, à Tunis (service général).

L'acquisition définitive pourra être prononcée après la période sus-indiquée et en cas d'essai concluant.

Les intéressés par cet avis d'appel d'offres pourront retirer un exemplaire des cahiers des charges contre paiement de 20 dinars.

L'ouverture des plis scellés contenant les offres et portant la mention « Ne pas ouvrir – A.O. n° P 3428 » sera publique et aura lieu le 14 février 1984, à 9 heures, dans la salle des réunions de la direction des achats, 2130 Metlaoui.

Les offres seront adressées au nom de M. le Directeur des achats de la C.P.G., à Metlaoui.

CONJONCTURE

HAUSSE DU TABAC ET DES PRODUITS PÉTROLIERS

Plusieurs hausses de prix ou de tarifs vont intervenir en janvier : elles touchent le tabac et les produits pétroliers.

● **TABAC** : les prix vont être relevés de 5 % la semaine prochaine. C'est la deuxième étape de la hausse « vignette-tabac » décidée en 1983 pour financer la Sécurité sociale.

● **PRODUITS PÉTROLIERS** : la taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.), qui, depuis 1983, est pratiquement indexée sur la hausse des prix de détail, va être relevée le 11 janvier. Le prix du super sera augmenté de 10 centimes, celui de l'essence de 9 centimes, celui du gasoil de 5 centimes, celui du fuel de 0,9 centime.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

ACTIF	Au 22-12-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	380 769
dont :	
Or	280 738
Disponibilités à vue à l'étranger	26 815
ECU	79 103
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 111
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	11 867
dont :	
Concours au Trésor public	6 760
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	225 043
dont :	
Effets escomptés	85 603
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 903
5) DIVERS	7 169
Total	701 742

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	192 672
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 984
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	10 708
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	87 444
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	33 541
5) ECU A LIVRER AU FECOM	78 476
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	306 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	11 787
Total	701 742

L'équipe S. I. E. I. adresse à ses nombreuses relations ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Société Internationale d'Études & d'Interventions

5, Boulevard Magenta - 75010 PARIS
Téléphone : (1) 240.67.36
Télex : 210.500 flash ext. 1753

ÉNERGIE

LA MISE EN APPLICATION DU CONTRAT DE 1982

La France a reçu du gaz sibérien

Le gazoduc reliant la Sibérie à l'Europe de l'Ouest, dont la construction a soulevé tant de polémiques, est devenu opérationnel le 1er janvier. Une première expédition de gaz naturel sibérien y a été pompée à destination de la France, a indiqué Radio-Moscou.

Long de 4 500 kilomètres, ce gazoduc ne sera achevé qu'au printemps, lorsque auront été montées les quarante et une stations de pompage. Actuellement quatre stations fonctionnent déjà et dix-huit autres sont sur le point d'être terminées, mais dans l'état actuel ce tuyau peut déjà transporter du gaz en faible capacité, selon la presse soviétique. C'est ainsi que la livraison de gaz à la France a pu commencer. A Paris, aucune confirmation n'a pu être obtenue car Gaz de France prolongeait le week-end du 1er janvier et ne rouvrira que le 3.

L'U.R.S.S. doit en principe livrer annuellement, de par les contrats de 1982, 32 milliards de mètres cubes de gaz à l'Europe occidentale, montant qui ne sera atteint qu'en 1986. Un tiers seulement de ce volume sera fourni en 1984. Outre la France, l'Allemagne fédérale, l'Autriche et la Suisse recevront du gaz sibérien. L'Italie, si elle a signé un accord de principe avec les Soviétiques, n'a pas encore conclu de contrat.

Pour la France, qui disposait déjà de 4 milliards de mètres cubes par an de gaz d'U.R.S.S., ces nouvelles fournitures arrivent alors qu'elle n'en a guère besoin. Elle reçoit en effet du gaz d'Algérie dont elle est maintenant un client essentiel (les Américains ont arrêté leurs enlèvements de gaz pour obtenir une baisse de prix, les Belges ont réduit leurs achats tout comme les Espagnols, qui prennent un tiers seulement des quantités contractuelles).

Sur un marché du gaz fort déprimé les livraisons soviétiques font aussi l'objet de renégociations. Français et Soviétiques ont commencé à rediscuter des prix, comme cela est d'ailleurs prévu dans le contrat.

Enfin ce gaz va entrer en concurrence avec le charbon — pour la fabrication de vapeur, — ce qui devrait contraindre le gouvernement à faire des choix difficiles. — B. D.

LA FRANCE PRODUIRAIT AVEC LE BRÉSIL DU CONCENTRÉ D'URANIUM A PARTIR DE PHOSPHATES

Les gouvernements français et brésilien doivent signer prochainement un accord de financement pour la construction d'une usine de concentré d'uranium à partir de phosphates dans l'Etat de Ceara, dans le Nord-Est brésilien. C'est ce qu'a indiqué le 1er janvier le ministre des mines et de l'énergie, M. Cesar Cals. Il existe en effet un procédé Pechiney d'extraction d'uranium à partir de phosphates, et des négociations sont en cours avec le Maroc et le Brésil.

Mais cette coopération nucléaire de la France avec des Brésiliens qui se disent « déçus » de leur collaboration avec les Allemands de l'Ouest bute actuellement sur la question de l'enrichissement de l'uranium. Le Brésil a en effet en chantier une usine d'enrichissement — sur procédé allemand — à laquelle il manque des compresseurs. Alors que l'Argentine voisine est entrée le 18 novembre dans le club fermé des nations capables d'enrichir l'uranium (*le Monde* du 22 novembre), le Brésil demande avec insistance à Paris qu'Alsthom-Atlantique lui fournisse ces compresseurs. Aucune décision n'a été prise par la France : sans parler des difficultés financières du Brésil, les intentions de ce pays ne paraissent pas très « pures ». Brasilia ne dispose d'aucun réacteur nucléaire en fonctionnement et n'a donc pas besoin de combustible.

● **Pologne : redressement de la production de charbon.** — En 1983, la Pologne a extrait de son sous-sol 191 millions de tonnes de de charbon, soit 1,7 million de tonnes de plus qu'en 1982 et en a exporté 35 millions de tonnes. En outre, le rendement des mineurs a augmenté. En 1979, la production de charbon avait atteint 200 millions de tonnes. Elle était tombée l'année suivante à 160 millions de tonnes du fait des troubles politiques dans le pays. — (*A.F.P.*).

ÉTRANGER

PAR DÉCISION DE LA JUSTICE ITALIENNE

Les biens des anciens administrateurs du Banco Ambrosiano ont été mis sous séquestre

Milan (A.F.P.). — La justice italienne a mis sous séquestre pour 600 milliards de lires (352 millions de dollars) de biens appartenant à d'anciens administrateurs de l'ex-Banco Ambrosiano, la banque privée italienne à l'origine d'un scandale retentissant qui a éclaboussé le Vatican en 1982.

La presse italienne, qui rapporte cette information, indique que la décision de justice, d'une ampleur sans précédent en Italie, consiste en des hypothèques légales sur des biens immobiliers et la mise sous tutelle judiciaire de biens mobiliers. Les scellés ont ainsi été apposés sur des immeubles entiers, des complexes industriels, des terrains, des comptes en banque, diverses quantités de titres et d'actions, quelques sociétés.

L'action judiciaire a été décidée à titre préventif par le parquet de Milan, qui enquête sur l'endettement illégal de l'ancien premier institut de crédit privé italien. Le scandale avait été provoqué par la fuite à l'étranger, en 1982, du président du Banco Ambrosiano, Roberto Calvi, retrouvé pendu le 18 juin sous un pont enjambant la Tamise, à Londres. Les comptes de sa banque devaient révéler un « trou » de 1 400 millions de dollars en prêts consentis par ses filiales étrangères à des sociétés fictives, domiciliées pour la plupart aux Caraïbes.

L'Institut pour les œuvres de religion (I.O.R.), la banque du Vatican, est apparu impliqué, à hauteur de 1 285 millions de dollars, selon le ministre italien du Trésor, M. Nino Andreatta, le Saint-Siège, pour sa part, a toujours argué de sa bonne foi.

Selon des sources qui paraissent concorder, le Vatican, par souci d'apaisement, serait cependant convenu de contribuer à couvrir le déficit, bien que ses experts divergent toujours avec ceux de l'État italien sur la nature de sa responsabilité. Les chiffres avancés varient entre 200 et 300 millions de dollars (340 à 510 milliards de lires). Le règlement, estime-t-on généralement, pourrait intervenir prochainement, peut-être à l'occasion de la révision des accords de Latran (concordat), qui régissent depuis 1929 les rapports entre l'Italie et le Saint-Siège.

Le séquestre judiciaire s'ajouterait en conséquence à la contribution vaticane, permettant aux parties lésées dans le scandale, notamment les quatre-vingt-huit banques étrangères, de récupérer une part importante de leurs créances, estime la presse italienne.

Une cinquantaine de personnes, presque toutes celles inculpées pour banqueroute frauduleuse dans cette affaire, sont concernées par la décision du parquet de Milan. Il s'agit notamment de l'industriel Carlo Pesenti, de l'éditeur Angelo Rizzoli, des hommes d'affaires Umberto Ortolani, Flavio Carboni et Roberto Pazienza, des ex-administrateurs et dirigeants du Banco Ambrosiano, dont l'ex-vice-président Roberto Rosone, en prison depuis un mois, ainsi que de deux fonctionnaires italiens de l'I.O.R., Luigi Mennini et Pellegrino de Strobel.

Dans une interview au « *Spiegel* »

Mme CRESSON CRITIQUE LE PROTECTIONNISME ALLEMAND

« *La R.F.A. est le pays européen qui cause le plus de difficultés à la France dans le domaine des exportations en raison des normes de sécurité et d'hygiène qu'elle lui impose et derrière lesquelles elle s'abrite habilement pour protéger ses produits* », déclare Mme Édith Cresson, ministre du commerce extérieur, dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*.

« *Ces difficultés, précise* Mme Cresson, *font que le déficit de la balance commerciale de la France vis-à-vis de la R.F.A. a atteint, en 1982, 38 milliards de francs.* »

Parmi les nombreux produits bloqués aux frontières par les Allemands, Mme Cresson cite notamment la bière et la charcuterie. Elle indique que les exportations de bière française en R.F.A. — 170 000 hectolitres en 1974 — sont tombées à 7 000 hectolitres « *en raison du protectionnisme pratiqué par l'intermédiaire de la loi sur la pureté de la bière.* (...) *Les Allemands exigent que ni le maïs ni le riz n'entrent dans la fabrication de la bière, alors que la leur contient vingt-cinq produits chimiques* ».

« *Les exportateurs français ont du retard à rattraper et nos petites et moyennes entreprises doivent plus investir dans ce secteur* », reconnaît cependant Mme Cresson, qui conclut : « *Si nous nous heurtons à des obstacles lorsque nous voulons exporter vers la R.F.A., notre plus important partenaire commercial, nous ne pourrons pas réduire les tensions économiques qui règnent dans notre pays* ». — (*A.F.P.*)

PÉROU

● **Inflation-record.** — Au Pérou, l'inflation a battu tous ses records, avec une hausse des prix de 125,1 % en 1983, indique l'Institut national des statistiques. (*A.F.P.*).

Au Brésil

LA PRODUCTION NATIONALE A BAISSÉ DE 6 % PAR HABITANT EN 1983

Le produit intérieur brut (P.I.B.) brésilien a baissé de 3,9 % en 1983 par rapport à 1982, selon une estimation de l'Institut d'économie de la Fondation Getulio-Vargas. Compte tenu d'une croissance démographique de 2,5 %, le P.I.B. par habitant aurait diminué de 6 % en 1983. Le P.I.B. du Brésil a ainsi atteint l'année dernière 170 milliards de dollars (1 360 dollars par tête).

La production industrielle, qui représente 31 % du P.I.B., a diminué de 7,9 %. Le secteur agricole (11 % du P.I.B.) a progressé de 2,1 % à la suite d'une récolte de café meilleure que les précédentes.

La grave récession de 1983 est due, selon la Fondation Getulio-Vargas, aux mesures déguisées par le gouvernement du général Joao Figueiredo en matière monétaire, fiscale et salariale. Ces restrictions ont diminué la demande interne de biens de consommation et ont élevé les coût de production industrielle, dans le cadre du programme de réajustement de l'économie destiné à réduire l'inflation (211 % en 1983).

Selon la même source, les secteurs du commerce et celui des transports et des communications ont augmenté respectivement de 4,4 % et 0,4 %. - (*A.F.P.*)

● **Coopération agronomique franco-indienne.** - M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, en visite officielle en Inde depuis le 27 décembre, et son homologue indien M. Rao Birendra Singh ont envisagé une coopération entre les deux pays. Elle pourrait porter sur la culture de l'olivier, des pommes de terre, des pommes, des raisins, sur la transformation des produits laitiers et des huiles, sur les technologies de la fermentation des produits solides, sur la pêche et l'aquaculture, la forêt. Plus précisément les deux pays coopéreront à des programmes de technologie agro-industrielle : pompes solaires et turbines pour l'irrigation, matériel agricole. (*A.F.P.*)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (C.G.E.) — COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

La Compagnie Générale d'Électricité a levé, à son échéance, l'option de vente portant sur neuf cent mille actions de la Société Générale d'Entreprises-Saintrapt et Brice qui lui avait été consentie par la Compagnie de Saint-Gobain le 29 juillet dernier.

Du fait de cette opération, le groupe de la Compagnie Générale d'Électricité, qui détenait antérieurement 53 % du capital de la Société Générale d'Entreprises-Saintrapt et Brice, en a transféré 24 % à la Compagnie de Saint-Gobain, dont la participation se trouve désormais portée à 25,7 %.

Les deux groupes actionnaires ont accordé à la Société Générale d'Entreprises-Saintrapt et Brice, chacun pour moitié, des prêts participatifs d'un montant total de 300 MF, marquant ainsi leur volonté de contribuer au renforcement de la situation financière de leur filiale commune et de favoriser son développement.

هكذا من الأصل

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Natalie et Olivier BAYLE, sont heureux d'annoncer la naissance de

Juliette, Alice, Paloma,

à Paris, le 29 décembre.

31, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Mariages

– *On nous prie d'annoncer le mariage* de

M. Daniel BROCHARD
et
Mlle Mireille DARRIORT,

célébré dans l'intimité le 27 décembre 1983.

Décès

– M. Philippe Adenot et Mme, née Iamik Jobert,
M. Bernard Adenot,
M. Bernard Jourdain et Mme, née Monique Adenot,
Le lieutenant-colonel Michel Adenot et Mme, née Marguerite Grancher,
M. André Adenot et Mme, née Anne-France Hibon,
M. Jean-Marc Adenot et Mme, née Marie-Liesse Deries,
M. Arnaud Deries et Mme, née Anne-Marie Adenot,
M. Gilles Adenot et Mme, née Lydie Lamouille,
Ses enfants,
Ses trente-six petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre ADENOT,
née Elisabeth Mesnet,

survenu, le 31 décembre 1983, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de *Distré (Maine-et-Loire), le mercredi* 4 janvier 1984, à 14 h 30.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Martin de Meudon (Hauts-de-Seine), sa paroisse, le samedi 7 janvier 1984, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

81, rue de la République,
92190 Meudon.

– Mme Alfred-Serge Balachowsky, son épouse,

Mme Tatiana Mostel, sa sœur,

M. et Mme André Guyot,
M. et Mme Thierry Guyot
et leurs fils,
M. et Mme Philippe Fangeras
et leur fils,
Mme Kemp
et ses enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,

Les familles de Feroudy, Neveux, Nicat, Angelergues,
leurs parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred-Serge BALACHOWSKY,

membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Muséum d'histoire naturelle,
professeur honoraire
à l'Institut Pasteur de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance française
avec rosette,
King's Medal for courage
(Britannique),
Kruis Van Verdienste
(hollandaise),
ancien officier
des Forces françaises combattantes
réseau « Buckmaster-Prosper » F.F.L.,
déporté résistant (Dora, Buchenwald),

survenu à Paris le 24 décembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 janvier 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, avenue de Versailles,
75016 Paris.
(Le Monde du 28 décembre.)

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Joseph DIEUDONNÉ,
rédacteur en chef adjoint
à *l'Est républicain,*

décédé à Nancy, dans la nuit du 1er janvier, à l'âge de soixante-quatre ans.

[Né en 1919 à Longeville-lès-Metz, « Jo » Dieudonné, licencié ès lettres à la veille de la seconde guerre mondiale, est engagé volontaire en 1939. Breveté pilote en 1940, il est par le suite un des animateurs du maquis des Charentes, puis participe aux campagnes de France et d'Allemagne. Capitaine cité deux fois à l'ordre de sa division, croix de guerre, médaillé de la Résistance, Jo Dieudonné oblique vers le journalisme où ses qualités d'homme d'action lui font franchir tous les échelons. Entré en 1950 à « l'Est républicain », il devient reporter régional en 1960, puis chef du reportage en 1974, avant d'être nommé rédacteur en chef adjoint, responsable des informations.

Conseiller municipal de Villers-lès-Nancy, vice-président du district urbain de Nancy, Jo Dieudonné était également chevalier de l'ordre du Mérite. Il est mort le jour où il était censé prendre sa retraite, après deux mois d'une implacable maladie. – J.-L. B.]

– M. Raymond Fernand,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Renée FERNAND,

survenu dans sa cinquante-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 3 janvier 1984, à 14 h 30, en l'église de Saint-Michel du Mont-Mesly de Créteil (94000).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Renée Viera,
M. et Mme Camille Samson,
M. et Mme Alain Barret,
Et tous ses amis de la Cité nouvelle,
font part du décès de leur ami,

Marcel FREDOU,

qui s'est éteint doucement le 29 décembre 1983.

Il a fait don de son corps à la médecine.

M. et Mme Alain Barret,
39, rue Rouelle,
75015 Paris.

– Anne et Werner Kramer,
Emmanuelle Castro
et Bernard Ortion,
Pierre et Catherine Gaillard,
Luc et Catherine Gaillard,
Roland et Catherine Gaillard,
ses enfants,
Pascal, Nathalie, Cécile, Julie, Nathalie, Agnès, Claire, Hélène, Jérôme, Laure et François,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pol GAILLARD,
agrégé de l'Université,

survenu, le 30 décembre 1983, en son domicile, à Paris, à l'âge de soixante-sept ans.

Selon sa volonté, ses yeux ont été donnés à la banque des yeux et son corps au laboratoire d'anatomie René-Descartes.

11, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.

– Le professeur et Mme Jean Jahier,
Le doyen et Mme Robert Elfrodt,
née Suzanne Jahier,
leurs enfants et leur famille,
Mme Catherine Barla, sa sœur,
Mlle Arlette Rodenas,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Henri JAHIER,
née Isabelle Mostoya,

survenu à Dijon le 28 décembre 1983.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Beausoleil (Alpes-Maritimes), le 31 décembre 1983.

Rue du Sachot, Cidex 16.
21910 Saulon-la-Chapelle.
15, rue Olivier-Noyer,
75014 Paris.

– Mme Ursula Vian Kübler,
M. Olaf Kübler,
La famille et leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Arnold KUBLER,
créateur et ancien rédacteur en chef
de la revue internationale d'art *Du,*
écrivain, journaliste,
auteur dramatique
et artiste dessinateur,
Grand Prix de littérature
de la ville de Zurich,

leur père, parent et ami,

survenu, le 27 décembre 1983 à Zurich, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

– Jacques Lory,
Catherine Lory,
Renée Liégeois,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Marcelle LORY,
née Bonnefond,

survenue à Paris le 28 décembre 1983 dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 janvier 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, *Paris-14e.*

6, rue Hallée, 75014 Paris.
7, rue Brézin, 75014 Paris.

– M. et Mme Arlen Papazian,
M. et Mme Edouard Emirzian,
M. et Mme Christian Petrossian,
ses enfants,
M. et Mme Vighen Papazian,
M. et Mme Aris Atamian,
M. Aram Papazian,
Eliane et Marianne Emirzian,
Tigrane et Stepan Petrossian,
ses petits-enfants,
M. et Mme Aram Mazhunian,
ses frère et belle-sœur,
Mme *Irène Petrossian,*
sa belle-sœur,
M. et Mme Mikaël Kotcharian,
Annick et Nadine Kotcharian,
M. et Mme Armen Petrossian,
M. et Mme Retzepopoulos,
M. et Mme Karen Petrossian,
ses neveux et nièces,

Les familles Petrossian, Papazian, Kabadayan et Agadjanianz,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Melkoum PETROSSIAN,
née Chaké Mazhunian,

survenu le 27 décembre 1983.

Suivant le désir de la défunte, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, boulevard de La Tour-Maubourg,
75007 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
La direction
Et le personnel des sociétés Petrossian,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Melkoum PETROSSIAN,
née Chaké Mazhunian,

épouse de M. Melkoum Petrossian, l'un des deux frères fondateurs des sociétés Petrossian.

Suivant le désir de la défunte, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris.

– Marie-Thérèse Pierre,
son épouse,
Didier, Bertrand et Rémy Pierre,
ses fils,
M. et Mme Raymond Pierre,
ses parents,
Michel et Geneviève Pierre
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièce,
Mme Pierre Magnaval,
sa belle-mère,
Pierre et Françoise Cauchois
et leurs enfants,
Mlle Jeanne Neuville,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude PIERRE,
ingénieur général de l'armement,

le 29 décembre 1983, à l'âge de cinquante-deux ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 4 janvier 1984, à 14 heures, en l'église Saint-Rémy de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, allée de l'Etang,
91190 Gif-sur-Yvette.

LA TREILLE
SOLDES ANNUELS
à tous nos rayons
62 rue St André-des-Arts 6e
Tel: 329.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

SOLDES
jusqu'à épuisement des stocks
Vêtements et accessoires pour hommes
MADELIOS
Place de la Madeleine, Paris
Pour ceux qui savent choisir

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

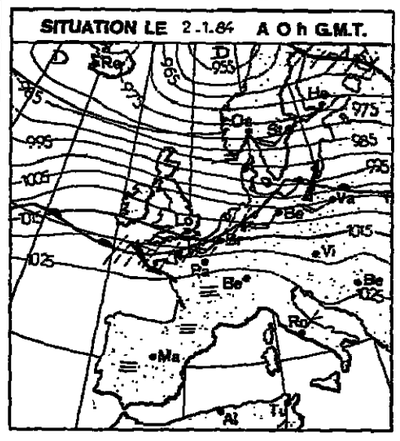

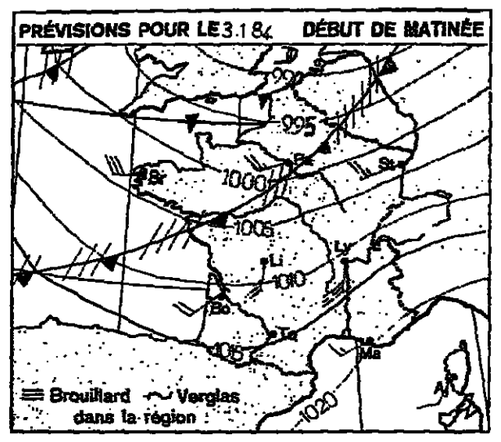

Évolution probable *du temps* en France entre le lundi 2 janvier à 0 heure et le *mardi* 3 janvier à minuit.

Les conditions anticycloniques qui protègent actuellement la plus grande partie du pays des perturbations océaniques *feront* place *mercredi* à un flux cyclonique de nord-ouest associé à une forte advection d'air froid.

Mardi en matinée, les régions méditerranéennes bénéficieront d'un temps très ensoleillée. Des éclaircies se développeront également du Sud-Ouest au Massif Central et aux Alpes ainsi que sur les régions côtières de la Manche. Il pleuvra de la Vendée et des Charentes au Bassin parisien, aux Ardennes et à la Lorraine. En cours de journée, cette *zone de pluies (neige au-dessus de 1 800* à 2 000 mètres) se décalera vers le Sud-Est et atteindra la Corse en soirée. Elle sera suivie d'un temps frais et très instable : succession d'éclaircies et d'averses, parfois de grêle, de neige en montagne au-dessus de 600 à 800 mètres. Ces averses seront fréquentes près du littoral de la Manche et de l'Atlantique ainsi qu'au voisinage des versants nord et ouest des massifs montagneux.

Les températures subiront une baisse sensible : le *maximum* variera de 5 à 10 degrés du nord au sud du pays, sauf sur le Midi méditerranéen, où la douceur persistera. Le vent soufflera fort de sud-ouest puis de nord-ouest au nord de la Loire; une tempête aura d'ailleurs eu lieu sur les côtes de la Manche et de la Bretagne dans la nuit de lundi à mardi. Mistral et tramontane se lèveront en fin de journée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 2 janvier à 7 heures de 1020,9 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

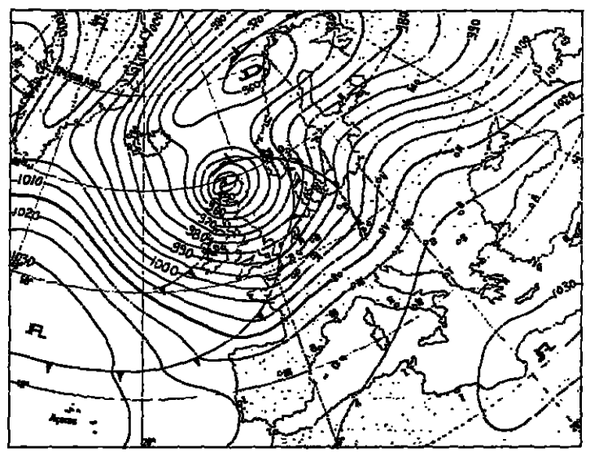

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er janvier; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2 janvier) : Ajaccio, 16 et 8 degrés; Biarritz, 8 et 6; Bordeaux, 6 et 4; Bourges, 3 et 2; Brest, 10 et 11; Caen, 9 et 9; Cherbourg, 10 et 8; Clermont-Ferrand, 9 et – 5; Dijon, 2 et – 1; Grenoble, 10 et – 3; Lille, 9 et 7; Lyon, 3 et – 1; Marseille-Marignane, 14 et 6; Nancy, 2 et 0; Nantes, 9 et 8; Nice-Côte d'Azur, 15 et 8; Paris-Le Bourget, 7 et 7; Paris-Montsouris, 8 et 7; Pau, 7 et 5; Perpignan, 16 et 1; Rennes, 9 et 9; Strasbourg, 8 et – 3; Tours, 6 et 6; Toulouse, 7 et 4; Pointe-à-Pitre, 22 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés; Amsterdam, 10 et 6; Athènes, 16 et 5; Berlin, 9 et 5; Bonn, 8 et 7; Bruxelles, 8 et 7; Le Caire, 20 et 12; îles Canaries, 20 et 17; Copenhague, 9 et 4; Dakar, 22 et 17; Djerba, 15 et 7; Genève, 3 et – 3; Jérusalem, 11 et 7; Lisbonne, 8 et 5; Londres, 12 et 4; Luxembourg, 2 et 2; Madrid, 6 et 2; Moscou, 0 et 0; Nairobi, 27 et 16; New-York, 0 et – 4; Palma-de-Majorque, 17 et 4; Rome, 15 et 5; Stockholm, 9 et 2; Tozeur, 15 et 7; Tunis, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3615

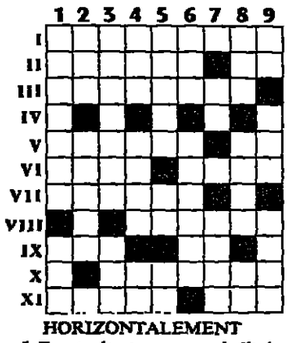

HORIZONTALEMENT

I. Eventuels compagnons de lit de la belle Yvette. – II. Met du feu dans le regard. Copulative. – III. Sur l'écu ou sur le dos. – IV. N *(Néant).* – V. Un ancien valet royal en adressa une au monarque. Personnel. – VI. Poussée de masse. A besoin d'une directrice pour sa formation. – VII. Même cruelle, elle n'en reste pas moins humaine. – VIII. Peut être cassée pour vice de forme. – IX. Bien qu'amateur de son, il ne veut rien entendre. Note. – X. Siège de Béotiens coroplastes. – XI. Bonne, elle fait la meilleure des perles. Voyelles mouillées.

VERTICALEMENT

1. Change de régime quand elle grossit. Bonne adresse pour un poulet. – 2. Met aussi du feu dans le regard. Sous produit de la ferme. – 3. Son meilleur atout, c'est le carreau. Le menu fretin. – 4. Les nus y sont plus fréquents que les « nues ». Points de parcours dans une discipline sportive. Une fois pour Tarascon, deux fois pour Tartarin. – 5. Muser avec les muses. Note. Négation. – 6. Catalyseur. Exécuta un travail pressant. – 7. Sans effets et en état d'en produire beaucoup. Quand elle faiblit, le soleil se couche. – 8. Tranchant et coupant court. Irrationnel. Donnait l'heure à Louxor. – 9. Précède le nom du patron. Ne flotte pas très longtemps. Sa jugeote ne fut pas à la mesure de son estomac.

Solution du problème n° 3614

Horizontalement

I. Egoutier. Liffré. – II. Noctambule. Uns. – III. CU. Embonpoint. – IV. Epi. Iule. Prouve. – V. Ninas. Parer. – VI. Slalom. Harem. Sa. – VII. Ton. Tondaison. – VIII. Intestats. Onc. – IX. Rues. Euripide. – X. En. Bigleuse. As. – XI. Der. Stalag. – XII. Touraine. Bâter. – XIII. Ob. Ivre. Belge. – XIV. Ruinée. Irréelle. – XV. Este. Salue. Sein.

Verticalement

1. Encensoir. Store. – 2. Goupil. Nue. Obus. – 3. Oc. Inattendu. IT. – 4. Ute. Aloès. Erine. – 5. Tamisons. Brave. – 6. Imbu. Toi. Ires. – 7. Eboli. Ta. Gêne. – 8. Rune. Hôtel. Il. – 9. L.P. (Louis-Philippe). Pansues. Bru. – 10. Léopard. Rut. Ere. – 11. Irréalisable. – 12. Noémi. Pelages. – 13. Futur. Soi. Atèle. – 14. R.N. Sondage. Li. – 15. Espérances. Rien.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

L'OPEL CORSA SR : UNE MODESTE SPORTIVE

Annoncée pour prochaine voici un an, la livraison d'une Corsa musclée est désormais réalité. Opel propose *maintenant trois types de moteur* (1 000 cm3, 1 200 cm3, 1 300 cm3) pour ses petites voitures fabriquées en Espagne à Saragosse avec deux types de carrosserie et des finitions variables.

Pour la General Motors, dont Opel est *la filiale allemande*, la Corsa SR doit prendre sa place dans le marché des mini-sportives où l'on trouve aussi bien des modèles très rapides, comme la Visa Chrono de Citroën par exemple ou la Metro MG Turbo, que des voitures plus modestes *en performance*, comme la Uno 70 super de Fiat ou la Samba GLS de Talbot. A l'usage, la SR *nouvelle s'apparente* plus aux deuxièmes références qu'aux premières. Le 1 297 cm3 à arbre à cames en tête, que l'on connaît puisqu'il est monté sur la Kadett SR, développe 70 CV à son maximum de puissance, bien que le véhicule ait été doté d'une boîte à cinq vitesses avec rapports courts et que les performances chronométrées sur route *fermée* ait relevé plus de 165 km/h. Il manque à l'ensemble un peu de nerf. En revanche, son *comportement* routier est bon, à peine plus dur en suspension que sur les autres versions moins sportives.

Un certain nombre de détails marquent le modèle essayé – spoiler avant et becquet arrière, encadrement des vitres noir, jantes larges.

Le prix fixé, 50 000 F, est l'autre avantage du modèle avec sa conduite aisée en tout itinéraire.

C.L.

QUALITÉ DE LA VIE

PAPIERS RECYCLÉS. – Le secrétariat d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie publie un *Guide de l'acheteur de papiers recyclés.* Edité sur papier recyclé – logique oblige, – il donne la définition de ce type de papier; ses caractéristiques *d'emploi, son prix de revient* et les normes Afnor qui régissent sa fabrication, ainsi qu'une liste (à compléter) des fabricants et *transformateurs-distributeurs.*

★ **14, boulevard du Général-Leclerc, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex, tél. : 758-12-12.**

SALONS

ART DE VIVRE ET DÉCORATION. – La dixième Maison des internationaux créateurs est le point de *rencontre des professionnels du* cadeau, de l'objet et de la décoration, et se tiendra du 12 au 17 janvier, 24, quai d'Austerlitz, à Paris (13e).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 JANVIER

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, M. Guillier.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Halot.

« Histoire de la médecine », 15 heures, 12, rue de l'École-de-Médecine, Mme Pennec.

« Le Louvre », 15 heures, métro Louvre, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Le musée Grévin pour les enfants* », 15 heures, 10, boulevard Montmartre (Arts et Curiosités de Paris).

« Palais de justice », 14 h 30, 10, place Dauphine (M. Czarny).

« L'Opéra », 13 h 45, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet).

« De la place Dauphine au Couvent des Grands-Augustins », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri-IV (Paris pittoresque et insolite).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 1er janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● Du 30 décembre 1983 portant répartition des crédits ouverts par la loi de finances pour 1984 ;

● Portant modification de certaines dispositions du code de la route.

DES ARRÊTÉS

● Portant autorisation de l'émission d'emprunts permanents « C.A.E.C.L.-Régions de France » émis par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.

● Relatif au brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré de l'option ski nordique de fond.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « Les richesses de la société de communication », par André Danzin.
– LU : *le Gouvernement de la France sous la Ve République*, de Jean-Louis Quermonne ; *Chroniques constitutionnelles françaises*, de Pierre Avril et Jean Gicquel.
– Lettres au *Monde*.

ÉTRANGER

3. LE COUP D'ÉTAT AU NIGÉRIA.
4. LA SITUATION AU LIBAN.
5. EUROPE
– BELGIQUE : violentes manifestations aux Fourons.
5. AMÉRIQUES
5. ASIE
– BRUNEI : l'indépendance de l'ancien protectorat britannique.

POLITIQUE

6. Les vœux du président de la République.
– POINT DE VUE : « La décision du Conseil constitutionnel sur les perquisitions fiscales », par Olivier Duhamel.

SOCIÉTÉ

7. Sécurité renforcée après les attentats du week-end.
8. Une loi pour réglementer l'expérimentation des médicaments sur l'homme.
– *« Il faut à la France deux ou trois enfants par famille »*, déclare M. Mitterrand au cours de la visite d'une maternité.
9. SPORTS : le Rallye Paris-Dakar.

RÉGIONS

8. Qui profitera du développement des activités tertiaires ?

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

15 à 18. LES MARCHÉS FINANCIERS EN 1983 : « L'Europe favorite », dossier établi par François Renard, André Dessot et Serge Marti.

CULTURE

19. RENCONTRE : Robin Renucci.
– DANSE : vidéo au Centre Pompidou.
– MUSIQUE : le Trio à cordes de Paris en liberté.
21. COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

26. L'ÉVACUATION DE L'USINE TALBOT DE POISSY.
28. LOGEMENT : les hausses de loyers en 1984.
– ÉNERGIE : la France a reçu du gaz sibérien.

RADIO-TÉLÉVISION (21)
INFORMATIONS « SERVICES » (29) :
Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (22 à 25) ; Carnet (29) ; Programmes des spectacles (20).

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 janvier 1984 a été tiré à 412 826 exemplaires

SOLDES D'HIVER
RODIN
TISSUS RODIN
le bazar à tissus, le plus chic, le plus grand, le plus étonnant.
TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION"
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

vous êtes intéressé par l'ordinateur personnel IBM ?
Micro Magazine
vous informe
en vente en kiosque
Pour vous abonner : 256.31.02

A B C D E F H

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS » D'ELF-ERAP

M. Mauroy annonce la publication du rapport de la Cour des comptes

M. Pierre Mauroy devait rendre public, lundi 2 janvier, au cours d'une conférence de presse, le contenu du rapport de la Cour des comptes sur l'affaire des « avions renifleurs ». Après avoir consulté M. André Chandernagor, premier président de la Cour, M. président d'ELF-Aquitaine ainsi que trois membres du gouvernement, MM. Charles Hernu (défense), Robert Badinter (justice) et Henri Emmanuelli (secrétaire d'Etat au budget), le premier ministre s'est entretenu samedi après-midi 31 décembre avec le président de la République.

Au terme de ces consultations, le premier ministre a estimé que les Français, pris à témoin aussi bien par MM. Giscard d'Estaing et Barre que par le gouvernement actuel, devaient pouvoir juger sur pièces. Cet argument l'a emporté sur toutes les autres considérations, notamment celles d'ordre juridique, formulées à la Cour des comptes.

L'intention de M. Mauroy était, au cours de cette conférence de presse, de montrer que les plus hauts dirigeants de l'Etat d'avant mai 1981 ont fait en sorte que leurs successeurs ignorent tout de cette affaire. Le premier ministre devait également situer, tel qu'il le conçoit, le degré de responsabilité des uns et des autres, faire la part de celles qui incombent aux politiques et de celles qui revinrent aux dirigeants d'ELF-ERAP de l'époque (1976-1979).

Selon M. Mauroy, ces personnalités ont été abusées, ont fait preuve de légèreté et se sont efforcées de dissimuler ces faiblesses et ces erreurs.

Le document de la Cour des comptes qui devait être publié retrace tous les aspects financiers de l'affaire. Mais on sait que l'enquête de M. Giquel s'est arrêtée aux portes de banques suisses, première destination du milliard de francs investi par la compagnie pétrolière dans le projet controversé, et dont 500 millions ont disparu. Le rapporteur suggérait, en janvier 1981, que des investigations soient menées hors des frontières. Cette recommandation était restée sans effet lors de la remise du rapport à M. Raymond Barre. Quant à M. Mauroy il devait, au contraire, annoncer que le gouvernement y donnerait suite.

Le premier ministre envisageait d'autre part, avant sa conférence de presse, d'éventuels prolongements judiciaires aux fait révélés par ce rapport et à la destruction, par l'ancien premier président de la Cour des comptes, en 1982, des trois exemplaires du document qu'il détenait.

APRÈS LES ATTENTATS DE TAIN-L'HERMITAGE ET DE MARSEILLE

Les réactions des milieux politiques

● M. GASTON DEFFERRE, ministre de l'intérieur, maire de Marseille, a qualifié l'attentat de Marseille d'*« odieux, marqué par une grande cruauté »*. *« Encore un attentat qui frappe malheureusement des victimes innocentes, ce qui le rend encore plus inqualifiable »*, a ajouté M. Defferre. *« Cet acte prend un caractère d'autant plus odieux qu'il a été perpétré le soir même de cette fin d'année où des familles et des amis étaient réunis dans la joie pour l'année nouvelle. Je puis assurer que tout sera mis en œuvre pour découvrir les coupables et les livrer à la justice. »*

● M. CHARLES FITERMAN, ministre des transports, a déclaré : *« Le gouvernement partage la douleur des familles frappées, l'indignation et le dégoût que suscite un tel crime. Le gouvernement mettra tout en œuvre pour retrouver les coupables et les frapper. Si quelqu'un s'imagine que de tels attentats peuvent intimider notre pays, il se trompe. »*

● M. CHARLES HERNU, ministre de la défense, a qualifié dimanche à N'Djamena (Tchad), d' *« odieux »* les deux attentats, ajoutant que les auteurs étaient *« condamnés d'avance »*.

● M. JACQUES CHIRAC, président du R.P.R., a fait savoir : *« J'ai appris avec une profonde émotion les nouveaux attentats terroristes qui ont frappé des innocents au moment où chacun s'apprêtait à fêter la nouvelle année. J'adresse mes condoléances aux familles des victimes et forme des vœux de rétablissement aux blessés. Je souhaite que l'action de nos services de sécurité permette de découvrir rapidement les coupables et qu'alors la justice puisse les châtier de manière exemplaire. »*

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national, a déclaré : *« Trop de complicité, de complaisance, de laxisme, ont habitué à admettre l'inadmissible, à tolérer l'intolérable. Le Front national est le seul mouvement à avoir toujours condamné tous les terrorismes sans exception, et exige, pour les terroristes, la peine de mort. Mais le terrorisme (...) tient aussi à l'irresponsabilité et à la faiblesse de ceux qui sont chargés de défendre l'ordre public et la sécurité des citoyens : c'est-à-dire le gouvernement socialo-communiste. »*

M. MITTERRAND : la crise rend ses lettres de noblesse à l'entreprise

M. François Mitterrand déclare, dans une interview publiée par le magazine *Challenge* : *« La crise a ce mérite de redonner ses lettres de noblesse à l'entreprise ». « Les Français commencent à comprendre*, ajoute-t-il, *que c'est l'entreprise qui crée la richesse, l'entreprise qui crée l'emploi, l'entreprise qui détermine notre niveau de vie et notre place dans la hiérarchie mondiale. »* Le chef de l'État déclare aussi : *« On peut comprendre que ceux qui n'ont pas part au capital et peu aux bénéfices aient lutté, doivent lutter, pour que soient reconnus et défendus leurs droits. Cette évolution nous l'avons souhaitée et nous l'avons accélérée. »*

A propos de l'éducation, M. Mitterrand affirme : *« Ce que nous voulons, c'est donner à tous les mêmes chances au départ. Ne pas faire cet effort de prospection serait un gaspillage immense. (...) Mais qu'après, les meilleurs se dégagent, parfait. Que les élites se distinguent, tant mieux. Les élites, se sont ceux et celles qui font progresser la collectivité nationale. (...) Leur point commun c'est la volonté de créer, le goût de réussir, le désir de marquer leur domaine d'action. S'il fallait faire de la France je ne sais quel pays grisaille, ne comptez pas sur moi. »*

MOSCOU CONFIRME LA PROCHAINE RENCONTRE ENTRE M. SHULTZ ET M. GROMYKO

L'agence Tass a confirmé, samedi 31 décembre, que M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, rencontrerait bien le secrétaire d'Etat américain, George Shultz, le 18 janvier prochain à Stockholm (*le Monde* daté 1er-2 janvier), à l'occasion de la conférence sur le désarmement en Europe. Mais elle a regretté, dans un commentaire publié samedi 31 décembre, que le département d'Etat ait *« fait une déclaration publicitaire »* sur cette rencontre. *« Ni la conférence de Stockholm*, ajoute Tass, *ni les entretiens bilatéraux ne peuvent se substituer aux entretiens de Genève »* sur les euromissiles, interrompus, le 23 novembre dernier, à l'initiative de Moscou, après le début des travaux d'implantation des premières fusées de l'OTAN.

Dans un entretien accordé au journal japonais *Yomuri*, et que reproduit ce lundi la *Pravda*, M. Tikhonov, premier ministre soviétique, renouvelle les accusations traditionnellement portées par le Kremlin contre les États-Unis et *« les dirigeants de certains autres pays qui, en dépit de la volonté de leurs propres peuples, ont donné leur accord »* au déploiement des euromissiles. Il ajoute cependant : *« La conjoncture est effectivement complexe, mais la direction soviétique (...) ne voudrait pas la considérer comme irréversible. »*

Au cours de la conférence de Stockholm, a-t-on par ailleurs appris à Bonn, M. Gromyko s'entretiendra également en tête à tête avec son collègue ouest-allemand, M. Genscher.

A Londres, le ministère de la défense a annoncé dimanche que les premiers missiles de croisière installés en Grande-Bretagne en application de la double décision de l'OTAN étaient désormais opérationnels. Il s'agit de seize fusées se trouvant sur la base de Greenham Common, à environ 80 kilomètres de Londres.

MM. Papandréou et Ceausescu ont, de leur côté, adressé une lettre commune à MM. Reagan et Andropov pour leur demander l'arrêt du déploiement des missiles nucléaires en Europe de l'Est et de l'Ouest, a indiqué samedi à Athènes un porte-parole officiel. Dans leur message, le premier ministre grec et le président roumain appellent notamment Moscou et Washington à reprendre les pourparlers de Genève. — *(A.F.P., A.P., Reuter, Tass.)*

Au Tchad

M. Hissène Habré s'attend à une attaque de ses adversaires dans l'Est du pays

M. Charles Hernu, qui avait auparavant passé la nuit de la Saint-Sylvestre en compagnie d'un détachement français à Biltine et à Arada, dans l'est tchadien, a été reçu, dimanche 1er janvier, à N'Djamena, par le président Hissène Habré. Après cet entretien de deux heures, le ministre français de la défense a qualifié d' *« excellents »* les rapports franco-tchadiens. Il a également déclaré que le contingent français stationné au Tchad avait *« un moral d'acier »*. M. Hernu a regagné la France lundi matin 2 janvier.

De son côté, recevant samedi le corps diplomatique à l'occasion des fêtes de fin d'année, M. Hissène Habré a déclaré que ses adversaires s'apprêtaient à engager des *« moyens importants »* dans une attaque contre Iriba, une localité défendue par quelque cent soixante gouvernementaux et qui se trouve à proximité de Biltine et à 130 km de la frontière soudanaise. De source militaire informée, on confirme qu'une colonne de partisans de M. Goukouni Oueddei, équipés de véhicules Toyota munis d'orgues de Staline, fait actuellement marche sur Iriba. Un coup de main des « goukounistes » contre cette garnison tchadienne, que les Français considèrent sur la « ligne rouge », ne serait pas exclu, à la veille de la « table ronde » entre Tchadiens convoquée en début de semaine prochaine, à Addis-Abeba, siège de l'Organisation de l'unité africaine.

Les mêmes sources indiquent également que les troupes françaises au Tchad ont pris des dispositions de protection identiques à celles adoptées par le contingent français à Beyrouth, à la suite de renseignements selon lesquels des *« terroristes iraniens »*, venant du territoire camerounais, auraient franchi le Chari et pénétré au Tchad dans la zone où se trouvent les garnisons françaises. Une liste de ces « terroristes » aurait même été établie.

Enfin, à propos de la rencontre d'Addis-Abeba, le président Hissène Habré a exprimé, dans un message de Nouvel An, son *« désir ardent »* et sa *« volonté constamment réaffirmée »* de la voir aboutir à des *« résultats heureux »*. Evoquant cette « table ronde » *« entre le gouvernement tchadien et les différentes personnalités de l'opposition »*, le chef de l'Etat tchadien a toutefois ajouté : *« Qu'on ne s'y méprenne pas, il n'est pas question pour nous de retomber dans le système odieux des tendances. »*

En Tunisie

LA HAUSSE DU PRIX DU PAIN A PROVOQUÉ DES ÉMEUTES

Tunis (*Reuter*). — Des émeutes ont éclaté dimanche 1er janvier dans la ville de Kasserine, à 200 kilomètres au sud-ouest de Tunis, à la suite de la forte hausse du prix du pain annoncée la semaine dernière par le gouvernement, a-t-on appris lundi à Tunis, de source diplomatique.

Des témoins, contactés par téléphone, ont rapporté que la police et des unités de l'armée étaient intervenues pour mettre fin aux troubles qui ont fait des victimes dont on ignorait le nombre lundi en fin de matinée. Toujours selon ces témoins, les violences ont commencé dans la matinée de dimanche, à la suite d'une manifestation contre la hausse de 70 % du prix du paincestrée en vigueur le 1er janvier. Les forces de l'ordre sont intervenues après la mise à sac par les manifestants de magasins de la ville.

Sur le vif

Bonnes résolutions

C'est dur la vie ! C'est vraiment la chienlit. J'avais pourtant bien démarré l'année. J'avais pris plein de bonnes résolutions. Et, pour commencer, plus de tabac, plus d'alcool, plus de chocolat. La gym cinq fois par semaine au lieu de trois. Le coiffeur, terminé : trop cher, trop loin, trop bête. Je me laverai les cheveux chez moi. Les poubelles , bon, O.K., ce n'est pas parce que je suis une femme que je dois systématiquement refuser de les descendre. Ça fait rétro, ça fait M.L.F. attardé, je veux bien.

Idem pour les tasses et les verres sales au journal. Personne n'a été engagé pour laver la vaisselle, c'est vrai. Je ne ferai plus semblant de n'avoir pas de quoi payer la tournée au tabac du coin à la place d'un radin obstiné à ne jeter dans la soucoupe que des regards absents et distraits. Et je ne rouspéterai plus chaque fois que mon chef, en relisant ma copie, barrera « par contre » pour écrire « en revanche », c'est promis.

Là-dessus, ce matin j'étais en retard, je fonce dans l'escalier sans prendre le temps d'allumer la minuterie et je m'étala sur un énorme sac poubelle, posé là à mon intention, devant la porte, sur le palier, mal ficelé, dégoûtant, débordant de restes de réveillon écœurants et de pots de yaourt dégoulinants. D'accord pour prendre mon tour, mais je n'ai pas dit que ce serait le premier.

J'arrive au bureau, ma place de parking est déjà prise. Il y en a vraiment qui ne vous font pas de cadeaux. Demain, croyez-moi, si ce salaud me refait le coup, je lui crève un peu, ce n'est pas compliqué. Au café, ma meilleure copine « oublie » de me souhaiter la bonne année.. Allez, c'est décidé, j'appelle Yvette pour un brushing. Ça me coûtera ce que ça me coûtera, mais j'aurai au moins droit à un peu d'affection et d'amitié.

Ensuite, quand mon chef m'a réclamé sur un ton sec les justificatifs de ma note de frais, je n'ai pas pipé, je tiens à le signaler, je me suis écrasée.

Par contre — je dis bien « par contre », qu'il essaye un peu de me faire dire « en revanche », — j'ai poussé une énorme gueulante contre le garçon d'étage qui feuilletta, à chaque fois c'est pareil, le Herald Tribune avant de me le donner. Non, mais il se croit tout permis !

Il a bien raison. Moi aussi. A midi, il y avait un pot au second, chez les standardistes, j'ai pris un double whisky.

CLAUDE SARRAUTE.

TREMBLEMENTS DE TERRE AU PAKISTAN ET AU JAPON

Le violent tremblement de terre qui a secoué, samedi 31 décembre, la frontière pakistano-afghane a fait, selon les dernières estimations, une quinzaine de morts et plusieurs dizaines de blessés.

Le séisme, dont l'épicentre est situé sur les montagnes de l'Hindou Kouch (au nord du Pakistan), a été ressenti à 650 kilomètres de là, ébranlant Tachkent en Union soviétique, Chandigargh, en Inde, et Kaboul, en Afghanistan.

D'autre part, au Japon, la ville de Tokyo et ses environs ont aussi été ébranlés, dimanche 1er janvier, par une secousse d'une magnitude de 7,5 sur l'échelle de Richter.

En Guinée, enfin, le président, Sekou Touré a annoncé samedi que le tremblement de terre qui s'était produit le 22 décembre dans la région de Gaoual, dans le nord-ouest du pays, a fait 275 morts, 1 500 blessés et 20 000 sans-abri.

● *Un évêque et son vicaire condamnés en Chine à dix ans de prison.* — L'évêque catholique de Baoding (environs de Pékin), Mgr Pierre Joseph Fan, ainsi que son vicaire, le Père Fok Pan-Cheung, ont été récemment condamnés à dix ans de prison pour avoir conservé des relations avec le Vatican, a-t-on appris, lundi 2 janvier à Hongkong de source ecclésiastique. Les deux prêtres ont été accusés d'avoir refusé d'adhérer à l'« Association patriotique catholique chinoise». Mgr Fan, âgé de soixante-seize ans, a en outre été accusé d'avoir procédé à des ordinations et d'avoir reçu de l'argent de l'étranger. — *(A.F.P.)*

● *Deux policiers tués à Madrid.* — Deux policiers ont été tués ce lundi 2 janvier à Madrid dans le premier attentat de l'année en Espagne. Un inconnu a ouvert le feu à la mitraillette sur une voiture de police qui circulait en banlieue, tuant sur le coup l'un des deux occupants et blessant grièvement l'autre.

tout le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie.

Ce n'est pas juste : vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis qui "n'a pas inventé la poudre", et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche; que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent.

Qui faut-il accuser? La société dans laquelle nous vivons? Ou vous-même qui ne savez pas tirer parti des dons cachés que vous avez en vous?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent que le centième à peine de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. Ou bien nous sommes paralysés par une timidité qui nous condamne à végéter. Et nous nous encroûtons dans nos tabous, nos habitudes de pensée désuètes, nos complexes aberrants, notre manque de confiance en nous.

Alors, qui que vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez de faire du surplace, si vous voulez savoir comment acquérir la maîtrise de vous-même, une mémoire étonnante, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité forte qui dégage de la sympathie et un ascendant irrésistible sur ceux ou celles qui vous entourent, demandez à recevoir le petit livre de Borg : **"Les Lois Éternelles du Succès"**.

Absolument gratuit, il est envoyé à qui en fait la demande et constitue une remarquable introduction à la méthode-mise au point par le célèbre psychologue W.R. Borg dans le but d'aider les milliers de personnes de tout âge et de toute condition qui recherchent le moyen de se réaliser et de parvenir au bonheur.

W.R. Borg, dpt. 352, chez Aubanel - 6, place Saint-Pierre, 84028 Avignon Cedex.

BON GRATUIT

A remplir en lettres majuscules en donnant votre adresse permanente et à retourner à : W.R. Borg, dépt. 352, chez AUBANEL, 6, place Saint-Pierre, 84028 Avignon Cedex, pour recevoir sans engagement de votre part et sous pli fermé « Les Lois Éternelles du Succès ».
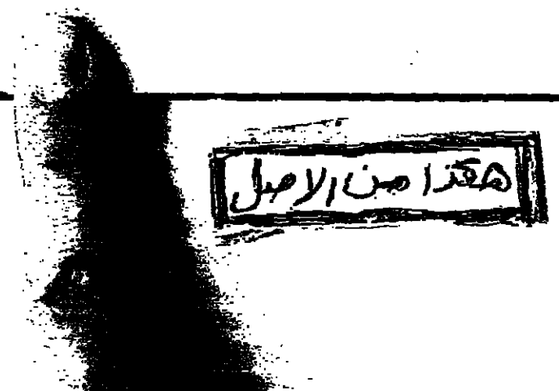
NOM _____ PRÉNOM _____
N° _____ RUE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____
AGE _____ PROFESSION _____
Aucun démarcheur ne vous rendra visite.